هكذا من الأصل

TERRES D'HIVER

■ Onze voyageurs, onze regards
■ Un cahier spécial de 12 pages

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16738 – 7,50 F - 1,13 EURO

JEUDI 19 NOVEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



NASA

■ Le Meccano de l'espace

Le premier élément de la station spatiale internationale (ISS) doit être lancé, vendredi, depuis la base de Baïkonour. La construction de ce « village spatial » devrait s'achever en 2004. Seize nations y participent pour un coût de 100 milliards de dollars. p. 22 et 23

■ Baisse des taux américains

Pour la troisième fois en deux mois, la Fed a baissé ses taux d'intérêt, mardi. Selon l'OCDE, la croissance des 29 pays membres serait révisée à la baisse pour 1999, à 1,7 %, le Japon restant la principale inquiétude. p. 5

■ La Corse et le fisc

Dans la plus grande discrétion, le gouvernement a lancé le deuxième volet de son opération « mains propres » en Corse. Son objet : faire respecter la loi fiscale et s'attaquer au principaux fraudeurs de l'île. p. 10

■ Jean-Marie Le Pen condamné

Le président du FN a été condamné en appel, mardi, à un an d'inéligibilité pour « *violences* » sur une élue socialiste. Par ailleurs, le parquet de Munich poursuit son instruction sur l'affaire du « *détail* » de décembre 1997. p. 9

■ La guerre des eaux

Eau minérale, eau de source, eau purifiée... la bataille de l'eau est engagée entre Nestlé, Danone, Coca-Cola, PepsiCo, mais aussi avec les sociétés de service comme Vivendi, la Lyonnaise des eaux ou US Filter Culligan. p. 17

■ La loi contre le dopage

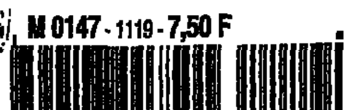
L'Assemblée nationale devait adopter, mercredi, le projet de loi de lutte contre le dopage présenté par Marie-George Buffet. Déjà voté par le Sénat, il insiste notamment sur la répression des pourvoyeurs. p. 26

■ Saratov, ville franco-russe

Sur la Volga, Saratov est l'une des moins connues des mille villes de l'ex-empire soviétique. Découverte de la ville où mourut, à l'âge de cent vingt-six ans, le doyen de la Grande Armée, un Français, Jean-Baptiste Savin. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1119 - 7,50 F



Le désordre s'installe dans la gauche plurielle

● M. Jospin sermonne Mme Voynet et qualifie d'« irresponsables » les défenseurs des sans-papiers ● Le gouvernement renonce à réformer le droit de licenciement ● Le PS réclame le respect de cet engagement électoral ● L'affaire Dumas divise les socialistes

LA MAJORITÉ « plurielle » traverse de nouvelles turbulences. Après les *déclarations de Dominique* Voynet, qui avait exprimé son « *désaccord* » avec la politique menée par le gouvernement sur les sans-papiers, le premier ministre a vivement *sermonné* la *ministre de* l'environnement, mardi 17 novembre, devant les députés. Il a dénoncé « *l'irresponsabilité* » de ceux qui demandent la régularisation de tous les *sans-papiers dont* la demande a été rejetée.

Cette revendication, qui est celle du Parti communiste et de tous ceux qui participeront, le 21 novembre à *Paris et en province, aux manifestations* unitaires en leur faveur, n'a pas été reprise à son compte par Robert Hue, mardi soir. Le secrétaire national du PCF réclame une régularisa*tion au cas par cas, comme le PS.*

Ce débat intervient au moment où le gouvernement renonce à la réforme du droit de licenciement, qui est souhaitée par la majorité « plurielle » et que M. Jospin avait annoncée, en juin 1997, dans sa déclaration de politique générale. En revanche, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, n'exclut pas, en 1999, de donner un coup de frein au travail précaire (CDD, intérim, etc.). Dans sa convention sur l'entreprise, qui se réunira les 21 et 22 novembre, à Paris, le PS affirmera la nécessité d'un renforcement du contrôle de l'administration sur les licenciements. Il souhaite également que le gouvernement prenne de nouvelles mesures pour lutter contre la précarité de l'emploi. D'autre part, le refus de Roland Dumas de quitter la présidence du Conseil constitutionnel, suscite un malaise croissant dans les rangs socialistes.



Lire pages 6, 7, 34 et la chronique de Pierre Georges

L'affaire Öcalan transforme la question kurde en enjeu européen

L'ARRESTATION à Rome, le 12 novembre, d'Abdullah Öcalan, chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), mouvement de la guérilla autonomiste kurde en Turquie, se transforme en affaire européenne. Le président du conseil italien, Massimo d'Alema, a refusé l'extradition demandée par Ankara. Il a invité la Turquie, qui souhaite intégrer l'Union européenne, à aborder la question kurde « *politiquement et par la négociation pacifique* », citant le traitement des questions irlandaise et basque par les gouvernements britannique et espagnol. A Rome, 6 000 Kurdes, sympathisants du PKK, campent afin d'obtenir l'asile politique pour leur chef. Deux Kurdes se sont immolés par le feu à Moscou. Des manifestations ont eu lieu en Turquie et dans de nombreuses villes d'Europe.

Lire page 2 et notre éditorial page 16

Le « Raspoutine du Kremlin » dans les arrière-cuisines de l'ex-KGB

MOSCOU
de notre correspondant

Ce fut une belle conférence de presse, comme jamais la Russie n'en avait connue. Dans les locaux de l'agence Interfax, des officiers supérieurs du FSB (l'ex-KGB) ont expliqué, mardi 17 novembre, comment des responsables de leur service organisaient « *assassinats, enlèvements et rackets* ». « *Nous ne sommes pas contre le FSB,* a tenu à préciser le lieutenant-colonel Litvinenko. *Nous voulons seulement avertir la société de la criminalisation de certaines de ses structures.* » Epaules larges, cheveux ras, costumes légèrement renflés sous l'aisselle gauche, les collègues de M. Litvinenko se voulaient plus discrets : l'un d'eux avait enfilé une cagoule noire et deux autres présentaient des visages barrés d'énormes lunettes noires.

Bons camarades, les cinq hommes ont donc entrepris de vider quelques poubelles du service de sécurité intérieure russe. Le lieutenant-colonel Litvinenko, du département contre le crime organisé, a ainsi expliqué comment, en novembre 1997, ordre lui fut donné par ses supérieurs d'assassiner le sulfureux homme d'affaires Boris Berezovski. Les instigateurs sont nommés : Evgueni Khokholkov, ancien chef de ce département et actuellement haut responsable des services fiscaux, et son adjoint, Alexandre Kamychnikov, passé depuis au service antiterroriste du FSB. Deux collègues sont là pour confirmer que l'ordre a bien été donné à M. Litvinenko. Ce dernier explique ensuite que, ayant refusé d'exécuter la consigne, il fut victime de multiples pressions et d'une tentative d'assassinat. Un de ses supérieurs lui aurait déclaré : « *Tu n'as pas permis aux patriotes de tuer un juif qui a volé la moitié du pays.* »

Boris Berezovski n'avait pas attendu cette conférence de presse pour mener la charge. La semaine dernière, dans une lettre ouverte à l'actuel directeur du FSB, Vladimir Poutine, il a directement mis en cause « *l'ancienne nomenclature du parti* » accusée de noyauter le FSB. Il y évoque l'assassinat, en 1995, de Vladislav Listiev, alors directeur général d'ORT, la principale chaîne de télévision. « *Le FSB est mêlé à ce meurtre* », écrit l'homme d'affaires, qui contrôle l'ORT. Or M. Berezovski fut, au contraire, fortement soupçonné d'avoir commandité cette élimination. Le lendemain de l'assassinat, ses bureaux furent perquisitionnés. Il partit ensuite quelques mois vivre à Londres et, de retour à Moscou, fut interrogé dans le cadre de l'information judiciaire toujours en cours...

Quant au désormais fameux lieutenant-colonel Litvinenko, il fut, comme par hasard, l'un des responsables de l'enquête sur l'attentat qui, en 1994, faillit coûter la vie à M. Berezovski, dont la voiture avait explosé, tuant plusieurs de ses gardes du corps. Bref, Alexandre Litvinenko et les collègues qui l'entouraient, mardi, sont considérés comme des hommes de M. Berezovski. Ce qui amoindrit quelque peu leur « démonstration » et éclaire d'un jour particulier leur spectaculaire conférence de presse. Sans faire pour autant toute la lumière sur les tortueuses motivations de ce mystérieux milliardaire surnommé par la presse russe le « Raspoutine du Kremlin ».

François Bonnet

Lettre ouverte à Pinochet

LES ÉDITIONS Le Serpent à plumes, qui fêtent leur dixième anniversaire, publieront le 30 novembre *Lettre ouverte à Pinochet, monologue de la classe moyenne avec son père,* livre d'un écrivain et médecin chilien, Marco Antonio de la Parra. *Le Monde* publie en exclusivité les premières pages de cette apostrophe irrespectueuse, acide et blessée d'un enfant du Chili à ce père indigne que fut, pour son peuple, le dictateur Pinochet. Avec des mots simples et directs, l'auteur dit combien le général, derrière ses lunettes opaques, lui a fait peur. Combien il le craint aujourd'hui encore. Et combien sa violence muette l'a rendu lâche.

Lire page 14

Sous le climat, le nouvel ordre des nations

L'ÉCHEC de la conférence de Buenos Aires à produire des résultats concrets est sans doute très décevant. Il est cependant compréhensible au regard des enjeux suscités par le changement climatique : il ne s'agit de rien de moins que de créer *ex nihilo* un marché mondial, de changer le concept de la croissance économique et d'organiser l'égalité entre les nations. On comprend que la communauté internationale s'y reprenne à deux fois, d'autant que l'effort demandé ne s'inscrit pas dans une continuité historique mais suppose une rupture de tendances anciennes.

Depuis l'ère Reagan-Thatcher, la dérégulation est triomphante. Au sortir des crises pétrolières qui, dans les années 70, avaient ébranlé la prospérité du monde occidental et son modèle d'Etat-providence, l'ancien acteur de Hollywood et la Dame de fer avaient lancé ce qui est devenu le mot d'ordre de la planète économique et financière : moins d'Etat, vive le marché ! Si l'on en juge par le seul critère de la richesse matérielle créée, le succès est incontestable : les Etats-Unis, par exemple, connaissent en 1998 leur huitième année de croissance économique ininterrompue.

Forts de ce succès, les Etats-Unis entendent systématiser l'outil sur lequel il s'appuie, le marché, et particulièrement pour résoudre le problème du changement climatique. L'échange de droits d'émission des gaz à effet de serre (GES) serait le moyen le moins coûteux pour contrôler l'émission mondiale de ces gaz. Mais cette démarche rencontre plusieurs obstacles. Le premier est une difficulté technique : on ne peut établir un marché des GES qu'à partir d'un inventaire précis des sources d'émission de gaz, ce qui est extrêmement difficile en l'absence de méthode commune. Un tel marché suppose par ailleurs des administrations étatiques solides et résistantes à la corruption : il s'agit en effet d'échanger non pas des biens matériels, mais, presque littéralement, du vent, c'est-à-dire des « *certificats d'émission* » dont toute la valeur reposera sur la crédibilité de l'instance qui les délivre. Ainsi l'approche du marché, qui se fonde sur un argument d'efficacité économique convaincant, implique paradoxalement dans le cas du climat un appareil robuste de normes et de contrôles.

Lire la suite page 16

Hervé Kempf

Nouvelle vague taïwanaise



HOU HSIAO-HSIEN

TREIZIÈME film de Hou Hsiao-hsien, *Les Fleurs de Shanghaï* explore jusqu'au vertige la confrontation sociale et humaine à l'intérieur d'une maison close, il y a cent ans. Cette oeuvre confirme le rôle de premier plan du réalisateur dans le nouveau cinéma taïwanais. Parmi les autres sorties de la semaine, *Claire Dolan*, de Lodge Kerrigan, et *L'Ecole de la chair*, de Benoît Jacquot.

Lire pages 29 à 31

TURQUIE Le chef du PKK, le parti des travailleurs kurdes de Turquie, est en état d'arrestation et hospitalisé à Rome depuis le 12 novembre. L'Italie a déjà indiqué qu'il ne sera pas extradé vers Ankara. ● **SALUÉE COMME UN SUCCÈS** par les officiels turcs, la capture d'Abdullah Öcalan, dit *« Apo »*, semble aujourd'hui se retourner contre le gouvernement turc, en posant la question d'une solution politique à la guerre masquée qui fait rage au Kurdistan turc depuis quinze ans. ● **LA FIGURE D'ÖCALAN** reste cependant très controversée pour ses méthodes brutales et son culte de la personnalité. Mais son organisation, qui a officiellement abandonné la pratique du terrorisme et réduit ses ambitions à la seule *« autonomie »* au sein de la Turquie, semble jouir d'une réelle crédibilité parmi les Kurdes, comme en témoignent les manifestations de soutien qui se multiplient en Europe. *(Lire notre éditorial page 16.)*

L'« affaire Öcalan » propulse la question nationale kurde au cœur de l'Europe

Arrêté à Rome, le chef de la guérilla autonomiste kurde de Turquie ne sera pas extradé, a annoncé mardi le président du conseil italien, Massimo D'Alema. Dans de nombreuses villes d'Europe, des manifestations se succèdent en faveur de l'asile politique pour le leader kurde

A LA FIN du mois de septembre, un mois après l'entrée en fonction d'un nouveau chef d'état-major, le général Kivrikoglu, la Turquie menaçait *la Syrie d'une guerre si celle-ci* ne cessait pas immédiatement son soutien à la rébellion kurde du PKK, dont elle abritait le chef, Abdullah Öcalan, depuis 1981. Au terme d'une démonstration de force de l'armée le long de la frontière syrienne, le chef de la guérilla kurde était contraint, au début du mois d'octobre, de quitter son sanctuaire de Damas pour une destination inconnue.

La presse turque fut prompte à révéler qu'il avait trouvé asile à Moscou, où son mouvement possède une *« maison des Kurdes »* à Odintsevo dans la banlieue de la capitale, une représentation dans les locaux de la Douma, ainsi qu'un « village kurde » dans la région de Iaroslavl, à 260 kilomètres de Moscou. L'information fut confirmée aux Turcs par les services secrets israéliens, selon la presse. *« La présence d'Abdullah Öcalan à Moscou n'a pu être établie »*, démentait Sergueï Stepachine, le ministre russe de l'intérieur. Mais, bientôt, victimes des pressions américaines et israéliennes, la Russie allait lâcher « l'ennemi numéro un » de la Turquie. Le 12 novembre, Öcalan était invité par le FSB, les services russes de sécurité, à quitter Moscou.

« Les Etats-Unis ont joué là un rôle important en utilisant efficacement l'arme de l'aide économique [envers la Russie] *»* explique « Apo » dans un entretien accordé par écrit au journal italien *La Repubblica* depuis l'hôpital où il est détenu et publié mercredi 18 novembre. A peine Abdullah Öcalan avait-il pris place sur le vol Aeroflot pour Rome que son départ était signalé aux autorités turques. *« Votre paquet a pris aujourd'hui l'avion pour Rome »*: telle aurait été la teneur du message envoyé par le FSB aux Turcs.

Saluée comme un succès par l'ensemble de la classe politique turque, l'expulsion de Syrie du chef du PKK semble aujourd'hui se retourner contre les Turcs. Mardi, Massimo D'Alema, président du Conseil italien, a officiellement refusé l'extradition demandée par Ankara. L'irruption du problème kurde au cœur de l'Europe place plus d'un pays dans l'embarras. Habilement exploitée par le PKK, qui cherchait depuis longtemps à se faire admettre comme interlocuteur politique, elle complique la relation de la Turquie à l'Union européenne. Plusieurs dirigeants des Quinze ont saisi cette occasion pour rappeler les autorités turques et le PKK à des concessions, évoquant même la perspective d'une *« nouvelle chance offerte à la paix »*.

UNE CARTE IMPORTANTE

Pour l'instant, le PKK rameute ses fidèles disséminés en Europe. Manifestement, le rebelle kurde joue une carte importante, celle de l'internationalisation d'un conflit qui dure depuis quinze ans. *« C'est un moment historique, une occasion de communication directe avec l'Europe et les pays du monde entier afin de leur faire connaître la réalité de l'oppression du peuple kurde »*, fait remarquer Ali Dogan, sociologue vivant à Montpellier et qui a fait le voyage vers Rome. Il ajoute : *« Un début de solution est possible. On en a marre de la guerre. Ici, tout le monde a quelqu'un en prison ou disparu. On est 1,5 million en Europe. On veut rentrer chez nous. On ne demande même pas l'indépendance, seulement l'autodétermination. Vous verrez, dans un an, "Apo" sera reçu comme Arafat ou Mandela. »*

Une des sept collines de Rome, le Celio, a, au lendemain de l'arrestation d'Abdullah Öcalan, été conquise par les Kurdes. Jusqu'à 10 000 personnes, kurdes en majorité, se sont donné rendez-vous piazza Celimontana, à deux pas du Colisée, afin de réclamer l'asile politique pour leur dirigeant. *« Kurdistan : le silence tue »*, proclame une banderole placée sur l'estrade. « Apo », lui, a été hospitalisé à Palestrina, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale pour recevoir des soins en raison de problèmes cardiaques.

L'arrivée en Italie d'Abdullah Öcalan a-t-elle été un coup préparé ? Une polémique s'est développée à ce propos dans la presse italienne. Le gouvernement a également formellement nié que des tractations aient pu avoir lieu avec le PKK *« même si les bons rapports entre la communauté kurde et le monde politique italien ne sont pas un mystère »*, a précisé Massimo D'Alema qui a fait remarquer que *« le Parlement kurde en exil s'est récemment réuni à Rome. Dans ce contexte, il était raisonnable de s'attendre à l'arrivée d'"Ocalan en Italie. Tout a été limpide et transparent »*. D'ailleurs, Massimo D'Alema a souligné devant le Parlement que « l'affaire "Ocalan » constituait *« une opportunité importante pour relancer le dialogue et rechercher une solution pacifique, l'unique possible de la vieille et douloureuse question kurde »*.

CLANDESTINS

Pour les milliers de Kurdes rassemblés à Rome, il s'agit bel et bien de *« la marche de la victoire »*, selon l'expression utilisée par le chef du PKK. Elle s'est déroulée, mardi après-midi, dans les rues de Rome jusqu'à la piazza Santi Apostoli, au cœur de la capitale. Une marche triomphale tout au long du forum, le poing levé et une rose rouge à la main pour remercier les Italiens de leur hospitalité. D'immenses gerbes de fleurs ont été déposées pour saluer celui qui est qualifié de *« leader du XXIe siècle »*.

En attendant, la tension monte entre Ankara et Rome. Des pressions ont déjà été exercées sur Fiat et Benetton afin que l'Italie accepte l'extradition. D'autre part, le risque d'une arrivée massive de clandestins sur la côte adriatique n'est pas à exclure. Le trafic d'immigrés en partance des ports turcs avait été stoppé sur intervention du gouvernement d'Ankara. Aujourd'hui, il pourrait l'utiliser comme moyen de pression.

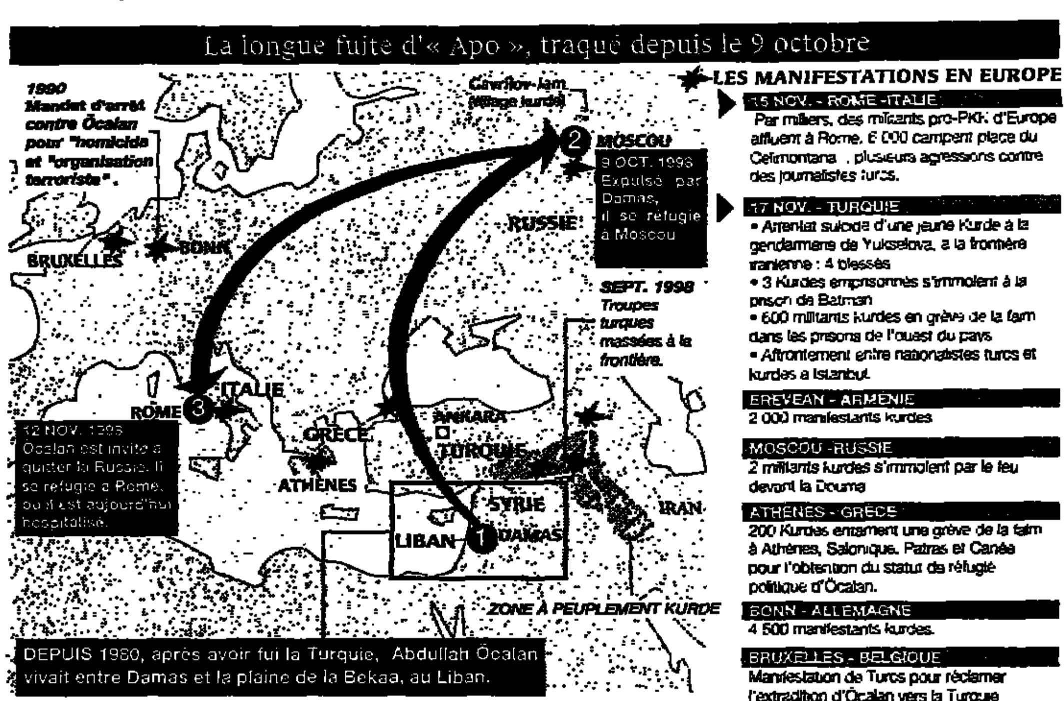
Objet d'un mandat d'arrêt depuis 1990 en Allemagne, Abdullah Öcalan embarrasse les autorités de Bonn, qui n'ont toujours pas formulé de demande d'extradition, craignant que son procès éventuel en Allemagne n'y rallume la poudrière kurde outre-Rhin, quelque peu assagie depuis 1996.

Sur les deux millions de Turcs résidant en Allemagne, le nombre des Kurdes est estimé à 500 000. Udo Steinbach, directeur de l'Institut allemand de l'Orient, basé à Hambourg, estime que le nombre de sympathisants du PKK est de l'ordre de 120 000. Dans un rapport émis en 1997 par les services de protection de la Constitution, les services généraux allemands écrivent : *« Abdullah Öcalan a changé sa stratégie en mai 1996. Depuis, il n'y a plus eu de séries d'attentats. »* Mais les services généraux notent que le parti de M. Öcalan n'a pas renoncé à la violence à l'égard de ses propres membres. La solution objectivement préférable pour les Allemands serait que l'Italie accorde au plus vite l'asile politique au leader kurde. Le gouvernement de M. Schröder n'aurait alors qu'à s'incliner devant la décision démocratique de leur voisin italien et regretter de ne pouvoir juger le chef du PKK.

Quant à la Turquie, où les affrontements entre partisans et adversaires de l'extradition de l'ennemi public numéro un se sont multipliés ces derniers jours, l'enthousiasme a fait place à la frustration et à l'incompréhension face à l'attitude jugée trop tolérante des Italiens. Rahmi Koç, dont le holding, le plus grand du pays, produit les véhicules Fiat en Turquie, a écrit au président de la firme Fiat pour lui demander de faire pression sur le gouvernement italien.

Des désaccords au sein de la fragile coalition gouvernementale, qui sera vraisemblablement confrontée à une motion de censure le 25 novembre, rendent cependant improbable l'abolition immédiate de la peine de mort, suggérée comme un moyen de faciliter l'extradition du dirigeant kurde vers la Turquie. A moins que, comme le suggérait le 16 novembre Rauf Tamer, éditorialiste au quotidien *Sabah*, *« nous abolirons la peine de mort, puis, une fois "Apo" en Turquie, nous la rétablirons... »*

Michel Bôle-Richard (Rome),
Arnaud Leparmentier (Bonn),
Nicole Pope (Istanbul),
Marie Jégo



Au Kurdistan, la guerre oubliée

LORSQUE ABDULLAH ÖCALAN part en guerre contre la deuxième armée de l'OTAN en effectifs, en 1984, les Kurdes n'ont pas le droit de parler leur langue, la seule constitutionnellement reconnue étant le turc. En 1981, un parlementaire avait écopé de trois ans de prison pour avoir dit publiquement : *« Il y a des Kurdes en Turquie et je suis l'un d'entre eux. »* Ceux-ci sont alors présentés par le discours officiel comme des *« Turcs des montagnes »*.

La guerre commence par des attaques du PKK sur des bâtiments officiels. Face à l'intensification des escarmouches, l'armée impose l'état d'urgence dans tout le Kurdistan turc. Les préfets vont y acquérir au fil des ans des pouvoirs exorbitants. Dans les années 90, l'état-major décide de porter un coup à l'approvisionnement du PKK ; 3 600 hameaux, parfois brûlés ou rasés, sont vidés de leurs habitants. Deux millions de Kurdes, « symphatisants » présumés du PKK, sont contraints à l'exode. Des milices kurdes armées et payées par l'Etat sont recrutées pour défendre les villages des incursions des maquisards. Des « escadrons de la mort », recrutés chez les nationalistes, viennent à la rescousse. Objectif : l'éradication du PKK. 3 000 assassinats « non élucidés » sont perpétrés par ces gangs engagoulés, liés à la mafia et à la classe politique. Un rapport officiel découvrira en 1996 qu'ils sont devenus *« incontrôlables »*.

En quinze ans, le conflit a causé la mort de 30 000 personnes et grève chaque année le budget de 8 à 10 milliards de dollars. 15 000 sympathisants du PKK peupleraient les prisons de Turquie. Les plus connus de ces prisonniers d'opinion sont les quatre députés kurdes de la Grande Assemblée, Leyla Zana, Hatip Dicle, Orhan Dogan et Selim Sadak. Elus en 1993, arrêtés en 1994 pour leurs propos puis condamnés à quinze ans de réclusion pour *« création et appartenance à une bande armée illégale »*, ils continuent de purger leurs peines.

Le « Jésus-Christ » d'un peuple en errance n'est pas un saint

PORTRAIT

Adulé par ses partisans, le « père des Kurdes » est l'ennemi numéro un de l'Etat turc

« ***TERRORISTE** sanguinaire* » aux yeux des Turcs, *« chef incontesté »* pour ses militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui est Abdullah Öcalan, dit « Apo » (l'Oncle) ? Ankara le tient pour personnellement *« responsable de la mort de 30 000 personnes, femmes et enfants compris »*, victimes du conflit qui oppose depuis 1984 en Anatolie l'armée régulière à ses maquisards kurdes. Son organisation, d'inspiration marxiste-léniniste au départ, est créditée par le régime turc du meurtre d'une soixantaine d'instituteurs, de nombreux « protecteurs de village » (milices payées par l'Etat) et d'une vague d'attentats contre des objectifs touristiques qui, en 1994, fit une cinquantaine de blessés.

« Vampire », *« meurtrier »*, *« traître »* sont des qualificatifs obligés dès lors qu'est évoqué publiquement en Turquie celui qui est l'ennemi numéro un de l'Etat. Le moindre écart de langage peut valoir à son auteur de sérieux ennuis. Des dizaines d'intellectuels sont en prison pour avoir défendu la cause kurde ou simplement évoqué le Kurdistan en lieu et place de l'officielle « Anatolie du Sud-Est ».

La crispation est tout aussi grande dans les rangs du PKK où ses partisans lui vouent un culte aveugle. *« Les Kurdes ont une relation divine avec moi »*, avoue cet homme au physique massif, qui se présente modestement comme le « Jésus-Christ » d'un peuple en errance, maintenu depuis toujours dans sa féodalité, *« des enfants »* selon lui. *« Mes gens sont prêts à tout moment à mourir pour moi si je leur en donne l'ordre »*, déclarait-il au *Spiegel* en novembre 1996.

L'homme, dit-on, ne supporte pas la critique. Son organisation traque impitoyablement les « renégats ». Les déviants sont passibles des *« tribunaux des camarades »*. Selon Semdin Sakik, tombé entre les mains de l'armée turque en avril 1998, « Apo » favoriserait ses proches, originaires de sa région d'Urfa. *« Abdullah Öcalan se considère comme un commandant militaire mais n'est jamais allé au front »*, rappelle Semdin Sakik, dont le procès se déroule en ce moment à Diyarbakir. L'intéressé confirme. Dirigeant politique, il n'est pas un chef de guerre : *« Je n'ai jamais été avec la guérilla dans les montagnes. »*

LÉGITIMITÉ POLITIQUE

Le *« Serokê »* (président, en kurde) fonde son parti avec quelques étudiants (pas tous kurdes) en 1978, sans argent ni armes mais avec une solide propension à la révolte. En quelques années il vient à bout d'organisations concurrentes et lance en 1984, depuis son exil – à Damas ou dans la plaine libanaise de la Bekaa –, une guérilla contre les troupes d'Ankara. Il recrute dans les milieux ruraux et parmi la diaspora. Bientôt, conscient de la mauvaise image renvoyée par le PKK, il se cherche une légitimité politique. Dès 1993, le « Garibaldi kurde » ne réclame plus l'indépendance mais un statut d'autonomie pour son peuple au sein d'une fédération turque. Persuadé de ce que les militaires seront, à terme, contraints de dialoguer avec lui, il annonce plusieurs trêves et se dit prêt à négocier. L'armée turque s'y refuse et annonce à chaque « offensive d'hiver » avoir *« brisé l'épine dorsale du PKK »*, dont les bases au nord de l'Irak sont périodiquement démantelées par des incursions turques, puis reconstituées.

Aujourd'hui l'organisation, forte de 15 000 combattants – 5 000 selon les Turcs –, possède des représentations dans toute l'Europe, au Proche-Orient, dans les pays de l'ex-URSS. Elle s'est dotée d'une chaîne de télévision, MED-TV, interdite mais plus regardée dans toute l'Anatolie que les chaînes nationales.

Vingt ans après la création du PKK, la question kurde est devenue la question-clé en Turquie. *« Si nous étions à la place des Kurdes, que des avions bombardaient nos villages, si nous ne pouvions parler notre langue et si nous étions contraints à l'exode, que ferions-nous ? Probablement la même chose »*, écrivait le journaliste Ahmet Altan dans un article de *Milliyet* qui lui valu, en 1996, d'être mis à la porte de son journal et poursuivi. Un article qu'il avait intitulé « Atakurd », le « père des Kurdes », par analogie avec Atatürk, le « père des Turcs » et fondateur de la République.

M.J.



A Prague, Lionel Jospin tente de relancer les relations franco-tchèques

Le premier ministre veut donner un coup de fouet aux échanges économiques

La visite de Lionel Jospin à Prague, mercredi 18 et jeudi 19 novembre, devrait être l'occasion de relancer des relations franco-tchèques qui, malgré les nombreuses rencontres au sommet entre les chefs d'Etat François Mitterrand, puis Jacques Chirac, et Vaclav Havel, sont demeurées distantes depuis la chute du communisme.

PRAGUE
de notre correspondant

Cette visite de M. Jospin devrait permettre de donner une impulsion aux relations économiques qui ne placent la France qu'au sixième rang des investisseurs et des fournisseurs (l'Allemagne arrive en première position), un résultat moins bon qu'en Pologne et en Hongrie.

La présence concomitante de gouvernements socialistes à Paris et à Prague pourrait contribuer à un rapprochement. La diplomatie tchèque avait, ces dernières années, privilégié les contacts avec la Grande-Bretagne, au nom de l'ultralibéralisme et de l'euroscepticisme, valeurs défendues par l'ancien premier ministre, Vaclav Klaus, ainsi qu'avec les Etats-Unis, afin de défendre sa candidature à l'OTAN. L'adhésion à l'Alliance atlantique étant désormais acquise, de nouveaux espaces s'ouvrent pour la politique extérieure tchèque qui, en signant en janvier 1997 une déclaration de réconciliation avec l'Allemagne, s'est aussi débarrassée d'un dossier encombrant.

Le premier ministre social-démocrate, Milos Zeman, a souligné *« l'importance de la France dans la formation de la politique européenne »*. La visite de M. Jospin est la première d'un chef de gouvernement ouest-européen à Prague depuis l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates, en juillet.

CLIMAT DÉLÉTÈRE

La République tchèque s'est vue reprocher, au début du mois, par la Commission de Bruxelles, les faibles progrès dans sa préparation à l'intégration dans l'Union européenne. M. Zeman qui *« s'identifie à ces critiques »*, adressées avant tout à son prédecesseur, aura à cœur d'afficher sa volonté d'accélérer les préparatifs, avec l'espoir d'obtenir le soutien de la France pour un élargissement plus rapide.

La visite de M. Jospin intervient au moment où un climat délétère domine en République tchèque. Le cabinet social-démocrate, minoritaire, a essuyé, cinq mois après les législatives qui l'ont porté au pouvoir, un camouflet lors des élections sénatoriales et municipales des 13 et 14 novembre, en étant largement dépassé par le Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus. La participation à ces élections, qui n'a été que de 45 %, a confirmé le fossé qui s'est creusé entre la population, touchée par une récession brutale, et la classe politique, empêtrée dans des querelles internes et des scandales de corruption.

La morosité ambiante a été renforcée par une série d'attaques lancées contre le président Havel et le *« Château »* (ses conseillers), devenus une cible de prédilection pour l'ODS et la télévision privée TV Nova. M. Klaus ne cache plus son désir de prendre sa revanche sur Vaclav Havel, affaibli par la maladie, qu'il décrit comme un *« intellectuel gauchiste et élitiste »* en espérant le pousser vers la sortie. Mais à la différence de ses rivaux politiques, M. Havel conserve, dans les sondages, la confiance d'une large majorité de Tchèques.

M. P.

Vaclav Havel, président de la République tchèque

« L'élargissement de l'Europe est fondamental »

« Les relations franco-tchèques n'ont pas été des meilleures ces dernières années. Pensez-vous que les sociaux-démocrates au pouvoir à Prague vont les améliorer ?

– Notre gouvernement social-démocrate aura sans doute de meilleures relations avec le cabinet socialiste français. Mais il n'est pas souhaitable que les affinités partisanes jouent un rôle important, voire décisif, dans les relations bilatérales. Je pense que chacun, de gauche ou de droite, devrait prendre conscience de l'importance de nos relations dans le cadre de la réunification de l'Europe. J'aimerais à cette occasion glisser une remarque personnelle. Non seulement je connais bien M. Jospin, mais je lui suis reconnaissant de m'avoir publiquement soutenu et défendu sous le régime communiste. Beaucoup de gens l'ont fait, mais ce n'était pas si courant de la part de hauts dirigeants politiques.

– Lors du dernier sommet européen en Autriche, des dirigeants ont évoqué la possibilité d'un ralentissement du processus d'élargissement. Quelle impression vous font ces déclarations ?

– L'élargissement de l'Europe est, pour moi, indispensable et fondamental. Bien sûr, il doit être lié à une adaptation des structures de l'UE. Il peut se produire que l'un ou l'autre pays ne veuille pas l'élargissement, ou n'accepte que tel candidat. Mais je pense que les élites politiques devraient subordonner les intérêts particuliers à la dimension historique, sans précédent, de la réunification de l'Europe. Il me semble dangereux que, en raison de l'aspect technique des négociations – qui touchent à l'administration, l'industrie, l'agriculture... –, on oublie la signification historique, la raison d'être de la réunification. On pourrait attendre de la France une impulsion importante car, comme l'a montré l'histoire moderne de l'Europe, elle a souvent contribué à sa construction par des projets, des idées visionnaires.

– La Commission européenne a récemment jugé que Prague avait accompli peu de progrès dans sa préparation à l'adhésion. Pensez-vous que la République tchèque paie ses années d'arrogance ?

– Oui, je l'ai déjà dit à mes concitoyens à la télévision, après la parution du rapport. Nous pouvons le considérer comme le prix de notre orgueil. Il n'y a rien de surprenant dans ce rapport, et il est bon que la Commission dise certaines choses. Je n'exclus pas qu'on nous fasse un mauvais procès sur certains points, par exemple la justice, que nous ne pouvons pas changer du jour au lendemain. Mais nous sommes en retard en matière de réforme de l'administration publique.

– Les observateurs s'interrogent sur la capacité de la classe politique tchèque à formuler un vrai projet européen pour son pays.

– Il est clair qu'il y a moins d'enthousiasme pour l'Europe ici que chez nos voisins, la Pologne ou la Hongrie, et c'est pourquoi ils sont mieux notés que nous. L'action des dirigeants reflète l'état d'esprit de la société. C'est la conséquence de comportements qui se transmettent de génération en génération. Je n'en rendrais pas responsable un gouvernement ou un homme en particulier. Nous devons tous nous efforcer de changer cette situation.

– Les relations tchéco-américaines sont excellentes. Les mauvaises langues disent même que la République tchèque est un « protectorat américain ». Que répondez-vous ?

– L'histoire moderne de l'Europe a donné au monde deux effroyables guerres. Et qui a permis que le mal ne l'emporte pas ? Ce fut surtout l'Amérique. Elle nous a retiré à plusieurs reprises l'écharde du pied et nous, Européens, ne sommes toujours pas, aujourd'hui, capables de nous les retirer nous-mêmes. Est-ce que nous pouvons nous passer d'elle ? Si la République tchèque est un protectorat américain, on peut dire que l'Europe l'est aussi (...). Le devoir des Européens n'est pas de s'émanciper d'une domination américaine, mais de montrer qu'ils sont capables de régler leurs problèmes eux-mêmes, d'empêcher les conflits sur le continent et de ne pas exporter leurs conflits dans le reste du monde. »

Propos recueillis par Martin Plichta

Le Parlement israélien a ratifié le mémorandum de Wye River

L'incertitude demeure sur le rythme d'application de l'accord conclu en octobre, que M. Nétanyahou entend lier au respect de leurs engagements par les Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La tradition a été respectée : près de quarante-huit heures de débats, quelques menaces et beaucoup de théâtre, le Parlement israélien a adopté, mardi 17 novembre, par 75 voix pour, 19 contre et 9 abstentions (17 députés ont refusé de prendre part au vote), le mémorandum israélo-palestinien signé à Wye River en octobre. Aux termes de l'accord, Israël rendra aux Palestiniens 13,1 % des territoires occupés par l'Etat hébreu en Cisjordanie, 750 prisonniers palestiniens devraient être libérés et l'aéroport de Rafah, dans la bande de Gaza, devrait s'ouvrir au trafic.

La ratification ne faisait guère de doute, une grande partie de l'opposition ayant annoncé qu'elle voterait en faveur du texte. Les adversaires de l'accord – des parlementaires appartenant ou non aux formations membres de la coalition gouvernementale – ne pouvaient mener qu'un combat d'arrière-garde.

Le résultat du vote ne saurait cependant corriger la piètre qualité du débat : des députés de gauche ont reproché au gouvernement d'avoir trop cédé ; des députés de droite ont utilisé tous les artifices de procédure pour tenter d'empêcher un résultat inéluctable, et le premier ministre a défendu un texte tout en menaçant, dans la même phrase, de ne pas le mettre en pratique !

L'incertitude demeure encore sur le rythme d'application du texte ratifié par les députés. Fidèle à sa pratique du donnant-donnant, Benyamin Nétanyahou a déjà annoncé qu'il ne lancerait la machine que s'il estimait que les Palestiniens avaient rempli les conditions inscrites dans le mémorandum de Wye River, au nombre desquelles le lancement de la collecte des armes détenues illégalement par des Palestiniens.

Le gouvernement devrait se réunir jeudi pour en discuter. Si le test est positif, l'aéroport palestinien pourrait ouvrir ses pistes le même jour, tandis que, la nuit suivante, les troupes israéliennes rétrocéderaient aux Palestiniens quelque 2 % de territoires. D'après les cartes montrées pour la première fois aux députés, mardi, ce premier retrait aurait lieu aux alentours de Djénine, dans le nord du pays.

Vendredi, un premier groupe de prisonniers pourrait être relâché. Voulant ignorer que l'esprit d'un accord de paix est de libérer d'abord les détenus condamnés pour des activités liées à leur combat politique, même si, selon l'expression souvent utilisée en Israël, ils ont *« du sang sur les mains »*, le ministre de la sécurité intérieure, Avigdor Kahalani, a déjà annoncé qu'il s'agirait essentiellement de prisonniers de droit commun.

Cette décision ne ravira pas l'Autorité palestinienne, mais M. Nétanyahou n'en a cure. Son seul souci, que ses proches reconnaissent volontiers, est désormais de durer et tenter de se rétablir. Au vu des résultats du vote de mardi, il va connaître quelques difficultés. Neuf de ses ministres (sur 17) ont voté contre l'accord, ou se sont abstenus sans faire mystère de leur dissentiment. Seuls 33 députés de la coalition sur 75 ont voté en faveur du gouvernement.

Cet équilibre parlementaire instable oblige M. Nétanyahou à manœuvrer au plus près. Il a réussi, dimanche soir, à arracher au Parti national religieux (PNR), représenté au gouvernement par deux ministres, la promesse de ne pas soutenir un projet de loi appelant à la dissolution anticipée de la Knesset. Il lui faut maintenant maintenir à peu près soudée une coalition qui n'apprécie guère le processus en cours, mais dont – pressions américaines obligent – il ne peut désormais plus dévier.

Georges Marion

Fin de la « guerre des mots » israélo-palestinienne

Israéliens et Palestiniens ont conclu un cessez-le-feu, mardi 17 novembre, après trois jours d'affrontement verbal. Le président palestinien, Yasser Arafat, dont l'appel à *« tenir prêts les fusils »* pour libérer Jérusalem-Est avait mis le feu aux poudres, dimanche, a protesté haut et fort de sa volonté de *« résoudre toute divergence ou dispute sur le statut définitif* [de la Cisjordanie et de Gaza] *par des méthodes pacifiques et par la négociation, et par aucun autre moyen »*. *« Nous allons poursuivre la coopération* [avec Israël] *pour faire face à la violence et à tout usage de la force »*, a-t-il déclaré. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, qui avait menacé de suspendre le retrait partiel de ses troupes en Cisjordanie, a jugé *« positives »* les assurances données par M. Arafat. – *(AFP.)*

Un libraire espagnol condamné pour « apologie du génocide »

MADRID
de notre correspondante

A défaut de pouvoir encore juger Augusto Pinochet, dont elle a demandé l'extradition, au nom des droits de l'homme, la justice espagnole vient de prononcer une sentence qui fera date. Un libraire de quarante et un ans, Pedro Varela, propriétaire de la librairie Europa, dans le centre de Barcelone, a été condamné, lundi 16 novembre, à cinq ans de prison (un de plus que ce qu'avait réclamé le procureur) pour *« apologie du génocide »* et *« incitation à la haine raciale »*. En d'autres termes, pour la première fois dans l'Espagne moderne et démocratique, des juges ont estimé que la liberté d'opinion pouvait avoir des applications concrètes condamnables et perdait toute respectabilité dès lors qu'elle conduisait à des comportements contraires au respect des droits de l'homme.

En somme, Pedro Varela n'a pas été condamné pour ses idées et son idéologie, mais bien plutôt pour sa façon de les appliquer. Car ses idées, Pedro Varela ne les a jamais cachées, lui qui fut le président du Cercle espagnol des amis de l'Europe (Cedade), un groupe néonazi créé en 1965, dissous il y a quatre ans, et qui compta jusqu'à plusieurs dizaines de sections dans tout le pays. Défendant la théorie selon laquelle l'histoire *« n'est jamais écrite tout à fait »*, ce révisionniste virulent, actif défenseur d'un ouvrage du meilleur goût sur le *« mythe Anne Frank »* à propos duquel il expliquera à la barre que la jeune déportée *« n'avait pas fini transformée en savonnette à la sortie des chambres à gaz, comme on voudrait le faire croire, mais tout simplement était morte du typhus »*, proposait à la vente, parmi quelques ouvrages anodins servant d'alibi, tous les livres qui niaient spécifiquement la Shoah et assimilaient les juifs à des *« rats »* et à des *« sous-hommes »*.

Considérant que l'activité de « libraire » de Pedro Varela n'était guère plus qu'une couverture pour faire de la propagande révisionniste et inciter au racisme, la justice s'est intéressée à son cas dès 1996, année de la parution du nouveau code pénal prévoyant justement les crimes d'*« apologie du génocide »* et d'*« incitation à la haine raciste »*. C'est ainsi que la police autonome catalane saisit plus de vingt mille ouvrages, trois cents vidéos et une centaine de cassettes et de fascicules divers, tandis que plusieurs associations portaient plainte. Tout n'est pas encore toutefois terminé car, estimant qu'il était *« victime d'un procès politique »*, Pedro Varela a fait appel.

En attendant, si sa librairie n'a pas été fermée, son passeport lui a été retiré. Les réactions, elles, sont unanimement favorables et, comme le dira l'ex-ministre de la justice Alberto Belloch : *« Même s'il est délicat de mettre des limites au droit à la liberté d'expression, celui-ci s'efface devant l'absolue nécessité de préserver les droits fondamentaux de l'homme. »*

Marie-Claude Decamps

L'Allemagne a « épuisé ses possibilités » d'aide bilatérale à la Russie

MOSCOU. Le chancelier Gerhard Schröder, qui a achevé mardi 17 novembre sa première visite à Moscou depuis son élection, a déclaré que l'Allemagne *« a épuisé ses possibilités nationales »* d'aide bilatérale à la Russie. *« On ne peut faire plus »*, a-t-il dit, en précisant à l'issue de son séjour de 48 heures qu'un *« programme élaboré en commun avec le FMI serait probablement la solution la plus tolérable »* pour sortir la Russie de la crise. Accompagné de 40 banquiers, le chancelier a souligné le *« très haut niveau de sécurité »* nécessaire pour que les firmes allemandes *« produisent ici »*, comme le souhaitent les Russes. Prenant ses distances avec ce que les Allemands appelent la *« diplomatie de sauna »* (l'amitié privilégiée avec Boris Eltsine), M. Schröder a rencontré plusieurs chefs de l'opposition candidats potentiels à la présidence, dont Alexandre Lebed, Grigori Iavlinski et le chef du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, après un *« sommet »* avec Boris Eltsine – quelques minutes d'entretien en tête-à-tête mardi matin. – *(AFP.)*

Défense européenne : l'UEO adopte la « déclaration de Rome »

ROME. Au terme de ses réunions, lundi 16 et mardi 17 novembre à Rome, le conseil ministériel de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), organisme pour la sécurité et la défense de l'Europe comprenant dix pays, trois membres associés et dix partenaires associés, a adopté un document de dix-sept pages, intitulé *« déclaration de Rome »*. Ce document vise à *« faire avancer la réflexion sur les équilibres actuels en vue du renforcement de la politique de défense et de sécurité de l'Europe »*, a déclaré Lamberto Dini, ministre italien des affaires extérieures, pour qui *« il ne faut pas créer une seconde Alliance atlantique qui reste le pilier de la sécurité européenne »*. Après la décision de la Grande-Bretagne de ne plus s'opposer à l'idée d'une défense européenne, il convient désormais de rechercher une formule qui satisfasse les Quinze. Des hypothèses devraient être formulées lors du sommet du cinquantenaire de l'OTAN, en avril 1999, à Washington. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS/IRAK : plus des deux tiers (70 %) des Américains** estiment que l'objectif de toute action militaire américaine contre l'Irak devrait viser à renverser le président Saddam Hussein, selon un sondage publié mardi 17 novembre par *USA Today*. 24 % des personnes interrogées pensent qu'une telle attaque devrait seulement forcer l'Irak à respecter ses engagements vis-à-vis de l'ONU. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : la plupart des 45 000 employés des postes et télécommunications** sont en grève illimitée depuis lundi 16 novembre et assurent qu'ils ne reprendront pas le travail malgré une injonction, mardi, de la justice. Ils demandent le doublement de la prime de fin d'année et l'octroi de prêts à taux réduits pour ceux qui souhaitent se faire contruire une maison. – *(Reuters.)*

■ **CHINE/ALLEMAGNE : le gouvernement chinois a ordonné l'expulsion** du correspondant à Pékin de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, accusé d'avoir obtenu des secrets d'Etat. Jürgen Kremb *« possède illégalement des dossiers secrets chinois et a violé la loi chinoise »*, a indiqué, mercredi 17 novembre, un porte-parole du ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

L'ancien ministre congolais de la santé en résidence surveillée à Kinshasa

KINSHASA. Jean-Baptiste Sondji, le ministre de la santé révoqué, vendredi 13 novembre, par Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a été placé en résidence surveillée après avoir été détenu et interrogé par les forces de sécurité. Le Dr Sondji, qui se trouve dans sa résidence de Kinshasa, ne peut entrer en contact avec l'extérieur, ni recevoir de visites, selon ses proches. Les autorités n'ont fourni aucune explication sur les motifs de cette mesure. Jean-Baptiste Sondji a été révoqué pour des *« déclarations publiques contraires à l'action gouvernementale »*, selon la présidence congolaise. L'ex-ministre avait publiquement déploré que le projet de Constitution en cours d'élaboration n'ait pas été examiné en conseil des ministres, estimant, dans des déclarations à la presse, qu'une *« Constitution doit être l'affaire de tous et non de quelques-uns »*. – *(AFP.)*

Les ratés du processus de paix en Ulster ne permettent pas une visite de la reine à Dublin

Le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, se déclare confiant dans « la bonne foi des parties en cause »

Les inquiétants ratés du processus de paix en Irlande du Nord, six mois après la signature du célèbre « accord du vendredi saint », ne préoccupent pas encore le premier ministre de la République indépendante du Sud, Bertie Ahern. Dans un entretien accordé au *Monde*, il affirme rester convaincu de *« la bonne foi des parties en cause »*, tout en insistant sur la nécessité que *« l'accord soit suivi à la lettre »*.

POURVU QUE ÇA DURE !...

PANCHO

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Garant et partie prenante d'un processus qui, espère-t-il, devrait conduire *« dans les dix ou quinze ans »* à une *« réunification consensuelle »* de l'île d'émeraude, le premier ministre de la République indépendante du Sud, Bertie Ahern, reste convaincu de *« la bonne foi des parties en cause »*. Le problème, déclare-t-il au *Monde*, est que *« d'un côté comme de l'autre il y a peu de place pour la flexibilité »*.

Réminiscences d'un très long passé de violences et de haines qui paraît encore loin d'être révolu : au Nord, c'est toujours la méfiance qui règne en maître entre protestants loyalistes et républicains catholiques. La première date-butoir du 31 octobre, retenue dans l'accord du 10 avril pour la formation d'un exécutif autonome nord-irlandais et, surtout, la mise en place d'un conseil interministériel Nord-Sud offrant, pour la première fois dans l'histoire, une dimension « nationale » toute irlandaise à la province britannique de l'Ulster, est passée sans que rien n'ait été fait. Ou plutôt si, puisque, ce jour-là, un catholique de trente-cinq ans a été assassiné dans une rue de Belfast par un groupuscule protestant dissident, les Défenseurs de la Main rouge.

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) allait-elle répliquer ? Un frisson d'inquiétude a parcouru toute l'île, mais rien ne s'est produit. L'IRA et sa branche politique, le Sinn Fein, restent pour l'instant *« totalement engagées dans le processus de paix »*, a fait savoir le chef de cette formation, Gerry Adams.

En définitive – et c'est ce qui permet à Bertie Ahern et à son homologue britannique, Tony Blair, de ne pas s'affoler – sur le terrain les choses avancent. Les deux parties se parlent quotidiennement ; plus de 200 prisonniers ont déjà été libérés des prisons anglaises ; les principaux groupes armés maintiennent leur cessez-le-feu ; les soldats britanniques ne patrouillent plus et se retirent progressivement. Un air de paix prévaut à Belfast et, tant que la minorité catholique d'Ulster, et d'abord ses groupes armés, joue le jeu rien n'est perdu.

Encore faut-il, insiste Bertie Ahern, que *« l'accord soit suivi à la lettre »*. La mise en place d'un exécutif autonome regroupant à Belfast les élus catholiques et protestants sortis des urnes le 25 juin dernier *« aurait dû avoir lieu dans les conditions et à la date prévues par l'"accord du vendredi saint" »*.

Or, coincé par ceux qui sont encore plus « durs » que lui à l'intérieur de son propre parti, David Trimble, leader des Unionistes protestants d'Ulster et chef désigné du gouvernement putatif puisque sa formation est arrivée en tête des élections de juin, a reculé. *« Tant que l'IRA n'aura pas commencé à se défaire de ses armes,* a en substance déclaré M. Trimble, *pas question d'inviter le Sinn Fein à la table des ministres »*. En clair, pas de gouvernement.

« TORTS PARTAGÉS »

Pour l'instant, on en est là. L'impasse paraît d'autant plus profonde que l'IRA répétait la semaine dernière encore qu'*« aucun pistolet, aucune balle »* ne seraient remis à la commission indépendante pour le désarmement tant que le gouvernement et le conseil interministériel Nord-Sud de Belfast ne seraient pas formés, et tant que la police d'Ulster, les fameux *constables* de la province – qui sont à 93 % protestants alors que la proportion démographique protestante de la région n'est que de 55 % –, ne serait pas profondément réformée.

Politicien pragmatique et habile, Bertie Ahern estime *« les torts partagés »*. Il aurait été « très heureux » que l'IRA fasse *« un geste symbolique de réconciliation »*. Mais il reconnaît que l'accord signé ne prévoit rien de tel, les groupes armés – catholiques comme protestants – devant théoriquement désarmer *« dans les deux ans »*. En attendant, les relations entre la République d'Irlande et le Royaume-Uni s'améliorent.

A la fin du mois – autre grande première historique – le premier ministre britannique, Tony Blair, s'adressera aux deux Chambres réunies du Parlement irlandais. Contrairement à certains de ses concitoyens, Bertie Ahern estime que l'intéressé n'aura *« pas à s'excuser »* des torts causés par Londres à Dublin pendant des siècles de colonisation.

Mais la grande réconciliation, qui ne sera complète, aux yeux des Anglais, que le jour où la reine sera officiellement invitée dans la capitale de l'île, n'est pas pour demain.

La visite du duc d'Edimbourg, la semaine dernière à Dublin, a déclenché un raz de marée de spéculations sur la question. *« Non »*, nous a dit le premier ministre : *« Cela ne sera pas possible avant que l'"accord du vendredi saint" soit opérationnel dans tous ses aspects et que les institutions Nord-Sud soient établies et fonctionnent bien. Dans quelques années, j'espère... »*

Patrice Claude

Le chancelier des Lords d'Angleterre pourra tomber la « culotte »

LONDRES
de notre correspondant

Le combat fut rude, les conservateurs ont dénoncé l'outrecuidance du gouvernement et l'outrage infligé à la dignité de *« la fonction la plus éminente du royaume »*, mais c'est bien fini. Le seul ministre de Tony Blair contraint chaque matin de se déguiser pour aller au bureau est désormais libéré. Par 145 voix *« satisfaites »*, comme on dit en ce lieu compassé, contre 115 *« non satisfaites »*, la Chambre des lords a permis lundi soir au *lord chancellor*, c'est-à-dire au ministre de la justice, de... tomber la culotte.

Créée au XVIII[e] siècle par un couturier moderniste, comme quoi tout est relatif, la culotte en question est une sorte de chose bouffante qui part de la taille et se serre à mi-mollet sur une jolie paire de bas blancs. Elégant peut-être, inconfortable sûrement, la défroque ne dispose pas des... commodités modernes. *« Le pauvre Lord Irvine de Lairgh,* ironisait *The Independent*, *en avait assez de soumettre ses besoins corporels aux conventions suffocantes d'un autre âge. »* Constitutionnaliste émérite, ami personnel de Tony Blair, à qui il présenta son épouse Cherrie, et troisième personnage du gouvernement, Lord Irvine n'est pas une nouvelle victime de la campagne contre la *« mafia homosexuelle »* lancée – et vite abandonnée – par le très populiste journal de Rupert Murdoch, *The Sun*. Le ministre de la justice, qui a engagé sa réforme vestimentaire il y a plusieurs semaines, pensait simplement que *« pour un adulte mâle et sain d'esprit, le temps des culottes, des bas et des souliers à boucles »* devait être aboli.

PERRUQUE FRISOTTÉE

C'est fait. Lors des grandes occasions, Lord Irvine continuera bien entendu de porter son grand accoutrement de cérémonie, avec caftan paré de dorures et chapeau de corsaire. Mais les jours ordinaires où il préside les sessions législatives de la Chambre des pairs, il n'aura plus à supporter la chemise à dentelles et jabot de sa fonction, ni non plus la lourde perruque frisottée – *« elle pèse une tonne »*, se plaignait-il – qui lui tombait sur les épaules. Il pourra passer un pantalon et une chemise, *« comme n'importe quel présentateur de télé »*, ironisait *The Times*. Après tout, disait-on lundi soir dans les couloirs de la Chambre, *« on a même vu des baronnes en pantalon pendant les sessions »*. Ce qui n'a pas empêché les traditionalistes de hurler à l'hérésie.

« On est en train de découper les traditions comme du saucisson », s'est fâché le comte Ferrers. Et l'ancien ministre conservateur de plaider que le harnachement du ministre de la justice *« témoigne de la stature, de la dignité et même du respect dû à la fonction de* lord chancellor *»*. *« Je n'ai jamais vu que la qualité de la justice et l'efficacité des avocats dépendaient d'aucune manière du déguisement porté »*, a répliqué l'intéressé.

De fait, les avocats et magistrats, toujours contraints de porter perruque en audience, réclament à leur tour le droit de s'apprêter selon leur époque. *« Vous verrez,* s'émeuvait Lord Ferrers, *bientôt c'est la garde royale qui demandera à ôter le bonnet d'ours au prétexte que ce n'est pas moderne. »* Les traditions n'en finissent décidément pas d'expirer au royaume des Windsor...

P. C.

En Belgique, l'extrême droite embarrasse les partis démocratiques

BRUXELLES
de notre correspondant

A moins de sept mois des élections législatives, prévues pour le mois de juin 1999, les principales formations politiques du pays, flamandes comme francophones, sont divisées sur l'attitude qu'il convient d'adopter face au Vlaams Blok, qui représente l'extrême droite séparatiste et xénophobe en Flandre. Ces divergences se sont manifestées de manière spectaculaire à l'occasion de la tenue, le 8 novembre à Bruxelles, du congrès de ce parti. François-Xavier de Donnea, le bourgmestre libéral de Bruxelles-Ville, avait pris un arrêté interdisant la tenue de ce congrès, car diverses associations avaient signalé leur intention d'organiser une manifestation anti-Vlaams Blok.

Cette interdiction était immédiatement levée par le ministre de l'intérieur, le socialiste flamand Luc van den Bossche, qui ordonnait au gouverneur de Bruxelles, responsable de l'ordre public dans la capitale, d'assurer la tenue du congrès sous la protection des gendarmes. Or ce gouverneur n'est autre que Raymonde Dury, ex-députée européenne, socialiste francophone, par ailleurs épouse de Jean-Pierre Cot, socialiste français et vice-président du Parlement européen.

Raymonde Dury obtempère, mais présente quatre jours plus tard sa démission en des termes très durs pour son autorité de tutelle : *« J'ai essayé de jouer le rôle loyal des rouages et du fonctionnement de l'Etat, contre mon avis et mes convictions,* a-t-elle déclaré. *Je ne suis donc que le dindon de la farce et le témoin de beaucoup d'hypocrisie. »*

« CORDON SANITAIRE »

Cet affrontement entre socialistes a conduit les présidents des deux partis, Philippe Busquin le francophone et Fred Erdman le flamand, à fixer une prochaine rencontre pour déterminer une attitude commune face au Vlaams Blok. L'entreprise est loin d'être simple, car le parti socialiste (SP) flamand, dont nombre d'électeurs traditionnels des milieux populaires sont séduits par les thèses du Blok, a tendance, lui aussi, à faire vibrer la corde nationaliste.

Cet incident met en lumière l'embarras devant lequel se trouvent les partis démocratiques, de la majorité comme de l'opposition, devant la montée en puissance d'un parti qui perturbe le jeu politique traditionnel depuis le début des années 90. Aux dernières élections législatives, en 1995, le Vlaams Blok obtenait 7,8 % des voix à l'échelle nationale, et 12,4 % en Flandre, avec des places fortes dans les grandes villes, comme Anvers ou Malines, où son score dépasse 20 %. Le « cordon sanitaire » établi par les autres partis, visant à isoler cette formation qui prône le séparatisme au cri de *« Belgie barst ! »* (Crève, Belgique !) a tendance à se relâcher quelque peu. Les libéraux (opposition) et une partie des chrétiens-sociaux (CVP) ont joint leurs voix à celles du Vlaams Blok pour faire adopter, à la fin de l'année 1998, le décret Suykerbuyk, qui accorde des secours financiers aux victimes de la guerre, y compris aux anciens collaborateurs flamands des nazis.

Un projet de loi prévoyant de supprimer le financement public pour les partis exprimant des positions racistes et xénophobes est également source de divergences au sein des partis de la majorité (sociaux-chrétiens et socialistes). Vigoureusement soutenu par le PS francophone, ce projet se heurte aux réticences des chrétiens-sociaux flamands, le parti du premier ministre Jean-Luc Dehaene, pour qui il ne s'agit pas d'une méthode adéquate pour lutter efficacement contre le Vlaams Blok. Comme l'écrit l'éditorialiste du quotidien populaire *Het Laatste Niews*, *« si le Blok est un parti de droite avec des idées noires, il suit les règles du jeu démocratique. Il n'y a aucune raison d'interdire ses congrès. D'ailleurs, interdire des idées n'a jamais réussi à personne »*.

Luc Rosenzweig

La Fed baisse ses taux d'intérêt d'un quart de point

Malgré des résultats encourageants, la Réserve fédérale américaine entend se prémunir contre des « tendances inhabituelles »

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour la troisième fois en moins de deux mois, la Réserve fédérale a baissé, mardi 17 novembre, son taux d'intérêt d'un quart de point pour atteindre 4,75 %, son plus bas niveau depuis août 1994. Le taux d'escompte (discount rate) passe, lui, de 4,75 % à 4,50 %. L'objectif de la Banque centrale américaine est de donner un coup de fouet supplémentaire à l'économie des Etats-Unis, menacée par la crise financière internationale comme par un ralentissement conjoncturel.

La Fed a justifié cette nouvelle baisse du loyer de l'argent en indiquant que, *« bien que les conditions des marchés se soient stabilisées depuis la mi-octobre, des tendances inhabituelles persistent »*. Il importe donc de *« conforter une croissance économique soutenue, tout en contenant les pressions inflationnistes »*. On est donc loin de la situation de l'été, quand la Fed envisageait d'augmenter ses taux pour prévenir un risque d'inflation.

Les milieux financiers étaient très divisés avant l'annonce de cette décision en raison des signaux contradictoires fournis par les indicateurs économiques. En effet, les prédictions à la baisse sont pour le moment infirmées par des chiffres encourageants. L'indice Dow Jones s'est rapproché, lundi, de ses taux records en repassant – pour la première fois depuis le 30 juillet – la barre des 9 000 points. Après des mois d'optimisme mis à mal, cet été, par la dégradation de la conjoncture asiatique, la crise en Russie et au Brésil, la déconfiture de l'important fonds d'investissement spéculatif qu'est le Long Terme Credit Management (LTCM), l'embellie est revenue. Et avec elle la tentation d'empocher ses bénéfices.

Sur le plan économique, les chiffres qui viennent d'être publiés ont surpris. La croissance, que l'on croyait en ralentissement, s'est maintenue à 3,3 % en octobre (sur une base annuelle), un point de plus qu'escompté. Les marchés financiers se sont redressés, l'inflation est contenue (0,2 % en octobre). La consommation flambe – plus de 1 % en octobre grâce à la hausse des ventes de voitures et de vêtements – au point que le taux d'épargne est devenu négatif.

Le chômage reste stable avec un taux de 4,6 %, l'économie continue de créer des emplois même si leur nombre n'augmente plus aussi vite ; la productivité et les salaires montent. Cet optimisme des consommateurs – qui sont aussi des électeurs – explique largement le récent succès électoral des démocrates et de Bill Clinton.

DÉFICIT COMMERCIAL

Cependant les entreprises, qui ont vu leurs marges grignotées mais dont les profits restent confortables, s'efforcent de rogner sur leurs coûts ; elles réduisent leurs effectifs et investissent dans la haute technologie. D'autant qu'elles prévoient une baisse de leurs activités en 1999, même si les économistes ne s'accordent pas sur son ampleur, les plus pessimistes n'hésitant pas à agiter le mot de récession. Car la situation internationale n'invite guère à l'optimisme.

« Je suis content que la Fed ait pris cette décision », nous a dit Bill Dickens, économiste à la Brookings Institution. *« Je suis plus pessimiste sur la situation économique asiatique ; je pense en particulier que les analystes ont sous-estimé la gravité de la récession au Japon et son impact sur la demande. »* Or, une des principales faiblesses de l'économie américaine est l'accroissement vertigineux de son déficit commercial. En dépit de la baisse du dollar qui rend leurs produits plus compétitifs, les Etats-Unis pâtissent de la crise qui se poursuit en Asie – un marché stratégique où se trouvent, en outre, leurs principaux fournisseurs – et de ses conséquences.

Patrice de Beer

L'économie mondiale n'est pas à l'abri de nouvelles secousses, selon l'OCDE

La récession au Japon est le principal sujet de préoccupation

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a fortement révisé à la baisse ses prévisions pour les vingt-neuf pays membres, dont la croissance ne devrait pas dépasser 1,7 % en 1999. Pris dans leur ensemble, les onze pays de la zone euro devraient afficher la croissance la plus forte de tous les pays industrialisés en 1999 et 2000 (+ 2,5 % et + 2,7 %), après 2,9 % de progression cette année.

LES PAYS industrialisés doivent baisser leurs taux d'intérêt pour prévenir les risques qui continuent à peser sur la croissance mondiale. Tel est le principal message adressé par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), dans ses *Perspectives économiques*, publiées mardi 17 novembre à Paris. *« Aux Etats-Unis et dans la zone euro, la politique monétaire devra rester prédisposée à conserver un caractère expansionniste, étant donné que les risques d'inflation ont fortement diminué ou sont devenus inexistants »*, écrivent les experts du château de la Muette. En revanche, il n'est pas question d'avoir recours à des *« politiques budgétaires actives »*, souligne le rapport semestriel de l'OCDE, qui considère que les niveaux de dette publique demeurent trop élevés, notamment en Europe. Toutefois *« la politique budgétaire pourrait constituer une seconde ligne de défense »* en cas de menace récessive aggravée, selon Ignazio Visco, chef du département des affaires économiques de l'organisation.

Le ralentissement de la croissance devrait être général en 1999

PIB RÉEL — en % de variation par rapport à l'année précédente

ÉTATS-UNIS

2,2 — 2,5 — 2,3 — 2,2 — 1,5 — 1,7 — 0,7 — 0,2

1997 — 1998* — 1999* — 2000*

TAUX DE CHÔMAGE — en % de la population active

10,1 — 7,3 — 5,4 — 4,9

1997 — 1998* — 1999* — 2000*

En baissant à nouveau ses taux directeurs mardi, la Réserve fédérale américaine a précipité une évolution que l'OCDE juge inévitable à moyen terme. *« Aux Etats-Unis (...) on pense que les taux directeurs à court terme baisseront à nouveau de 50 points de base pendant le premier semestre de 1999 »*, écrit le rapport. Quant aux taux d'intérêt à court terme dans la zone euro, *« ils sont présumés converger vers le taux allemand et la Banque centrale européenne est supposée baisser les taux d'intérêt à court terme à deux reprises au cours de l'année 1999, de 3,5 % à 3 %, avant de les relever de nouveau en 2000 »*, soulignent les experts de l'OCDE.

Cet appel à un assouplissement monétaire est justifié par les facteurs d'inquiétude qui continuent à dominer l'horizon. *« Au total, même si la probabilité d'une récession généralisée a sans doute diminué, un grand nombre d'aléas négatifs demeurent. »* Le principal risque pour les pays de l'OCDE est toujours situé au Japon. Malgré l'énorme effort budgétaire actuellement mis en œuvre par les autorités de Tokyo, les experts de l'OCDE se demandent si les banques japonaises vont profiter pleinement des nouvelles dispositions législatives destinées à faciliter leur restructuration. *« Si le système bancaire n'est pas renforcé et si la confiance ne revient pas, la demande intérieure restera probablement faible. Il pourrait en résulter un cercle vicieux, car il serait difficile d'assurer une reprise durable, ce qui entraînerait une nouvelle baisse de la qualité des actifs des banques. »*

CONFIANCE DES MÉNAGES

Un tel cercle vicieux aurait un sérieux impact sur les pays asiatiques en crise, étant donné le rôle que les banques japonaises jouent dans la région et l'impact négatif d'un yen faible – facteurs qui auraient également de *« graves retombées en Amérique du Nord et en Europe »*. La croissance devrait reprendre très lentement au Japon : après une récession plus grave que prévu en 1998 (– 2,8 %), l'OCDE prévoit une croissance de + 0,2 % en 1999 et + 0,7 % en 2000.

Le deuxième risque majeur se loge dans les marchés boursiers, dont de nouvelles *« corrections excessives »* ne sont pas à exclure. L'économie réelle, particulièrement aux Etats-Unis, pourrait en être affectée. La baisse du patrimoine des ménages marquera la consommation. *« La confiance des ménages pourrait également être ébranlée en Europe et au Japon même si les portefeuilles privés d'actions n'y sont pas aussi importants »*, selon l'OCDE. L'investissement pourrait lui aussi souffrir car la baisse des cours boursiers implique un alourdissement du coût du capital, rend plus difficile le lancement de nouvelles émissions et limite l'offre de crédit.

L'OCDE est pessimiste sur les Etats-Unis. *« Aux Etats-Unis, la croissance de la production devrait se contracter fortement, principalement en raison d'une nette décélération de l'investissement des entreprises et une moindre fermeté des dépenses de consommation »*, souligne le rapport en parlant de 1999, année au cours de laquelle la croissance américaine devrait ralentir à + 1,5 % (après + 3,5 % en 1998).

Seule l'Europe paraît épargnée. *« La croissance économique semble devoir s'affaiblir légèrement dans la zone euro en 1999, mais reprendre en 2000, la progression de la demande intérieure demeurant l'élément moteur de l'expansion »*, selon l'OCDE. Mais une baisse prononcée du dollar et du yen en raison de la détente monétaire aux Etats-Unis et de la récession au Japon pourrait déstabiliser les économies européennes.

Lucas Delattre

La France conteste l'estimation de croissance pour 1999

DEPUIS plusieurs semaines, le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn, aime à citer les études des grands organismes internationaux pour démontrer que sa prévision de 2,7 % de croissance pour 1999 est crédible. Avec l'étude que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié, mardi 17 novembre à Paris, l'exercice sera maintenant un peu plus délicat. Selon le rapport d'automne de l'organisation, la France ne devrait connaître qu'une croissance de 2,4 % en 1999. Cette estimation est identique à celle du « consensus » actuel, c'est-à-dire la prévision moyenne de tous les grands instituts publics et privés. Elle risque donc d'apporter de l'eau au moulin de tous les conjoncturistes – et de nombreux dirigeants de la droite française – qui reprochent au gouvernement de pécher par optimisme et d'avoir construit son budget de 1999 sur des hypothèses irréalistes.

Sentant le danger, M. Strauss-Kahn a contesté ce diagnostic. S'exprimant, mardi, devant le Conseil économique et social, il a noté que la prévision de l'OCDE est *« sensiblement inférieure à celle faite par (...) le FMI »* (2,8 % pour 1999), avant d'ajouter : *« Je ne suis pas sûr que cette prévisison prenne suffisamment en compte ce que nous savons de l'expansion de la demande interne. »*

Perfide, il a aussi pris un malin plaisir à rappeler qu'en décembre 1997, l'OCDE avait pronostiqué pour la France une croissance de *« seulement »* 2,9 % en 1998, alors qu'en réalité, le chiffre approchera 3,1 %. Ce qui laisse à penser, selon lui, que cette prévision de 2,4 % pour 1999 avancée maintenant par l'OCDE est sans doute de *« bon augure »*. Traduction en langage un peu moins diplomatique : l'OCDE dit un peu n'importe quoi...

Laurent Mauduit

Le sommet Asie-Pacifique de Kuala Lumpur détourné de l'économie par Washington

KUALA LUMPUR
de notre envoyé spécial

Les bonnes intentions devant marquer la conclusion, mercredi 18 novembre, du sommet de l'Asie-Pacifique – appel à la réorganisation du système financier international, appui renouvelé à la libéralisation du commerce mondial, efforts financiers nippo-américains en faveur des pays touchés par la crise – n'occulteront pas une incapacité à avancer des remèdes concrets aux difficultés de la région. En outre, certains se plaignent, en privé, de ce que le vice-président américain Al Gore ait *« détourné »* la réunion de son objet économique en appuyant l'opposition au gouvernement du premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad.

La Maison Blanche a précisé que Bill Clinton aurait tenu des propos identiques s'il s'était rendu en Malaisie. Le président américain ne devrait donc pas démentir ce discours lors du périple de cinq jours qui le conduira, à partir de jeudi, à Tokyo, à Séoul et à Guam. *« C'est le message de l'Amérique et je suis fier de le délivrer ici et partout où je me rends »*, a insisté Al Gore, mardi, à propos de son appel à la *reformasi*, mot-clé des opposants au Dr Mahathir et des étudiants indonésiens. Les organisations humanitaires américaines s'en féliciteront.

Ne s'agit-il pas, néanmoins, d'un faux pas ? En Malaisie, Al Gore risque d'avoir ressoudé un élan nationaliste autour d'un premier ministre usé par dix-sept ans au pouvoir. *« Qu'un leader étranger puisse parler d'un besoin de changement démocratique sur notre propre sol suscite un sentiment d'embarras national »*, a relevé Lim Kit Siang, dirigeant de l'opposition parlementaire. Le Parti islamique panmalaisien, adversaire déterminé du premier ministre, a dénoncé l'*« arrogance »* de Washington, renvoyant donc dos à dos le Dr Mahathir et Al Gore.

CONTENTIEUX BILATÉRAUX

Certes, des partisans d'Anwar Ibrahim, le rival du Dr Mahathir qui est accusé de corruption et de sodomie, se sont encore réunis dans le centre de Kuala Lumpur, mardi soir, pour réclamer la démission du premier ministre. Ils étaient, toutefois, moins de deux cents, et la police n'est pas intervenue. Le risque évident est d'offrir au gouvernement malaisien l'argument de la *« collusion d'Anwar Ibrahim avec l'étranger »*, déjà évoquée au lendemain de son limogeage, le 2 septembre, des fonctions de vice-premier ministre. Ce dernier a, du reste, de nouveau vivement critiqué le Dr Mahathir et son entourage dans un article publié mercredi par l'édition asiatique du quotidien de la finance newyorkaise, le *Wall Street Journal*.

En Asie, seul le président philippin a approuvé le *« beau discours »* d'Al Gore. Les uns parlent de maladresse, d'autres sont carrément hostiles. La Chine s'est contentée de rappeler son attachement à la non-ingérence dans les affaires d'autrui. Certains relèvent, en privé, qu'il est plus facile de *« manquer autant de courtoisie »* à l'égard de la Malaisie, petit pays dont la diplomatie est relativement isolée, que vis-à-vis de la Chine, grand pays et partenaire incontournable.

La négociation de contentieux bilatéraux, en marge du sommet, en est passée un peu inaperçue. Le Chinois Jiang Zemin a obtenu du Philippin Joseph Estrada l'*« exploitation conjointe »*, en mer de Chine du Sud, d'eaux que revendiquent leurs pays respectifs et le *« règlement pacifique »* de toute dispute à ce sujet. Autre exemple, le dialogue a été renoué entre le président indonésien, B. J. Habibie, qui avait renoncé en octobre à une visite officielle à Kuala Lumpur pour protester contre le sort réservé à Anwar Ibrahim, et Mahathir Mohamad. M. Habibie a également tenté de rassurer M. Zemin, qui s'en est inquiété, sur le sort des Chinois d'Indonésie.

Jean-Claude Pomonti

Tourisme « à l'aveugle » et faux dollars en Corée du Nord

TOKYO
de notre correspondant

La Corée du Nord s'« ouvre » aux touristes sud-coréens... à sa manière. Le millier de touristes qui ont quitté le port de Donghae à bord d'un paquebot, mercredi 17 novembre, pour remonter la côte Est vers le Nord, passer le 38e parallèle – ligne de démarcation entre les deux pays – et atteindre douze heures plus tard le port de Changjon, ne verront pas grand-chose. Sinon un massif montagneux superbe et vénéré : les monts des Diamants (Kumgang) qui culminent à 1 700 mètres.

Ces touristes sud-coréens sont les premiers à fouler le sol du Nord pour un voyage d'agrément. Ils sont, pour la plupart, âgés et originaires de la partie septentrionale de la péninsule ; à l'exception de rares réunions de parents, dix millions de familles sont séparées et sans contacts, même épistolaire, depuis le conflit fratricide de 1950-53. Ces visites aux monts des Diamants ont donc une portée politique, mais la rigidité de leur organisation fait planer des doutes sur la volonté d'ouverture du régime.

Source de légendes, refuge des ermites et royaume des morts, représentés par les peintres et chantés par les poètes, les monts des Diamants ont cristallisé la vénération des Coréens pour la montagne. Mais depuis la partition du pays, ils étaient inaccessibles. Aussi, lorsqu'en octobre le « patriarche » de l'industrie sud-coréenne et fondateur du groupe Hyundai, Chung Ju-yung, se rendit au Nord – avec en « offrandes » bétail et promesses d'investissements – et obtint la permission d'organiser des voyages vers ces monts majestueux, la nouvelle avait enthousiasmé les Coréens du Sud. En dépit du prix (15 000 francs par personne), les inscriptions s'étaient multipliées et Hyundai comptait sur deux mille touristes par semaine. Mais l'enthousiasme est retombé.

EN BUS A RIDEAUX FERMÉS

Débarqués à Changjon, les touristes passeront de l'atmosphère feutrée du bateau sud-coréen à celle, plutôt carcérale, de ce « voyage d'agrément » en terre nordique. Ils seront transportés en bus – dont les rideaux seront fermés – qui suivront une route bordée, de part et d'autre, de fils de fer barbelés, sur les contreforts des montagnes à une quinzaine de kilomètres. Là, ils seront autorisés à regarder et à faire une promenade de trois kilomètres. Les directives sont strictes : interdictions, assorties d'amendes, de parler aux « autochtones » ou de les photographier (92 dollars, environ 520 francs), de laisser du désordre (23 dollars), de jeter un mégot (3 000 dollars par mètre carré qui aurait été incendié). Jumelles et caméras à zoom sont proscrites. Les radios ne doivent pas être entendues à l'extérieur des bus.

De leur côté, les Sud-Coréens auront mis en garde leurs touristes contre les faux dollars pouvant s'immiscer dans les transactions lors de l'achat de souvenirs. L'Agence de planification de la sécurité nationale (service de renseignements du Sud) a publié *Les menaces du 21e siècle*, un livret dans lequel il est écrit que la Corée du Nord produit chaque année 15 millions de dollars en faux billets qui sont répandus à travers le monde par ses diplomates et ses missions commerciales. La qualité des billets contrefaits est désormais meilleure que lorsque Pyongyang se lança dans cette production au début de la décennie, est-il précisé.

Par rapport à ce trafic peu glorieux, les 900 millions de dollars que verse Hyundai en échange du droit de voir les monts des Diamants au cours des six prochaines années semble une bonne affaire, et le touriste mériterait d'être bien traité.

Philippe Pons

GAUCHE Le gouvernement renonce à élaborer une nouvelle législation sur le licenciement, comme les partis de gauche s'y étaient engagés pendant la campagne des élections législatives de 1997 et comme Lionel Jospin l'avait annoncé dans sa déclaration de politique générale. Martine Aubry estime qu'il faut aujourd'hui agir sur la prévention des licenciements plutôt que sur leur contrôle. ● LE PARTI SOCIALISTE, qui réunit une convention sur les entreprises, les 21 et 22 novembre, estime pourtant nécessaire de mettre en place « un vrai contrôle collectif » et, pour les licenciements individuels, de rendre un droit de regard à l'inspection du travail. ● LE PATRONAT refuse toute contrainte nouvelle mais s'inquiète de l'intervention croissante de la justice qui, saisie par les salariés, remet parfois en question des plans sociaux arrêtés plusieurs années auparavant.

Le gouvernement renonce à réformer le droit de licenciement

Martine Aubry préfère renforcer la prévention en alourdissant le coût subi par les entreprises qui se séparent de salariés âgés. Le rétablissement de l'autorisation administrative, supprimée par le gouvernement Chirac en 1986, figurait pourtant au programme du PS

LES COMMUNISTES et les promesses électorales de 1997 attendront : le gouvernement n'a plus l'intention de déposer un projet de loi réformant le droit de licenciement, comme le principe en était pourtant inscrit dans le programme du PS et dans ceux de ses alliés pour les élections législatives de mai 1997, ainsi que dans la déclaration de politique générale de Lionel Jospin, le 19 juin 1997, devant les députés. Sans affirmer ouvertement qu'il renonce à cette mesure, toujours réclamée par le Parti socialiste, le ministère de l'emploi et de la solidarité estime que cette réforme n'est plus d'actualité en période de décrue des plans sociaux et qu'il est préférable de mettre l'accent sur la prévention des licenciements.



En 1988, la gauche n'avait pas jugé opportun de rétablir l'autorisation administrative de licenciement, instituée par Jacques Chirac en 1975 et abrogée par... Jacques Chirac en 1986. En 1997, au cours de la campagne des élections législatives, Lionel Jospin s'était engagé à réparer un « oubli » qui, pour la gauche du Parti socialiste et pour le Parti communiste français, n'était rien d'autre qu'un reniement. Dans les mois qui suivirent la nomination de M. Jospin à Matignon, il fallait à tout prix cicatriser la blessure de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique.

Loi ou pas loi ? Dans la bouche de Mme Aubry, qui est favorable à une évolution en ce domaine mais hostile à tout rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement dans sa forme initiale, les déclarations contradictoires se sont alors succédé. En avril 1998, la ministre de l'emploi déclarait que « *rien n'*[était] *prêt* » et qu'à aucun moment elle n'avait prévu un projet de loi pour l'automne 1998. Puis, elle avait évoqué un projet pour le second semestre 1998, qui s'articulait autour de trois axes : prévenir les licenciements très en amont d'un éventuel plan social ; renforcer les droits des salariés, notamment dans les PME ; limiter les incertitudes juridiques pesant sur les décisions des entreprises, dont les plans sociaux sont de plus en plus souvent cassés par les tribunaux.

GESTION PRÉVISIONNELLE

L'encombrement du calendrier parlementaire n'explique pas que le gouvernement ait renoncé à son projet. « *Notre politique ne se résume pas à des projets de loi,* expliquait, mardi 17 novembre, un collaborateur de Mme Aubry. *Ce n'est pas le renforcement du droit en matière de licenciement qui permettra de tout régler. Nous disposons d'autres outils pour cela.* » La ministre de l'emploi estime qu'il faut d'abord mener une politique active de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour éviter les coupes claires opérées par certaines entreprises dans leurs effectifs. Mme Aubry estime également que, dans son volet défensif, la loi sur les 35 heures permettra de sauver des emplois (1 000 à ce jour).

Par ailleurs, la réforme de la formation professionnelle devrait comporter des mesures pour aider les salariés à s'adapter. Le gouvernement souhaite ouvrir des discussions avec les partenaires sociaux, début 1999, sur la base d'un « livre blanc » élaboré dans les prochaines semaines, afin de refondre la loi de 1971. La ministre de l'emploi n'hésite pas, quand il le faut, à jouer du bâton : dès août 1997, Mme Aubry avait demandé aux préfets de se montrer « *vigilants* » sur les licenciements économiques et, dans l'attente d'une révision de la loi, d'utiliser « *très sélectivement* » les aides de l'Etat, notamment les préretraites FNE financées par l'Etat.

Cette politique, engagée dans le budget 1998 de l'emploi, vient de trouver une traduction plus radicale dans le budget 1999, avec une baisse de 40 % des crédits des préretraites. Les nouvelles entrées en préretraites totales et en préretraites progressives seront de 36 000 en 1999 (contre 45 000 budgétées en 1998 et moins de 40 000 réalisées). De plus, les salariés mis en préretraite lors des grandes vagues de licenciement des années 1993-1994 partent aujourd'hui en retraite. Ces crédits passeront de 11,3 milliards à 8 milliards de francs, compte tenu des 1,2 milliard de francs que rapportera le doublement, en 1999, de la « contribution Delalande » versée par les entreprises licenciant des salariés de plus de cinquante ans : elle sera de deux à douze mois de salaire brut suivant l'âge de la personne.

Intervenant devant des militants du RPR, à Strasbourg, mardi, Philippe Séguin a reproché au PS d'« *inventer la pénalisation financière des licenciements* ». Le président du RPR a omis de rappeler que cette contribution avait été instaurée, en 1986, alors qu'il était ministre du travail, pour compenser la suppression de l'autorisation administrative. Les conventions de conversion (six mois de formation) seront aussi soumises à cette contribution.

En période de fortes créations d'emplois (300 000 en un an), Mme Aubry estime que la réforme du droit de licenciement peut attendre, d'autant plus que le patronat est hostile à toute contrainte nouvelle. Entre septembre 1997 et septembre 1998, le nombre de licenciements économiques a baissé de 22,3 % (20 200 salariés en septembre), et on est loin des « charettes » de 50 000 personnes licenciées chaque mois en 1993-1994. Si la courbe du chômage repart à la hausse, le problème refera surface.

C'est l'un des chevaux de bataille du PCF. Son secrétaire national, Robert Hue, réclamait, en mars, un moratoire sur les plans sociaux. Si Mme Aubry ne donne pas satisfaction à la gauche sur ce point, elle pourrait le faire sur la précarité. Le gouvernement, qui s'inquiète de voir les contrats à durée déterminée et les missions d'intérim devenir des formes d'emploi structurelles, envisage, courant 1999, d'y donner un coup de frein.

Jean-Michel Bezat

Les promesses de Lionel Jospin

Dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, le premier ministre avait souligné que la « *modernisation* » de la société française « *serait inachevée si la démocratie s'arrêtait aux portes de l'entreprise* ». Le plan social « *ne doit être qu'une solution de dernier recours, envisagée au terme d'une véritable négociation* », expliquait-il après avoir rappelé que, dès sa nomination à Matignon, il avait été confronté au problème de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique. M. Jospin avait alors demandé à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de « *réexaminer la législation en matière de licenciement économique, afin que celle-ci ne puisse conjuguer précarité pour les salariés et incertitude juridique pour les entreprises* ». Mme Aubry devait élaborer un rapport sur la base duquel « *le gouvernement présentera un projet de loi à l'approbation du Parlement* ». M. Jospin avait réitéré sa promesse d'une loi sur les licenciements en septembre 1997.

Les syndicats divergent sur les moyens de recours

AU SEIN du monde syndical, le débat sur le droit du licenciement fait apparaître de nombreux points de vue. La CGT juge ainsi nécessaire que tout plan de suppression d'emplois soit subordonné non seulement au respect de la procédure de consultation du comité d'entreprise, mais aussi qu'un droit de veto de cette instance soit institué. Elle est favorable à l'instauration d'un contrôle administratif des licenciements permettant aux pouvoirs publics et aux juges de vérifier la situation économique des entreprises et à un renforcement des pouvoirs de l'inspection du travail.

La CFDT préconise d'utiliser tous les moyens qui permettent d'éviter de recourir aux licenciements économiques, notamment par le biais de l'anticipation et de la gestion prévisionnelle des emplois. Dans les cas où les entreprises sont obligées de licencier, la CFDT estime que la priorité doit être donnée aux reclassements internes et à la qualité du plan social mis en application. A FO, on juge qu'entre l'insuffisance de la législation actuelle sur les plans sociaux et le passage obligé par l'autorisation administrative de licenciement, qui n'a jamais démontré son efficacité, il doit exister une troisième voie faisant appel à la notion de prévention. Cependant, pour être efficace, la gestion prévisionnelle des emplois ne doit pas se faire au niveau des entreprises, mais au niveau des branches. La CFTC considère, pour sa part, que les effets du contrôle administratif des licenciements étaient limités, mais que sa suppression a entraîné des abus. Dans ces conditions, la centrale chrétienne est favorable à un projet qui renforce l'assistance des salariés, ainsi que la place des institutions représentant le personnel, en relation avec l'inspection du travail. La CFE-CGC est hostile à un retour à l'autorisation administrative de licenciement, mais préconise que le recours à la justice soit facilité en cas de licenciement abusif.

Alain Beuve-Méry

Les chefs d'entreprise s'inquiètent du rôle croissant des juges face aux plans sociaux

RAVIS, en 1986, de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, qu'ils appelaient de leurs vœux, les chefs d'entreprise ont déchanté. Depuis la loi Aubry de 1993, qui inclut une obligation de reclassement, ce sont les juges qui sont de plus en plus souvent appelés à valider ou à invalider un plan social.

Moët et Chandon, Perrier, Framatome, Michelin, Saint-Gobain, Alsthom, Danone, La Samaritaine... on ne compte plus, depuis cinq ans, les grandes entreprises, dotées *a priori* de juristes compétents, dont les plans sociaux ont été invalidés par la justice, que ce soit en première instance, en appel ou en cassation. Or, alors que l'entourage de Martine Aubry, dès 1993, n'a cessé de réduire la portée d'une loi adoptée sous la pression des parlementaires communistes, les juges ont, au contraire, interprété très largement ce texte législatif. Dans un article mémorable paru dans la revue *Droit social* (mai 1996), Philippe Waquet, conseiller doyen à la Cour de cassation expliquait sans détour qu'« *une attitude timide du juge social n'aurait pas été admissible en période de crise et de chômage élargi* (...). *Le juge ne répondrait pas à sa mission si, en ces temps troublés, il ne se montrait pas rigoureux pour admettre la légitimité de la rupture des contrats de travail* ».

« INSÉCURITÉ JURIDIQUE »

Si nul ne conteste cette interprétation, les chefs d'entreprise se plaignent de l'« *insécurité juridique* » que crée cette situation. A leurs yeux, le « *temps de la justice* » est difficilement compatible avec celui des affaires. La Cour de cassation n'a rendu son premier arrêt sur la loi Aubry que le 17 mai 1995. En l'occurrence, la Cour a annulé un plan social présenté par Everite, une filiale de Saint-Gobain, aux représentants du personnel en mai 1993, au motif que le plan n'indiquait ni le nombre ni la nature des emplois proposés aux salariés que le groupe souhaitait reclasser. L'arrêt Samaritaine, rendu le 13 février 1997, est encore plus célèbre. Pour la première fois, la Cour a déclaré qu'un plan social nul entraînait la nullité des licenciements qu'il comportait. Conséquence : la Samaritaine a dû réintégrer une partie des 108 salariés qui avaient quitté l'entreprise quatre ans auparavant.

Ces arrêts de la Cour de cassation ont déclenché un tollé de protestations dans les milieux patronaux. Pour les chefs d'entreprise, les freins mis aux licenciements ne peuvent avoir qu'une conséquence : les dissuader d'embaucher. Magistrats et syndicats font une tout autre analyse. Ils observent que les arrêts Everite et Samaritaine ont amené ces entreprises à négocier les conditions de retour ou d'indemnisation des salariés licenciés quelques années auparavant. Les juges ont donc été les instigateurs d'un dialogue social, même tardif, dans l'entreprise.

Les lois Robien et Aubry sur la réduction du temps de travail ont sans doute contribué à dépassionner le débat. La mise en place d'un plan social incluant une réduction du temps de travail dans le cadre d'une de ces deux lois impose à l'employeur de signer un accord avec les représentants du personnel. Difficile, dans ces conditions, pour ceux-ci de se tourner ensuite vers le juge. C'est ainsi que des plans sociaux très lourds comme ceux de Moulinex ou de GIAT Industries n'ont pas été contestés devant les tribunaux.

Un autre moyen pour les entreprises d'éviter tout contentieux est de ne recourir qu'aux départs volontaires et de ne pas faire appel à l'aide du fonds national pour l'emploi. Rank Xerox vient ainsi de signer avec trois syndicats (CGC, CFTC, FO) un accord sur un plan social qui repose sur des départs volontaires dès 52 ans, payés par l'entreprise. IBM et Kodak l'avaient précédée dans cette voie, qui est la plus onéreuse... mais souvent la plus rapide.

Frédéric Lemaître

Le PS se prononce pour un contrôle adapté

Il veut « redonner un pouvoir d'appréciation à l'inspection du travail »

L'ABANDON d'une réforme du droit de licenciement risque de créer un point de friction entre le gouvernement et le Parti socialiste. Dans le texte de sa convention sur l'entreprise, qui se tient les 21 et 22 novembre à la Cité des sciences de la Villette, le PS propose « *un nouveau pacte social dans les entreprises* », dans lequel il préconise des mesures de prévention des licenciements. Il avance aussi des mesures pour lutter contre la précarité qui, elles, pourraient être en partie prises en compte par Martine Aubry.

Sans réclamer un retour en bonne et due forme de l'autorisation administrative préalable, le texte de Vincent Peillon et Michel Sapin, au nom du conseil national du PS, indique que « *l'autorisation administrative pour un meilleur contrôle des plans sociaux est indispensable* ». Toutefois, ajoute-t-il, « *il convient aussi de réfléchir et d'agir en dynamique et en amont* ». « *La disposition contenue dans la loi sur la réduction négociée du temps de travail prévoit une négociation préalable sur la réduction hebdomadaire du temps de travail avant tout dépôt d'un plan social. C'est dans cette voie qu'il convient de s'orienter et d'approfondir nos pratiques : pour une culture de gestion prévisionnelle des effectifs fondée sur une concertation préalable entre partenaires sociaux* », affirme le texte. Cette solution est jugée « *plus lisible* » qu'un recours systématique à une décision judiciaire *a posteriori*, qualifiée de « *tardive* », « *incertaine* » et « *aléatoire* ».

Pour améliorer l'information des salariés et permettre à leurs représentants de mener des négociations « *effectives* », MM. Peillon et Sapin réclament « *un vrai contrôle collectif* ». « *Nous souhaitons,* écrivent-ils, *que les licenciements soient rendus plus difficiles et, surtout, plus coûteux* » pour les entreprises qui suppriment des emplois, alors qu'elles enregistrent des bénéfices « *florissants* ». Sans détailler davantage sa proposition, le PS souligne que « *pour les licenciements individuels, et lorsqu'ils ont un caractère manifestement abusif, il convient de redonner un pouvoir d'appréciation à l'inspection du travail* ». A l'évidence, la divergence est nette avec la position de Mme Aubry.

« UN ENGAGEMENT TRÈS CLAIR »

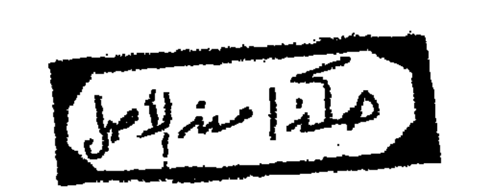
La demande actuelle du PS traduit, cependant, une évolution. Un mois après la victoire aux élections législatives, le bureau national, dénonçant la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, avait réclamé, le 1er juillet 1997, « *la mise à l'ordre du jour, dans les meilleurs délais, du rétablissement de l'autorisation administrative préalable aux licenciements économiques* ». Cette demande, qui sonnait comme un rappel à l'ordre, était conforme à la position défendue par le PS dans sa plate-forme législative, reprise plusieurs fois par M. Jospin dans ses meetings et affirmant : « *Pour combattre les procédures abusives, nous rétablirons un contrôle administratif des licenciements.* »

Le contrôle des licenciements avait fait l'objet d'un débat à la convention du PS, en juin 1996, sur la démocratie. Le texte adopté prévoyait que, « *au terme des consultations avec les instances qualifiées du personnel* », « *l'inspection du travail est obligatoirement saisie* », avec la possibilité de « *refuser les licenciements* ». « *C'est un engagement très clair que nous tiendrons si nous gagnons les élections législatives* », avait commenté M. Jospin. La synthèse sur ce sujet avait été réalisée au conseil national précédant.

Au système de « *recours supensif contre les licenciements* » imaginé par Martine Aubry, Elisabeth Guigou et François Hollande, dans un amendement, et basé sur un renforcement des procédures contractuelles, M. Jospin avait préféré « *un système efficace de contrôle* » rétablissant de fait l'autorisation administrative. Celui qui était alors premier secrétaire avait rencontré, la veille, pour la première fois, Jean Gandois, alors président du CNPF, qui s'était plaint de la lourdeur et de la lenteur des recours judiciaires.

Le futur premier ministre avait donné satisfaction à son aile gauche – les amis de Jean Poperen et d'Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste –, et M. Hollande avait été chargé de la nouvelle rédaction, dans le but de « *mieux rééquilibrer le rapport des forces aujourd'hui encore trop défavorable aux salariés* ». Aujourd'hui, le député de Corrèze va devoir trouver avec le gouvernement un nouveau compromis.

Michel Noblecourt



Lionel Jospin sermonne Dominique Voynet au sujet des sans-papiers

Robert Hue infléchit sa position

SUR LE BANC des ministres, Dominique Voynet est blême. Devant les députés de gauche, mais aussi devant ceux de droite, goguenards, elle écoute Lionel Jospin. Elle ne s'attend pas à l'attaque : Matignon ne l'a pas prévenue. Après avoir cherché, toute la journée de lundi, à les minimiser et à les « dédramatiser » (*Le Monde* du 18 novembre), Lionel Jospin n'annonce en effet que mardi 17 novembre au matin, à ses collaborateurs, qu'il souhaite faire une mise au point vigoureuse aux propos tenus, durant le week-end, par la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les sans-papiers.

Par deux fois, elle avait exprimé son « *désaccord* » avec le gouvernement, soutenant ainsi l'appel de Daniel Cohn-Bendit à la « *générosité républicaine* » du premier ministre. Le souci de ce dernier est clair : ne pas donner l'impression aux sans-papiers qu'un assouplissement des régularisations serait à l'ordre du jour. Davantage qu'une mise au point, il s'agit d'une fin de non-recevoir. Une question de Pierre Lequiller (DL, Yvelines) sur l'immigration s'offre opportunément. Dans sa réponse, le premier ministre juge, sans s'y référer explicitement, que les déclarations de M[me] Voynet « *n'étaient pas nécessaires* ».

« *Nous avons ouvert au Parlement un débat contradictoire, où chacun a pu s'exprimer*, explique-t-il. *Nous avons élaboré un projet de loi juste et équilibré qui est désormais la règle* (...). *Ce qui était objet de passion a ainsi disparu.* » Puis, sur les sans-papiers : « *Nous avons régularisé, sur critères* (...), *soixante-dix mille à quatre-vingt mille personnes. Reste un certain nombre d'hommes et de femmes qui ne répondaient pas à ces critères et qui ne seront pas régularisés.* » M. Jospin taille en pièces l'argumentation de M[me] Voynet : « *Prendre une attitude qui revient à faire passer le message qu'en France tout immigré entré irrégulièrement peut être régularisé, c'est créer un appel d'air formidable. C'est donc une attitude totalement irresponsable.* » Il ajoute : « *Je souligne l'irresponsabilité de ceux qui, dans une situation dramatique, pousseraient certaines personnes à faire la grève de la faim. Il ne faut jamais jouer avec la peau des autres !* »

Les réactions en se sont pas fait attendre. Président délégué du MDC, Georges Sarre avait déclaré, dès mardi matin, sur RTL, qu'il faisait « [sienne] *la forte maxime* » et le « *principe tout à fait sain* » de Jean-Pierre Chevènement selon lesquels un ministre, « *ça ferme sa gueule ou ça s'en va* ». Après lui, Jean-Michel Baylet, président des Radicaux de gauche (PRG), a déclaré, mardi soir, sur Sud-Radio, que ce n'est « *pas une bonne méthode de travail* » que de « *porter sur la place publique* [sa] *position sur la régularisation des sans-papiers* ».

Le bureau national du PS a voté, mardi soir, une déclaration de soutien à M. Jospin sur laquelle la Gauche socialiste et Louis Mermaz se sont abstenus. De son côté, lors d'une conférence de presse, Robert Hue n'a pas voulu se confondre avec ces rappels à l'ordre. Il a notamment refusé de reprendre l'adage chevènementiste à son compte. Il faut, a-t-il expliqué, « *assumer pleinement, à tous les niveaux, le caractère pluriel du gouvernement* », se disant « *choqué par la façon déshumanisée, abstraite, avec laquelle on traite* » la question des sans-papiers.

Les manifestations prévues samedi réclament la régularisation de tous ceux qui en ont fait la demande

M. Hue a aussi, dans le même temps, refusé toute logique « *jusqu'au-boutiste* ». « *Il ne faut faire preuve d'aucun entêtement d'un côté ni de surenchère de l'autre* », a explique le secrétaire national du PCF, renvoyant dos à dos le premier ministre et les Verts. Non sans ajouter, immédiatement, que la question n'est plus « *la régularisation de tous les sans-papiers* », comme le demande officiellement le département immigration de la Place du Colonel-Fabien, mais une régularisation au cas par cas. « *C'est ma position* », a tranché M. Hue, faisant fi de la demande d'une quinzaine de dirigeants du PCF, dont Hélène Luc et Henri Malberg, qui, dans un tract, continuent de réclamer la régularisation de tous les sans-papiers.

Future chef de file de la liste trotskiste pour les élections européennes, Arlette Laguiller estime que, « *pour que le gouvernement recule, il ne faut pas que la pression se limite aux sans-papiers eux-mêmes* ». Elle appelle à participer aux manifestations prévues à Paris et dans toute la France le 21 novembre. Des manifestations qui demandent la régularisation de « *tous des sans-papiers qui en ont fait la demande* », et où doivent se retrouver, au milieu des associations et des syndicats, SOS-Racisme et le PCF...

Jean-Michel Aphatie et Ariane Chemin

L'opposition dénonce une cacophonie au sein de la majorité « plurielle »

PHILIPPE SÉGUIN, qui a commencé, mardi 17 novembre, à Strasbourg, son tour de France des militants du RPR appelés à élire leur président, les 12 et 13 décembre, a dénoncé, au sujet des sans-papiers, « *la plus extraordinaire cacophonie qu'on ait jamais entendue dans la majorité* ». Selon M. Séguin, pour « *faire plaisir* (...) *aux partisans d'une relative fermeté et aux partisans des régularisations à tout va, il a coupé la poire en deux* (...) *: je régularise, voyez mes pattes ; je ne régularise pas tout le monde, voyez mes ailes* ». Ainsi le gouvernement mène-t-il « *une politique sans queue ni tête* (...), *dont l'incohérence et la courte vue font l'objet d'un constat unanime* ». Pour le président du RPR, Lionel Jospin démontre sur ce dossier, « *une fois de plus, qu'il recherche le profit politique à tirer des problèmes plutôt que leur solution* ».

Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, a dénoncé, lui aussi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, « *une politique de Gribouille* », estimant que « *le gouvernement français ne sort pas grandi de ses hésitations politiciennes sur la question de l'immigration* ». « *Le ludion Cohn-Bendit est en train de mettre la zizanie au sein du gouvernement de gauche* », a ajouté le député de Paris. Pour Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée, « *M. Jospin a tancé M*[me] *Voynet comme rarement on a vu un premier ministre tancer un de ses ministres* », et « *M*[me] *Voynet n'a plus qu'à tirer les conclusions des propos du premier ministre, c'est à elle de voir ce qu'elle doit faire* ».

LUCIDITÉ

Robert Pandraud, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, estimait, lui, que « *la cohésion gouvernementale, c'est le problème du premier ministre* », pas celui de l'opposition. « *Quant à sa déclaration* [sur les sans-papiers], *je la trouve lucide et courageuse*, a déclaré l'ancien ministre. *Il a bien évoqué les difficultés qui se rencontrent dans tous les pays occidentaux pour régler les problèmes de l'immigration.* »

La croissance donne au gouvernement une marge budgétaire supplémentaire

Le « collectif » prévoit 11 milliards de francs de surplus de recettes

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 18 novembre, le traditionnel projet de loi de finances rectificative (« collectif » budgétaire) de fin d'année. Grâce à la bonne tenue de la croissance, les recettes fiscales devraient être supérieures de 11 milliards de francs aux prévisions initiales. Cette surprise agréable va permettre au gouvernement de financer des dépenses imprévues et d'abaisser le déficit.

C'EST la contrepartie heureuse des périodes de forte croissance : grâce au renfort de la forte activité constatée en 1998 – et même si les perspectives pour 1999 sont un peu moins favorables –, Dominique Strauss-Kahn a pu présenter, mercredi 18 novembre, au conseil des ministres, un « collectif » budgétaire de fin d'année dont auraient rêvé de nombreux gouvernements dans les années antérieures. Ce traditionnel projet de loi de finances rectificative – avant-dernière étape de la procédure budgétaire, avant la loi de règlement – va en effet bénéficier de rentrées fiscales sensiblement plus fortes que prévu et peut donc, tout à la fois, assurer le financement des dépenses imprévues et procéder à une nouvelle baisse du déficit.

Comme à l'habitude, le gouvernement commence par annuler une série de crédits, qui figuraient dans la loi de finances initiale pour 1998. Ces économies sont, toutefois, légèrement supérieures à leur niveau habituel : elles atteindront 20,5 milliards de francs contre 17,6 milliards de francs en fin d'année 1997. Elles portent sur des crédits civils (11,6 milliards de francs dont une partie provient du budget de l'emploi), des crédits de la défense (3,2 milliards de francs). Ces économies résultent aussi d'une charge de la dette moins lourde que prévu (5,7 milliards de francs). Cette première enveloppe va donc permettre au gouvernement de financer les dépenses, décidées en cours d'année et qui n'étaient pas inscrites en loi de finances initiale, pour un montant, strictement équivalent, de 20,5 milliards de francs. Ces dépenses nouvelles portent notamment sur la majoration de l'allocation de rentrée scolaire (7,5 milliards de francs), la revalorisation de certaines prestations sociales (1,9 milliard de francs), la majoration de la participation de la France à certains fonds internationaux (2,1 milliards de francs) et la majoration des subventions de l'Etat à certaines industries militaires, dont GIAT-Industries (2,5 milliards de francs).

Pour le gouvernement, ce « collectif » ne se borne évidemment pas à ce jeu à somme nulle. Il va aussi profiter des dividendes de la croissance et, en particulier, de très bonnes rentrées de TVA du fait de la forte consommation. Au total, le gouvernement a ainsi inscrit dans ce projet de loi 11 milliards de francs de recettes supplémentaires. Cette estimation est visiblement très prudente et, en fin d'année, les rentrées fiscales pourraient sensiblement dépasser ce seuil. En outre, les recettes non fiscales devraient être supérieures de 1,6 milliard de francs aux prévisions, tandis que l'Etat pourrait gagner 1,3 milliard de francs sur les prélèvements de recettes sur les collectivités locales. Au total, le gouvernement va donc disposer d'une marge imprévue de 13,9 milliards de francs.

APUREMENT DE DETTES

Cette enveloppe nouvelle servira d'abord à financer un décret d'avance, pris au mois d'août, pour un montant de 0,6 milliard de francs. Par ailleurs, des ouvertures de crédits nouveaux seront décidées pour un montant de 10,3 milliards de francs, soit 8,7 milliards de francs d'apurement de certaines dettes de l'Etat (5,6 milliards au titre de la ristourne sur les bas salaires, 2,4 milliards pour la construction navale, notamment les chantiers du Havre, et 0,7 milliard au titre de retards de paiement en faveur de l'intérieur et des routes) et 1,6 milliard de francs pour financer les mesures fiscales nouvelles prises de manière anticipée au 1[er] septembre 1998 (abaissement de ce que l'on appelle les « frais de notaire »).

Sur ces rentrées fiscales inespérées, il restera donc un petit solde que le gouvernement pourra utiliser à baisser le déficit dans des proportions plus importantes que prévu. Le déficit de 1998 devrait ainsi être abaissé à 254,6 milliards de francs au lieu des 257,9 milliards envisagés initialement. En fin de compte, les déficits publics français devraient bel et bien s'établir à 2,9 % du produit intérieur brut, au lieu des 3 % prévus dans un premier temps. A moins que, dans la loi de règlement, le gouvernement constate que, finalement, les rentrées fiscales ont encore dépassé ses espérances et que le déficit peut encore être minoré. Ce qui est probable...

Laurent Mauduit

De nouvelles instances consultatives

A l'occasion d'un débat sur la conjoncture, au Conseil économique et social, mardi 17 novembre, Dominique Strauss-Kahn a annoncé son intention de mettre en place de nouveaux organismes consultatifs, chargés d'éclairer le gouvernement dans ses choix économiques. D'abord, la commission des comptes et des budgets économiques de la nation, dont les débats, selon le ministre des finances, sont devenus *« trop convenus et routiniers »*, va être transformée *« en une instance consultative plus ramassée et plus réactive, composée de personnalités qualifiées françaises et internationales »*.

Ensuite, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie souhaite *« organiser chaque année entre la présentation du projet de loi de finances au conseil des ministres et le début de la discussion parlementaire une conférence économique réunissant les organisations syndicales et professionnelles représentatives »*.

L'abattement fiscal des retraités sera diminué en 1999

BOUCLÉ ! L'Assemblée nationale a achevé, mardi 17 novembre dans la soirée, l'examen en première lecture du projet de loi de finances pour 1999. Le budget, qui devait faire l'objet d'un vote solennel mercredi, a, en fait, subi très peu de modifications sur les grandes masses budgétaires. Le déficit, initialement fixé à 236,552 milliards de francs, sera de 237,329 milliards, soit une dérive de seulement 777 millions de francs. Le gouvernement prévoit même de combler ce faible écart, en deuxième lecture, grâce à la revalorisation des droits sur le tabac (+ 900 millions de francs pour l'Etat), adoptée lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 et qui n'a pas encore été intégrée dans les recettes fiscales (*lire en page 18*).

Ce très léger accroissement du déficit budgétaire est essentiellement dû aux crédits de la traditionnelle « *réserve parlementaire* », une somme de l'ordre de 500 millions de francs alloués par le gouvernement aux parlementaires « *pour répondre à leurs vœux* » (*Le Monde* du 17 novembre), *et surtout aux dépenses* supplémentaires engagées par le gouvernement en faveur des établissements scolaires : 431 millions de francs ont en effet été alloués aux zones d'éducation *prioritaires par* Claude Allègre pour apaiser la crise lycéenne.

« *Mieux vaux être dans la rue que dans l'hémicycle* », a donc aussitôt constaté Charles de Courson (UDF, Marne), en regrettant que les tentatives de l'Assemblée pour modifier un tant soit peu le budget n'aient pratiquement pas été suivies.

Si les députés de la majorité se sont parfois opposés au gouvernement, ce dernier les a en effet presque systématiquement remis au pas. Ainsi a-t-il fait « sauter » la mesure votée la veille par l'Assemblée, contre l'avis du gouvernement, en faveur des retraités. Les députés, unanimement, avaient bloqué à 20 000 francs le plafond en deçà duquel les retraités bénéficient d'un abattement de 10 % sur leur revenu imposable (*Le Monde* du 18 novembre). Reprenant une disposition du plan Juppé, ce plafond passera donc en 1999 à 16 000 francs. De la même façon, le gouvernement a demandé à l'Assemblée d'annuler un amendement adopté lundi et qui prorogeait jusqu'à 2005 certains des avantages fiscaux pour les investissements outre-mer, prévus par la loi Pons. Désormais, les déductions relatives aux investissements outre-mer tant en matière d'impôt sur les sociétés que d'impôt sur le revenu seront donc en vigueur jusqu'en 2002.

Le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, a aussi demandé aux députés de revenir sur une de leurs décisions qui aboutissait à réduire largement les crédits accordés à l'ENA. Ces crédits (16 millions de francs) devraient donc être rétablis. Enfin, le crédit d'impôt de 4 000 francs accordé aux contribuables qui achètent un véhicule propre ou l'équipent en ce sens sera supprimé de la loi de finances.

Mardi matin, l'Assemblée avait adopté plusieurs dispositions destinées à lutter contre la fraude fiscale (*Le Monde* du 8 octobre). Suivant les recommandations du rapport de Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis), l'Assemblée a voté la possibilité pour l'administration fiscale d'utiliser le numéro de Sécurité sociale afin d'identifier les contribuables. Les députés ont également décidé de baisser à 50 000 francs (au lieu de 150 000 francs jusque-là) le montant maximum autorisé pour les paiements en liquide des particuliers. Au-delà de cette somme, les particuliers devront user du virement, du chèque ou de la Carte bleue. Enfin, le projet de loi de finances prévoit la constitution d'une sorte de palmarès du contrôle fiscal établi par région et par département de plus d'un million d'habitants. La droite s'est opposée, en vain, à une mesure qui vise, au terme d'un dispositif complexe, à soumettre à l'impôt les revenus tirés de placements faits dans des paradis fiscaux par des personnes physiques domiciliées en France.

Raphaëlle Bacqué et Clarisse Fabre

La taxe professionnelle unique verra le jour fin 1999

Les députés de la majorité et de l'opposition ont déposé, mardi 17 novembre, des amendements de *« conviction »* et d'*« expérience »* visant à l'instauration d'une taxe professionnelle unique (TPU). L'objectif est de *« renforcer l'intercommunalité »*, a expliqué Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général du budget. *« D'accord »* sur le fond, Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, a toutefois souligné que la TPU sera débattue dans le cadre du projet de loi sur l'intercommunalité, qui sera discuté à l'Assemblée nationale *« le 2 février »* 1999, et sera promulgué *« avant la fin de 1999 »*. M. Sautter a précisé que la *« pression »* du Parlement avait poussé le gouvernement à *« aller vite »*. Rassurés, les députés ont retiré leurs amendements. La réforme de la taxe d'habitation, qui devait initialement figurer dans le projet de loi de finances rectificative de fin d'année, devrait être rattachée à ce projet de loi sur l'intercommunalité, afin d'entrer en vigueur à l'automne 2000.

Le poids des pensions alourdit les dépenses de fonction publique

LES DÉPUTÉS, qui ont achevé, dans la nuit du 17 au 18 novembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1999, ont été éclairés dans leurs travaux par un rapport du ministère de l'économie et des finances sur les rémunérations de la fonction publique. Ce rapport, publié tous les deux ans, indique que les dépenses induites par la fonction publique de l'Etat sont *estimées à 691 milliards de francs* (au lieu de 673 milliards en 1997), soit près de 41 % du budget de l'Etat et *environ 8,1 % du PIB*.

La progression des dépenses induites par la fonction publique de *l'Etat est la conséquence des mesures salariales et statutaires mises en œuvre depuis plusieurs années, et notamment de l'accord conclu* le 10 février dernier par le gouvernement et cinq fédérations de fonctionnaires sur sept (CFDT, UNSA, FO, CGC et CFTC). Le rapport indique que l'accord du 10 février devrait coûter 5,3 milliards de francs en 1998, 9,5 milliards en 1999 et 23,3 milliards en 2000. Le ministère de l'économie et des finances estime que, grâce à cet accord, en 1998, les fonctionnaires vont bénéficier d'un gain de pouvoir d'achat de 3,4 % en francs *constants, compte tenu d'une* hausse des prix hors tabac de 0,8 %. Il s'agit d'une évaluation faite au regard de la rémunération moyenne des personnes en place (RMPP), notion défavorable aux *fonctionnaires en ce qu'elle inclut* non seulement les mesures d'augmentation générale, mais aussi *l'effet report des mesures de l'année précédente*, les mesures catégorielles et le solde positif du glissement vieillesse-technicité. Sur le plan des salaires, Bercy propose d'autres chiffres sujets à controverse : pour l'année 1996, le salaire net médian des fonctionnaires de l'Etat serait supérieur de près de 32 % à celui des salariés du secteur privé (11 330 francs et 8 600 francs respectivement).

Le ministère de l'économie ne précise pas que la structure des *emplois n'est pas la même*, la fonction publique de l'Etat comptant un grand nombre d'enseignants, équivalents cadre A. La progression des dépenses de la fonction publique résulte aussi de *l'évolution positive des effectifs* : les budgets des ministères civils de l'Etat comptent 39 400 emplois *budgétaires de plus en 1998 qu'en* 1990, soit une progression de 2,4 %.

Les pensions, enfin, contribuent à l'alourdissement de la dépense : le montant des pensions civiles et militaires versées au titre de l'exercice 1997 s'élevait à 164,5 milliards de francs (119,6 milliards pour les pensions civiles et 44,9 milliards pour les pensions militaires). Sur la période 1990-1997, la charge liée aux retraites s'est accrue en moyenne de 2,7 % par an en francs constants (3,5 % pour les fonctionnaires civils, 0,8 % pour les militaires). Les effectifs ont augmenté de 12,3 % (+ 20,9 % pour les pensionnés civils et – 2,5 % pour les retraités militaires). La progression des dépenses de pensions proviendrait pour plus des deux tiers de l'amélioration de la pension moyenne servie aux retraités.

Rafaële Rivais

Le parquet de Munich instruit la nouvelle affaire du « détail »

Instruction parallèle à Paris

La cour d'appel de Versailles condamne Jean-Marie Le Pen à un an d'inéligibilité

Le président du Front national a jusqu'au 23 novembre pour se pourvoir en cassation

La cour d'appel de Versailles a condamné, mardi 17 novembre, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, à un an d'inéligibilité, soit une peine réduite de moitié par rapport au jugement en première instance. Cette condamnation et un probable pourvoi en cassation laissent à M. Le Pen la possibilité d'être candidat aux élections européennes de 1999, voire au prochain scrutin présidentiel.

C'EST au Parlement européen, à Strasbourg, que Jean-Marie Le Pen a pris connaissance, mardi 17 novembre en début d'après-midi, de l'arrêt prononcé par la cour d'appel de Versailles à son encontre : trois mois d'emprisonnement avec sursis, 5 000 francs d'amende ainsi qu'une interdiction des droits civiques – limitée à l'éligibilité – pour une durée d'une année. Ce qui signifie, selon la Chancellerie, que le président du Front national ne pourra pas se présenter à une élection pendant un an – sauf en cas de pourvoi en cassation, suspensif de l'application de cette condamnation –, et qu'il est déchu de ses mandats de député européen et de conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le tribunal a également requalifié les faits en *« violences sur personne dépositaire de l'autorité publique à l'occasion de l'exercice de ses fonctions lorsque la qualité de la victime est apparente ou connue de l'auteur »* et écarté les *« violences en réunion »* retenues en première instance.

« Décision gluante », « jugement scandaleux », s'est aussitôt écrié le président du FN. Pourtant M. Le Pen, qui était poursuivi pour avoir molesté, le 30 mai 1997, Annette Peulvast-Bergeal, alors candidate socialiste aux élections législatives de Mantes-La-Jolie, voit sa peine qui était de deux ans de perte de droits civiques en première instance, réduite de moitié.

Plusieurs scénarios sont désormais possibles. Jean-Marie Le Pen peut décider de ne pas se pourvoir en cassation. Dans ce cas, il devrait immédiatement « purger » sa peine et se trouverait dans l'impossibilité de se présenter aux élections européennes de 1999. Cela aurait évidemment pour effet immédiat de relancer le problème de la tête de liste FN pour ce scrutin. Défié par son délégué général, Bruno Mégret, qui conteste le choix éventuel de Jany Le Pen et prétend, en tant que second du parti, mener la liste, Jean-Marie Le Pen n'a de cesse de l'humilier. Accepter à présent qu'il conduise la liste serait se renier ; s'entêter sur la candidature de sa femme envenimerait, en revanche, les dissensions. Le choix d'une troisième personne n'est donc pas impossible et plusieurs noms sont avancés, comme ceux de Jean-Claude Martinez, directeur de la campagne européenne, ou Bruno Gollnisch, secrétaire général.

Deuxième éventualité : M. Le Pen peut se pourvoir en cassation, ce qui aurait pour effet de suspendre sa condamnation jusqu'à la décision de la Cour. Plusieurs hypothèses sont, dans ce cas, envisageables. La solution la plus favorable à Jean-Marie Le Pen serait que la Cour se prononce après les élections européennes et qu'elle rejette le pourvoi, ce qui donnerait le temps au président du parti d'extrême droite de purger sa condamnation et de se présenter à l'élection présidentielle normalement prévue en 2002. L'autre hypothèse serait que la Cour casse l'arrêt de la cour d'appel de Versailles et que la nouvelle cour d'appel saisie décide d'une peine équivalente ou inférieure à celle de Versailles. Il n'est pas non plus impossible que M. Le Pen choisisse dans un premier temps le pourvoi pour pouvoir mener la liste européenne du FN puis se désiste de son pourvoi au lendemain de ce scrutin pour purger alors sa condamnation et se retrouver éligible à partir de l'été 2000.

M. Le Pen n'est toutefois pas complètement à l'abri d'un scénario qui l'écarterait à la fois de l'élection européenne et de la présidentielle. Il suffirait pour cela que la Cour de cassation prenne sa décision juste avant juin 1999, que la cour d'appel, qui jugera à nouveau sur le fond, tarde à rendre son arrêt et que celui-ci reprenne la condamnation de première instance, soit deux ans d'inéligibilité. Il n'est pas impossible non plus que la Cour de cassation laisse passer plus d'un an avant d'examiner l'affaire, que la cour d'appel fasse de même et prononce un arrêt défavorable à M. Le Pen. Dans ce cas le président du FN serait, certes, présent en 1999 mais peut-être pas en 2002. Ce qui menacerait, compte tenu de son âge, de mettre un terme à ses ambitions politiques.

On comprend que M. Le Pen veuille prendre le temps de la réflexion, même s'il semble favorable à un pourvoi. *« La Cour, en choisissant une nouvelle incrimination mirobolante, celle de "violence sur personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions" »* lui offre, a-t-il déclaré, mercredi 18 novembre à RTL, *« une opportunité qu'il faudra peut-être saisir »*. *« Je ne vois personne dans cette affaire qui corresponde à cette définition »* a expliqué M. Le Pen. Il souligne, par ailleurs, que Mme Peulvast-Bergeal est maire de Mantes-la-Ville et non de Mantes-la-Jolie où a eu lieu l'échauffourée. Il note enfin que *« la cour, ayant changé l'incrimination, aurait dû réouvrir le débat puisque je n'ai pas eu la possibilité de me défendre de cette nouvelle incrimination. Il semble qu'elle ait accumulé les motifs de cassation »*. M. Le Pen à jusqu'au 23 novembre pour se décider.

Christiane Chombeau et Eric Inciyan

Le service d'ordre du FN sur la sellette

L'Assemblée nationale devrait se prononcer mardi 15 décembre, après les questions au gouvernement, sur la création d'une commission d'enquête sur le service d'ordre du Front national (DPS, Département protection sécurité), selon les indications du ministre chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. Le principe d'une telle commission avait été adopté le 14 mai, en commission des lois, à l'initiative des groupes socialiste et RCV (radicaux, citoyens et Verts) et en l'absence des députés de l'opposition qui avaient, alors, quitté la séance.

Selon le texte commun élaboré à partir des propositions du socialiste Robert Gaïa (Var) et de l'écologiste André Aschieri (Alpes-Maritimes), l'objectif assigné à la commission d'enquête est de faire le point sur *« les agissements, l'organisation, le fonctionnement, les objectifs du groupement de fait dit "Département protection sécurité" et les soutiens dont il bénéficierait »*.

La mort de Jacques Médecin bouleverse la législative partielle du 22 novembre

La droite niçoise pleure son ancien maire

NICE
de notre envoyée spéciale

C'est comme une note familière qui se serait glissée subrepticement dans une campagne électorale à bien des égards inhabituelle. Au début, elle n'était audible que pour quelques initiés. Lundi 16 novembre dans l'après-midi, de son bureau de maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR) fait part à quelques amis, par téléphone et de façon sibylline, d'informations *« graves »*. La nouvelle du coma dans lequel est tombé Jacques Médecin ne tarde pas à se répandre parmi les protagonistes de l'élection législative partielle organisée les 22 et 29 novembre pour pourvoir à la succession de M. Peyrat à l'Assemblée nationale, après son élection au Sénat.

Pour une fois unie autour d'un même candidat, le conseiller général socialiste Patrick Mottard, la gauche, qui s'est prise à croire en ses chances, s'inquiète : l'état de santé de l'ancien maire ne va-t-il pas resserrer les rangs de la droite ? Mardi, à la permanence de sa campagne, Jacqueline Mathieu-Obadia (RPR), deuxième adjointe de M. Peyrat après avoir été celle de M. Médecin, et qui est aujourd'hui la candidate de L'Alliance, vacille en apprenant le décès de l'ancien maire : *« C'était un homme extraordinaire. Je n'ai rien à lui reprocher, même s'il a peut-être eu des dérapages à la fin »*, s'émeut la candidate chargée de batailler pour conserver à la droite une circonscription dans le cadre d'une compétition qui s'annonce ouverte, avec un Front national en embuscade.

Mais déjà une nouvelle réunion publique l'attend, dans une école du nord de la ville. Là, c'est le quartier bourgeois du Gairaut, cœur du fief médeciniste. La propriété familiale des Médecin est proche, comme le cimetière. Dans la petite salle sont réunis des compagnons de toujours de l'ancien maire, mais aussi deux de ceux que l'on a appelés les *« bébés Médecin »* : Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes et secrétaire départemental du RPR, et Martine Daugreilh, ancienne députée.

« UN HOMME EXTRAORDINAIRE »

Lorsque Mme Mathieu-Obadia prend brièvement la parole, un silence de cathédrale s'établit. *« Jacques Médecin était un très grand maire, qui adorait sa ville, qui était en prise directe avec elle. Jacques Médecin était aimé, très aimé, malgré les difficultés qu'il a connues. C'était un homme extraordinaire. Chacun d'entre nous sent les liens qui existaient entre l'homme qui vient de disparaître et nous tous »*, dit la candidate, avant d'annoncer l'annulation de la réunion et d'observer avec l'assistance une minute de silence.

Un peu plus tard, M. Estrosi fait un premier constat politique : *« Cela bouleverse la campagne. Les Niçois en ont beaucoup voulu à la gauche des ennuis de Jacques Médecin, c'est un fait majeur. »* Un fait de nature, en tout cas, à inciter Philippe Séguin à annuler la réunion publique qu'il avait prévu de tenir à Nice, jeudi. Le *« respect pour le deuil ressenti par la ville »* lui évitera d'avoir à prononcer l'éloge de l'ancien maire.

Cécile Chambraud

Le parquet de Munich instruit la nouvelle affaire du « détail »

BONN
de notre correspondant

Jean-Marie Le Pen pourrait bientôt avoir à rendre des comptes à la justice allemande. Le 5 décembre 1997, lors d'une conférence de presse tenue à Munich à l'occasion de la présentation du livre *Le Pen, le rebelle*, écrit par l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber, le président du Front national avait réaffirmé que *« les chambres à gaz »* constituaient, à ses yeux, un *« détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*.

En dépit d'une précédente condamnation, confirmée en décembre 1991 par la Cour de cassation, pour des propos similaires, M. Le Pen avait répété : *« Si vous prenez un livre de mille pages sur la seconde guerre mondiale, les camps de concentration occupent deux pages et les chambres à gaz dix à quinze lignes, ce qui s'appelle un détail. »*

Le 7 janvier, le parquet de Munich avait annoncé l'ouverture d'une enquête préliminaire sur ces déclarations de M. Le Pen, lequel avait été condamné en référé en France, dès le 26 décembre, par le tribunal de grande instance de Nanterre à verser de un à cent mille francs de dommages et intérêts à onze associations d'anciens déportés. Le 3 avril, le parquet de Munich avait réclamé la levée de l'immunité de parlementaire européen de M. Le Pen. Celle-ci a été accordée, mardi 6 octobre, par l'Assemblée de Strasbourg, par 420 voix contre 20 et 6 abstentions (*Le Monde* du 8 octobre).

CINQ ANS DE PRISON

Le parquet de Munich n'a pas encore achevé son enquête. Il procède actuellement à des auditions de témoins et voudrait entendre M. Le Pen. N'ayant pas les moyens de contraindre le président du Front national à se rendre à Munich pour répondre aux questions des enquêteurs, la justice bavaroise envisage de faire appel à l'aide judiciaire ou d'interroger M. Le Pen par écrit, ce qui pourrait allonger la durée de la procédure. Lorsque la personne poursuivie ne dispose pas d'immunité parlementaire ou ne réside pas à l'étranger, ce genre de dossier peut être bouclé dans un délai de trois mois, indique un porte-parole du ministère de la justice.

Lorsque les auditions seront achevées, *« d'ici à quelques semaines »*, espère Manfred Wick, chef du parquet de Munich, le ministère public décidera ou non de mettre Jean-Marie Le Pen en accusation. Si c'est le cas, cette procédure devrait ouvrir la voie au renvoi du président du Front national devant les tribunaux. Poursuivi pour négationisme, il encourt une amende et, en théorie, cinq ans de prison. *« Dans le droit allemand, il n'est pas nécessaire de nier l'holocauste pour être poursuivi, il suffit de minorer les persécutions dont ont été victimes les juifs pendant la seconde guerre mondiale »*, précise M. Wick.

Arnaud Leparmentier

Instruction parallèle à Paris

Pour avoir déclaré que les chambres à gaz seraient *« un détail de l'Histoire »*, le 5 décembre 1997 à Munich, Jean-Marie Le Pen est aussi poursuivi en France. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour *« contestation de crimes contre l'humanité »*, le 17 décembre, qui a été confiée au juge d'instruction Jean-Paul Valat. Le magistrat a notifié, fin décembre, cette mise en examen au président du Front national.

Convoqué au cabinet du juge, le 23 janvier, Jean-Marie Le Pen a refusé de s'y rendre, en invoquant son immunité de parlementaire européen et une violation du secret de l'instruction. Le juge Valat, qui a demandé aux autorités allemandes les enregistrements et documents originaux relatifs à cette affaire, attend, à ce jour, de les récupérer pour compléter son dossier.

CORSE Dans la plus grande discrétion, le gouvernement a décidé de lancer une deuxième phase de l'opération « Mains propres » qu'il mène en Corse. ● CETTE ACTION concerne avant tout des personnes fichées au grand banditisme, des chefs d'entreprise et des contribuables connus pour posséder d'importants patrimoines fonciers, immobiliers et financiers. Des fonctionnaires de la Direction générale des impôts ont été dépêchés sur l'île. ● LES FONCTIONNAIRES des impôts constatent, depuis quelques mois, un meilleur respect de la loi fiscale en Corse : la perception de la TVA connaît une hausse spectaculaire, le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu progresse. ● SYMBOLE de la Corse d'avant l'assassinat du préfet Erignac, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud, Gilbert Casanova, fait l'objet de multiples contrôles fiscaux.

L'opération « mains propres » en Corse s'étend au fisc

Depuis quelques mois, dans la plus grande discrétion, la direction générale des impôts intensifie la lutte contre la fraude fiscale dans l'île. En ligne de mire : des personnes liées au grand banditisme, des chefs d'entreprise et des personnalités possédant d'importants patrimoines

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Spectaculaire en matière de lutte contre le terrorisme, l'action de l'Etat en Corse peut tout aussi bien devenir combat de l'ombre dans le domaine fiscal. Depuis quelques mois, la direction générale des impôts (DGI) participe en effet, à sa manière, à l'opération « mains propres » engagée par le gouvernement. Après avoir mis en place, fin 1997, avec l'appui du préfet de la région Corse de l'époque, Claude Erignac, « *un plan d'action pour le respect de la loi fiscale en Corse* », le ministère de l'économie et des finances, en liaison avec le ministère de l'intérieur, a décidé, après l'assassinat de ce même préfet, le 6 février 1998, de s'attaquer à trois groupes d'intérêts particulièrement puissants sur l'île.

En première ligne de mire des contrôles fiscaux apparaissent des personnes fichées au grand banditisme, installées essentiellement en Haute-Corse et connues comme membres de La Brise de mer, en souvenir du bar qui leur servait jadis de quartier général à Bastia (Haute-Corse). Egalement visés par les agents de la DGI, les principaux chefs d'entreprise de Corse sont inquiétés aussi bien dans le nord que dans le sud de l'île. Leur puissance financière et leur influence sur le jeu politique local leur confèrent un rôle de premier plan dans le maintien du jeu clientéliste et des prébendes claniques. Enfin, troisième groupe, d'importants patrimoines fonciers, immobiliers et financiers appartenant à des personnalités corses sont l'objet de vérifications fouillées. Pour mener à bien cette action, la DGI a joint aux brigades locales et régionales du Trésor, qui ne s'occupent que des petites et moyennes entreprises, le soutien actif des trois directions nationales de vérifications fiscales, jusqu'alors quasi absentes de Corse. La direction nationale des vérifications de situation fiscale (DNVSF) contrôle les revenus les plus importants et ceux des célébrités. La direction de vérification nationale et internationale (DVNI) a été requise pour contrôler les comptes des principales entreprises corses, notamment dans le domaine des travaux publics et de la grande distribution.

Enfin, la direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF) prend en charge la conduite des perquisitions et des missions de renseignement. Cette fonction prend tout son sens quand il s'agit de traquer les fortunes suspectes des piliers du milieu corse. Selon les chiffres de la DGI, 161 vérifications avaient été menées en 1997. Près de trois cents devraient être conduites d'ici à la fin 1998. Les agents chargés des visites domiciliaires, permettant de saisir les documents nécessaires aux contrôles fiscaux, sont systématiquement protégés et accompagnés par des policiers.

Considéré comme le secteur le plus sensible, le contrôle des patrimoines et des revenus des membres de La Brise de mer est couvert par la plus grande confidentialité. Les vérifications visent quatre familles qui seraient à la tête d'une association à l'origine de nombreux vols à main armée de succursales bancaires, dont celle de l'UBS à Genève, et d'attaques de fourgons de transports de fonds. Les policiers imputent à cette bande l'attaque contre le Mercure d'Air France réalisée avec l'appui d'un hélicoptère. Le produit de ces activités criminelles aurait été réinvesti et « *blanchi* », au cours des quinze dernières années, *via* des placements financiers en France et à l'étranger, dans l'immobilier, des centres sportifs, des discothèques et l'achat de biens luxueux.

Leur fief, la Haute-Corse, aurait été partagé en zones d'influence. Au centre de la Corse, la plaine de Casinca serait aux mains d'un véritable parrain et de son neveu, patron d'une casse d'autos. Corte serait placée sous la férule de deux frères exploitant, par le biais d'intermédiaires, des machines à sous et des biens immobiliers. Du village de La Porta (Haute-Corse), où ils résident dans des villas forteresses, deux autres frères contrôleraient les boîtes de nuit et les jeux clandestins de la région bastiaise. Enfin, deux familles règnent sur la Balagne et sur la plaine orientale. Les rapports de police rédigés ces dernières années font état d'intervention de ces quatre familles dans la sphère politique. Certains de leurs membres jouent les agents électoraux, collectent les votes par procuration et participent activement au financement des campagnes précédant les élections politiques ou professionnelles.

Les vérifications visent quatre familles qui seraient à la tête d'une association à l'origine de nombreux vols à main armée de succursales bancaires et d'attaques de fourgons de transports de fonds

Le fisc s'intéresse tout particulièrement au train de vie des membres de ces quatre familles. Ses agents s'interrogent, en effet, sur les grandes disparités existant entre leurs déclarations de revenus et la propriété de voitures de sport, d'avions privés, de maisons luxueuses, de hors-bord surpuissants et de motos les plus récentes. L'écheveau financier, dont les ramifications s'étendent très souvent à l'étranger, permettant de recycler l'argent sale, complique la tâche des enquêteurs. Des recherches, menées conjointement par la police judiciaire et le fisc, tentent, notamment, d'éclairer les investissements réalisés par deux frères dans un casino en Russie.

Enfin, cibles classiques mais incontournables, plus d'une dizaine de vérifications fiscales de boîtes de nuit sont en cours en Haute-Corse. Le banditisme en Corse-du-Sud paraît moins organisé et centré sur quelques individus. Cette visibilité moindre ne semble pas constituer un obstacle pour la direction des impôts, qui a également diligenté des contrôles en direction de membres du milieu résidant à Bonifacio, à Porto-Vecchio et dans la région d'Ajaccio.

Parallèlement à ces investigations fiscales visant le milieu corse, la direction nationale de vérification sur la situation fiscale s'attache à éplucher les comptes de personnalités insulaires de premier plan. Les services du fisc se sont en effet étonnés de constater que certaines d'entre elles pouvaient jouer de la différence de statut fiscal entre la Corse et le continent afin de dissimuler une partie, souvent non négligeable, de leur patrimoine. Ainsi, grâce à un système de double domiciliation, un élu de Corse-du-Sud a pu se prévaloir de revenus insignifiants alors qu'il disposait par ailleurs de biens fonciers et immobiliers importants. Les agents de la direction nationale et de l'antenne de Bastia ont également découvert les cas de deux responsables de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse qui paraissent avoir largement minoré leurs déclarations de revenus au regard de leur patrimoine. Au mois de juillet 1998, les services fiscaux avaient bouclé six dossiers de ce type. Une vingtaine de vérifications, encore en cours, doivent être achevées d'ici à la fin 1998.

Enfin, dernière cible de la direction générale des impôts, les entrepreneurs de l'île sont, pour une grande part, d'ores et déjà sur le devant de la scène médiatico-judiciaire. Les dirigeants des plus importantes sociétés de BTP en Corse sont, en effet, mis en cause dans des affaires de marchés publics. La dévolution de ces marchés semble avoir obéi, dans chacun des cas dénoncés à la justice, à des considérations clientélistes. La confusion des genres paraît, de plus, avoir été la règle. Les trois groupes particulièrement visés par le fisc – deux en Haute-Corse et un en Corse-du-Sud – offrent un tableau identique. Leurs dirigeants ont tous eu, ou ont encore, parallèlement, des mandats politiques. Ces pratiques ont permis aux entreprises de s'assurer un certain volume d'affaires et aux chefs d'entreprise de s'enrichir. Le fisc s'intéresse donc aussi bien à la situation comptable des sociétés qu'aux revenus personnels de leurs dirigeants.

Les responsables du premier groupe de distribution alimentaire en Corse, Unigro, ont ainsi fait l'objet d'une perquisition menée, le 14 mai, par une trentaine d'agents du fisc, protégés par la force publique. Les documents comptables emportés à cette occasion auraient permis de mettre en évidence la dissimulation, sous forme d'investissements, de fonds importants. L'enquête est toujours en cours. Le procureur général près la cour d'appel de Bastia a déjà fait savoir qu'il entendait ouvrir une enquête préliminaire sur cette affaire.

Jacques Follorou

La direction générale des impôts constate un meilleur respect des lois sur l'île

AJACCIO
de notre envoyé spécial

En élaborant, à la fin de l'année 1997, son plan d'action pour « *le respect de la loi fiscale en Corse* », le ministère de l'économie et des finances ne pensait sans doute pas qu'il épouserait à ce point les intentions affichées par le gouvernement, en 1998, pour établir l'Etat de droit sur l'île. Comportant quatorze mesures, cette stratégie visait essentiellement à renforcer l'action des services fiscaux, notamment dans leurs activités de recouvrement.

Près d'un an plus tard, la perception de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a connu l'augmentation la plus significative avec une hausse des recettes de 23 % par rapport à 1997. Baromètre de l'activité économique, la TVA permet aujourd'hui, selon Bercy, de constater un certain regain de vitalité après une bonne saison touristique.

Le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu, au 30 septembre, se situe toujours au-dessous du niveau national, mais il a progressé de 3,5 % par rapport à 1997. Les actes de poursuites contre les mauvais payeurs étaient équivalents, au 30 septembre, au nombre totalisé pour toute l'année 1997. Enfin, les vérifications lourdes menées par les différents services de la direction générale des impôts (DGI) doubleront presque par rapport à 1997.

Les agents travaillant dans les centres de perception affirment observer certains changements. Les paiements semblent plus spontanés et ils sont consultés plus fréquemment par les contribuables et par les entreprises. Les déclarations d'embauche ont subi une hausse remarquée. Au regard de ces premiers résultats, il serait fort imprudent de dresser un bilan de ce plan. Mais il semble indéniable que le nouveau ton et les méthodes adoptés par le gouvernement jouent un rôle dissuasif.

Le plan du ministère des finances touche, de fait, tous les niveaux de la chaîne du recouvrement. Ainsi, la DGI a saisi les procureurs de la République d'Ajaccio et de Bastia afin qu'ils exercent pleinement et plus rigoureusement leur rôle de tutelle sur les huissiers privés qui travaillent pour le Trésor. Selon la DGI, la collaboration avec les huissiers en Corse ne se déroule pas dans la confiance espérée. Ils paraissent, par ailleurs, moins efficaces que sur le continent.

RAPPELS À L'ORDRE

Les banques présentes sur l'île se sont également vues, au mois de mars 1998, rappelées à l'ordre, par écrit, par le trésorier-payeur général afin qu'elles coopèrent plus amplement au recouvrement des sommes dues. Cette demande pressante visait, en fait, l'exécution des avis à tiers détenteurs (ATD) qui permettent au Trésor de saisir des sommes d'argent détenues par une personne débitrice dans un établissement bancaire. Les services fiscaux ont souvent constaté que les fonds étaient retirés d'un compte clos peu de temps après la réception des ATD et reversés sur un nouveau compte dans la même banque. Enfin, le Trésor et la chambre régionale des comptes de Corse ont entrepris une vaste remise en question du mode de fonctionnement des comptables publics attachés à chaque collectivité. Ces derniers occupent une place centrale dans la gestion des fonds publics.

Ils veillent, pour chaque commune (elles sont 360 en Corse), sur l'ensemble des dépenses, depuis l'exécution des marchés publics jusqu'au paiement des traitements des agents, en passant par le recouvrement des impôts et des taxes.

Or, dans un grand nombre de cas, le comptable, par connivence avec les élus locaux ou sous le coup de pressions et de menaces, acceptait de déroger aux règles de la comptabilité publique. Selon la DGI, ce dysfonctionnement représente le maillon faible de la reconquête de l'Etat de droit. Sans le concours des comptables publics, dit-on, il sera difficile d'inscrire en profondeur de nouvelles pratiques fiscales et financières.

J. Fo.

La curieuse situation fiscale du président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio

L'EXAMEN de la situation fiscale du président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Corse-du-sud, Gilbert Casanova, est un exercice à rebondissements. Selon les chiffres livrés par la Direction générale des impôts à Jean Glavany, dans son rapport parlementaire sur la gestion des fonds publics en Corse, M. Casanova totaliserait environ 7 millions de francs de dettes à l'égard de l'Urssaf et compterait près de 900 000 francs de taxe professionnelle impayée. Il a réglé, fin 1997, plus de 250 000 francs d'amendes pour non reversement de la TVA. Face à une telle pression de l'administration fiscale, il disposait d'un argument de poids : dans la nuit du 8 au 9 janvier 1998, un attentat avait gravement endommagé son garage, détruisant, affirmait-il, la totalité de la comptabilité de la société.

Mais, à la mi-octobre, en perquisitionnant à Nice dans l'appartement de son comptable, les agents du fisc, accompagnés de policiers, découvraient de nombreuses pièces comptables concernant les sociétés de Gilbert Casanova. Ce dernier fut interpellé à son domicile, le 15 octobre au matin, à Villanova, sur les hauteurs d'Ajaccio, et fut contraint d'assister aux perquisitions effectuées au sein de ses entreprises par les membres de la direction nationale des enquêtes fiscales.

Personnage multiple, le président de la CCI d'Ajaccio, concessionnaire automobile, appartient au Mouvement pour l'autodétermination (MPA), courant nationaliste qui prône l'abandon de la violence armée. Jouant les intermédiaires entre le gouvernement et la mouvance nationaliste à une époque où les pouvoirs publics espéraient régler le problème indépendantiste en négociant discrètement, Gilbert Casanova était devenu un personnage incontournable.

Il était ainsi parvenu à prendre le contrôle de la Chambre de commerce. Symbole du renoncement à la cause nationaliste et de la dérive affairiste pour les groupes les plus radicaux, archétype du clientélisme et du non-respect du droit pour les parlementaires ayant travaillé à la rédaction du rapport Glavany, il fut menacé de mort à plusieurs reprises.

Lorsque les services fiscaux n'abandonnaient pas d'eux-mêmes les poursuites, il savait créer un rapport de forces nécessaire pour parvenir à ses fins. Ainsi convoqua-t-il, en 1997, une conférence de presse quand le fisc adressa un avis à tiers détenteur sur l'un des comptes de ses sociétés afin de récupérer une créance de 250 000 francs. Il estimait être victime de représailles après ses critiques à l'encontre du rapport sur la situation fiscale en Corse rédigé par l'inspecteur général des finances François Cailleteau.

« RIEN À DISSIMULER »

Joint mercredi 18 novembre, Gilbert Casanova a indiqué au *Monde* que les agents du fisc n'avaient retrouvé « *que des mémos comptables que tout cabinet comptable se doit de garder avec lui* ». « *Nous sommes, nous-mêmes, en train de reconstituer la comptabilité de notre société. Nous n'avons rien à dissimuler puisqu'il est de notre intérêt d'avoir les résultats afin de chiffrer exactement le montant de la TVA et les sommes dues à l'Urssaf. Il est clair que, sans ces données, nous serions taxés au maximum*. Par ailleurs, il dément être redevable de taxe professionnelle, comme l'affirme le rapport Glavany. *On me fait payer mes prises de position politiques et mon rôle leader auprès des socio-professionnels pour obtenir la zone franche. Le rapport Glavany a livré mon nom en pâture sans que je puisse apporter des éléments de réponse.* »

L'expert comptable de M. Casanova, Luc Pantalacci, chez qui les agents du fisc ont saisi les documents, a confirmé, mercredi 18 novembre, cette version. Selon lui, « *seules les pièces ayant permis de rédiger les déclarations fiscales pour 1995 et 1996 ont été saisies. Les membres de la direction des enquêtes épluchent en ce moment ces documents* ». « *Dans cette affaire, il n'y a pas de fraude fiscale* », nous a précisé M. Pantalacci.

J. Fo.

Me Francis Teitgen sera le prochain bâtonnier de l'ordre des avocats

Me FRANCIS TEITGEN a été élu par ses pairs, mardi 17 novembre, dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris. Me Teitgen, qui a obtenu 2 491 voix, ne l'a emporté que de 41 voix face à Christian Charrière-Bournazel, crédité de 2 450 voix. Conformément à la tradition, Me Teitgen se présentera comme candidat unique au bâtonnat à la fin de l'année 1999, afin de prendre ses fonctions le 1er janvier 2000, pour un mandat de deux ans. Il succédera alors à Dominique de la Garanderie, qui avait été la première femme élue pour prendre la tête du barreau de Paris, en 1996.

Candidat malheureux au dauphinat, Christian Charrière-Bournazel était pourtant donné favori. Figure du barreau de Paris, Me Charrière-Bournazel a commencé sa carrière en tant que collaborateur de Roland Dumas, de 1973 à 1977, avant de s'installer personnellement en 1978 et de créer son cabinet en 1987. Membre du conseil de l'ordre du barreau de Paris de 1986 à 1988, il est aussi membre de la Licra dont il était le conseil au procès Papon. Avocat de M. Dumas, au début de la mise en cause du président du Conseil constitutionnel en marge de l'affaire Elf, Me Charrière-Bournazel, dénonçait, notamment, dans sa profession de foi de candidat, les « *perquisitions abusives qui font litière* [du] *secret professionnel* » des avocats. Les 13 500 membres du barreau parisien lui ont préféré Me Teitgen, qui devient, à l'âge de quarante-six ans, le plus jeune dauphin jamais élu à l'ordre des avocats de Paris. Fils de Pierre-Henri Teitgen, qui fut ministre de la justice de mai 1945 à décembre 1946 dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle, Me Teitgen, a prêté serment en 1977, avant de devenir associé d'Henri Leclerc en 1977 puis de créer son cabinet avec Jean-Pierre Mignard et Olivier Grisoni en 1984. Spécialiste, notamment, des droits de l'homme, Francis Teitgen est élu au Conseil national des barreaux. Lors de sa campagne, il a bénéficié du soutien de l'Union des jeunes avocats, qu'il a présidé en 1992.

Me Teitgen a fait campagne sur « *l'urgence* » à réformer le barreau de Paris en s'engageant à assurer la concertation et la transparence au sein de l'ordre. Il souhaite aussi entreprendre une réforme de la procédure disciplinaire et proposer l'adoption d'un code de déontologie. En attendant son entrée en fonction en tant que bâtonnier, en janvier 2000, Me Teitgen devrait, pendant son année de dauphinat, siéger parmi les trente-six membres du conseil de l'ordre et travailler en étroite collaboration avec Dominique de la Garanderie.

Cécile Prieur



tend au fisc

Les postes aux concours de recrutement des enseignants seront en diminution

Les syndicats protestent contre cette baisse de 12 % annoncée par le ministère de l'éducation

Le ministère de l'éducation nationale a publié au *Journal officiel* du 17 novembre la liste des postes offerts aux différents concours de recrutement d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation (CPE) et d'orientation pour 1999. Le nombre de postes proposés diminue globalement de 12 % avec un total de 22 534. Le ministère annonce néanmoins qu'il proposera 5 700 postes de titulaires supplémentaires.

PLUS TÔT qu'en janvier comme en 1997, mais plus tard qu'annoncé par Claude Allègre pour le mois de septembre : le ministère de l'éducation nationale a publié au *Journal officiel* du 17 novembre la liste des postes offerts aux concours de recrutement d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation (CPE) et d'orientation pour 1999. Malgré la crise lycéenne qui a révélé l'ampleur des besoins dans certaines régions ou diverses disciplines, le nombre de postes diminue de 12 % pour un total de 22 534 au lieu de 25 400 en 1998. Avec le remplacement de 14 110 départs à la retraite, le ministère considère néanmoins que 5 700 postes de titulaires supplémentaires seront proposés en 1999.

Bien qu'il ne corresponde pas à la réalité des recrutements, l'affichage des postes est avant tout un signe adressé aux candidats sur leurs chances de succès aux concours. Dans certaines disciplines, comme l'anglais ou l'allemand, les taux de réussite ou de « rendement », bien qu'en constante augmentation, restent largement inférieurs (*Le Monde* du 24 avril) aux places disponibles. La baisse de cette année correspondrait, affirme le ministère, à *« un souci de transparence et à la réalité des recrutements »* en mettant un terme *« au gonflement artificiel du nombre de postes. »* C'est ainsi que sur le 22 534 postes annoncés, il mise en réalité sur 19 810 recrutements effectifs.

ÉVITER LES DÉSISTEMENTS

Un second ajustement a été opéré dans la répartition des places entre les concours externes, en baisse de 6,3 % pour 1999 avec 13 704 postes (15 145 en 1998), les concours internes (4 720 postes contre 6 955) et les concours réservés (3 025) incluant la titularisation de 3 000 maîtres auxiliaires. Dans ces diverses catégories, 3 364 postes concernent l'agrégation, 10 755 au Capes, 3 957 au professorat de lycées professionnels.

A l'intérieur des disciplines, si la philosophie connaît un coup d'arrêt avec 150 postes (-21 %), l'espagnol (+ 10,9 % et 630 postes) et les sciences de la vie (715, soit +15 %) sont privilégiés. Enfin, les jurys d'agrégation devraient délibérer avant ceux du Capes pour éviter les désistements en cas de réussite aux deux concours.

Les syndicats d'enseignants n'ont pas tardé à faire connaître leur déception à l'issue de cette publication. Le SNES constate que les propositions du ministère interviennent après une baisse de 9,8 % en 1998 et *« qu'aucune amélioration à la rentrée 1999 n'est possible pour les élèves, sauf à diminuer sensiblement le nombre d'heures. »* Il note aussi que le nombre de postes des concours externes *« ne permet pas de remplacer les départs à la retraite. »*

De son côté, le SE-FEN, qui annonce une journée d'action le 2 décembre sur les recrutements, considère *« que le ministère n'a pas bien compris le message des lycéens »* et que cette *« décision est en contradiction avec l'objectif d'améliorer en profondeur les conditions de vie et de travail des élèves. »* Les deux organisations remarquent enfin que M. Allègre a renoncé à proposer un plan pluriannuel des recrutements, comme il s'y était engagé. Dans son entourage, on souligne toutefois la difficulté de l'exercice à la fois pour des raisons budgétaires, mais aussi en raison de l'impact de la réforme des lycées sur les recrutements futurs.

M. D.

L'« embrouillamini pitoyable » du concours d'entrée dans les écoles vétérinaires

DANS LE LANGAGE parlementaire, un « cavalier » est un amendement déposé sur un sujet sans aucun rapport avec le projet de loi en discussion. Cette procédure, peu usitée, permet de régulariser en catimini des situations a priori inextricables pour l'administration. Six sénateurs de l'opposition, tous vétérinaires, ont, par ce biais, volé au secours du nouveau ministre de l'agriculture, Jean Glavany, pour l'aider à sortir d'un *« embrouillamini plutôt pitoyable »*, selon ses termes, dont il a hérité de ses prédécesseurs.

Lors de la discussion du projet de loi sur les *« animaux dangereux et errants »*, mardi 10 novembre, les sénateurs ont fait adopter, en première lecture, une disposition permettant de valider l'inscription des 438 élèves admis dans les cinq écoles vétérinaires à l'issue du concours de 1998, menacé d'annulation par de multiples recours déposés devant le conseil d'Etat. Cette régularisation devrait éviter que la haute juridiction ne remette en cause la scolarité d'une partie des élèves ayant effectué leur rentrée. Parmi les centaines de requêtes de candidats s'estimant lésés, 79 ont de bonnes raisons d'espérer l'annulation des résultats. Ils ont obtenu des notes supérieures à celles du dernier reçu au concours 1998, admis, lui, selon des quotas établis entre différentes catégories d'élèves.

Cette *« anomalie »* qui, selon eux, porte atteinte au principe d'égalité, résulte de la réforme du concours d'entrée engagée par Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture du gouvernement Juppé, et reprise par son successeur, Louis Le Pensec. Pour éviter que des candidats ne persévèrent sans succès durant plusieurs années, ce concours ne pourra être présenté que deux fois de suite, deux années après le baccalauréat.

Pour gérer la période transitoire, des quotas de places ont été instaurés entre les élèves issus de la première année de prépas, les redoublants ayant déjà échoué une fois et les faux redoublants qui ont effectué deux années de préparation avant de passer le concours. Jusqu'à la veille du concours, puis après la publication des résultats, en juillet, la répartition de ces places n'a cessé d'être modifiée. Au final, elle a pénalisé des redoublants qui ont été recalés avec des notes comprises entre 10 et 12, alors que les élèves issus de la première année ont été admis sur la base d'une note de 10. Malgré les protestations, le ministre de l'agriculture est resté inflexible. Les directeurs d'école ont invoqué un manque de place pour refuser d'intégrer les candidats lésés. Les syndicats de vétérinaires ont réitéré leur souci de maintenir un numerus clausus pour un accès limité à la profession.

« Nous avons été piégés et nous avons découvert, après coup, l'injustice subie par ces jeunes. » Pourtant défenseur de l'amendement présenté au Sénat, Jean Bernard (RPR) reconnaît l'imbroglio de la situation en souhaitant le rejet de son texte par les députés de la majorité, en seconde lecture, le 25 novembre, malgré l'avis du gouvernement. Soumis à la décision du Conseil d'Etat, Jean Glavany se serait bien passé de la gestion de cette délicate situation.

Michel Delberghe

A Paris, le témoignage d'une victime d'un proxénète de la jet-set

LORS d'une enquête qui devait aboutir, en 1997, au démantèlement d'un réseau international de prostitution de luxe, quatre-vingt-six jeunes filles ont été entendues par les policiers, dont sept seulement étaient des prostituées professionnelles. Les autres sortaient à peine de l'adolescence. Certaines étaient encore mineures. Lycéennes ou chômeuses, françaises, suédoises ou originaires des pays de l'Est, elles rêvaient pour la plupart d'une carrière de mannequin.



PROCÈS

Une dizaine d'entre elles s'est portée partie civile dans le procès qui s'est ouvert, lundi 16 novembre, devant la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris, contre quatre personnes soupçonnées d'être impliquées dans le réseau. Il y a Carole, Amélie, Magdalena, Benny, Noura ou Laurence. Il y a aussi Nadia, l'une des rares qui accepte de se présenter devant le tribunal pour raconter son histoire, son cauchemar.

Aujourd'hui âgée de vingt-deux ans, Nadia est une belle métisse, mince – peut-être un peu trop. Lorsqu'elle a été examinée par un expert en août 1997, elle ne pesait que 44 kg pour 1,69 mètre. Une anomalie que le médecin attribue à des *« troubles du comportement alimentaire »*, consécutifs aux faits dont elle a été victime. Nadia est devenue anorexique et souffre aussi de bégaiement.

En avril 1996, elle est pensionnaire dans un foyer de la Ddass quand elle rencontre, par l'intermédiaire d'une amie, Jean-Pierre Bourgeois, un photographe de charme. L'homme, âgé de cinquante et un ans, travaille principalement pour des revues spécialisées mais se présente comme le photographe des campagnes de publicité de la société de cosmétiques Clarins. Poursuivi pour *« proxénétisme aggravé »*, il est le principal prévenu dans cette affaire. Il sait parler aux jeunes filles qu'il rencontre et promet un succès rapide, des séances photos dans de belles villas de Saint-Tropez, sur un yacht luxueux ou sur des plages des Bahamas.

« FACILITER LA CARRIÈRE »

Nadia a cru Jean-Pierre Bourgeois. Elle a accepté un premier rendez-vous dans son duplex du 17e arrondissement de Paris. Cette fois-là, tout se passe normalement. C'est seulement à la deuxième rencontre, à l'occasion d'essais photos, que les choses dégénèrent. Nadia doit se déshabiller et prendre une douche. Comme il l'a fait avec d'autres jeunes filles, Jean-Pierre Bourgeois propose à Nadia de lui épiler les poils pubiens. Elle s'étonne, mais il insiste, affirme que c'est important pour les photos. Puis, *« pour éviter les irritations »*, le photographe passe une crème apaisante et finalement abuse de la jeune fille.

Quelques jours plus tard, le prévenu contacte de nouveau Nadia pour lui proposer de rencontrer un producteur de cinéma. *« Il m'a dit que je devais me laisser faire s'il voulait coucher avec moi, qu'il me donnerait de l'argent et que ça faciliterait ma future carrière dans le cinéma »*, racontera Nadia. *« Honteuse et dégoûtée »*, elle accepte malgré tout de nouvelles rencontres : un autre producteur, un ancien tennisman, un célèbre acteur américain.

A Saint-Tropez, elle fait la connaissance d'un prince saoudien, d'un ministre plénipotentiaire de l'émirat du Qatar. A chaque fois, Jean-Pierre Bourgeois sert de *« rabatteur »* et, lorsque la rencontre s'est *« bien passée »*, elle est tarifée. Nadia décide de tout arrêter quand Annika Brumark, une Suédoise de cinquante ans, également prévenue dans cette affaire mais dont le procès n'aura lieu qu'en mai 1999, lui propose de partir un mois au sultanat de Brunei. Un séjour payé 90 000 francs la semaine. *« J'ai pris conscience que j'étais à la dérive, que j'étais entre les mains de proxénètes »*, explique-t-elle.

Deux ans et demi après les faits, Nadia est toujours *« très fragile au plan affectif »*, selon le psychiatre qui l'a examinée. Elle souffre de *« troubles anxieux et dépressifs »*. *« C'est en quelque sorte votre travail, monsieur Bourgeois »*, lance au prévenu le président du tribunal, Thierry Devernoix de Bonnefon de Lavialle. En pleurs, Nadia a encore la force d'ajouter quelques mots : *« Il nous met dans une situation où c'est nous qui avons tort et lui qui a raison. Il torture les gens moralement pour que tout soit faussé dans leur esprit et qu'il soit en position de vérité et de force. »*

Le prévenu se fait tout petit dans le box et admet avoir une seule fois *« joué »* au proxénète. Pour toutes les autres rencontres qu'il a organisées, il réfute l'accusation : *« Je ne me suis pas préoccupé de savoir s'il y avait des relations sexuelles. »* Jean-Pierre Bourgeois risque dix ans d'emprisonnement.

Acacio Pereira

Relaxe d'un homme accusé d'avoir transmis sa séropositivité

LE TRIBUNAL correctionnel de Compiègne a relaxé, mardi 17 novembre, un homme qui était accusé par son ex-compagne de lui avoir transmis sa séropositivité sans l'avoir préalablement avertie des risques encourus.

L'affaire, qui était venue à l'audience début octobre, opposait la jeune femme, mineure au début de sa liaison, à son compagnon, âgé de trente et un ans, avec qui elle eut un enfant, puis dont elle s'était séparée au bout de deux ans. Le substitut du procureur, Stéphane Bertrand, qui avait ouvert une information judiciaire en 1996 pour *« administration de substances nuisibles ayant porté atteinte à l'intégrité physique d'autrui »*, avait requis une peine de principe.

En réponse, dans son jugement, le tribunal a admis que *« le prévenu paraissait être l'auteur de la transmission du virus HIV à la victime dans la mesure où il avait été son premier et seul partenaire sexuel (...), bien que ce point ne pouvait être scientifiquement établi avec une absolue certitude »*. Les juges ont également estimé que *« le prévenu était conscient des risques et du caractère nuisible de la substance qu'il administrait »* et ils ont reconnu le caractère *« indéniable »* du préjudice causé à la jeune femme, *« qui suit un traitement médical contraignant »*.

Cependant, pour prononcer la relaxe, le tribunal a jugé qu'*« il ne résultait pas des circonstances de l'affaire que* [l'ex-compagnon de la jeune femme] *avait l'intention de causer un préjudice à la victime »*, notant notamment que *« le contexte était au contraire celui d'une relation amoureuse suffisamment intense de part et d'autre pour faire naître et réaliser un désir d'enfant »*. Ainsi, ont conclu les juges de Compiègne, *« cette circonstance interdit d'assimiler l'inconscience moralement blâmable du prévenu à l'intention délictueuse constitutive de l'infraction »*. Un individu séropositif, selon eux, ne commet pas en ce cas une faute pénalement répréhensible en occultant sa séropositivité à sa ou son partenaire, ou en ne veillant pas à la protection de ses relations sexuelles.

Le parquet a décidé de faire appel de cette décision.

Jean-Michel Dumay

L'instruction du « suicide » de l'Ordre du Temple solaire est close

Le juge a reçu les familles des victimes

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Les familles des victimes du « suicide » de l'Ordre du Temple solaire, mortes carbonisées dans une forêt du Vercors le 16 décembre 1995, ont été reçues, mardi 17 novembre à Grenoble, par le juge d'instruction Luc Fontaine. Les adeptes de l'OTS ont-ils été victimes de leur propre délire ésotérique ou exécutés par une ou plusieurs mains extérieures ? Entendus lors de cette réunion, les experts en balistique, en toxicologie, en substances incendiaires, ainsi que les médecins légistes sont enclins à penser que le drame s'est joué en « vase clos ».

Onze adultes et trois enfants ont été drogués dès leur arrivée dans la forêt des Coulmes, puis tués par balles, placés sur des bûchers, enfin brûlés à l'aide d'essence. Un bidon de 6 litres a été retrouvé sur place. Les autopsies ont établi que deux femmes, qui auraient tenté de résister, ont été frappées violemment à la tête. Selon les enquêteurs, les auteurs de cette exécution ont été le policier français Pierre Lardanchet et l'architecte suisse André Friedli. Le premier a utilisé son arme de service, avant de se suicider avec son compagnon.

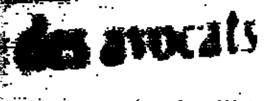
Cette version du drame ne permet pas d'écarter l'hypothèse selon laquelle les organisateurs de ce *« transit vers Sirius »* n'auraient pas agi seuls et que certains d'entre eux seraient encore en vie. *« Peut-on scientifiquement écarter la thèse de la présence d'une intervention extérieure pour la mise en œuvre de ces crimes ? »* : à cette question posée par les avocats des onze parties civiles, l'un des experts a répondu catégoriquement par la négative. L'avocat suisse Jacques Barillon évoque *« l'arithmétique du bon sens »* pour étayer sa thèse sur les complicités. *« Ces assassinats ont nécessité une telle logistique,* explique-t-il, *qu'il est difficile de croire qu'un tel massacre ait pu être mis en œuvre par deux hommes seulement. »* Le juge Fontaine a donc accepté que de nouvelles enquêtes soient diligentées, mais il souhaite boucler son dossier dans les prochains mois.

L'ŒUVRE DE « FOUS »

Ancien champion de ski, Jean Vuarnet, qui a perdu dans ce massacre son épouse, Edith Bonlieu, et son fils Patrick, a demandé au juge de *« retrouver les manipulateurs »* qui ont endoctriné les membres de cette secte pour les conduire à la mort. Parmi eux figure le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik, qui fut l'un des derniers orateurs des conférences de l'OTS et qui a reconnu avoir joué un rôle au sein de cette organisation sectaire. M. Tabachnik a été mis en examen le 12 juin 1996 pour *« association de malfaiteurs »* et *« recel aggravé »*.

La justice suisse avait prononcé un non-lieu pour les précédents massacres de l'OTS perpétrés sur le territoire helvétique (quarante-huit morts), qu'elle considère comme étant l'œuvre de *« fous »*. Au contraire, dans son dossier d'instruction, le magistrat français s'est efforcé de mettre en évidence la responsabilité morale des auteurs du massacre du Vercors et de la lier aux enseignements de la secte, y compris ceux, qualifiés de *« cosmiques »*, du chef d'orchestre.

Claude Francillon



Les communautés urbaines fêtent trois décennies de succès

Ces structures juridiques ont ouvert la voie à la coopération intercommunale dans les grandes villes. Elles ont permis à Lyon, Bordeaux ou Strasbourg de mener à bien des réalisations d'envergure. Le projet de loi Chevènement vise à la création de communautés d'agglomération

LILLE
de notre correspondant régional

L'histoire des communautés urbaines, qui fêtent leurs trente ans cette année et tiennent leur assemblée annuelle du jeudi 19 au samedi 21 novembre à Alençon et au Mans, est celle d'un succès : toutes revendiquent aujourd'hui un bilan positif.

La loi du 31 décembre 1966 avait créé de façon autoritaire quatre communautés urbaines : Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg. C'était l'aboutissement d'une réflexion menée par Louis Joxe, alors ministre d'Etat chargé des réformes administratives. Pour ces quatre métropoles – aucune ne le fit totalement de bon cœur – 1968 fut la première année de plein exercice d'une pratique communautaire imposée, mais que personne aujourd'hui ne songerait à remettre en question.

Les réticences furent multiples : l'Etat parlait de frontières municipales issues d'un autre âge, qui découpaient artificiellement un tissu urbain souvent continu et homogène, d'une nécessaire coordination administrative et financière, de services publics d'intérêt commun et de solidarités entre les villes-centres, les cités-dortoirs et les zones industrielles. On lui répondait : menace sur les vieilles libertés municipales, jacobinisme excessif, main basse sur l'agglomération et souci pour certaines villes-centres de se constituer à peu de frais une réserve foncière.

Des villes comme Marseille, Nantes ou Toulouse, majoritaires dans leur agglomération, ont réussi à échapper à la nouvelle structure. D'autres, comme Dunkerque, en ont vu tout de suite l'intérêt : pour une agglomération qui venait tout juste de terminer sa reconstruction, il s'agissait de faire le poids face à la puissance de l'Etat avec Usinor, la centrale nucléaire de Gravelines et le Port autonome. La Communauté urbaine de Dunkerque, la première de création volontaire, fêtera son trentième anniversaire en 1999. Celle du Creusot-Montceau-les-Mines en l'an 2000.

UNE FORMULE JURIDIQUE

Puis ce sera le tour de Cherbourg, Le Mans, Brest, nées au début des années 70. D'autres, très récentes, comme Alençon et Nancy (1996), ou Arras (1998) revendiquent une très vieille pratique de l'intercommunalité : la nouvelle structure dans laquelle elles viennent de s'engager ne fait que consacrer cet état de fait, tout en leur apportant d'appréciables avantages financiers. Strasbourg fut la première à organiser une fête pour marquer, en 1993, le vingt-cinquième anniversaire de sa création. A l'extérieur, la marque de la réussite communautaire est un tramway toujours cité en exemple. Le Strasbourgeois, lui, – on dit le « Cusien » pour désigner l'habitant de la Communauté urbaine de Strasbourg – n'y voit que la conséquence logique des besoins et d'une méthode de travail particulière : une administration unique financée par chaque ville et une assemblée sans groupes politiques affichés. L'opposition strasbourgeoise soulève un tollé chaque fois qu'elle tente de prolonger ses querelles municipales sur le plan communautaire.

Chaque communauté, à commencer par les plus anciennes, revendique aujourd'hui des réalisations qui doivent sans doute leur existence à cette formule juridique. A Lyon, des équipements comme le périphérique ou la Part-Dieu s'imposent comme des évidences. Mais les Lyonnais retiennent sans doute davantage un développement économique bien pesé, sans tir à la corde entre les communes de l'agglomération. Bordeaux reste sur le cafouillage de son projet de métro, mais a pu se doter d'un réseau d'assainissement hors de portée de la ville la plus étendue de France, par rapport à sa population. Strasbourg s'engage dans une réflexion sur l'extension des compétences communautaires et la démocratie participative, au point que les maires, que l'on dit si jaloux de leurs prérogatives, se retrouvent parfois en porte-à-faux par rapport à leur conseil municipal.

Les petites communautés, volontaires celles-là, ont aussi de bonnes raisons de se dire satisfaites. Dunkerque a le sentiment d'avoir mené à bien sa politique du logement tout en réussissant sa reconversion industrielle et le sauvetage du port. Même sentiment de réussite au Creusot et à Cherbourg. Les trois communautés partagent la fierté d'avoir pu constituer un pôle universitaire. Bien au-delà d'une simple question d'amour propre, il s'agissait de développer des filières qui n'existaient pas, répondraient aux besoins locaux et ouvriraient les portes de l'enseignement supérieur à des jeunes qui n'auraient jamais eu l'idée et les moyens d'aller poursuivre des études dans une ville éloignée.

« Nous étions partis sur la mise en commun de services, constate Pierre Duclos, secrétaire général de la Communauté urbaine de Cherbourg, née en 1971. *De l'aménagement des grandes structures, nous sommes arrivés à une communauté et une logique d'intérêts, avec un formidable changement depuis la loi de 1982 : l'intercommunalité est fille de la décentralisation, sans l'épée de Damoclès de la fusion. » « Une histoire humaine, une histoire où l'on se retrouve parfois à l'opposé de ce qui était prévu »*, complète Pierre Mauroy, président de la Communauté urbaine de Lille depuis 1989.

« VERS LE MEILLEUR »

Jeune militant socialiste, M. Mauroy songeait beaucoup plus à s'implanter dans son pays d'origine, Cartignies dans le Cambraisis, qu'à s'impliquer dans l'agglomération lilloise quand est née la Communauté urbaine de Lille. *« Le gouvernement nous a imposé cette formule. Je me souviens des préfets terribles de cette époque. Une espèce heureusement disparue. Aujourd'hui, je suis très heureux d'être président de la Communauté. Il ne s'agit jamais d'un consensus mou. On s'oriente toujours vers la solution la meilleure. Dans la communauté urbaine, je n'ai pas le même sentiment que dans ma ville. Tout le monde y va dans le même sens, vers le meilleur possible. Nous réalisons des ambitions collectives au-delà des ambitions politiques. Il n'y a aucun endroit dans la ville où un tel travail soit possible. »*

Le Nord-Pas-de-Calais, au demeurant, semble se faire une spécialité de cette formule : vingt-deux communes du district de Boulogne-sur-Mer viennent à leur tour d'entamer la procédure qui doit les conduire à la constitution d'une communauté urbaine. Elles espèrent ainsi obtenir une dotation globale de fonctionnement beaucoup plus consistante, harmoniser la taxe professionnelle et ne présenter qu'un seul interlocuteur aux partenaires économiques.

Pierre Cherruau

Des agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants

Instituées par la loi du 31 décembre 1966 pour les agglomérations d'au moins cinquante mille habitants, les communautés urbaines forment la plus ancienne structure de coopération intercommunale. Elles sont douze, regroupant un peu plus de trois cents communes. Aucune n'existe en Ile-de-France. Une loi de 1992 a réduit le seuil à vingt mille, une autre de 1995 a simplifié les modalités de création. Les compétences obligatoirement transférées par les communes sont étendues : urbanisme, aménagement des sites d'habitation et d'activité, locaux d'enseignement, transports urbains, assainissement, ordures ménagères, voirie et stationnement.

La communauté dispose de ressources substantielles : elle perçoit des redevances pour services, est bénéficiaires d'une fiscalité propre et de dotations d'Etat majorées. Dans le projet de loi Chevènement adopté au conseil des ministres du 28 octobre, une nouvelle forme juridique de coopération urbaine est prévue sous forme de communautés d'agglomération. Le texte propose de relever le seuil démographique de la création des communautés urbaines (cinq cent mille habitants) afin de réserver cette formule aux grandes métropoles.

« A terme, nous serons tous de Lille-Métropole »

LILLE
de notre correspondant régional

La Communauté urbaine de Lille (CUL) fête son trentième anniversaire avec la publication d'un ouvrage anonyme – à l'exception d'un avant-propos de Pierre Mauroy et d'une préface du géographe Yves Lacoste – et collectif, conforme à sa culture. Y sont rassemblés témoignages et entretiens avec les principaux acteurs de la CUL, techniciens, fonctionnaires ou élus, de toutes origines politiques : naissance de la communauté, analyse des tensions et des solidarités entre Lille et les villes jumelles de Roubaix et Tourcoing, éclairage sur de fortes personnalités qui ont façonné l'agglomération, ce livre restera longtemps une référence utile dans ce domaine.

Son principal mérite est sans doute de montrer comment une communauté humaine a su utiliser à son profit un instrument qu'elle avait d'abord pris pour une machine de guerre politique, et comment des élus que tout sépare sur le plan politique ont la volonté d'assumer une œuvre commune. Le témoignage le plus fort est-peut être celui de René Vandierendonck (div. g.), maire de Roubaix : *« Je me bats pour Roubaix, tout en pensant que je suis, au sens actuel du terme, l'un des derniers maires de Roubaix. Je suis persuadé que plus il y aura de métropole, mieux Roubaix se portera. Le test pour les Roubaisiens a été l'affaire Mac Arthur Glen. Quand ils ont vu le maire de Lille et celui de Tourcoing résister à la fronde de leurs commerçants pour favoriser la réalisation d'un projet à Roubaix, ils ont pris conscience de leur appartenance à la Métropole. Nous sommes tous des métropolitains. Alors, il y aura peut-être des fusions de communes, peut-être une fédération… nous garderons nos clochers et nos beffrois. Mais à terme, nous serons tous de Lille-Métropole. »*

P. C.

★ « La Métropole rassemblée », éd. Fayard, 1998, 350 p., 120 francs.

M. Jospin se défend devant le congrès de l'AMF de toute tentation « recentralisatrice »

« IL N'A PAS la fibre rurale » : les quelque cinq cents maires des champs présents, mardi 17 novembre, à la première journée du congrès de l'Association des maires de France (AMF), à Paris, ont pour beaucoup partagé ce constat après l'intervention de Lionel Jospin. Dans un long exposé pédagogique, le premier ministre s'est attaché, non à séduire, mais à convaincre les élus ruraux que le gouvernement avait pris acte de leur *« lassitude »* (*Le Monde* du 11 novembre). En face de rares grands maires, dont Alain Juppé, premier magistrat de Bordeaux, le chef du gouvernement a notamment répondu à l'inquiétude des maires, en affirmant le souci du gouvernement de *« conforter l'institution communale »*.

Pourtant, M. Jospin a sans doute réveillé quelques craintes en annonçant la fin du moratoire sur la fermeture des services publics en milieu rural, institué par le gouvernement Balladur en 1993. Le gouvernement, a-t-il expliqué, prévoit la mise en place *« dans les prochains mois »* d'un *« dispositif de pilotage »* chargé de coordonner le redéploiement des services publics, en tenant *« compte des mouvements de population »*. Le premier ministre a également rappelé qu'*« aucune décision n'était arrêtée »* pour le remplacement de la police dans certaines petites villes par des gendarmes.

Devant le sentiment, partagé par de nombreux maires, d'être victimes d'une augmentation des contentieux juridiques de la part de leurs administrés, Lionel Jospin a rappelé *« qu'une étude »* était en cours sur la *« modernisation »* de la procédure des enquêtes publiques. M. Jospin entend ainsi *« clarifier »* et *« accroître la transparence »* pour répondre à l'*« exigence croissante d'information et de concertation »* des citoyens. De même, il a annoncé qu'un décret devait être pris en conseil des ministres, mercredi 18 novembre pour modifier *« le dispositif national d'évaluation »* afin d'encourager les maires à évaluer leur action.

Interpellé par Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'AMF sur une *« reprise en main par l'Etat »* de ses pouvoirs financiers et réglementaires au détriment de l'autonomie des élus locaux, Lionel Jospin s'est livré à une mise au point : *« la tentation de recentraliser chez ceux qui ont voulu la décentralisation en 1982 n'existe pas »*, a-t-il déclaré, tout en faisant valoir que *« pour faire un deuxième grand pas dans la décentralisation, il faudrait qu'existe sur ce sujet (…) un consensus qui n'est pas réalisé »*. M. Jospin s'en est ainsi tenu à une position déjà exprimée par le passé. A propos du cumul des mandats, Lionel Jospin a implicitement renvoyé la responsabilité d'un échec possible de la réforme au Sénat. *« Le cumul d'un mandat de maire avec celui de parlementaire ou d'exécutif d'autres collectivités n'est plus acceptable »*, a-t-il seulement rappelé. Mercredi, Christian Poncelet, président RPR du Sénat, devait lui répondre en dénonçant une *« vision jusqu'au-boutiste (…) et un véritable piège (…) tendu par les recentralisateurs de tout poil »*.

La première journée du congrès était aussi consacrée à la présentation des candidats à la présidence de l'AMF de leur programme. Et pour Catherine Mégret, maire FN de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), l'occasion de prononcer son premier discours en face d'un aréopage de maires. Ou du moins d'essayer… L'épouse de Bruno Mégret a eu le temps d'essuyer quelques sifflets avant d'être victime du chronomètre intraitable du président de séance. Georges Lemoine, ancien maire (div. g.)de Chartres, secrétaire général sortant de l'AMF, chargé de faire respecter le temps de parole des candidats, s'est acquitté de cette tâche scrupuleusement. Sept minutes et pas une seconde de plus après le début de son discours, Mme Mégret a été priée de s'interrompre en plein propos.

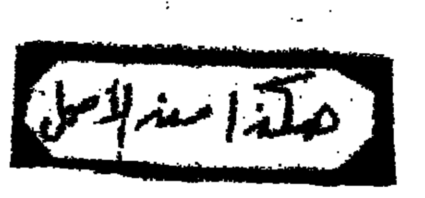
Béatrice Jérôme

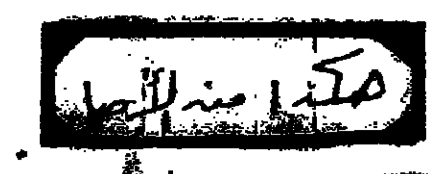
DÉPÊCHES

■ **ORLÉANS : le Sivom de la ville d'Orléans** vient de recevoir un prêt de 300 millions de francs de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour la construction d'une nouvelle ligne de tramway. Cette ligne de 18 kilomètres et de 24 stations devrait être achevée en 2000.

■ **PARIS : la préfecture de police de Paris a lancé**, mardi 17 novembre, une campagne d'information de lutte contre le bruit, considéré par les Parisiens comme *« l'une des nuisances portant le plus atteinte au cadre de vie »*.

■ **VERDON : la commission particulière du débat public** sur le projet de ligne EDF à très haute tension Boutre-Carros, à travers le Verdon (à cheval entre le Var et les Alpes-de-Haute Provence), a souhaité, mardi 17 novembre, que les pouvoirs publics prennent une décision rapide sur ce dossier controversé. La commission remettait ce même jour, au ministère de l'environnement et au secrétariat d'Etat à l'industrie, le compte-rendu du débat public qui a eu lieu du 15 mars au 15 septembre.





(Publicité)



Le prix, les services, la proximité

Le conseil et l'expertise
Veille technologique
Câblage informatique
Installation de système en réseau
Interconnexion de sites
Messagerie
Internet/Intranet

Les services après la vente
Assistance téléphonique
Contrat de maintenance
Intervention ponctuelle sur site

IC SERVICES

Mac G3 DT + Apple 750
PowerPC 750/G3
32 Mo de RAM + 32 Mo
Mém. cache 512 Ko
Mac OS 8.5
15 919,00 F TTC
13200 F HT
Option 17" ColorSync multifréquences (en remplacement de l'Apple 750) + 1400 F HT



DT 500 Colorsync
18590 F HT

Mac G3 + Sony 200
PowerPC 750/G3
128 Mo
Mém. cache 1 Mo
Disque dur 9 Go SCSI
Lecteur CD-ROM
Slots 3 PCI
Mém. vidéo 6 Mo
26 519,94 F TTC
21990 F HT

2274
AMD K6 II
48 Mo SDRAM
512 Ko (L2)
Sound Blast 16 bits
PCI 64 bits Direct 3 D
Moniteur 15" Ivoire
Works 4.5...

L'Informatique au service des professionnels

IC Paris Beaubourg - ouvert le samedi - 75004 Paris - Tél. : 01 44 78 26 26 - Fax : 01 42 72 06 04 - **IC Paris Micro Valley** - 75015 Paris - Tél. : 01 40 58 00 00 - Fax : 01 45 77 95 71- **IC Cergy** ouvert le samedi - 95100 Cergy-Pontoise - Tél. : 01 34 35 18 28 - Fax : 01 34 35 00 77 - **IC Neuilly** ouvert le samedi - 92200 Neuilly sur Seine - Tél. : 01 46 37 17 17 Fax : 01 46 37 17 02 - **IC Avignon** - 84000 Avignon - Tél. : 04 90 82 22 22 - Fax : 04 90 82 78 15 - **IC Aix en Provence** - 13100 Aix en Provence - Tél. : 04 42 38 28 08 - Fax : 04 42 26 16 09 - **IC Biarritz** - ouvert le samedi - 64600 Anglet - Tél. : 05 59 74 14 14 - Fax : 05 59 03 02 45 - **IC Bordeaux** ouvert le samedi - 33000 Bordeaux - Tél. : 05 56 48 14 14 - Fax : 05 56 81 28 55 - **IC Lyon** - 69003 Lyon - Tél. : 04 78 62 38 38 - Fax : 04 78 62 80 78 - **IC Marseille** - 13008 Marseille - Tél. : 04 91 00 32 32 - Fax : 04 91 37 26 95 - **IC Montpellier** - 34000 Montpellier - Tél. : 04 67 15 94 94 - Fax : 04 67 15 94 95 - **IC Nantes** ouvert le samedi - 44000 Nantes - Tél. : 02 40 47 08 62 - Fax : 02 40 47 09 33 - **IC Reims** - 51100 Reims - Tél. : 03 26 87 80 20 - Fax : 03 26 05 10 49 - **IC Rennes** - 35000 Rennes - Tél. : 02 99 67 21 00 - Fax : 02 99 67 21 01 - **IC Toulon** - 83000 Toulon - Tél. : 04 94 18 53 53 - Fax : 04 94 18 53 54 - **IC Toulouse** - 31000 Toulouse - Tél. : 05 61 25 62 32 - Fax : 05 61 25 81 78 - **IC Tours** - 37000 Tours - Tél. : 02 47 64 41 21 - Fax : 02 47 05 86 16 - **IC Formation** - 75004 Paris - Tél. : 01 42 54 22 13 - Fax : 01 44 54 22 12 - **IC Occasion/Location** - 75003 Paris - Tél. : 01 42 72 07 00 - Fax : 01 42 72 08 34 - **IC Services** - 93100 Montreuil - Tél. : 01 41 72 70 00

Photos non contractuelles - prix pour paiement comptant et matériel emporté valables jusqu'au 30/11/98

HORIZONS

TÉMOIGNAGE

Mais les corps, M. Pinochet ?

Aux éditions Le Serpent à plumes paraîtra, le 30 novembre, « *Lettre ouverte à Pinochet, monologue de la classe moyenne avec son père* », de l'écrivain chilien Marco Antonio de la Parra. « Le Monde » publie en exclusivité les premières pages de cette apostrophe au dictateur déchu



J'AI peur de vous parler. Vous le saviez ? J'ai peur de m'adresser à vous. Mon père aurait peur s'il savait que je me trouve seul avec vous. Et ma mère aussi. *Mes fils, je ne* sais pas : ils sont plus courageux que moi, ils sont d'une autre génération. Peut-être qu'ils ne sont même pas courageux ; peut-être que vous ne les intéressez pas beaucoup, qu'ils ne comprennent pas ma prudence, ni l'effet de votre présence sur mon langage, l'impact, voyez-vous, que vous avez sur mes paroles, c'est-à-dire sur mon esprit. Car vous me faites peur. Cette éventualité – nous trouver, vous et moi, face à face –, vous écrire une lettre avec mon nom et mon adresse, vous parler, vous regarder droit dans les yeux, cela me fait peur. Pendant longtemps, vous avez su que vous faisiez peur. Vous appeliez cela du respect, mais c'était de la peur. Vous comprenez la différence ? Oui, vous la comprenez. Si vous ne la compreniez pas, qui d'autre que vous pourrait le faire ? Le respect est un sentiment plus digne ; la peur est cruelle. Mais tout aussi puissante. Elle finit par ressembler au respect. Elle finit même *par tromper celui qui a peur.* Il se soumet en croyant qu'il est respectueux, ou loyal, ou qu'il fait simplement ce qu'il y a à faire. Et c'est de la peur. Mais la plupart de ceux qui ont peur ont honte de l'avouer. Et nous nous contentons d'avoir du bon sens. Le bon sens ressemble aussi à la peur. Comme l'imprudence au courage. Ou le courage à la coercition. La menace ressemble parfois au pouvoir. Alors que c'est de la peur. Vous me menaciez. *Pour de bon. Vous me me*naciez. Vous m'intimidiez. Sans le chercher. Ou en le cherchant chaque jour. Cela m'est égal. J'avais peur. D'autres que moi, vous n'avez même pas eu à les menacer : ils se sont rangés à votre service. Mais d'autres encore ont voulu vous barrer le chemin.

Ne vous en faites pas, je ne veux vous accuser de rien. Pourquoi le ferais-je ? On vous a suffisamment accusé, on vous a traité de tout. *Vous, imperturbable, autosatisfait.* Cela passe pour de la dignité. Vous me suivez ? Ou est-ce que je vous fatigue ? Vous ne m'avez pas demandé une seule fois pendant des années si j'étais fatigué. Oui, vous allez me demander pour qui je me prends. Et vous, qui vous êtes-vous cru ? Quelqu'un de très important. Quelqu'un, appelons-le par son nom, de redoutable. C'est-à-dire, acceptez-le, de dangereux pour qui se mettait en travers de votre chemin. Tout cela sans le dire. Ou presque sans le dire, ce qui est pire. Peut-être est-ce à cause de cela que je veux vous parler aujourd'hui, comme ça, directement. Vous montrer *ce que ni vous ni moi n'aurons* jamais, au grand jamais : une conversation.

AVEZ-VOUS déjà discuté avec quelqu'un ? Avez-vous déjà écouté quelqu'un ? Mais vraiment écouté ses arguments, et réfléchi sur ce qui se passe, puis tenu compte. Votre père, sans doute, et votre mère. Votre femme. Vos fils aussi, je l'espère. Ceux que vous avez considéré qu'il fallait écouter. Mais discuter ? Un échange, vous me comprenez ? Je vous dis ce que je pense, vous *me répondez ce que vous pensez.* Est-ce vrai que lorsque vous avez prêté serment devant Allende vous l'avez fait très respectueusement ? Allende, Salvador Allende. Vous devez vous souvenir de lui. Vous lui devez beaucoup, avouez-le. S'il n'était pas apparu dans l'histoire du Chili, vous seriez en ce moment à la retraite, chez vous. C'est étrange, mais peut-être avez-vous eu peur de lui. D'Allende. Vous aviez fait la moue ? C'est-à-dire que j'ai cru voir quelque chose sur votre bouche. Du mépris, bien sûr. La peur ressemble à la rage, ressemble à *la haine.* C'est pour cela que j'en parle. La rage, la haine, ce sont des sentiments plus dignes. Plus virils. En tout cas, ils le paraissent.

Moi, je vous l'avoue, je respecte énormément la peur. Parce qu'elle exerce un énorme pouvoir sur l'être humain. Et vous savez pourquoi ? Parce que l'animal humain sait qu'il va mourir. Nous vivons en ayant peur. Peut-être qu'Allende lui aussi avait peur. C'étaient des jours difficiles, pour ne pas dire plus. On dit que vous vous êtes incliné, comme ça, que vous avez fait claquer vos talons et fait un pas en arrière, très correct. Est-ce que vous saviez déjà ce qui approchait ?

Cela fait de vous un personnage intéressant. Pour une grande pièce de théâtre. Un personnage très contemporain. Très fin de siècle. Très opaque. Celui qui dit une chose et en fait une autre. Mais, dites-moi, presque toutes les figures du pouvoir en cette fin de siècle sont opaques. *(...)* Le pouvoir ne dit pas la vérité *sur le pouvoir.* Là réside le véritable pouvoir. Ne pas dire la vérité. Car la vérité affaiblit. C'est une force que de le savoir. Ce serait à cause de ça, ces lunettes sombres de la première époque ? A cause de ça, ce secret ? *Le pouvoir est un exercice silencieux.* Peut-être est-ce là l'erreur de *Hitler ou de Mussolini, par* exemple. Ou de Fidel, direz-vous. Ils parlaient trop. *Ou plutôt, ils faisaient trop de bruit.* Bien qu'ils n'aient pas, eux non plus, dit ce qu'ils pouvaient réellement dire.

C'est peut-être à cause de cela que de nos jours parler est tellement discrédité. Vous avez eu, et vous avez toujours, le style adéquat pour des temps adéquats. Plus personne ne croit en rien. Plus personne ne tient ses promesses. Les pères, les époux, *les* déclarations d'impôts. Même les amants se mentent. Un de *mes amis libéraux* dit que c'est le seul chemin vers une authentique tolérance. Le manque de loi. Sans paroles, l'équilibre naturel des forces. Tout ce qui est solide s'est évanoui dans les airs. La condition post-moderne. Des naufrages dans *les eaux glacées* de l'indifférence.

Tout cela, la fin de siècle, la post-modernité, ne doit pas vous préoccuper. *Ces histoires ne vous intéressent pas.* Vous n'êtes pas un intellectuel. Vous êtes un militaire, dites-vous. Mais je pense que ce *que vous vous sentez le plus*, avouez-le, c'est un héros. Une espèce de Père de la Patrie. Père. De la Patrie. Si vous voulez, je vous l'épelle. Je ne me moque pas de vous, c'est très sérieux. Vous ne pensiez pas à vous moquer de moi lorsque vous parliez de la patrie et de votre mission et de la guerre. Je *ne me moque pas de vous. Je ne* suis pas votre subordonné. Je ne milite nulle part. Je le *dis sérieusement.* Je n'ai jamais rencontré quelqu'un de plus sérieux que vous. Vous avez parfois éclaté de rire, mais peu souvent. Vous parlez toujours sérieusement. Et moi aussi. Vous êtes l'un des Pères de la Patrie.

(...) Je ne vous avais ni cherché ni demandé. *Je n'ai rien à voir* avec vous. Et j'ai dû vous supporter pendant plusieurs années de ma vie. Vous m'avez obligé à penser à vous chaque jour de ces – combien déjà ? – vingt-cinq dernières années. Bien sûr. Il y en a qui n'ont pas eu cette chance. Ils n'ont même pas eu l'occasion de penser à vous. La mort. Vous comprenez ? Vous êtes devenu mon destin. Vous n'avez jamais pensé à moi. Vous êtes comme les pères. Vous pensez à la Patrie. A la Famille. Je suis votre fils et je suis déjà grand. Jusqu'à mes *quarante ans, vous ne m'avez* jamais permis de dire clairement ce que je pensais.

Je suis sûr que si nous vous avions amené à l'Exposition de Séville, vous auriez été une attraction phénoménale. Car vous êtes un phénomène. Je ne le dis pas *dans* un sens péjoratif. Vous êtes un phé*nomène, un symptôme*, un personnage. Vous n'êtes pas une personne. *(...)* Vous avez installé le culte du marché, propulsé le sacrifice de la vie quotidienne au lucre, et détruit toutes les utopies. Vous tous avez gagné. Félicitations. Vous avez le droit d'écrire l'histoire. Nous, on se cantonne aux arts, au dialogue imaginaire. Au monologue avec le père absent. Ou avec le père omniprésent, celui *qui* ne répond pas quand on lui parle, celui à qui on a peur de parler, tel un dieu. Tout l'homme.

L'Homme, dit-on en parlant de vous. L'Homme fort. Je l'ai entendu dans la bouche même de vos détracteurs. On vous appelle aussi Mon Oncle, un peu pour vous dégrader. *Car ils ont peur de vous.* Car vous vous êtes fait – comment dites-vous ? – respecter. Un homme d'armes. Malin, très malin. Vous vous êtes rarement laissé surprendre une arme à la main. Et jamais avec une arme au poing. L'image du grand leader. Vous levez la main : l'annonce dure mais on ne voit pas votre empreinte. Certains savent frapper sans laisser d'empreinte. On raconte que de telles gens ont travaillé pour vous. C'est vrai ? Vous le direz un jour clairement ? Vous expliquerez cette série de coïncidences, de souffrances et de décès pendant votre forte et redoutable présence ? Comment s'y prendra-t-on pour expliquer la peur ou le respect, si ce n'est par le silence impressionnant que laissent tous ces morts sur la conscience ? Peu importe leur nombre. *Il vaut* mieux qu'on ne le sache pas. Qu'il ne *soit ni confirmé ni nié. La terreur* en est encore plus grande.

entendre votre voix partout. Les jours étaient obligatoires. Les nuits, interdites. Pendant combien de temps ? *(...)*

J'avais un pays. Il pouvait aussi *bien être le vôtre. Pour de bon.* Je n'avais aucune idée préconçue de la *façon* dont devait être un pays. Je croyais que pour faire un pays on avait besoin de tous. *J'étais* ingénu, rêveur, romantique pour le moins. Vous avez décidé ce que serait mon pays. Et cela d'une manière excessive. Je ne suis pas votre victime directe. *Je ne suis pas mort. On ne* m'a pas torturé. On n'est pas venu me *chercher dans* ma maison. On ne m'a pas mis un revolver sur la tempe. *Ni sur la nuque.* Je n'ai pas *été exilé. J'ai pleuré parfois, la nuit. De peur.* J'entendais les mitrailleuses près de mon quartier. Ce n'était pas vous, bien sûr, je ne dis pas que vous appuyiez sur la gâchette. Vous avez gardé les mains propres de poudre, de *sang.* La conscience, je ne le sais pas. Vous n'avez *jamais parlé de cela.*

VOUS faites mine de ne pas comprendre ce que je vous dis. Comme à la télévision, quand vous faites comme si on vous interviewait ! Nous nous rangeons docilement comme des chiots derrière vous. Nous sommes vos chiots. Vous nous avez domestiqués par la peur. Nous sommes devenus un pays dépendant, paisible, très ordonné. Nous l'étions *déjà auparavant. On dit que nous* l'avons toujours été. Je ne suis pas si sûr de ça. Je crois que vous avez fait entrer la force dans ce pays. Et vous l'avez fait entrer par la force. *(...)*

Considérez-moi avec mépris, si vous en avez envie. Je ne milite dans aucun parti politique. Je vous le dis en quelques mots, vous ne pouvez pas me mêler n'importe comment à vos *ennemis. Je suis* écrivain et je n'en suis pas tout à *fait sûr. Je suis chirurgien*, mes papiers en témoignent, je me suis spécialisé *en psychiatrie pour* adultes. *(...)*

« Vous, vous ne prononcez jamais cette parole : la mort. Moi, je dis "mort" et il ne se passe rien. Vous ne dites rien et des gens peuvent mourir. »

Vous ne le direz pas ? Quelle relation y a-t-il entre la mort et le pouvoir ? Entre la patrie et la mort ? Dès que vous êtes entré dans ma vie, j'ai eu à tenir compte de beaucoup de morts. Disons que c'est un hasard. Que vous étiez là au moment où il arrivait des choses horribles dans ce pays. Dites-moi que c'était inévitable. Mais, s'il vous plaît, soyez convaincant. Certains des vôtres le *disent. Ils prennent un* air contrit, remuent la tête avec quelque douleur. Le poids de l'histoire, marmonnent-ils. Vous, vous ne prononcez jamais cette parole : la mort. C'est étonnant ce que des gens comme vous font aux paroles. Moi, je dis mort et il ne se passe rien. Vous ne dites rien et des gens *peuvent mourir. Ou vous dites que* vous ne dites rien. Ce qui est encore pire.

C'est peut-être la chose la plus importante, la raison de cette rencontre. Ma vie est pleine de vos paroles, pour peu nombreuses *qu'elles soient. Et je veux cette in*fime revanche de pouvoir vous *remplir un instant des miennes.* Vous êtes entré dans ma vie comme un sauvage, par la force. Comme des pompiers qui mettent une maison en morceaux sous prétexte qu'ils sont venus me sauver du feu. Dans le meilleur des cas, vous *m'avez peut-être sauvé du feu.* Mais vous m'avez laissé sans mai*son.* Vous *m'avez imposé* votre nom et votre présence. Je ne prétends pas être obligatoire dans votre vie. Vous avez décidé ce qui pour moi serait le jour et serait la nuit. Rappelez-vous. Vous avez d'abord décidé que mes nuits seraient très longues et mes *jours* très courts. En quoi avez-vous transfor*mé la nuit ? En territoire d'ombres* et de fantômes. Nous entendions passer les voitures autorisées et c'étaient comme des voitures de la mort. Elles emmenaient quelqu'un ? Elles allaient chercher quelqu'un ? Elles se promenaient ? La nuit protégeait le secret. La ville devenait dangereuse. L'ombre et le silence.

Pourquoi tant de gens avec des lunettes sombres ? Ou bien étaient-ce des caricatures ? Ne pas voir leurs yeux revenait à sentir leurs yeux partout. Votre silence, c'est

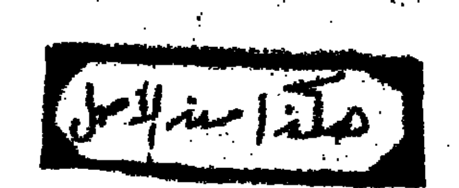
On raconte que vous avez eu peur le jour de l'attentat. Moi, j'ai enragé. Car je ne voulais absolument pas qu'on vous tue. Je voulais parler avec vous. Je voulais vous entendre parler. Je voulais savoir comment vous avez fait cela, pourquoi vous l'avez fait, comment vous vous êtes débrouillé pour per*mettre que dans ce pays il arrive* tout ce qui est arrivé tout en continuant à dormir tranquille. Je vous avoue que je suis toujours réveillé par cette même interrogation : comment peut-il dormir tranquille ? Vos oreilles ne s'échauffent-elles pas quand vous entendez tout ce que l'on dit de vous ? Comment faites-vous ? Bon ! vous dites que ce sont des mensonges. Mais les corps ? Et les *noms ? (...)*

J'ai soigné des gens de votre bord et du bord adverse. J'ai entendu des histoires horribles. J'ai vu des choses horribles. Mais pourquoi vous les raconter ? Ou vous les connaissez ou vous ne les croirez pas. Vous ne me direz rien. Je les ai vues de mes yeux. Les médecins, savez-vous, voyons beaucoup de choses de trop près. Ne me regardez pas comme ça, je n'ai rien fait d'illégal. Je n'ai pas non plus travaillé pour les vôtres. Un compagnon de collège, plus tard médecin, examina des torturés. Il était, il est toujours, un brave type. Mais il examina des torturés pour qu'on puisse continuer à les torturer. Comme d'autres examinent des blessés au bord d'un terrain de football, ou des enfants pour savoir s'ils peuvent aller à l'école. Je n'étais pas aussi près. J'ai aidé ceux qui me demandaient de l'aide et comme j'avais très peur, je n'ai rien fait qui m'aurait mis en danger. Disons que j'étais un lâche. Ça, *c'est en partie* votre œuvre. Vous avez fait de beaucoup d'entre nous des lâches et des traîtres à nos propres principes. Je ne sais même pas si je suis parvenu à avoir des principes.

Marco Antonio de la Parra
(traduit de l'espagnol par Victor Lluch)
© Editorial Planeta Chilena
Le Serpent à plumes
Dessin : Pancho

MIGUEL SAYAGO

■ **MARCO ANTONIO DE LA PARRA** est romancier et dramaturge. Il est l'auteur de quatre romans et d'une vingtaine de pièces de théâtre, dont deux traduites en français (Actes Sud) : *Dostoïevski va à la plage* et *Kingkong Palace*. Son œuvre se singularise par sa dimension polémique et virulente, comme en témoigne sa *Lettre ouverte à Pinochet*, où on retrouve l'inspiration mordante de Pablo Neruda. Marco Antonio de la Parra fut aussi attaché culturel de l'ambassade du Chili en Espagne à l'époque de la transition démocratique.



Républicains, soyons lucides ! *par Roger Martelli*

DANS *Le Monde* du 4 septembre, huit personnalités ont exhorté les républicains à se rassembler pour *« ne plus avoir peur »*. Face à ce nouveau consensus, trois autres ont vanté la République sociale. Je récuse le consensus républicain ; je ne me satisfais pas pour autant de la seule République sociale.

La République est la manière, en France, de parler du bien commun, de valoriser la chose publique dans l'ordre politique de la cité. En cela, elle est un repère qui transcende les familles politiques. Mais elle est, a toujours été, ambivalente, tiraillée entre la sainte égalité des sans-culottes et l'ordre social cher à la République des Jules. Elle est ainsi un enjeu, plus qu'une donnée. Elle est un avenir à construire, pas un passé à répéter. Tout cela disqualifie, à mes yeux, l'esprit qui ressort de la République des *« huit »*.

La République ne se construit pas sur la peur du mouvement. Le texte des huit nous offre l'image d'une époque vouée à la déconstruction et à la déliquescence. Voyons-y plutôt et le vieux qui se meurt et le neuf qui se fraie son chemin. Le vieux, c'est ce qui contredit l'épanouissement de la personne : les vertiges de l'argent-roi et du laissez-faire marchand, tout comme les carcans de l'Etat omnipotent et des morales astreignantes.

Contre ce passé toujours là, les contestations et les espoirs sourdent de tous les pores de la société. Encore faut-il se donner la peine de les repérer et de les comprendre. De ce point de vue, on gagne beaucoup à regarder du côté de ce que l'on appelle, faute de mieux, le *« mouvement social »*. Ne le mythifions pas : il est foisonnant, contradictoire, imprévisible, impertinent ; il est encore plus porté au refus qu'à la proposition. Mais il relève aussi du désir. Il dit à sa façon la recherche d'une nouvelle sociabilité, qui relie les hommes sans le recours du lucre ou de l'exclusion. Il convient donc de l'écouter, pour la nouveauté qu'il appelle et qu'il commence tout juste à formuler.

A ce mouvement-là, il ne suffit pas de proposer la République. Laquelle, d'ailleurs ? Celle des nantis et des puissants ? Celle de l'exclusion des pauvres, des femmes ou des immigrés ? Celle qui n'a pas su empêcher que les intérêts privés l'emportent sur la chose publique ? A ceux qui demandent du neuf, va-t-on désigner comme but le monde d'hier où le collectif primait sur l'individu et où la conformité valait plus que la liberté ? En vérité, la République est moribonde si elle n'est qu'un grand récit, quand elle devrait être le cadre d'un grand projet.

Peut-être y a-t-il chez certains, dans l'invocation républicaine, la douceur d'un refuge, face à un monde qui bouge et inquiète jusqu'à l'angoisse. Méfions-nous alors, car l'ordre n'est jamais très loin du maintien de l'ordre quand la peur sociale finit par l'emporter. La page de nos républicains me laisse penser que nous n'en sommes pas prémunis.

Qu'ils le veuillent ou non, qu'ils en corrigent ou non les outrances, les mesures qu'ils proposent dégagent une atmosphère d'ordre moral ou disciplinaire. Va-t-on quintupler le budget des prisons pour *« responsabiliser »* les individus à partir de seize ans ? Va-t-on renvoyer la femme au foyer, pour qu'elle ne soit plus *« absente »* et que la famille ne soit plus *« éclatée »* ? Confondra-t-on l'esprit civique avec l'esprit d'obédience à des normes dont nul ne saura qui les édicte, pour qui et pour quoi ? Décidément, la République est sans rivages, si ses partisans continuent d'opposer l'individu et le collectif, le droit à la différence et celui à la ressemblance, le sens du public et la vertu d'obéissance. Elle n'a pas de ressort, si l'on continue de penser, à la fin de ce siècle, que la seule issue au désordre des marchés se trouve dans l'ordre de la morale ou dans celui de l'Etat.

> L'intérêt général n'est ni dans l'équilibre des marchés, ni dans le magistère de l'Etat, ni dans les impératifs de la morale. Le consensus républicain est un piège s'il se contente d'opposer les deux derniers termes au premier

Enfin, on reste perplexe devant la logique politique qui sous-tend le consensus proposé. Dans un second point de vue publié dans votre page « Débats » (20 octobre), les huit devenus sept vantent l'*« incohérence »* de leur rassemblement. L'événement, disent-ils, est que des individus si dissemblables s'assemblent sous les auspices de la République. D'autres souhaitent la même convergence, sous la tutelle, cette fois, de la nation. Pourtant, la République et la nation ne sont pas le terreau idéal pour les alliances politiques d'aujourd'hui et de demain, car la communauté des mots cache mal la différence irréductible de leurs contenus.

Il est bon, par exemple, qu'un consensus s'établisse pour juger illégitime la conception de la nation-race que prônent les émules de Le Pen. Mais entre la nation-Etat, qui est plutôt le domaine de la droite, et la nation-peuple, qui est plutôt celui de la gauche, les incompatibilités sont fondamentales. Ce n'est donc pas en recourant à l'alliance de la nation-Etat et de la nation-peuple, d'une partie de la droite et d'une partie de la gauche, que l'on battra la nation-race et le FN. Et ce n'est pas sur la base de la *« République du centre »*, naguère prônée avec talent par François Furet, Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon, que s'établira la République future. Entre la République égalitaire et radicale des individus libres et souverains et la République tempérée des élites et des autorités, il y a un abîme qu'il serait dangereux d'occulter, même pour contrer les anti-républicains.

La République ne se défend pas. Pas plus que la nation. Elle se transforme. Sur le fond, je suis donc en désaccord avec ces républicains-là, et parce qu'ils mettent au second plan la définition de la République qu'ils appellent, et parce qu'il est des moments où le discours de l'ordre est le pire désordre que l'on puisse imposer au corps social tout entier.

Parlons, bien sûr, de ces violences quotidiennes qui sont le lot des zones défavorisées, mais n'oublions pas ces violences légales qui les nourrissent et qui ont nom : licenciements, reconduites aux frontières, persécutions des faibles et délits de faciès. Rêvons, bien sûr, d'un monde dans lequel la peur ou le gain ne seraient plus la norme des rapports entre les personnes ; mais on ne produira pas ce monde si le marché est le berceau de l'échange et l'Etat le garant unique de la sécurité. En fait, rien ne sert de confondre efficacité et capitalisme, espace public et Etat, exigence éthique et morale. L'avenir n'est ni dans le libéralisme, ni dans l'étatisme, ni dans le néo-moralisme. L'intérêt général n'est ni dans l'équilibre des marchés, ni dans le magistère de l'Etat, ni dans les impératifs de la morale. Le consensus républicain est un piège, s'il se contente d'opposer les deux derniers termes au premier.

Mais que proposer à la place ? Compenser par du *« social »* les déchirures du marché ? Corriger les inégalités, redistribuer les richesses par l'impôt, réévaluer en hausse la part du travail ? Certes oui ; mais ce n'est pas assez. Nous avons besoin de penser autrement l'économie, de dégager d'autres conceptions de l'efficacité sociale, de reconstruire l'espace public. Bref, de réarticuler l'économique, le social et l'institutionnel.

Nous sommes à un moment où de nouvelles régulations s'imposent, pour faire de l'agrégation des individus une société. Pour l'instant, les seuls opérateurs ont été le marché et l'Etat. On propose de leur adjoindre la morale ? Cela ne change rien : tous trois ont en commun de procéder de normes élaborées en dehors des individus et qui s'imposent à eux comme des impératifs catégoriques. La méthode ne vaut plus aujourd'hui : on ne produit pas d'efficacité si chaque individu n'est pas, d'une façon ou d'une autre, maître des choix qui engagent sa vie et celle de tous ses semblables. Il y a sans doute des lois justes et d'autres qui ne le sont pas, comme il est des réformes utiles et d'autres qu'il vaut mieux éviter. Mais il n'y a pas de bonne loi en soi, pas plus qu'il n'y a de bonne réforme. La réforme ne vaut que si ceux qui vont la mettre en œuvre participent à sa définition. La loi ne s'applique vraiment que si les citoyens sont sollicités pour concourir à son élaboration.

Républicains, soyons lucides ! Pour que la République vive, ce n'est pas la morale qu'il faut réhabiliter, mais la politique, au sens noble du terme : celle qui touche au commun, à la construction par tous de la cité que nous constituons ensemble.

L'invocation de la République est inopérante. Il ne s'agit pas de la restaurer, dans son idéal-type représentatif, mais de fonder un nouvel âge de la démocratie participative. Non pas une République sociale contre le consensus républicain, mais une autre République.

Roger Martelli *est historien, directeur de l'hebdomadaire « Futurs », édité par les refondateurs communistes, membre du comité national du PCF.*

Douteuses « Moissons »

par Benoît Landais

QUI s'étonne des polémiques sur les faux Van Gogh peut se faire une opinion en visitant l'exposition Van Gogh-Millet présentée au Musée d'Orsay jusqu'au 3 janvier 1999. *« Et qui ? »*, est-on tenté d'ajouter. Pour la reprise de cette exposition, organisée en 1988-1989 au Musée Van Gogh d'Amsterdam, Louis Van Tilborgh a ajouté deux toiles de *Moissonneurs*. Elles sont si éloignées de la facture du peintre hollandais qu'il faut se demander quel intrus a pu se faufiler. La piste mène au toujours plus sulfureux Claude-Emile Schuffenecker (1851-1934), spéculateur, peintre, collectionneur, marchand, retoucheur à ses heures.

La première étude de *Moisson*, confiée par le Musée d'Israël, est rude, sèche et plate, sans autre recherche coloriste que la montée des jaunes et des orange (nº 16 du catalogue). Un personnage gauche semble enjamber des gerbes, dont le dessin vire parfois au magma. On le voit entouré de traits de pinceaux verticaux mécaniques qui négligent une contrainte à laquelle Vincent savait s'atreindre : réduire la taille du trait à mesure de l'éloignement.

La seconde *Moisson*, prêtée par le Musée d'Art de Toledo (Ohio, nº 23 du catalogue), plus grande et plus triste, montre un moissonneur (une moissonneuse ?) à la silhouette empotée et aux épaules hors de proportions. Un bras, comme retourné, semble tenir une faucille ; l'autre se termine en crochet – Schuffenecker éprouvait de grandes difficultés à peindre les silhouettes et les mains. Les lignes de l'ensemble sont atypiques de Vincent. La perspective est d'une grande maladresse, pour ne pas dire absurde – en témoigne la démesure du bâtiment à gauche derrière la ville.

Puisqu'il est possible d'établir que, contrairement aux indications des premiers catalogues, les deux toiles ne viennent pas de la collection de la veuve du frère de Vincent, l'examen dont elles avaient été dispensées s'impose.

La *Moisson* de Jérusalem est réputée peinte par Vincent en juin 1888, à Arles. Cela semble acquis, puisqu'on y voit le bleu des Alpilles dans le fond. On peut même se persuader davantage, en regardant deux dessins envoyés par Vincent à Emile Bernard : l'un montre la même vue, l'autre contient des gerbes, comme dans la toile. L'argument se retourne cependant. Bernard a tôt dispersé la quinzaine de dessins reçus et les deux paysages indispensables au pastiche sont d'abord restés à Paris. Si, au tournant du siècle, le nom du propriétaire de l'un des deux dessins n'est pas connu, on sait qu'Amédée Schuffenecker, frère de Claude-Emile, possédait l'autre. Les cassures des Alpilles que l'on remarque dans la toile sont droit dérivées de ce dessin. L'emprunt est peu contestable. L'achoppement est que, si l'horizon est libre dans deux vues de Vincent, dans le pastiche, deux maisons brutales et mal plantées ont « poussé » – même toit, même couleur de façade, même brun sur le mur latéral.

Le cas du *Moissonneur* de Toledo est tout aussi intrigant. La toile a (avait) une étrange réplique, qui, dénoncée depuis un demi-siècle, n'en finit pas de mourir (Musée de Stockholm). Les experts Roland Dorn et Walter Feilchenfeldt l'ont encore flétrie quand, en 1993, ils se sont efforcés de focaliser les soupçons sur le *« cercle Schuffenecker »*.

> Deux toiles présentées à Orsay sont si éloignées de la facture de Van Gogh qu'il faut se demander quel intrus a pu se faufiler

Remarquant que, pas plus que son étrange doublon, la toile de Toledo ne s'apparentait aux peintures arlésiennes de Vincent, l'experte Annet Tellegen avait proposé, il y a trente ans, de la déménager vers la *« période d'Auvers »*. D'autres catalogues, tel celui de Jan Hulsker, sont rebelles au transfert. Il y a une excellente raison à cela : l'église, la cheminée d'usine, et jusqu'à la fumée du train, semblent empruntées à la *Moisson* arlésienne de Vincent que conserve le Musée Rodin – toile qui appartenait aux Schuffenecker.

Maintenir la toile de Toledo dans la période d'Arles ne semble pas acceptable pour autant. La vue de la ville depuis l'Est est incompatible avec la présence des Alpilles dans le fond... mais Schuffenecker ne pouvait pas savoir.

Etonnant sujet que ce *Moissonneur* ! Le blé n'apparaît coupé que sur une petite surface à côté du personnage, mais on en a néanmoins déjà tiré une dizaine de meules ! L'auteur de la toile ignorait que le blé chargé de ses épis s'assemble en gerbes ou en moyettes, pour quelques jours au plus. On ne l'agrège pas, avant de le battre, en meules coniques et tronconiques, conçues pour résister aux intempéries. Vincent ne pouvait pas, lui, confondre le traitement du blé et celui du foin ou de la paille. Il écrit le 21 juin 1888 : *« Nous avons eu ces deux derniers jours une pluie torrentielle, qui dure toute la journée et changera l'aspect des champs cela est venu d'une façon inattendue et brusque pendant que tout le monde était à la moisson. On a rentré le blé tel quel en grande partie. »*

Le malheur ne s'arrête pas en chemin. Vincent est trop silencieux sur les deux toiles. La soixantaine de dessins et croquis qu'il réalise en deux mois pour Theo, Bernard ou Russell, d'après tous ses sujets de la période, sont muets sur ces *Moissonneurs*-là. Ses lettres – il écrit au moment de la moisson pratiquement une lettre tous les deux jours – ne laissent pas même de place à d'autres *Meules* que celles que ses dessins montrent.

Dans le catalogue de l'exposition d'Orsay, Van Tilborgh précise : *« Sous le soleil brûlant, il atteignit un haut degré de concentration et parvint à le maintenir pour réaliser entre le 13 et le 20 juin pas moins de dix tableaux... »* Cela est manifestement une erreur de lecture. Onze toiles en six jours – il faut ajouter, *La Roubine du roi*, peinte le 16 juin et défalquer un jour de travail pour le déluge du 20 – est une cadence de production deux fois trop élevée. C'est d'autant plus certain que la datation précise des lettres nous apprend que Vincent a commencé ses *Blés* avant le 13 juin et que sa lettre du 24 à Bernard dit : *« J'ai sept études des Blés. »* Une quinzaine de croquis et dessins permettent d'identifier ces sept toiles et il n'y en aura pas d'autres. La moisson est terminée. Vincent retouchera ensuite ses toiles et remaniera *Le Semeur* les 25 et 26 juin, mais c'est tout.

Benoît Landais *est spécialiste de Van Gogh.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les droits des Kurdes

L'ARRESTATION d'Abdullah Öcalan à Rome *propulse la question* kurde au cœur de l'Europe de façon spectaculaire. En quinze ans d'une guerre cachée, 30 000 personnes sont mortes en Anatolie, deux millions de Kurdes ont été chassés de leurs villages. Des disparitions par milliers, *des meurtres extrajudiciaires*, l'emprisonnement de députés kurdes modérés, l'arbitraire qui règne dans neuf régions soumises à l'Etat d'urgence ont contribué à vicier un régime turc désormais discrédité par les scandales à répétition.

L'affaire Öcalan vient rappeler l'existence d'une « minorité » kurde de douze millions d'âmes en *Turquie, dont les droits nationaux* sont niés. Répartis entre cinq Etats – Turquie, Irak, Iran, Syrie et ex-URSS –, les Kurdes (25 à 30 millions d'âmes), constituent le dernier grand peuple auquel l'autodétermination est refusée. Le traité de Sèvres, en 1920, leur *avait pourtant reconnu* le droit à la création d'un Etat. Mais, dans les faits, ce droit leur fut toujours interdit et la répression à leur encontre n'a jamais cessé. En même temps, force est de constater que les Kurdes, s'ils constituent un grand peuple, partageant un territoire, un « paysage », une histoire, une poésie, une langue à peu près *commune, ne sont jamais* parvenu à se constituer en nation. Au cours du siècle, aucun de leurs *chefs n'a voulu ou su* faire éclater les carcans féodaux et fédérer un mouvement national kurde unitaire.

Abdullah Öcalan n'y fait pas exception. Mais son organisation, le PKK ou Parti des travailleurs du Kurdistan, reste la seule, aux yeux de nombreux Kurdes de Turquie, à revendiquer l'autonomie jusqu'au martyre. Toutefois, entre culte de la personnalité, exécution de « renégats », et rackets divers, les méthodes du chef du PKK, qui n'hésite pas à se présenter comme *« le Jésus des Kurdes », n'en font pas* un héros. Le fanatisme du PKK n'a d'égal que la terreur que font régner les militaires et les « escadrons de la mort » au Kurdistan turc.

En obtenant de Damas l'expulsion de son « ennemi numéro un », Ankara croyait marquer un *point politique important*. Ce « succès » se retourne aujourd'hui contre le gouvernement turc. Le président du conseil italien, Massimo D'Alema, a fait savoir qu'il n'était pas question d'extrader Öcalan. Courageusement, il a pointé du doigt le régime turc, incapable de répondre par le dialogue à la revendication nationale kurde. Tant que le président Demirel continuera de prétendre, comme il l'a fait mardi, que *« la Turquie n'a pas de problème kurde »*, mais seulement *« un problème avec le terrorisme »*, son pays ne pourra prétendre à une prochaine intégration à l'Union européenne. Car la question kurde est désormais un enjeu européen. Non seulement parce qu'un million de *Kurdes de Turquie vivent en* Europe et que des milliers de réfugiés continuent d'y affluer, mais *surtout parce que* la paix et la stabilité au Moyen-Orient, en faveur desquels l'UE entend jouer un rôle, n'y seront jamais assurés sans la reconnaissance des droits nationaux du peuple kurde.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les Américains et la libre entreprise

LA CONFIANCE des Américains pour le système de la libre entreprise serait-elle ébranlée ? C'est la question que se posent, non sans amertume, certains commentateurs *américains* de la presse et de la radio qui se demandent si, en votant démocrate, l'Amérique n'a pas révélé qu'elle mettait en doute les principes mêmes du libéralisme économique qu'elle défend à l'étranger.

Sans doute convient-il de ne pas *considérer* le Parti démocrate comme un parti « de gauche ». Autant que son adversaire républicain, il compte dans ses rangs des représentants du *big business*, *et les démocrates du Sud sont* bien plus conservateurs que beaucoup de républicains. Ici comme ailleurs, il faut se méfier des étiquettes.

Mais le fait incontestable demeure que le président Truman a été élu sur un programme fortement teinté de dirigisme, socialement « avancé », et qui reprend, en l'accentuant, la tendance du New Deal. Le tableau stéréotypé d'une Amérique prospère grâce à la pleine liberté économique se modifie, et au milieu de l'optimisme généralement entretenu par la grande presse se fait jour quelque incertitude.

Wall Street ne s'est pas trompé sur le sens de ces élections. Les milieux d'affaires, qui s'attendaient à voir revenir après seize ans d'interruption des hommes plus compréhensifs au « management », ont été frappés de l'évolution d'une opinion qui se détourne du conservatisme social et politique. Car ce sont surtout des hommes de l'aile gauche du Parti républicain qui ont pu se maintenir ou être élus.

Henri Pierre
(19 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : *GO LEMONDE*
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La visite à messages de M. Chirac en Amérique centrale

COMMENT remplir les devoirs de sa charge, qui comportent notamment de longs et fréquents séjours à l'étranger, tout en restant *présent sur la scène intérieure*, en période, sensible s'il en est, de cohabitation ? Tel a été le difficile exercice auquel Jacques Chirac s'est livré tout au long de sa visite d'Etat au Mexique et en Amérique centrale, du 12 au 16 novembre.

Cinq jours durant, le chef de l'Etat s'est efforcé de remplir les trois objectifs qu'il avait assignés à ce voyage : renouer des liens diplomatiques délaissés par son prédécesseur à l'Elysée ; assurer la promotion des entreprises françaises sur les marchés de cette région, dans la suite de son voyage il y a dix-huit mois en Amérique du Sud ; enfin, consolider son image et envoyer des messages à l'opinion nationale.

Sur le plan de la diplomatie, M. Chirac devait naviguer entre plusieurs écueils. Son déplacement au Mexique posait la question du respect des droits de l'homme et des minorités indiennes dans le pays, à l'origine de divers conflits armés, comme celui du Chiapas. Avant son départ, le chef de l'Etat français avait reçu, à ce sujet, les doléances de Danielle Mitterrand, présidente de la Fondation France-Libertés.

Mais, pour M. Chirac, qui emmenait dans ses *bagages une imposante délégation de chefs* d'entreprise, il convenait tout d'abord de ne pas froisser la sensibilité du gouvernement mexicain par des déclarations critiques au moment où la France veut accroître une part de marché epsilonesque au Mexique et en Amérique centrale.

Dans cette période, où ces pays émergents se tournent vers l'Europe, M. Chirac s'est appliqué à leur faire comprendre que la France est la meilleure porte d'entrée pour accéder au grand marché de *« la première puissance économique mondiale »*.

LES « PEUPLES PREMIERS »

Le président a choisi, dès le début de son séjour au Mexique, de rendre un hommage appuyé au président Ernesto Zedillo, qui incarne un renouveau de la vie politique mexicaine. De son côté, celui-ci avait réservé au chef de l'Etat français un accueil particulièrement solennel. Reçu, à titre exceptionnel, par le Parlement mexicain réuni pour l'occasion en Congrès – un honneur qui n'avait jusque-là été accordé qu'à trois autres personnalités, dont le général de Gaulle en 1964 –, M. Chirac a salué *« la force et la vitalité de la démocratie mexicaine, engagée avec succès dans la construction d'une société moderne »*. Alors que les partis politiques mexicains sont déjà entrés en campagne pour l'élection présidentielle de l'an 2000, cet hommage du président français à son *jeune homologue* du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) ne pouvait mieux tomber.

Des droits des minorités indiennes, il a été question au Guatemala. Le témoignage de profonde amitié que M. Chirac a reçu de Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix, valait, sur ce sujet, toutes les cautions. En célébrant son *« très cher ami »* Jacques Chirac, la *« petite fille des Mayas »* a donné au président français l'absolution sur son silence au Mexique. Il a donc pu se poser, en terre guatémaltèque, comme le champion du respect des *« droits imprescriptibles des peuples premiers »*, à l'occasion de la réception organisée en son honneur dans l'enceinte de l'université San Carlos.

Sur le plan économique, plusieurs accords – des accords de coopération tout autant que des contrats commerciaux (téléphone pour Alcatel, électricité pour *Alsthom*, eaux pour Vivendi...) – ont été signés avec le Mexique, ce qui témoigne d'un véritable changement dans les relations entre les deux pays.

Le voyage de M. Chirac dans cette partie du monde, deux semaines après les désastres causés *par le* cyclone Mitch, a offert, en outre, aux chefs d'entreprise qui l'accompagnaient, et notamment à la nouvelle organisation *patronale* française, le Medef, une spectaculaire opération de communication. Les quelque 15 millions de francs accordés par les entreprises aux quatre pays les plus touchés par Mitch, qui ont déjà valu à leurs généreux donateurs une promotion médiatique inespérée, pourraient bien leur assurer des contrats lorsque ces pays trouveront les moyens de financer leur reconstruction.

Sur le plan politique, au moment où Jacques Chirac se trouve exactement à la moitié de son mandat présidentiel, *c'est-à-dire aussi* à l'heure du vrai début de la compétition pour le prochain, ce voyage ne pouvait ignorer les nécessités *de scène intérieure française*. On a ainsi vu s'esquisser, au fil des jours, les slogans et le portrait d'un futur candidat.

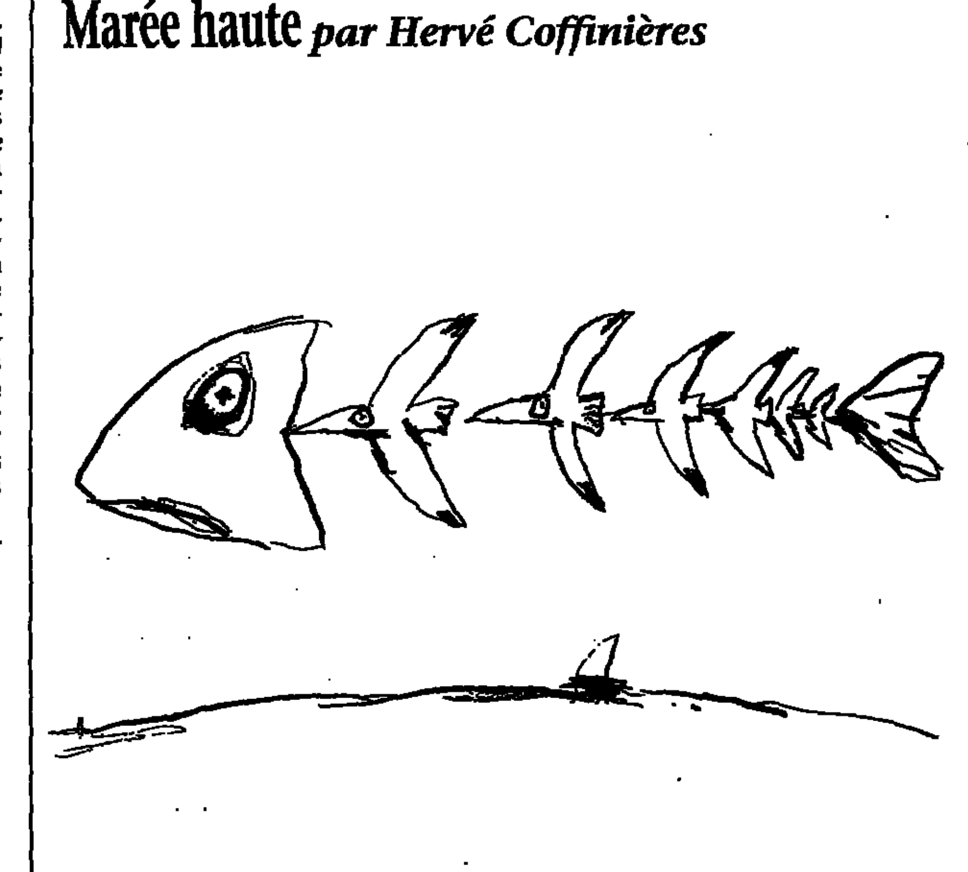
ACCENTS DE 1995

Ils ressemblent à ceux qui emportèrent, le 7 mai 1995, l'élection présidentielle. Devant un parterre de jeunes Mexicains enthousiastes, M. Chirac a lancé le premier des deux « appels » qui devaient marquer son voyage. Dans le discours, offensif et ardent, prononcé devant la jeunesse, il a retrouvé les accents du chantre de la lutte contre la fracture sociale. Il a exhorté la jeunesse à se battre contre les inégalités, contre une *« société à deux vitesses »*, pour *« le respect des droits de l'homme »*, pour la tolérance, pour l'environnement, pour *« plus de justice »*. Dans la nouvelle édition du catalogue présidentiel à destination des précieux jeunes, on n'avait oublié ni la *« mobilisation contre le sida »*, ni la défense de l'environnement, ni l'aide au développement des pays les plus pauvres, ni, pour finir, l'exhortation à *« construire un monde plus fraternel »*.

Son deuxième « appel », Jacques Chirac l'a adressé de Guatemala, au retour de sa première visite sur un site touché par le cyclone Mitch. Là, on a vu le président en bras de chemise, généreux et spontané, lancer un appel solennel à la communauté internationale. On a vu le chef de l'Etat convoquer la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque interaméricaine de développement. Et tant pis si la générosité proclamée vient buter sur la question de l'ouverture de l'Europe, et surtout de la France, aux productions de cette région, en particulier les importations de bananes guatémaltèques. On *disait le président absent ? Le candidat, lui, est* bien là.

Alain Abellard
et Pascale Robert-Diard

Marée haute *par Hervé Coffinières*



Sous le climat, le nouvel ordre des nations

Suite de la première page

Contrairement à l'adage, davantage de marché, cela peut être plus d'Etat.

L'autre réalité dissimulée par l'insistance des Etats-Unis à tout régler par le commerce est la rivalité entre grandes puissances économiques. Le premier marché des émissions de GES est celui qui verrait la Russie échanger ses droits d'émission avec les autres pays développés. Le flux financier alors généré créerait des relations économiques privilégiées, d'un intérêt stratégique au regard des ressources énergétiques russes et du marché potentiel que représente Moscou. L'Europe n'est guère favorable à la mise en œuvre rapide d'un marché des GES qui renforcerait rapidement les relations entre la Russie, les Etats-Unis et le Japon.

De même, l'insistance du bloc européen à voir imposer des politiques domestiques de réduction des émissions ne s'explique pas seulement par une vision différente des rôles respectifs de l'Etat et du marché, ou par le désir légitime de voir le premier pollueur mondial (du point de vue de l'effet de serre) limiter ses rejets. Il y a aussi le souhait de ne pas défavoriser ses industries par des mesures unilatérales. Le gouvernement allemand, qui présidera au prochain semestre l'Union européenne, entend ainsi proposer une taxation de l'énergie et du gaz carbonique. En l'absence de démarche américaine de maîtrise de l'énergie, l'élan de l'Europe est évidemment bridé, ses industriels soulignant le préjudice qui leur serait ainsi causé.

Le débat climatique soulève une *autre question tout aussi importante* que celle du marché comme moyen de régulation planétaire. Quelle forme le développement économique doit-il prendre ? Cette question interpelle tous les pays du monde. Pour les plus riches, et particulièrement les Etats-Unis, il s'agit de *savoir si la croissance matérielle peut* continuer à l'infini. Dès lors que cette croissance matérielle est « corrélée » à des émissions de GES, la réponse est non. Et c'est là que le protocole de *Kyoto présente un caractère historique* : en acceptant l'obligation de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, les pays les plus riches se sont engagés à limiter leur croissance *matérielle*. Ce tournant conceptuel implique une réorientation durable et profonde de l'économie.

Pour les pays en développement, le défi n'est pas moins imposant. Leur forte expansion démographique les oblige à une croissance économique bien plus rapide que celle des pays occidentaux *au XIXe siècle, qui était* de l'ordre de 2 % par an. Et voilà qu'ils se voient privés de la liberté dont ont bénéficié ces mêmes pays occidentaux : polluer leur environnement *sans grande conséquence* pendant une centaine d'années. L'entreprise est d'autant plus difficile qu'elle n'handicape pas seulement leur industrialisation, mais affecte aussi leur agriculture (par le biais des émissions de méthane) et l'exploitation de leurs ressources naturelles, la destruction des forêts entraînant une production significative de gaz carbonique. Ce constat de la nécessité d'un développement *« soutenable »* est très présent dans les pays en développement, si l'on en juge par ce qui s'est *dit à Buenos Aires. Il reste à le mettre* en œuvre, ce qui est une autre affaire.

L'ÉGALITÉ ENTRE NATIONS

Enfin, la troisième question soulevée par le débat climatique, et sans doute la plus lourde, est celle de l'égalité entre les *nations. Le changement* climatique est le premier phénomène écologique à affecter de manière aussi claire la biosphère dans son ensemble. Dès lors, il engage les *rapports entre les nations de manière* globale. La question est simple : qu'est-ce qui légitime qu'un citoyen des Etats-Unis émette 20 tonnes de gaz carbonique par an quand un *Chinois en émet* 2,6 et un *Béninois* 0,1 ? Dans un monde qui fait de la Déclaration des droits de l'homme sa référence commune, la réponse est limpide : rien.

C'est pourquoi émerge le concept de *« convergence »*, qui admet qu'il est légitime de viser une égalité du niveau *des émissions par habitant*, dès lors que la somme totale des émissions ne dépasserait pas un certain niveau. *Il s'agit bien* de faire converger les économies vers un niveau similaire, donc de modifier leurs forces relatives.

A cet égard, la position des Etats-Unis est celle d'une grande puissance : écartant de la discussion l'argument moral, glissant sur la situation *actuelle* des niveaux d'émission, Washington base sa démarche sur le fait que dans une vingtaine d'années, *les émissions des pays en développement* devraient égaler celles des pays développés, et que celles de la Chine égaleront celles des Etats-Unis.

Dès lors, la Chine devrait s'engager *dès maintenant* à réduire ses émissions dans le futur. Fondée sur l'hypothèse qu'il y a corrélation entre émission de GES et *pouvoir* économique, cette exigence découle du besoin de limiter la puissance à venir de l'Empire du Milieu. Une exigence parfaitement légitime dans un *monde qui continuerait à obéir à* l'ancienne logique d'équilibre des puissances, à la logique qui a guidé l'histoire moderne de Richelieu à Kissinger. Mais le monde d'aujourd'hui *est-il le même* que celui qui voyait s'affronter les Habsbourg aux Bourbons, les Etats-Unis à l'Union soviétique ?

Non. La crise écologique, sous la forme du changement climatique, n'interpelle pas seulement les structures économiques ; elle oblige à *imaginer*, par la globalité des effets qu'elle entraîne, un monde qui serait sans puissance dominante, qu'elle soit américaine, européenne *ou* chinoise. On conçoit que de telles questions ne puissent être résolues au détour d'une conférence *diplomatique*. Il suffit, déjà, qu'elles parviennent à la conscience collective. Les délégués se sont fixé l'an 2000 pour réaliser du travail concret. Une jolie date, après tout, s'il s'agit vraiment d'imaginer une nouvelle terre.

Hervé Kempf

RECTIFICATIF

LES CADRES ET LES 35 HEURES

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 8 octobre), l'encadrement de l'établissement Sanofi de Bernay (Eure) ne s'est pas opposé à la proposition faite par la CFE/CGC de mettre en place un système de pointage pour tout le personnel dans le cadre d'un passage aux 35 heures. La coordination CFE/CGC du groupe Sanofi nous prie de préciser *que la décision* de suspendre la mise en place à titre expérimental d'un observatoire du temps de travail découle d'un désaccord avec la direction sur la définition des populations à suivre. *La CFE/CGC continuera*, écrit-elle, à soutenir l'encadrement dans sa demande de mise en place de systèmes fiables pour contrôler la durée du temps de travail de l'ensemble du personnel.

en Amérique centr

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 19 NOVEMBRE 1998

STRATÉGIES Eau minérale, eau de source, eau purifiée... la bataille est engagée à l'échelle mondiale. Avec des acteurs très différents : les minéraliers Danone et Nestlé, les producteurs de boissons non gazeuses Coca-Cola et PepsiCo, des sociétés de services, spécialistes du traitement des eaux, telles Suez-Lyonnaise, Vivendi ou US Filter Culligan. ● COCA-COLA, déjà présente dans trente-quatre pays avec la marque Bonaqua, pourrait utiliser son réseau d'embouteilleurs *pour lancer une eau plate* purifiée. ● NESTLÉ commercialisera au Pakistan sa première eau purifiée à sa *marque, produit étudié pour* attaquer les marchés émergents. ● DANONE a, en l'espace de cinq mois, racheté trois sources : Aqua en Indonésie, Health en Chine et Aquapenn, aux Etats-Unis (l'OPA est en cours). ● LES BONBONNES pourraient être une réponse aux problèmes sanitaires des pays émergents.

Robinets contre bouteilles, la guerre mondiale de l'eau est lancée

Les géants des eaux minérales et de source, Danone et Nestlé, affrontent de nouveaux concurrents : les producteurs de boissons gazeuses, Coca-Cola et PepsiCo, mais aussi les spécialistes du traitement, comme Suez-Lyonnaise ou l'américain Culligan

SUR L'ÉCHIQUIER MONDIAL, la guerre de l'eau est lancée. Dans moins d'un mois, Nestlé commercialisera au Pakistan sa première eau *« purifiée »* à sa marque, produit étudié pour attaquer les marchés émergents. Danone a, en l'espace de cinq mois, racheté trois sources : Aqua en Indonésie, Health en Chine et Aquapenn, aux Etats-Unis (l'OPA est en cours). Deux autres acteurs mondiaux, et non des moindres, cherchent à entrer dans la bataille : les géants du soft drink, Coca-Cola et PepsiCo.

Le réseau mondial d'embouteilleurs de Coca-Cola purifie et gazéifie déjà de l'eau un peu partout dans le monde, avant d'y ajouter le concentré de cola. Le groupe vend actuellement à ces embouteilleurs *« du concentré de minéraux »* pour commercialiser Bonaqua, une eau purifiée gazéifiée, lancée au milieu des années 80 et distribuée dans trente-quatre pays. Bonaqua a été introduite, cette année, en Azerbaïdjan et au Kirghizstan, deux pays émergents de l'ex-URSS. Selon le très informé périodique américain *Beverage Digest*, ce même dispositif serait à l'étude pour une eau purifiée plate. Le nom serait même trouvé : Dasani. Jusqu'ici, le géant d'Atlanta refuse de commenter les rumeurs.

Son grand rival PepsiCo ne nie pas, pour sa part, *« étudier un développement international »* sur le marché de l'eau purifiée. Sa marque Aquafina, lancée il y a quatre ans aux Etats-Unis, connaît une croissance de plus de 30 % et ses ventes, selon l'institut Beverage Marketing, dépassent 500 millions de francs.

ALLER HORS D'EUROPE DE L'OUEST

L'Europe de l'Ouest, qui consomme plus de la moitié des 80 milliards de litres embouteillés dans le monde, n'est plus l'unique champ de bataille pour la conquête du marché de l'eau. La France et les pays de culture thermale – Italie, Belgique, Allemagne et Suisse – détiennent, certes, les records mondiaux de consommation d'eau en bouteille : 143 litres par an et par habitant pour l'Italie, 117 litres pour la France. Mais ces marchés historiques des grands minéraliers sont matures : leurs progressions ne dépassent pas 2 à 4 % par an.

Les croissances à deux chiffres doivent aller se chercher hors d'Europe de l'Ouest. Ainsi, pour les bouteilles de 2 litres et moins, qui *représentent 65 % du marché*, le taux de croissance serait d'environ 12 % cette année. Les grands contenants – bonbonnes de 5 à 22 litres – sont également en plein essor *(lire ci-dessous)*.

Les eaux minérales – telles Evian, Perrier ou Badoit – ne constituent pas une réponse adaptée à cet énorme potentiel. Provenant, par définition, d'une source géographique unique, elles sont pénalisées, à l'exportation, par leurs coûts de transports exorbitants et ne sont destinées qu'au segment haut de gamme. Nestlé et Danone, respectivement numéros un et deux de l'eau dans le monde, le savent bien. Deux voies s'ouvrent pour conquérir le monde : l'eau de source et l'eau « purifiée ».

Danone opte pour l'eau de source à sa propre marque. La source turque Hayat rachetée par le groupe s'appelle déjà *« Hayat de Danone »*. *« On peut imaginer que la source indonésienne Aqua adopte également Danone dans son nom »*, déclare le groupe. La stratégie est simple : racheter des sources dans le monde, substituer ou apposer à la marque acquise le nom Danone, puis vendre le produit en utilisant l'image « santé » du groupe. Cela, même si sa composition diffère d'un pays à l'autre. Cette solution permet de s'affranchir des coûts de transport : la source achetée est proche du marché final. Le groupe a ainsi complété son dispositif aux Etats-Unis par l'acquisition *d'Aquapenn : il détient désormais* trois sources en Amérique du Nord pour alimenter le territoire en Dannonwater.

Nestlé, sans abandonner ses eaux de source, a choisi, pour son expansion mondiale, l'eau purifiée. Une direction retenue aussi par de nouveaux entrants comme Coca-Cola et Pepsi. Il s'agit de mettre en bouteille de l'eau traitée comme, *par exemple, l'eau du robinet et d'y* ajouter certains minéraux. Vue de France, l'option peut paraître singulière. Elle répond cependant, de façon assez opportuniste, à la demande spécifique de certains marchés.

ON VEND L'EAU DU ROBINET
À CEUX QUI N'EN ONT PAS, LES AUTRES
SUIVRONT.

PESSIN

Les pays anglo-saxons (Etats-Unis, Royaume-Uni) préfèrent en général une eau purifiée, c'est-à-*dire privée de micro-organismes.* Les trois premiers acteurs du marché américain, Nestlé, Suntory et McKesson, commercialisent tous de l'eau de source, mais également de l'eau traitée. Pepsi, sixième acteur de l'eau aux Etats-Unis, a réalisé une étude de marché avant de lancer, en 1994, son eau purifiée au Texas. 74 % des Américains interrogés attendaient d'une eau en bouteille *« d'avoir meilleur goût que l'eau du robinet »*. Seuls 39 % exigeaient qu'*« elle provienne d'une source »*.

Dans les pays émergents, *« l'eau est un problème sanitaire »*, précise un industriel et, de ce fait, le marché de la bouteille d'eau purifiée existe. En Chine, 60 % du marché de l'eau embouteillée sont constitués par de l'eau purifiée. Aux Philippines, se développent depuis quelques années des bornes-fontaines où les habitants de quartiers défavorisés vont acheter à des entreprises locales de l'eau traitée.

Le marché de l'eau purifiée est bien entendu convoité par les grands groupes de traitement d'eau comme Suez-Lyonnaise des eaux ou Vivendi (ex-Générale des eaux) : Chine, Philippines, Indonésie ont été, pour eux, le cadre de récents accords. Nestlé entre aussi en concurrence avec ces grands acteurs du secteur des services : *« Nous nous plaçons sur l'univers global de l'eau »*, confirme Richard Girardot, directeur général marketing de Perrier Vittel. Le projet d'eau de synthèse, qui démarrera au Pakistan en décembre, servira de test pour une expansion sur *« l'ensemble des pays émergents, en particulier l'Asie »*, précise-t-il. Nestlé a mis au point un *« concentré de minéraux »* unique, qui couvrira pour partie *« les besoins basiques »* du consommateur. Le groupe, leader de la commercialisation de bonbonnes d'eau aux Etats-Unis, *« entend éventuellement se servir de ce savoir-faire »* pour cette nouvelle activité.

Plusieurs interrogations demeurent. La position uniquement « eau de source » de Danone est-elle tenable à long terme ? Le groupe a racheté en 1996 Whahaha, le premier acteur chinois d'eau embouteillée, qui fait... de l'eau purifiée. Comment vont réagir les grands experts du traitement d'eau ? En quelques années, le paysage mondial de l'eau s'est totalement transformé. Les frontières entre les métiers de production, de traitement et de service d'eau n'ont jamais été aussi minces.

Laure Belot

Appellations en tous genres

● **Eau minérale :** *spécificité* française, cette appellation est décernée par l'Académie de médecine en fonction des bienfaits de la source. Cette eau peut *être plate* (Evian, Vittel, Volvic..) ou gazeuse (Perrier, Badoit, San Pellegrino...). Nestlé et Danone sont les grands minéraliers mondiaux.

● **Eau de source :** *cette* appellation garantit la provenance d'une source. En France, Cristalline provient *« d'une multitude de prises d'eau en France »*, précise Pierre Castel, président du groupe Neptune, propriétaire de la marque. Ce type d'eau connaît une croissance à deux chiffres en France aux *dépens* des eaux minérales. Aucun traitement n'est possible à la source. Aux Etats-Unis, la traduction anglaise *« spring water »* peut s'appliquer à des eaux de source qui subissent un traitement.

● **Eau purifiée :** se dit d'une eau qui a subi un traitement. Cette eau peut provenir de sources, de rivières... Le traitement de base est le passage sur un filtre à charbon actif. Cette eau peut être ensuite traitée (disparition *chimique de certains composants*, mélanges d'eaux de différentes compositions). Elle peut aussi être enrichie par un ajout de minéraux. Les eaux Nestlé, Coca-Cola et PepsiCo *sont sur ce segment-là.*

● **Bouteilles :** contenant de 2 litres ou moins en verre, PET, PVC...

● **Bonbonnes :** emballage pouvant aller de 5 à 22,7 litres. Le grand contenant le plus utilisé est celui de 5 gallons (22,7 litres), qui correspond à la norme américaine. Sidel, leader mondial de machines d'embouteillage plastique, a développé un produit spécifique pour ce conditionnement vu la croissance mondiale du marché.

La bonbonne, un contenant en plein essor

« C'EST un marché d'avenir » : Ken Welling, président pour l'international de US Filter Culligan, veut devenir *« un des principaux acteurs mondiaux »* de la commercialisation de fontaines et de bonbonnes d'eau, un *marché* de 26 milliards de litres. En moins d'un an, le groupe américain, également leader du traitement de l'eau aux Etats-Unis, a racheté *trois sociétés européennes.* Après la Belgique et l'Angleterre, il a acquis cet été Eauvital aux Pays-Bas. US Filter Culligan veut utiliser en Europe son savoir-faire américain. *C'est le numéro quatre de la* commercialisation de grands contenants d'eau aux Etats-unis, après Nestlé (numéro un, avec 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), Suntory et McKesson.

Le métier est simple : ces sociétés de service louent à des clients, entreprises ou particuliers, des fontaines d'eau et livrent ensuite régulièrement des bonbonnes de 5 gallons (22,7 litres). Cette activité, lancée il y a un siècle aux Etats-Unis, représente outre-Atlantique 40 % de la consommation d'eau embouteillée. Elle est en croissance d'*environ* 6 % par an. De façon étonnante, les Américains utilisent ce type de consommation à leur domicile autant qu'à leur travail. L'eau offerte est, en grande *majorité*, une eau *purifiée* à laquelle, précise Culligan, *« il peut être rajouté des minéraux »*.

NORME FRANÇAISE

En *Europe de l'Ouest*, l'activité prend de l'ampleur. Le nombre de fontaines installées – 380 000 selon le cabinet Zénith international – a décuplé en neuf ans. La Grande-Bretagne, pionnière, représente encore la moitié du marché européen, mais la France est désormais en seconde position. Le marché hexagonal, destiné en quasi-totalité aux entreprises, est dominé par Château d'eau, *« qui gérera fin 1998 plus de 20 000 fontaines »*, précise son président, Félix Séroussi. En France, il n'est pas encore possible, à l'inverse des Etats-unis ou du Royaume-Uni, de remplir ces bonbonnes avec de l'eau purifiée. *« Cela devrait évoluer »*, précise Pascal Remy, directeur général adjoint de Degremont. Cette filiale du groupe Suez-Lyonnaise des eaux possède, depuis début 1998, 35 % de Roche Claire, le numéro deux français, et deviendra son actionnaire majoritaire en décembre. La stratégie du groupe de services est simple : *« utiliser cette nouvelle activité comme une diversification »* pour *« à moyen terme remplir les bonbonnes avec de l'eau purifiée par nos soins »*.... Comme US Filter Culligan.

Les bonbonnes pourraient constituer une réponse aux problèmes sanitaires des pays émergents. En Asie, elles représentent plus de 30 % de la consommation d'eau embouteillée. En Amérique du Sud, selon Zénith international, cette proportion atteindrait 76 %. Coca-Cola *« teste actuellement au Mexique avec sa marque d'eau purifiée Ciel »* ce conditionnement, précise le porte-parole américain du groupe. L'usage, domestique, peut se faire sans fontaine, directement par un système de pompe. US Filter Culligan envisage, en 1999, la conquête des marchés d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Nestlé *« étudie l'usage de bonbonnes »* pour sa nouvelle eau purifiée sur les marchés émergents.

L. Be.

United Airlines redoute les effets de la crise asiatique

CHICAGO
de notre envoyé spécial

La conjoncture du transport aérien est-elle en train de se retourner ? Après l'embellie constatée depuis 1995, les compagnies aériennes redoutent un ralentissement et s'y préparent. American Airlines, British Airways et Lufthansa ont tous annoncé une révision de leurs prévisions. United Airlines, premier transporteur aérien américain avec un chiffre d'affaires de 17,4 milliards de dollars en 1997, émet aussi des réserves sur l'avenir. D'après ses dirigeants, la crise asiatique va engendrer une baisse d'activité de l'ordre de 10 % et entraîner un manque à gagner de 500 millions de dollars (2,8 milliards de francs) dès cette année. Cette perte devrait toutefois être compensée par une meilleure tenue des autres marchés.

Pour s'adapter, la compagnie prévoit une réduction des capacités, notamment aux Etats-Unis. Initialement, United Airlines avait prévu pour 1999 une croissance de 3,5 % de son offre globale en nombre de vols et de sièges. Aujourd'hui, la croissance prévue n'est plus que de 2,5 %. Pour éviter que ses avions ne volent à vide, le transporteur songe à retirer certains appareils de sa flotte (75 Boeing 727 déjà vieux et amortis sur une flotte totale de 580 avions) et à accélérer son programme de rénovation de cabines pour un montant de 400 millions de dollars.

Selon Jerry Greenwald, président d'United Airlines, l'environnement économique devrait en 1999 être comparable à celui de cette année. *« Nous estimons que la demande pour la région Asie-Pacifique sera identique à celle que nous connaissons aujourd'hui*, dit-il. *Nous espérons augmenter nos capacités cette année à la fois en Amérique du Nord et en Amérique latine, mais pas aussi sensiblement que cette année. »* Pour lui, la principale inconnue reste l'économie américaine.

STRATÉGIE D'ALLIANCES

Réduire les coûts et augmenter les marges : pour se préparer à une possible récession économique, United a décidé de baisser la commission accordée aux agents de voyages. Cette mesure, qui n'aura aucune incidence sur le prix du billet, devrait, selon M. Greenwald, faire économiser 100 millions de dollars par an. *Les alliances passées ces derniers mois sont également destinées à dégager des économies tout en développant le chiffre d'affaires : Star Alliance, conclue par United avec Lufthansa,* Air Canada, SAS, Thai Airways et Varig, devrait lui apporter entre 200 et 250 millions de dollars annuels de revenus supplémentaires. Selon Michael Whitaker, directeur international d'United Airlines, dans dix ans, quatre ou cinq grandes alliances se partageront *le ciel*. Selon une étude réalisée par Merrill Lynch, Star Alliance propose aujourd'hui 767 destinations, le réseau concurrent KLM/Northwest en dessert 635, Oneworld (qui regroupe American Airlines et British Airways) 778, tandis que le réseau formé par l'américain Delta Airlines, Swissair, Singapour Airlines, Austrian et Air France en offre 626.

Ces alliances se déclinent désormais sur plusieurs modes de transport. Un passager se rendant de Chicago à Lyon via United Airlines pourra ainsi être transporté par la compagnie américaine jusqu'à Roissy, puis... par le TGV jusqu'à Lyon. United a en effet signé, au *mois de juillet, un accord de partage des codes avec la SNCF*, sur le modèle des accords en vigueur entre compagnies aériennes : une première pour les chemins de fer *français, qui souhaitent s'orienter* vers de telles alliances *« intermodales »* (utilisant plusieurs modes de transport).

United espère étendre ce partage de codes avec toutes les lignes TGV en France, mais se heurte, selon Stuart Oran, directeur des opérations internationales, à la *« résistance significative »* du gouvernement français, notamment de la direction générale de l'aviation civile, qui estime que cette disposition aurait dû être négociée dans le cadre de l'accord signé entre les Etats-Unis et la France au début de cette année. Pourtant, ce type d'accords devrait être encouragé en Europe compte tenu de la taille du continent, estiment les dirigeants américains. United espère qu'en étendant son accord à d'autres lignes de TGV, il pourra remédier à l'absence d'accord avec une compagnie aérienne française et acheminer l'ensemble de ses passagers vers l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Selon Jean-Marc Grazzini, directeur général France d'United, *« en étendant l'accord à toutes les lignes de TGV qui s'arrêtent à Roissy, on pourrait à terme drainer quelque 150 passagers de province par jour, qui prendront ensuite l'avion vers les Etats-Unis »*. Actuellement, 4 à 5 personnes par jour sur la ligne Paris-Lyon achètent un billet train + avion. A terme, United rêve même de profiter du réseau de distribution très dense de la SNCF en France et pourrait en retour commercialiser les billets SNCF aux Etats-Unis.

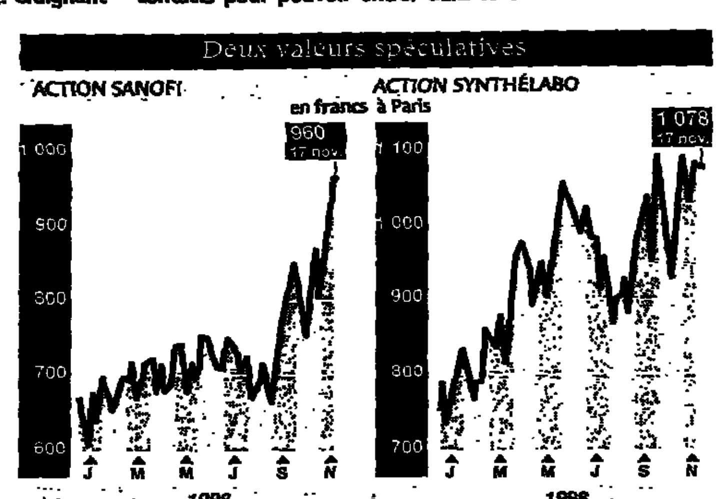
François Bostnavaron

La nécessité de fusionner s'impose à l'industrie pharmaceutique française

Après Rhône-Poulenc et Hoechst, Sanofi et Synthélabo négocient

Les laboratoires français se sont longtemps tenus à l'écart de la vague de fusions qui a saisi l'industrie mondiale de la pharmacie. Craignant d'être marginalisés dans ce secteur où ils ne cessent de perdre du terrain, ils multiplient les contacts pour pouvoir entrer dans le club des grands. La fusion envisagée entre Sanofi (groupe Elf) et Synthélabo (L'Oréal) leur permettrait de revenir au quinzième rang mondial.

CINQ ANS après le début de la vague de fusions qui agite l'industrie pharmaceutique mondiale, les laboratoires français entrent enfin dans la danse. Au moment où Rhône-Poulenc négocie avec l'allemand Hoechst pour constituer le second groupe mondial du secteur, *Le Figaro* du 18 novembre révèle l'existence de discussions entre les numéro deux et trois français du secteur, Sanofi (groupe Elf) et Synthélabo (L'Oréal). Sans les faire entrer dans le club des grands de la pharmacie, le mariage du vingt-quatrième laboratoire mondial avec le trente-septième leur permettrait de renforcer leurs positions en Europe. Sanofi emploie 28 700 personnes et Synthélabo 8 500.



Après plusieurs annonces de projet de fusion dans le secteur de la pharmacie, les titres Sanofi et Synthélabo ont fait l'objet de spéculations sur la part que les deux groupes français pourraient prendre dans ce mouvement mondial.

LA BEAUTÉ À PART

Au début du mois de décembre, les conseils d'administration des deux groupes devraient se réunir pour décider de ce projet de rapprochement. Un nouveau holding serait créé, regroupant les activités de Synthélabo et de Sanofi, à l'exception de la filiale Sanofi Beauté, qui possède notamment Yves Rocher et Yves Saint-Laurent. Cette branche serait mise en vente séparément. Les deux principaux actionnaires, Elf Aquitaine et L'Oréal, détiendraient alors repectivement 36 % et 20 % de ce nouvel ensemble pesant près de 35 milliards de francs de chiffre d'affaires. Le nouveau groupe se hisserait parmi les quinze premiers mondiaux, loin derrière les principaux leaders, à un niveau voisin de celui de Rhône-Poulenc. Mercredi en début de matinée, les sociétés concernées et leurs principaux actionnaires se refusaient à tout commentaire.

Depuis plusieurs années, la rumeur d'un mariage entre Sanofi et Synthélabo circule régulièrement en Bourse, entraînant à chaque fois une flambée des cours : mercredi à l'ouverture, les cours des deux titres grimpaient encore respectivement de 1,6 % et 3,8 %. Voici deux ans, en décembre 1996, Elf Aquitaine avait annoncé son intention de se désengager de la pharmacie, estimant ne pas pouvoir assurer en même temps son développement et celui de ses activités pétrolières. *« Il pourrait être souhaitable que Sanofi se rapproche par voie de fusion d'autres laboratoires pharmaceutiques pour accélérer son développement et accroître sa rentabilité. Elf Aquitaine resterait dans ce cas un actionnaire de référence mais ne ferait pas du maintien de sa majorité actuelle un préalable »*, précisait alors un communiqué du conseil.

Jean-François Dehecq, le PDG de Sanofi, se mettait alors en quête d'un partenaire lui permettant de renforcer sa présence en Europe et aux Etats-Unis. Un rapprochement était jugé essentiel pour la croissance de l'entreprise, qui a besoin de compléter sa gamme de produits et son implantation. Il présenterait l'avantage de pouvoir améliorer la commercialisation de nouveaux médicaments comme l'Irbesartan pour l'hypertension et l'anti-thrombotique Clopidogrel.

Si Sanofi a régulièrement démenti toute association avec Rhône-Poulenc, comme il a refusé de commenter toute hypothèse de fusion avec les américains Warner Lambert ou Bristol Myers Squibb, mais aussi avec Synthélabo. En septembre, à l'occasion de la présentation des résultats semestriels d'Elf, le président du groupe pétrolier, Philippe Jaffré, laissait planer le doute. *« Sanofi peut clairement continuer à se développer de façon durable et très rentable en s'appuyant, au cas par cas, sur des alliances. Mais il est aussi clair qu'un rapprochement réussi avec une autre société pharmaceutique amplifierait les perspectives de développement et de rentabilité »*.

RENFORCEMENT

Synthélabo, de son côté, ne cache pas son intention de se renforcer en Europe. La filiale de L'Oréal veut compléter son maillage sur ce continent avant de se renforcer aux Etats-Unis, où elle détient une filiale à 49 % avec l'américain Searle. Synthélabo a annoncé en septembre une progression de 18 % de ses résultats avant impôt au premier semestre. Cette performance doit beaucoup à l'implantation internationale du groupe, qui réalise 68 % de ses ventes en dehors de l'Hexagone. Outre son médicament-phare, le somnifère *Stilnox*, qui tire actuellement la croissance, le laboratoire possède plusieurs produits prometteurs en développement. Il espère pour 1999 l'autorisation des autorités de santé américaines pour commercialiser son antidépresseur Dalcipran. Il devrait également déposer, en l'an 2000, un dossier pour l'Abarelix, un traitement qui bloque les hormones stimulant le cancer de la prostate. De plus, ce groupe est très impliqué dans les biotechnologies et a signé des accords de partenariat avec le français Genset ou l'américain Humane Genome Sciences. *« Les opérations de croissance externe restent à l'ordre du jour »*, affirmait à la mi-octobre Hervé Guérin, le patron de Synthélabo. *« Nous n'en aurons finalement pas réalisé cette année, mais nous n'avons pas non plus raté d'opportunités en Europe. Ce n'est que partie remise. »*

DOSSIER RHÔNE-POULENC

L'éventualité d'un rapprochement entre Hoechst et Rhône-Poulenc a modifié la donne. Elle a d'autant plus accéléré les discussions que le numéro un français entend se lancer rapidement dans une fusion. Outre Hoechst, il étudierait d'autres alliances, avec Zeneca en Grande-Bretagne, Monsanto aux Etats-Unis, ou Bayer en Allemagne, mais aussi dans l'Hexagone.

L'industrie pharmaceutique française, trop petite face à des géants qui cherchent encore à gagner en taille en fusionnant, ne peut plus rester isolée. Ses dirigeants ont fini par en prendre conscience. Cependant, plusieurs échecs de rapprochement récents amènent les candidats à la fusion à la prudence : les tentatives de fusion de l'américain American Home Products avec le britannique SmithKline Beecham, puis avec l'américain Monsanto, ont avorté, de même que celle de de Smithkine Beecham avec son compatriote Glaxo.

Les rapprochements achoppent parfois dans leur phase ultime, lors de la répartion des postes de direction. Comme le soulignait récemment l'un des actionnaires du futur ensemble Synthelabo-Sanofi, *« rien n'est pire qu'un mariage raté, ou que l'échec de longues fiançailles. Je préfère dans ce cas rester célibataire »*.

Dominique Gallois

Les premiers groupes mondiaux

Le classement des groupes pharmaceutiques a été établi par Eurostaf et IMS, à partir des chiffres d'affaires de 1997, en milliards de dollars.

1er : Merck *(Etats-Unis)* : 11,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1997 ; 4,6 % de parts de marché mondial.
2e : Glaxo Wellcome *(Grande-Bretagne)* : 10,8 milliards de chiffre d'affaires ; 4,5 % de parts de marché.
3e : Novartis *(Suisse)* : 10,5 milliards de chiffre d'affaires ; 4,3 % de parts de marché.
4e : Bristol-Myers Squibb *(Etats-Unis)* : 9 milliards de chiffre d'affaires ; 3,7 % de parts de marché.
5e : Johnson & Johnson *(Etats-Unis)* : 8,5 milliards de chiffre d'affaires ; 3,5 % de parts de marché.
6e : Pfizer *(Etats-Unis)* : 8,3 milliards de chiffre d'affaires ; 3,4 % de parts de marché.
7e : American Home *(Etats-Unis)* : 8,1 milliards de chiffre d'affaires ; 3,3 % de parts de marché.
8e : SmithKline Beecham *(Grande-Bretagne)* : 7,2 milliards de chiffre d'affaires ; 3 % de parts de marché.
9e : Hoescht *(Allemagne)* : 6,8 milliards de chiffre d'affaires ; 2,8 % de parts de marché.
10e : Lilly *(Etats-Unis)* : 6,3 milliards de chiffre d'affaires ; 2.6 % de parts de marché.
17e : Rhône-Poulenc Rorer *(France)* : le premier groupe française classe au dix-septième rang avec un chiffre d'affaires de 4,4 milliards de dollars.
24e : Sanofi *(France)* : 3,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires.
37e : Synthelabo *(France)* : 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Le gouvernement demande à la Seita de revoir son plan

L'entreprise envisage de fermer deux usines

« LE GOUVERNEMENT préférerait que les entreprises s'occupent au moins autant de leurs salariés que de leurs actionnaires. » Questionné sur les fermetures d'usines de la Seita, mardi 17 novembre, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie, *Dominique Strauss-Kahn*, a choisi une position résolument de gauche. *« L'Etat ne détient plus, depuis la privatisation d'il y a quatre ans, que 5 % du capital »*, a-t-il d'abord rappelé au député RPR de l'Oise *Lucien Degauchy*, qui s'inquiétait des menaces qui pèsent aussi sur la dernière usine d'allumettes de la Seita, à Compiègne. *« J'ai, à la demande du premier ministre, pris position directement auprès des dirigeants de l'entreprise pour leur faire savoir qu'il fallait trouver d'autres solutions (...) qui soient compatibles avec le fonctionnement d'une entreprise, dans laquelle [l'Etat n'est] pas majoritaire, mais qui néanmoins doit tenir compte des problèmes d'emplois (...) et d'aménagement du territoire »*, a-t-il dit à l'adresse d'Yvon Abiven, député socialiste du Finistère.

Reste que, au-delà de l'effet de manche, les observateurs ne voient pas bien ce que peut faire le gouvernement pour contraindre la Seita à renoncer à la fermeture de ses deux usines, que l'entreprise justifie par ses mauvaises performances dans le cigare et la chute inexorable du marché des cigarettes brunes. L'Etat n'a plus de prise directe sur l'entreprise, mais il lui reste deux leviers : celui du monopole de distribution des tabacs en France, concédé aux 35 000 buralistes dont dépendent la Seita et ses concurrents ; et la fiscalité sur le tabac.

Or, justement, selon nos informations, Bercy prépare une nouvelle série de mesures fiscales sur le tabac, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, qui seraient particulièrement pénalisantes pour le cigaretier français. Dans un premier temps, craignant que la guerre des prix entre les fabricants ne reprenne, en cas de relèvement des taxes, le gouvernement avait décidé avec eux qu'ils se borneraient à majorer leurs prix de 2,5 % à 2,7 % pour 1999, ce qui aurait mécaniquement fait gonfler les recettes fiscales.

Le débat parlementaire est venu tout compliquer. A l'instigation du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, l'Assemblée nationale a d'abord voté une hausse de 58,3 % à 59,9 % des « droits de consommation », ce qui aurait pu majorer les prix publics de près de 10 %. Le gouvernement a cherché un compromis, visant à majorer les prix publics un peu plus que prévu, de l'ordre de 3 % ou à peine plus (*Le Monde* du 18 novembre).

Ultime rebondissement : le gouvernement pourrait finalement adopter une autre solution. Elle consisterait à annuler la majoration des droits de consommation votée en première lecture et à relever ce que les experts appellent la « partie spécifique » des taxes sur le tabac, de façon à obtenir une hausse de quelque 5 % des prix pour les consommateurs. Ce serait une mauvaise nouvelle pour la Seita. La partie spécifique des droits sur le tabac pèse relativement plus sur les produits bas de gamme, dont fait partie le tabac brun, que sur les autres. Dans ce dossier, l'attitude de Bercy apparaît donc pour le moins paradoxale.

Pascal Galinier et Laurent Mauduit

Conflits dans les transports

À AIR FRANCE, *près d'un avion sur deux devait resté cloué au sol*, mercredi 18 novembre, en raison de la grève de 71 % des hôtesses et stewarts, à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats. Cette forte mobilisation traduit, selon les organisations syndicales, le *« ras-le-bol »* des 10 000 personnels navigants commerciaux de la compagnie qui demandent des améliorations de leurs conditions de travail, une refonte de leur grille salariale et des négociations sur le temps de travail.
Par ailleurs, le trafic ferroviaire était toujours perturbé, mercredi, dans le Sud-Est de la France, en raison d'un mouvement de grève des agents de conduite des dépôts SNCF de Marseille et de Miramas (Bouches-du-Rhône). A Bordeaux, les conducteurs ont débloqué la voie sur la ligne TGV Bordeaux-Paris mais continuent leur mouvement sur le réseau régional pour obtenir de meilleures conditions de travail et plus d'effectifs.

Sun gagne un procès contre Microsoft en Californie

ALORS QUE, mardi 17 novembre, à Washington, le tribunal où se tient le procès antitrust intenté à Microsoft a passé une bonne partie de la journée à écouter le sixième témoin à charge – un dirigeant d'IBM – expliquer combien il est difficile de concurrencer l'entreprise dirigée par Bill Gates, cette dernière a essuyé, le même jour, un sérieux revers de l'autre côté de Etats-Unis. Un tribunal de San Jose (Californie), saisi par le groupe américain Sun, a sommé Microsoft de rendre, sous quatre-vingt-dix jours, ses logiciels Windows 98 et Internet Explorer compatibles avec les systèmes et logiciels des autres entreprises qui utilisent le langage de programmation Java de Sun. Le juge est allé dans le sens de Sun, qui accuse Microsoft d'avoir rendu Java plus compatible avec ses logiciels qu'avec ceux issus d'autres sociétés, alors que, théoriquement, il doit fonctionner indifféremment avec tous les systèmes du marché. Microsoft avait déjà été condamné en mars, par le même tribunal, à ne pas utiliser le logo Java sur ses produits.

Volvo prépare un important plan de licenciement

TOUCHÉ par la chute de ses marchés en Asie et en Amérique latine, Volvo a annoncé, mardi 17 novembre, qu'il envisageait un important programme de suppression d'emplois. Selon le quotidien *Dagens Industri*, de 2 900 à 4 300 postes devraient être supprimés dans les services administratifs, sur un total de 73 000 salariés (*Le Monde* du 18 novembre). Un chiffre non confirmé par la direction du constructeur automobile suédois. *« Des licenciements seront nécessaires, mais je ne souhaite pas en préciser l'ampleur avant d'avoir achevé l'examen des mesures à prendre, c'est-à-dire dans quelques semaines »*, a déclaré le président du groupe, Leif Johansson. Ce programme de réduction des coûts fait suite à l'annonce d'une baisse du bénéfice de 27 %, à 5,54 milliards de francs sur les neuf premiers mois de l'année pour un chiffre d'affaires de 107 milliards. Volvo prévoit en outre de réduire de 30 % sa production de poids lourds au Brésil. Il a également annoncé, le mois dernier, la fermeture de son usine canadienne d'Halifax.

Le procès Agusta-Dassault se termine dans l'indifférence générale

BRUXELLES
de notre correspondant

Le procès Agusta-Dassault, commencé le 2 septembre, s'est achevé, mardi 17 novembre, devant la Cour de cassation de Belgique, la plus haute juridiction du royaume. *« La cause est entendue. L'arrêt sera rendu, en principe, le mercredi 23 décembre, à 9 h 30. Il se peut que ce soit trop court, auquel cas, une autre date sera annoncée »*, a déclaré le président Lahousse en clôturant les débats. Les quinze juges suprêmes entendent donc se laisser le temps nécessaire pour se forger une conviction, et, surtout, la fonder en droit, leur arrêt n'étant pas susceptible d'appel.

CORRUPTION POLITIQUE

Deux mois et demi de débat sur deux affaires de corruption présumée des deux partis socialistes belges par la firme italienne d'hélicoptères Agusta et le groupe français Dassault n'ont fait que confirmer l'opposition absolue des versions de l'accusation et de la défense.

Pour la première, des indices sérieux et concordants, une série de coïncidences troublantes à l'époque des faits (1988 et 1989), établissent que les marchés passés avec les firmes concernées ont fait l'objet de corruption. Serge Dassault, le seul corrupteur présumé présent au procès, a, dans son ultime déclaration, persisté dans sa dénégation ferme de tout acte ou tentative de corruption des décideurs belges : *« Le nom de Dassault a été entaché d'accusations basées sur des mensonges largement médiatisés »*, a-t-il déclaré. *« Un mandat d'arrêt international m'a empêché de voyager pendant quinze mois. J'ai été réduit à l'état de malfaiteur recherché. Je ne me suis livré en aucune manière à une tentative de corruption à l'égard de quiconque et je n'ai jamais eu l'intention de faire de don à qui que ce soit »*, a-t-il conclu.

L'explication concernant l'argent suspect parvenu au SP flamand ou au PS francophone sur des comptes suisses ou luxembourgeois à l'époque de la passation des contrats a suscité des interprétations contradictoires entre les accusés : escroqueries d'intermédiaires peu scrupuleux, affirme par exemple Serge Dassault. Guy Spitaels, ancien président du PS, accusé politique-phare de ce procès, met en cause son ancien collaborateur Merry Hermanus, l'incriminant d'avoir perçu à son insu des fonds de Dassault pour promouvoir en Belgique le programme d'avions de chasse Rafale...

Dans cet imbroglio, une chose paraît en tout cas certaine : ce procès que l'on avait pas hésité, dans la presse belge, à qualifier de *« procès du siècle »*, voire de répétition, outre-Quiévrain, de l'opération « mains propres » en Italie, n'a pas eu sur les moeurs politiques belges l'effet purificateur attendu par certains. Découverts par hasard à l'occasion de l'enquête sur l'assassinat, en 1991, du leader socialiste André Cools, ces faits de corruption présumée paraissent aujourd'hui bien lointains, et concernent des personnalités politiques appartenant au passé.

L'accusation a dû, d'ailleurs, utiliser une argumentation juridique aussi complexe que retorse pour empêcher que les faits soient frappés de prescription. Quelques exagérations du procureur général, Eliane Liekendaele, affirmant dans son réquisitoire qu'elle se demandait si *« la Belgique vivait encore dans un Etat de droit »*, ont pu donner l'impression que la juridiction suprême du pays cherchait plutôt à régler ses comptes avec le pouvoir politique qu'à rendre sereinement la justice.

De plus, la légèreté des peines requises, qui devraient selon l'accusation être toutes assorties du sursis, ont pu donner l'impression que les faits n'étaient, au fond, pas si graves. On a pu également constater que les autres partis politiques n'ont pas cherché à utiliser ce procès fait aux socialistes pour en tirer un avantage à l'occasion des élections législatives prévues pour juin 1999. En Belgique, chacun sait qu'il pourrait être amené à siéger aux côtés de ses adversaires d'hier dans un même gouvernement de coalition.

Luc Rosenzweig

France Télécom Câble part en guerre contre Canal J

Aiguillonnés par la concurrence entre CanalSatellite et TPS, les câblo-opérateurs exigent une baisse des tarifs des chaînes thématiques « historiques ». La filiale de France Télécom a lancé le mouvement, les autres câblo-opérateurs pourraient suivre

CANAL J a obtenu un sursis. La chaîne thématique pour la jeunesse devait être retirée du réseau câblé de Metz, faute d'accord sur les tarifs. Réuni en séance plénière, mardi 17 novembre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a demandé un supplément d'information avant d'autoriser cette modification du plan de service du câble messin. Mais selon Philippe Besnier, président de France Télécom câble (FTC, filiale de France Télécom qui gère le réseau messin), l'éviction de Canal J est l'affaire de quelques jours. Nous avons reçu des *« assurances »* du CSA, signale-t-il.

Après s'être attaqué à Planète, chaîne documentaire évincée d'un réseau câblé par FTC (*Le Monde* du 15 octobre), celui-ci s'en prend à Canal J. Avec le même argument financier : ces chaînes sont trop chères et refusent de tenir compte de la concurrence. Selon M. Besnier, *« Canal J refuse de s'aligner sur les tarifs de Télétoon »*, chaîne thématique pour la jeunesse proposée par Télévision par satellite (TPS). FTC propose à Canal J, rétribuée, selon M. Besnier, *« 3 francs sur le site de Metz, environ 5 francs sur les autres sites de FTC, et en moyenne 4,40 francs »*, de passer à 1,46 franc par mois et par abonné. Un tarif qui a été accepté par Télétoon mais que Claude-Yves Robin, directeur général de Canal J, refuse : *« Ce prix aurait été imposé à Télétoon, car Fox Kids, autre chaîne pour enfants, proposait 1,50 franc »*, explique-t-il.

FTC estime être *« sans contrat avec Canal J sur les anciens réseaux rachetés à Télédiffusion de France »*. Tel celui de Metz. Selon M. Besnier, Canal J bénéficie d'une simple *« tacite reconduction »* de son contrat depuis début janvier. La chaîne devrait être retirée de l'offre du câble à Metz dès la semaine prochaine.

ÉPOQUE RÉVOLUE

Mais l'affaire, qui a valeur d'exemple, pourrait prendre un tour judiciaire : Canal J annonce une *« assignation à bref délai »* près le tribunal de commerce de Paris. Le patron de FTC réfute l'idée qu'il ferait le jeu de TPS – dont France Télécom est actionnaire aux côtés de TF 1, France Télévision, etc. – en retirant Canal J au profit de Télétoon. La chaîne jeunesse de TPS *« n'a pas été reprise sur nos réseaux câblés pendant un an car nous n'avions pas trouvé d'accord tarifaire avec TPS »*, réplique M. Besnier.

Le patron de FTC ne fléchira pas. Au contraire ! *« La question se pose pour toutes les chaînes qui ont une concurrente, avec une satisfaction équivalente pour la clientèle »*, prévient-il. Ainsi, après Planète et Canal J, MCM sera invitée à revoir ses tarifs à la baisse. D'ores et déjà, *« les discussions sont ouvertes avec MCM »*.

Sous la forte pression de FTC, Canal J annonce une certaine souplesse tarifaire. *« Nous proposons une baisse de 70 centimes avec effet rétroactif au 1er janvier »*, précise Claude-Yves Robin. Selon lui, FTC réaliserait, à Metz, une économie de 1,5 million de francs en 1998 et en 1999. Rapportée à l'ensemble de ses réseaux câblés, l'économie pour FTC serait de 5 millions de francs.

Toutefois, la démarche reste périlleuse pour les chaînes : toute baisse de tarif sur un réseau serait aussitôt revendiquée par les autres câblo-opérateurs et par les satello-opérateurs. CanalSatellite admet que, dans un tel cas, il exigerait de bénéficier de *« la clause de la nation la plus favorisée »*.

Pour Canal J et pour les autres chaînes historiques du câble, qui sont parmi les plus chères, la marge de manœuvre est étroite. Avec la mise en œuvre du numérique et l'avènement de la concurrence, les câblo-opérateurs ont repris la main sur leurs réseaux. A l'ère analogique, caractérisée par la pénurie de canaux et de programmes, les chaînes thématiques, alors rares, étaient en position de force face aux câblo-opérateurs. Ces derniers étaient obligés de les reprendre pour proposer une offre attractive aux abonnés. Les chaînes en ont profité, voire abusé, pour imposer leurs prix.

Cette époque est révolue. La concurrence entre bouquets et chaînes oriente les tarifs à la baisse. *« Il y a un an, Canal J avait l'opportunité d'être reprise sur tous les bouquets. A l'époque, Canal Plus, actionnaire de la chaîne, n'avait pas voulu, préférant conserver l'exclusivité de Canal J sur CanalSatellite »*, rappelle Cyrille du Peloux, directeur général de TPS, qui fait remarquer que *« TPS a lancé Télétoon pour disposer d'une chaîne pour la jeunesse dans son offre »*.

En apparence, l'offensive de FTC reste isolée. Aucun autre câblo-opérateur ne lui a emboîté le pas. Toutefois, un succès de la filiale de France Télécom pourrait amorcer le mouvement. *« Nous suivons de très, très près la démarche de FTC, car nous avons eu la même idée l'an dernier. C'était peut-être trop tôt »*, admet Christian Kozar, directeur général de Numéri-Câble (NC).

Les changements devraient avoir lieu en 1999, selon lui. Filiale de Canal Plus, NC ne reprend pas les chaînes cinéma lancées par TPS, concurrence entre bouquets oblige. *« NC ne reçoit aucune consigne de Canal Plus pour privilégier les chaînes du groupe*, se défend M. Kozar. *Si nous vendons les chaînes de CanalSatellite, c'est parce qu'elles sont de qualité, même si elles sont chères. »* En 1999, NC devrait reprendre les chaînes de TPS. Des *« négociations »* sont menées depuis plusieurs mois.

Guy Dutheil

Le câble veut casser les prix

« *La concurrence va obliger les chaînes chères à s'adapter* », donc à baisser leurs prix, prévoit Christian Kozar, président de Numéricâble (NC, filiale de Canal Plus). Les câblo-opérateurs vont s'y employer : à NC comme à la Lyonnaise Câble, l'idée fait son chemin de reprendre tels quels TPS et CanalSatellite sur le câble. Les avantages sont doubles : profiter de la promotion des bouquets satellites et organiser la segmentation de l'offre.

Pour mater les chaînes réfractaires à une baisse des tarifs, les câblo-opérateurs pourraient les regrouper dans des options onéreuses, donc peu retenues par les abonnés. Une autre piste est expérimentée par FTC avec « *Modulo Câble* » : l'abonné est libre de composer chaque mois son offre parmi une palette de programmes. Il peut souscrire à 3, 6, 9 ou 12 chaînes parmi 32. Avec ce système, les télévisions thématiques n'ont plus de base d'abonnés fixe, donc pas de revenus assurés. Toutefois, rien n'indique que les abonnés souhaitent devenir des « *téléconsommateurs* » comme FTC les y invite…

Bertelsmann va ajouter Springer-Verlag à ses acquisitions

LE PREMIER GROUPE DE COMMUNICATION EUROPÉEN, l'allemand Bertelsmann, a convaincu l'éditeur de presse scientifique Springer-Verlag de lui céder 80 % à 85 % de son capital, selon *La Tribune* du 18 novembre. La transaction serait de l'ordre de 1 milliard de deutschemarks (3,4 milliards de francs).

Thomas Middelhof, nouveau patron de Bertelsmann, qui poursuit une politique d'acquisitions à marche forcée depuis un an dans l'optique de vente des contenus sur Internet, doublera ainsi la taille de son groupe dans le domaine de la presse spécialisée. L'acquisition de l'entreprise familiale Springer-Verlag sera soumise à l'Office allemand des cartels et aux autorités européennes de la concurrence. Bertelsmann, qui a récemment acquis l'éditeur américain Random House, projette aussi de s'allier dans la presse professionnelle avec Havas.

Springer édite 360 journaux et revues, des CD-ROM scientifiques, et dispose de sites Web de vente en ligne, notamment dans les secteurs médical, pharmaceutique, informatique et mathématiques. Son chiffre d'affaires en 1997 est de 615 millions de deutschemarks.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les ministres de la culture de l'Union européenne** ont voté à l'unanimité, mardi 17 novembre, une résolution dans laquelle ils réaffirment leurs compétences en matière de définition, d'organisation du mandat de service public et de financement des médias publics. Ces compétences étaient reconnues par un protocole du traité d'Amsterdam.

■ **Les monteurs de France 2 sont en grève.** Pour protester contre *« les réponses dilatoires qui leur ont été faites »* sur leurs revendications, le SNRT-CGT a appelé, mardi 17 novembre, à une grève illimitée qui pourrait affecter la préparation des journaux télévisés.

■ **RADIO : Skyrock est *« la première radio de France des moins de 20 ans »*.** En passant de 5,8 % à 6,5 % d'audience, selon le dernier sondage Médiamétrie, la station engrange les résultats de sa programmation dominée par la musique rap.

Des grèves perturbent le fonctionnement de RFO

NOUMÉA, Papeete, Wallis-et-Futuna : comme tout PDG de la Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO), Jean-Marie Cavada n'échappe pas à une série de grèves dans les stations de l'entreprise qu'il dirige. Depuis quelques semaines, ces trois stations sont perturbées, et il est d'autant plus difficile de trouver des solutions que les locaux sont souvent occupés. En Guyane et à la Réunion, l'ambiance est tendue.

Les causes du mouvement sont multiples. En Nouvelle-Calédonie, l'agitation sociale se confond avec la complexité de la situation politique. Début octobre, une grève assez dure, durant laquelle les grévistes minoritaires bloquaient l'accès de la station, a obligé de recourir à la médiation du haut-commissariat. Celle-ci s'est soldée par un accord donné à la plupart des revendications, portant sur des intégrations de personnel et des promotions. Depuis, un nouveau mouvement s'est déclenché, lié à des oppositions de personnes entre les journalistes. Une autre grève affecte l'unique quotidien de l'île, *Les Nouvelles calédoniennes*, arrêté depuis treize jours, rendant encore plus manifeste la pénurie d'informations de la population (*Le Monde* du 18 novembre).

PEU DE MARGE DE MANŒUVRE

A Tahiti, ce sont aussi les revendications sur les augmentations salariales et les promotions individuelles qui provoquent la paralysie de la station depuis huit jours. Une vingtaine de grévistes – sur cent quatre-vingts personnes – interdisent l'accès aux studios. Ils déclarent ne vouloir *« négocier qu'avec le médiateur »* dont ils ont obtenu la nomination et qui devrait rejoindre Papeete en fin de semaine.

De leur côté, les syndicats majoritaires (70 %) de la station de Polynésie – SNJ, CFDT et CGT – ont publié un communiqué dans lequel ils *« s'étonnent du peu d'intérêt manifesté par la direction générale, qui envisage sans aucun problème de conscience que la station soit fermée une dizaine de jours »*.

La direction de RFO parvient cependant à diffuser une partie des programmes, à la radio et à la télévision.

En revanche, à Wallis-et-Futuna, la station est en quasi-autogestion depuis plus d'une semaine. Les cinquante salariés, qui réclament une indexation de leurs salaires, ont écarté les cadres et continuent de fabriquer des émissions hors de tout contrôle hiérarchique. La direction de RFO est désarmée face à cette situation, et les pouvoirs publics n'ont pas l'air de s'en émouvoir outre mesure.

L'évolution récente de la situation syndicale dans l'entreprise est une des explications de ces grèves. Les élections, juste achevées, ont été l'occasion d'un renversement des rapports de forces syndicaux. La CFDT, arrivée en tête, prend la direction de huit comités d'entreprise sur dix. Du coup, FO et la Confédération des syndicats autonomes (CSA), qui ont perdu des voix, s'efforcent de rappeler leur existence.

Une autre raison de la difficulté à gérer ces conflits tient au contenu des revendications, portant sur les rémunérations. Le budget de RFO laisse peu de marge de manœuvre pour ce genre de négociations ; en outre, le risque de faire *« tache d'huile »* rend la direction de RFO circonspecte. Enfin, s'y ajoutent les inquiétudes des personnels liées au projet de loi sur l'audiovisuel public et à la perspective de leur intégration dans la holding France Télévision.

Françoise Chirot

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MOULINEX : le groupe français est parvenu, mardi** 17 novembre, « *à un accord* » avec les syndicats sur la fermeture de l'usine de Limerick en Irlande (600 personnes). L'assemblage des batteurs, mixeurs et hachoirs cessera « *fin 1998* », et la fabrication de moteurs « *sera transférée entre mars et juin 1999* » en Espagne et en France.

● **DAIMLERCHRYSLER : Robert Eaton, co-PDG du groupe, a** estimé mardi que les surcapacités *mondiales dans l'automobile* atteindront 23 millions d'unités en 2 002 et non 20 millions comme prévu jusqu'alors.

● **GEC : l'industriel britannique serait intéressé** par une alliance, voire une fusion, dans les télécommunications avec Alcatel, selon le quotidien britannique *The Guardian* du 18 novembre.

● **EUROFOR : le groupement des sidérurgistes européens** va déposer une plainte antidumping auprès de la Commission cette semaine, selon le *Financial Times* du 18 novembre.

● **AIRBUS : le loueur d'avions américain ILFC a annoncé,** mardi 17 novembre, son intention d'acquérir 30 exemplaires du nouvel avion de 100 places d'Airbus, l'A-318.

● **XEROX : Paul Allaire (60 ans) a annoncé mardi 17 novembre** qu'il abandonnera en 1999 son poste de PDG du fabricant américain de photocopieurs. Il conservera la présidence du conseil d'administration.

SERVICES

● **PMU : le plan « Pégase » de réinformatisation,** prévu pour fin 1998, ne sera testé qu'en mars 1999, a annoncé l'entreprise mardi. Le projet (1,5 milliard de francs) fait l'objet d'une complète révision technique.

● **NTT : l'État japonais mettra en vente le 1er décembre 6 %** du capital de l'opérateur téléphonique, dont il détient encore 65 %, a indiqué mercredi 18 novembre l'agence Nikkei News Service.

● **IBERIA : la vente de 10 % du capital de la compagnie aérienne espagnole** à British Airways (8 %) et American Airlines (2 %) sera effective début décembre, a indiqué mardi 17 novembre le gouvernement espagnol, qui veut totalement privatiser Iberia d'ici à avril 1999.
● ***ALITALIA* : la compagnie aérienne italienne** a annoncé mardi 17 novembre qu'elle compte signer avant fin novembre un accord avec son homologue néerlandaise KLM prévoyant le transfert de leurs activités passagers et marchandises dans deux sociétés communes.

FINANCE

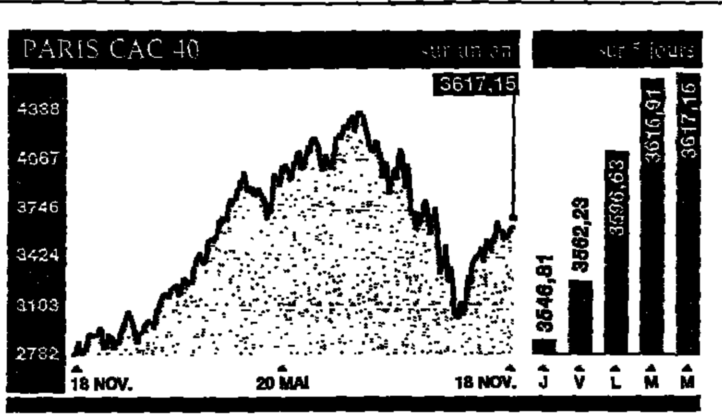
● **UBS : la Commission de la concurrence suisse a interdit,** le *17 novembre*, au groupe bancaire de continuer la réunion et la fermeture des succursales qu'il doit céder.

● **ASSURANCES : le Commissariat général du Plan** n'a pas pris position, mardi 17 novembre, sur le rôle des mutuelles dans l'assurance française, après la publication d'un rapport de la commission des finances du Sénat préconisant la démutualisation. Le Plan estime que le nombre de mutuelles santé devrait être divisé par cinq ou six pour atteindre moins d'un millier.

RÉSULTATS

■ **NÉGOCE : les groupes japonais Summitomo et Nissho Iwai** ont vu leurs comptes plonger dans le rouge au premier semestre de leur année fiscale 1999 (clos fin septembre), affichant des pertes nettes consolidées de respectivement 58,6 milliards de yens (2,4 milliards de francs) et 55,9 milliards de yens (2,3 milliards de francs)

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**



Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 18/11	Var. % 17/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3617,15	0,48	20,62
- SBF 120	2455,99	0,37	19,75
- SBF 250	2332,67	1,02	19,95
- SECOND MAR.	1976,33	-0,19	9,19
- MIDCAC	1649,59	-0,31	3,85
LONDRES FT100	5515,10	0,23	7,39
AMSTERDAM AEX	1065,57	0,12	15,64
BRUXELLES BEL	3176,81	0,16	31,38
FRANCFORT D30	4729,84	0,68	11,30
MADRID IBEX35	9965,20	0,05	23,80
MILAN MIB30	30637	-0,73	22,75
SUISSE SMI	6630,50	0,61	9,02
STOXX 666	257,43	0,05	—
EURO STOXX 326	270,66	0,03	—
STOXX 50	3030,60	0,15	—
EURO STOXX 50	2934,30	0,07	—

Monde ▶	Cours 17/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9011,25	1,03	13,95
- SP 500	[illegible]	0,90	17,05
- NASDAQ	[illegible]	0,74	18,56
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	—	—
JOHANNESBURG	6565,40	-0,55	-11,59
MEXICO BOLSA	[illegible]	-0,98	-31,31
SANTIAGO IPSA	[illegible]	—	—
SAO PAULO BOU.	[illegible]	—	—
TORONTO FSE I.	[illegible]	—	—
ASIE 10 h 15	18/11	17/11	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-0,28	-3,43
HONGKONG H.	10148,59	-1,45	-5,35
SÉOUL	49,63	0,53	17,22
SINGAPOUR ST.	1205,76	-0,48	-18,03
SYDNEY ALL O.	2576,60	0,08	2,30
TOKYO NIKKEI	14413	-0,11	-5,54

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 17/11	Var. % 16/11	Var. % 31/12
ACCOR	1215	+6,58	+8,57
EUROPE 1	1490	+4,32	+6,14
AXA	655	+3,95	+41,07
ESSO	495	+3,78	-11,13
WORMS (EX.SOM	37	+3,44	—
DASSAULT-AVIA	1750	+3,40	+29,41
ELF GABON	670	+3,07	-31,77
SEFIMEG CA	366	+3,04	+22
BERTRAND FAUR	393	+2,87	-8,15
FIMALAC SA	693	+2,71	+26,77

Baisses ▶	Cours 17/11	Var. % 16/11	Var. % 31/12
ECIA	894	-18,85	-28,11
SGE	261,10	-8,06	+67,37
BULL#	45	-7,21	-29,02
ALSTOM	141,50	-6,29	—
REXEL	495	-6,18	+3,48
PLASTIC OMN.(	482	-6,09	-41,81
DMC (DOLLFUS	64	-5,88	-40,18
MOULINEX	92	-5,54	-38,13
MONTUPET SA	220	-5,29	+225,92
USINOR	52	-5,12	-28,65

PARIS SBF 250 — 3 mois: 2332,87 (2605, 2468, 2331, 2194, 2057, 1920 — 20 AOUT, 5 OCT., 18 NOV.)

NEW YORK Dow Jones 3 mois: 9011,25 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 20 AOUT, 2 OCT., 17 NOV.)

LONDRES FT100 3 mois: 5515,10 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 21 AOUT, 5 OCT., 18 NOV.)

FRANCFORT DAX 30 3 mois: 4729,84 (6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 — 24 AOUT, 5 OCT., 18 NOV.)

TOKYO Nikkei 3 mois: 14413 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 20 AOUT, 2 OCT., 18 NOV.)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS faisait *preuve de fermeté*, mercredi 18 novembre, après la décision de la Réserve fédérale américaine de baisser ses taux directeurs de 0,25 point. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 progressait de 0,69 % à 3 626,52 points. Plus forte hausse du marché du règlement mensuel, l'action Société générale s'appréciait de 4,1 %. Le titre Synthelabo gagnait 3,1 % après que le quotidien *Le Figaro* eut révélé que la société envisage un rapprochement avec Sanofi. L'action Canal Plus atteignait son cours le plus haut de l'année avec un gain de 3,7 %. Euro Disney affichait une hausse de 2,9 % après la publication d'une progression de 34 % de son résultat net pour l'exercice 1998, finissant le 30 septembre. Le titre Ecia poursuivait sa chute avec une perte de 8,7 % après que la société eut annoncé mardi une révision à la baisse de ses prévisions de marge opérationnelle et de son chiffre d'affaires pour l'exercice 1998.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort affichait une progression de 0,18 %, à 4 726,97 points, quelques minutes après l'ouverture, mercredi 18 novembre. La baisse des taux décidée la veille par la Réserve fédérale américaine (Fed) profitait aux valeurs financières, notamment Dresdner (– 1,67 %) et Deutsche Bank (– 0,68 %). Pour son deuxième jour de cotation, l'action DaimlerChrysler gagnait 1,1 % à l'ouverture.

LONDRES

L'INDICE FT100 de la Bourse de Londres a clôturé presque inchangé, cédant 0,01 %, à 5 502,7 points, à l'issue de la séance du mardi 17 novembre. L'incertitude quant à l'attitude de la Fed et la publication d'un rapport de l'OCDE prévoyant seulement 0,8 % de croissance au Royaume-Uni en 1999 ont pesé sur l'activité.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a clôturé mercredi 18 novembre sur son plus haut niveau depuis un mois. L'indice Nikkei a gagné 1,3 % à 14 599,23 points. Les opérateurs espèrent que le premier ministre japonais va annoncer de nouvelles mesures pour relancer l'économie lorsqu'il rencontrera le président Bill Clinton vendredi. Les titres Sony, Honda et Fuji ont été particulièrement bien orientés.

NEW YORK

EN DEPIT de la baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale, la Bourse américaine a terminé en repli mardi 17 novembre. L'indice Dow Jones a clôturé en baisse de 0,28 % à 8 986,28 points. Ce recul témoigne des inquiétudes sur la situation économique mondiale. L'OCDE a indiqué mardi qu'elle prévoyait une croissance de 1,7 % en 1999 contre 2,2 % en 1998 dans les pays industrialisés.

Valeur du jour : les bons comptes d'Euro Disney

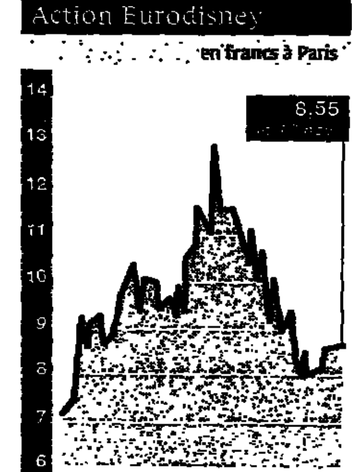
A LA VEILLE de la publication de ses résultats annuels, mercredi 18 novembre, le titre Euro Disney a terminé la séance à 8,55 francs, inchangé par rapport à son cours du lundi 16 novembre. Cette stabilité du cours est loin de traduire la vive progression du bénéfice net du parc de loisirs. Pour l'exercice 1997-1998, clos au 30 septembre, le parc de Marne-la-Vallée affiche un résultat net de 290 millions de francs, en hausse de 34 % sur son exercice précédent. Le chiffre d'affaires a atteint 5,89 milliards de francs, soit une progression de 8 % en un an. Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une stabilité de la fréquentation (12,51 millions de visiteurs contre 12,57 millions un an plus tôt).

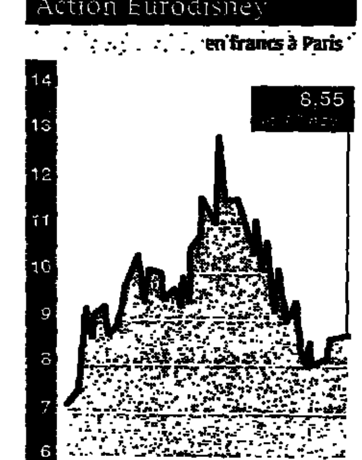
« *On a bien tiré notre épingle du jeu* », se félicitait mercredi matin Gilles Pélisson, PDG d'Euro Disney, société exploitante du parc à thème Disneyland-Paris. La météo et la Coupe du monde de football ont, en effet, eu des conséquences sensibles sur la fréquentation du parc mais, en contrepartie, la dépense moyenne par visiteur – qui comprend également l'entrée sur le site – est passée de 251 francs à 258 francs. La dépense par client a également progressé dans les hôtels, atteignant aujourd'hui 1 140 francs.

« *Les leçons que nous avons tirées du passé et un outil informatique performant nous ont permis d'optimiser la gestion des sept hôtels du parc : nous gérons ceux-ci comme un grand hôtel de 5 700 chambres !* », reconnaît M. Pélisson, en insistant sur la nette hausse du taux d'occupation des hôtels, passé de 78 à 80,9 %, soit un score très au-dessus de la moyenne nationale.

Si la clientèle française reste la première à fréquenter le parc de loisirs (38 %), on note cette année une nette progression de la clientèle britannique qui, selon Gilles Pélisson, a su profiter d'une livre sterling forte et, surtout, des accords passés avec Eurostar (quai d'embarquement spécial à Waterloo, enregistrement pour l'hôtel et prise en charge des bagages). Le marché britannique est le deuxième d'Euro Disney, représentant 15 % des visiteurs.

Gilles Pélisson se montre confiant en l'avenir : « *Nous disposons de disponibilités et de valeurs de placement de l'ordre de 1,8 milliard de francs et, en outre, d'une ligne de crédit non utilisée de 1,1 milliard de francs mise à disposition par la Walt Disney Company, ce qui nous permet d'aborder le remboursement de l'obligation convertible, en 2001, plus sereinement.* »





François Bostnavaron

Matières premières

En dollars ▶	Cours 17/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1567,5	0,16
ALUMINIUM 3 MOIS	1312,5	0,04
PLOMB 3 MOIS	497	0,20
ETAIN 3 MOIS	5393	-0,31
ZINC 3 MOIS	966	1,13
NICKEL 3 MOIS	4265	0,24
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,97	-1,88
PLATINE A TERME	72,00	-2,10
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	267,5	0,36
MAÏS (CHICAGO)	220,25	0,46
SOJA GRAINE (CHG.)	568,5	-0,22
SOJA TOURTEAU (CHG.)	146,1	-0,07
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1432	0,54
CAFÉ (LONDRES)	2065	2,86
SUCRE BLANC (PARIS)	245,2	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 17/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,45	0,16
WTI (NEW YORK)	12,63	0,08
LIGHT SWEET CRUDE	12,31	-2,88

Or

En francs ▶	Cours 17/11	Var % 16/11
OR FIN KILO BARRE	52850	-0,76
OR FIN LINGOT	53500	-0,47
ONCE D'OR LONDRES	293,90	-0,38
PIÈCE FRANCE 20 F	313	-2,18
PIÈCE SUISSE 20 F	315	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	316	+0,32
PIÈCE 20 DOLLARS US	2940	+4,63
PIÈCE 10 DOLLARS US	1750	-1,69
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2000	-0,50

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert faisait preuve de fermeté après la baisse des taux d'un quart de point décidée par la Réserve fédérale américaine. « *Cet assouplissement de la politique monétaire devrait être le dernier cette année car l'économie américaine n'est pas sur le point de s'effondrer* », estime Takeshi Imamichi, cambiste à *l'Industrial Bank of Japan*. « *Nous sommes en meilleure position pour acheter des dollars* », ajoute t-il. La bonne tenue du billet vert s'expliquait également par des rumeurs de dévaluation du yuan malgré les déclarations du gouverneur de la banque centrale chinoise, Dai Xiangjong, selon lesquelles, en 1999, « *la parité du yuan conservera un fondement solide* ».
Mercredi 18 novembre, le billet vert s'échangeait à 121,06 yens sur le marché des changes à Tokyo. Sur le Vieux Continent, la monnaie américaine se situait légèrement en dessous de ses cours de mardi. Elle s'échangeait contre 1,6691 mark et 5,5970 francs.

Cours de change

18/11 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,59	6,60	9,37	4,07	2,97	4,65	0,34	3,36	—
DM	1,66	1,97	2,79	1,21	0,89	0,14	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1647,50	1947,05	2757,34	1200,97	877,87	1360,14	—	989,79	295,22
YEN (100)	121,23	143,20	202,75	88,33	64,55	—	7,35	72,79	21,71
FLORIN	1,88	2,22	3,14	1,37	—	1,55	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,37	1,62	2,30	—	0,73	1,13	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,60	0,71	—	0,44	0,32	0,49	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	—	1,42	0,62	0,45	0,70	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,18	1,67	0,73	0,53	0,82	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/11 ▶	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3	3,39	4,24	5,18
ALLEMAGNE	3,35	3,57	4,14	5,19
GDE-BRETAG.	6,63	6,59	4,92	4,54
ITALIE	4,19	3,80	4,47	5,47
JAPON	0,25	0,01	0,88	—
ÉTATS-UNIS	5,53	4,62	4,83	5,27
SUISSE	0,86	1,38	2,52	3,82
PAYS-BAS	3	3,45	4,24	5,19

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 18/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98.	35989	109,88	109,24
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98.	2458	96,43	96,43

Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 17/11	Achat 17/11	Vente 17/11
ALLEMAGNE (100)	335,53	322	348
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,59	3,29	3,89
DANEMARK (100)	88,20	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	5,58	5,28	5,88
FINLANDE (100)	110,25	105	116
GDE-BRETAGNE	9,37	8,88	9,78
GRÈCE (100)	1,99	1,75	2,25
IRLANDE	8,33	7,92	8,76
ITALIE (1000)	3,38	3,13	3,63
JAPON (100)	4,64	4,47	4,82
NORVÈGE (100)	75,17	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	297,43	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	69,00	66	76
SUISSE (100)	407,26	392	418

TAUX

● **Etats-Unis** : la Réserve fédérale américaine (Fed) a baissé son taux d'intervention et son taux d'escompte de 0,25 %, à 4,75 % et à 4,50 %. Il s'agit de la troisième baisse des taux en un mois et demi. Ce geste, déjà anticipé par les investisseurs, a eu un impact relativement limité sur l'obligation du Trésor à 30 ans, dont le rendement restait identique, à la clôture, à son niveau de la veille, à 5,29 %.
● **France** : le marché obligataire était bien orienté à l'ouverture, après la progression déjà enregistrée la veille. La baisse des taux d'intérêt américains et la chute des cours du pétrole à leur plus bas niveau en dix ans, limitant les risques d'inflation, permettaient au rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans de baisser de 3 centièmes mardi 17 novembre, et à nouveau de 2 centièmes à l'ouverture, mercredi 18 novembre, à 4,27 %.

ÉCONOMIE

La Réserve fédérale baisse ses taux directeurs

LA RÉSERVE fédérale américaine (Fed) a annoncé, mardi 17 novembre, une baisse d'un quart de point de ses deux principaux taux directeurs. « *Bien que la situation sur les marchés financiers se soit calmée depuis la mi-octobre, des tensions inhabituelles demeurent* », a expliqué la Fed dans un communiqué.
« *Avec une baisse de 0,75 point du taux sur les fonds fédéraux depuis septembre, on peut raisonnablement espérer que les conditions financières permettront de soutenir une expansion économique durable tout en maintenant les tensions inflationnistes sous contrôle* », poursuit le communiqué (*lire page 5*).
■ **Les prix à la consommation** ont augmenté de 0,2 % en octobre aux Etats-Unis et de seulement 1,5 % sur les douze derniers mois, selon les chiffres publiés mardi par le gouvernement, ce qui indique le maintien d'une inflation modérée.

■ **OCDE : l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** a fortement révisé à la baisse, mardi, ses prévisions économiques pour les pays industrialisés en 1999 et elle voit peu de signes de reprise avant l'an 2000, les risques d'une récession mondiale n'étant pas totalement écartés. La croissance moyenne dans les 29 pays membres s'établirait à 2,2 % en 1998 et à 1,7 % en 1999 (*lire page 5*).
■ **Hormis l'Indonésie, les « dragons » d'Asie du Sud-Est** devraient retrouver une économie en croissance en 1999 grâce aux réformes en cours, et pourront consolider la reprise par des relances budgétaires, estime l'OCDE dans son rapport publié mardi.

■ **JAPON : la masse monétaire** japonaise a progressé de 3,9 % en octobre, par rapport à son niveau du même mois de 1997, contre 3,8 % (chiffre révisé en baisse) en septembre, a annoncé mercredi la Banque du Japon.
■ **La « rapidité de l'application » du nouveau plan de relance japonais** annoncé lundi « *sera cruciale* », a estimé mardi le secrétaire adjoint américain au Trésor, Larry Summers, en précisant que les Etats-Unis étaient encore en train de procéder à son examen intensif.

■ **ASIE : le président chinois, Jiang Zemin,** a invité mercredi les pays industrialisés du Forum économique de l'Asie-Pacifique (APEC) à aider davantage l'Asie à surmonter la crise. « *Les pays développés devraient adopter une attitude responsable pour stimuler la croissance économique et s'abstenir de recourir au protectionnisme en matière commerciale* », a estimé le chef de l'Etat chinois (*lire page 5*).

■ **FRANCE : le déficit budgétaire présenté par le gouvernement** pour le budget 1999 est fixé à 237,329 milliards de francs, après l'examen en première lecture par l'Assemblée nationale de l'ensemble du projet de loi de finances pour 1999. Le projet initial prévoyait un déficit de 236,552 milliards de francs. Le gouvernement prévoit de revenir à ce niveau à l'issue de la deuxième lecture du texte, grâce à la revalorisation des droits sur le tabac (*lire page 7*).
■ **Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn,** a pris acte, mardi, de la prévision de croissance de l'OCDE pour la France à 2,4 % en 1999, mais il a maintenu inchangée la prévision de croissance du gouvernement français à 2,7 % (*lire page 5*).
■ **M. Strauss-Kahn a présenté mardi devant le Conseil économique et social** son projet de réforme de la Commission des comptes et des budgets économiques de la nation, « *un instrument qui mérite d'être un peu rénové* ».

■ **ALLEMAGNE : les cinq « sages » chargés de conseiller le gouvernement allemand** en matière économique tablent sur une croissance de seulement 2 % l'an prochain, affirme, dans son édition de mercredi, le quotidien économique *Handelsblatt*, qui s'est procuré le rapport annuel du conseil.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 18 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,11 %
CAC 40 : 3605,43

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	955	940	- 1,57	30/07/98
Cr.Lyonnais(TP) Ly	910	910	—	22/10/98
Renault (T.P.)	2610	2616	+ 0,22	24/10/98
Saint Gobain(T.P.)	1142	1140	- 0,17	15/07/98
Thomson S.A (T.P)	959	950	- 0,93	01/06/98
Accor	1215	1198	- 1,39	15/06/98
AGF	321,10	320,30	- 0,24	12/06/98
Air Liquide	915	909	- 0,65	28/05/98
Alcatel	614	608	- 0,97	30/06/98
Alstom	141,50	136	- 3,88	—
Altran Techno. #	1185	1200	+ 1,26	28/09/98
Atos CA	1079	1112	+ 3,05	—
Axa	657	665	+ 1,21	11/05/98
Bail Investis	790	790	—	10/07/98
Bazar Hot. Ville	690	680	- 1,44	17/07/98
Bertrand Faure	393	389	- 1,01	20/04/98
BIC	337,60	342,50	+ 1,45	08/07/98
Coflexip	464	463,70	- 0,06	09/06/98
Colas	1237	1238	+ 0,08	29/06/98
Comptoir Entrep.	11,80	11,80	—	15/07/92
Comptoirs Mod.	3635	3601	- 0,93	12/06/98
CPR	230	228,40	- 0,69	06/07/98
Cred.Fon.France	82,50	81	- 1,81	16/06/95
Credit Lyonnais CI	502	500	- 0,39	01/07/93
CS Signaux(CSEE)	452	451	- 0,22	01/07/98
Damart	4406	4400	- 0,13	19/12/97
Danone	1611	1614	+ 0,18	26/05/98
Dassault-Aviation	1760	1768	—	25/06/98
Dassault Systemes	204,90	207,50	+ 1,26	07/07/98
De Dietrich	312	306	- 1,92	05/06/98
Deveaux(Ly)#	794	796	+ 0,25	01/07/98
Dev.R.N-P.Cal Li #	61,20	60	- 1,96	—
Dexia France	790	800	+ 1,26	11/06/98
DMC (Dollfus Mi)	64	63,20	- 1,25	30/06/96
Dynaction	171,60	174,90	+ 1,92	10/07/98
Ecia	894	805	- 9,95	06/05/98
Eiffage	458,90	456	- 0,63	30/06/98
Elf Aquitaine	679	691	+ 1,76	18/06/98
Eramet	164,50	164	- 0,30	08/06/98
Eridania Beghin	977	982	+ 0,51	15/07/98
Essilor Intl	2275	2255	- 0,87	01/07/98
Essilor Intl.ADP	2002	2005	+ 0,14	01/07/98
Esso	439	430,60	- 1,91	30/06/98
Eurafrance	2985	2975	- 0,33	16/12/97
Euro Disney	8,55	8,75	+ 2,33	23/02/98
Europe 1	1400	1363	- 2,64	01/04/98
Eurotunnel	7,20	7,30	+ 1,38	—
Fimalac SA	606	604	- 0,33	01/07/98
Finextel	120	122,90	+ 2,41	26/06/97
Fives-Lille	449	—	—	15/07/98
France Telecom	403	391,80	- 2,77	17/06/98

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Sony Corp. #	380,40	392	+ 3,04	31/12/99
STmicroelectronics	369,50	357	- 3,38	—
Sumitomo Bank #	60,90	60,60	- 0,49	18/12/98
T.D.K #	423,30	423,10	- 0,04	31/12/99
Telefonica #	246	242	- 1,62	18/05/98
Toshiba #	28,60	28,45	- 0,52	10/12/98
Unilever #	439	443,40	+ 1	18/12/98
United Technol. #	541	555	+ 2,58	10/09/98
Volkswagen A.G #	440	444	+ 0,90	05/06/98
Yamanouchi #	159	156	- 1,88	31/12/99
Zambia Copper	9,30	9,05	- 2,68	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Hypo-und.	385	385
Fiat Ord.	16	16
Gold Fields South	7,10	8,552 d
Kubota Corp.	9,65	9,65
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	49,50	55
[illegible]		

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

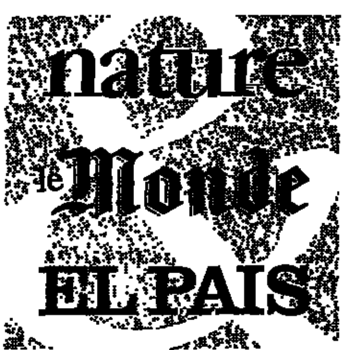
LE MONDE / JEUDI 19 NOVEMBRE 1998

ESPACE Le premier élément de la station spatiale internationale (ISS) devrait être lancé, vendredi 20 novembre, depuis la base de Baïkonour (Kazakhstan), par une fusée Proton. ● LA MISE EN ORBITE de ce module de contrôle Zarya inaugure un gigantesque Meccano spatial, dont l'assemblage nécessitera pas moins de 45 vols dans l'espace et s'achèvera en 2004. ● LA STATION, fruit de la coopération de seize nations, sera alors quatre fois plus vaste que son ancêtre russe Mir, qui doit plonger dans l'océan dans le courant de l'été 1999. ● SES SIX LABORATOIRES, où se relaieront des équipes de six ou sept astronautes, devraient permettre d'effectuer de multiples recherches en apesanteur. ● CERTAINS mettent en doute l'utilité de cet instrument, au coût astronomique (100 milliards de dollars), dont les promoteurs rêvent de faire un avant-poste pour la conquête de Mars.

La station spatiale internationale s'apprête à succéder à Mir

Lancé le 20 novembre, le module de contrôle russe Zarya devrait être rejoint le 3 décembre par le « nœud de connexion » américain Unity. La construction en orbite de ce « village spatial » d'ici à 2004 représente un défi technique – mais aussi économique – sans précédent

AVEC PLUS D'UN AN de retard, le module de contrôle Zarya devrait être lancé, vendredi 20 novembre à 7 h 40 (heure française) depuis le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan. Construit par les Russes, mais financé par les Américains, ce module est la première pierre de la station spatiale internationale qui sera édifiée en orbite d'ici à 2004. Ce gigantesque



Meccano, posté à 400 km d'altitude environ, nécessite le concours de seize nations : les Etats-Unis (maîtres d'œuvre), la Russie, le Canada, le Brésil, le Japon et onze pays placés sous l'égide de l'Agence spatiale européenne (ESA). Pas moins de 45 vols, dont 36 de navettes, sont prévus pour placer en orbite et assembler les différents éléments : longue de 108 m et large de 74 m, la station aura à terme une masse de 415 tonnes et un espace intérieur de 1 200 mètres cubes ! Quatre fois plus vaste que Mir, qui, après treize ans de loyaux et parfois aventureux services, devrait être précipitée dans le Pacifique durant l'été 1999.

« L'accès à un laboratoire spatial permanent est une occasion pour concentrer les recherches sur le comportement de la matière hors de l'influence de l'attraction terrestre », rappelle l'administrateur de la NASA, Daniel Goldin. Il est vrai que les Etats-Unis, avec leurs navettes, doivent se contenter de séjours limités en orbite – guère plus de deux semaines – et que, en matière de vol de longue durée, ils ne disposent que de l'expérience sans lendemain de Skylab, un laboratoire de 100 tonnes habité durant quelques mois entre 1973 et 1974. Aussi ont-ils largement bénéficié ces deux dernières années du savoir-faire des Russes qui ont accueilli dans Mir sept astronautes locataires.

Cette première phase de coopération a permis d'affiner la conception de la station internationale, conduite par Boeing sous l'égide de la NASA. L'incendie survenu sur Mir a montré qu'il était vital de pouvoir couper la ventilation avec une seule commande, et que le système d'approche des navettes, utilisant un positionnement par « chasseur d'étoile », serait plus efficace s'il était doublé d'un dispositif similaire installé sur la station.

LA PHASE ACTIVE COMMENCE

Mais, avec le lancement de Zarya, « aube » en russe, c'est la phase active des opérations qui commence. Dans un premier temps, ce module restera inhabité. Il est censé assurer le maintien en orbite des deux premiers éléments de l'ISS, les communications, les moyens d'amarrage des vaisseaux Soyouz et des cargos Progress, et d'ancrage des autres éléments de la station. A commencer par le nœud de connexion Unity, qui sera lancé le 3 décembre par la navette américaine Endeavour depuis Cap Canaveral (Floride). Le vol suivant, prévu en mai 1999, doit permettre de ravitailler cet embryon de station avant l'arrivée, en juillet, du module de service russe, qui constituera le « carré » où vivra l'équipage. Il est crucial qu'il soit livré à temps, les deux premiers éléments n'ayant que 500 jours d'autonomie.

Si tout se passe bien, il faudra encore trois vols – ravitaillement, livraison, installation de gyroscopes et de panneaux solaires – avant que le premier équipage de trois personnes, un Américain et deux Russes, débarque en janvier 2000 dans la station pour un séjour de cinq mois. Viendra ensuite le premier laboratoire américain.

Trois vols supplémentaires seront nécessaires pour donner à la station l'autonomie suffisante pour entamer le programme de recherches scientifiques. Il restera encore plus de trente missions pour achever, autour de 2004, ce village spatial qui accueillera des équipages de six ou sept astronautes pendant dix ans.

Une telle entreprise est sans précédent. La NASA a construit tout exprès à Cap Canaveral (Floride), à côté du quartier des astronautes, un centre d'intégration des différents modules et systèmes qui constitueront la station.

Dans une immense salle blanche, huit emplacements ont été prévus pour pouvoir tester simultanément les éléments emboîtés dans d'énormes arceaux mobiles. Un bras robotisé permet de plaquer sur les parois intérieures des modules les casiers qui l'équiperont. Il faut de neuf à dix mois pour tester l'ensemble d'un module, et contrôler notamment la compatibilité de ses différents équipements.

A Houston (Texas), au centre d'entraînement des astronautes, la formation tourne à plein. Dans l'immense piscine, les mécaniciens spatiaux se familiarisent avec les pièces du puzzle qu'ils devront assembler dans le vide. Dans ce domaine, *« les Russes ont contribué à l'éducation de la NASA*, assure l'astronaute français Jean-François Clervoy. *Dans la navette, on a un plan de vol précis à cinq minutes près. Si quelque chose ne fonctionne pas, on gère la redondance en utilisant un autre circuit. Dans Mir, et dans la station, on a le temps de réparer »*.

FONDRE LES DEUX APPROCHES

Son collègue Michel Tognini, détaché à Houston par le Centre national d'études spatiales, résume : *« les Américains s'entraînent à la tâche, les Russes, à l'adresse »*. Il a donc fallu fondre les deux approches. *« Il y a actuellement 169 astronautes à la NASA*, note Michel Tognini. *Si la station marche bien, elle mobilisera 72 astronautes entre mars 1999 et l'été 2000. »* Conclusion : il va falloir s'armer de patience.

L'ESA a obtenu des strapontins pour deux astronautes qui passeront chaque année jusqu'à trois mois dans l'ISS. Mais les heureux élus devront parler russe, s'entraîner au Japon, en Russie, en Europe, au Canada, et même au Brésil. Cette vie de globe-trotter, avant des séjours de longue durée éprouvants, va rapidement poser des problèmes, prédit Michel Tognini. *« Ceux qui ont des familles devront faire attention, ceux qui n'en ont pas n'en créeront pas »*, assure-t-il. Ce qui ne l'empêche pas de se déclarer candidat.

Hervé Morin

Une roulette russe cosmique ?

LORSQUE l'on multiplie les vols et les séjours dans le vide spatial – 150 lancements environ et un millier de sorties extravéhiculaires sont prévus –, on augmente d'autant les chances de rencontrer un problème. Dans son édition du 14 novembre, l'hebdomadaire britannique *New Scientist* présente ces risques avec des statistiques un brin catastrophistes. Il y aurait ainsi 1 à 2 % de chances pour qu'en dix ans l'un des modules soit transpercé par un débris spatial. Si le réservoir de xénon de l'ISS était touché, une explosion serait possible, qui entraînerait la destruction immédiate de la station. Mais la NASA affirme que les systèmes de protection contre de tels débris ont été dimensionnés pour ramener les risques à un niveau *« acceptable »*.

Autre sujet d'inquiétude : les rayonnements auxquels seront exposés les astronautes, et particulièrement ceux émis lors du prochain pic d'activité solaire de 2001. Ils sont un facteur de risque d'apparition de cancer non négligeable si l'on en juge par les doses reçues (0,15 sievert) par certains passagers de Mir, soit 150 fois la valeur limite admise pour le public (*Le Monde* du 11 décembre 1997). Mais le principal souci concerne le transport spatial. Statistiquement, cinq lanceurs peuvent être perdus au cours de l'assemblage de l'ISS. Quant aux risques d'explosion d'une navette, ils sont de 60 % si l'on en croit un conseil d'experts rattaché à la NASA cité par *New Scientist*. En mars 1998, Jay Chabrow, un expert indépendant mandaté par la NASA, notait qu'il était *« indéniable que les coûts de développement et les délais avaient pu être améliorés en supprimant divers tests »*. Mais, ajoutait-il, *« cet avantage a pour prix un certain accroissement des risques techniques, financiers, et calendaires »*.

« La NASA est la première à reconnaître qu'il y aura des problèmes », assure James Hartsfield, du Johnson Space Center (Houston, Texas). *« Nous avons prévu des sorties extravéhiculaires supplémentaires pour avoir de la marge au cours de l'assemblage »*, indique-t-il. Quant aux explosions de lanceurs, James Hartsfield ne cache pas que *« la perte d'un élément avant le quinzième vol aurait un impact maximum sur le projet »*. Sans parler de pertes de vies humaines, qui sonneraient le glas de la station et repousseraient durablement tout projet de conquête martienne. *« Je ne sais pas où* New Scientist *a pêché ce chiffre de 60 % »*, s'interroge James Hartsfield. S'appuyant sur les 92 missions de navettes réussies pour une seule explosion – celle de Challenger, en 1986 –, il soutient que le risque d'une telle perte est de *« 1 sur 350 ou 400 vols »*. Statistiques contre statistiques.

H. M.

Les scientifiques guère enthousiastes

LA SCIENCE dans la station spatiale internationale ? *« Une bizarrerie, une feuille de vigne pour cacher un budget dispendieux »*, estiment nombre de chercheurs. Souvent dénoncée comme inutile et *« dévoreuse de crédits »* par les journaux et revues scientifiques ou les sociétés savantes, l'ISS a été largement ignorée ou tournée en dérision par l'écrasante majorité des chercheurs. En réponse au vol récent du septuagénaire John Glenn, certains ne se sont pas privés de remarquer que le coût de cette mission largement médiatisée par la NASA atteignait, voire dépassait, les 454 millions de dollars du budget annuel de l'Institut national américain sur le vieillissement !

Mis devant le fait accompli, ils se résignent aujourd'hui à envisager d'y travailler, avec un enthousiasme un peu tiède. *« La station va être construite, quelle qu'en soit la raison. Et il existe quelques questions intéressantes qui ne peuvent être étudiées qu'en absence de gravité »*, dans des laboratoires en orbite, estime Alain Berthoz, neurophysiologiste professeur au Collège de France. *« Le moteur principal de la station n'est, évidemment, pas la science*, renchérit Alberto Passerone (Institut de physico-chimie des matériaux de Gênes). *Mais je suis persuadé que l'on peut y faire de la bonne recherche. Elle nous apprendra beaucoup en matière de technologie et ingénierie spatiales et en médecine »*.

Pour l'instant, cependant, une poignée d'expériences seulement ont été déclarées *« bonnes pour le vol »*. Plusieurs autres sont en cours d'examen mais ni les scientifiques ni les chercheurs de l'industrie (auxquels 30 % de la capacité de la station sont réservés) ne se bousculent pour présenter leurs propositions.

Les recherches qui seront menées à bord de l'ISS portent sur l'observation de la Terre et l'astronomie d'une part, sur les expériences utilisant la microgravité (ou la quasi-absence de pesanteur) d'autre part. A 400 km d'altitude, elle constituera un avant-poste de choix pour observer la Terre et les changements à long terme qu'y provoquent l'homme ou les phénomènes naturels. Située au-dessus de l'atmosphère, elle sera aussi bien placée pour étudier les propriétés et l'origine des particules cosmiques – le prix Nobel Samuel Ting propose une expérience dans ce domaine – ou les effets du rayonnement ultraviolet sur les cellules vivantes. Mais la microgravité constitue l'un de ses principaux attraits pour les chercheurs.

> « Il existe quelques questions intéressantes qui ne peuvent être étudiées qu'en absence de gravité »

« Ce n'est que dans ces conditions [de non-pesanteur] *qu'il est possible d'obtenir des cristaux parfaitement structurés »*, affirme Alain Gonfalone, responsable des moyens expérimentaux sur la station. Si tous les spécialistes ne sont pas d'accord avec lui, la première charge utile scientifique retenue pour la station n'en comporte pas moins deux expériences de cristallographie des protéines. Elles serviront à perfectionner les techniques de croissance de cristaux sur Terre, explique Alexander McPherson (université de Californie, Irvine), responsable principal de ces expériences. Mais, reconnaît-il volontiers, *« nous n'arriverons pas à cristalliser dans l'espace quelque chose qui ne cristallise pas sur Terre »*. Certains de ses collègues vont jusqu'à estimer que les mêmes résultats pourraient être obtenus par des expériences menées au sol. Cela reste à prouver.

Des observations similaires seront menées sur des céramiques, des semi-conducteurs, des métaux et des alliages. L'annulation de l'effet de la gravité sur le cours de la solidification de tout ces matériaux pourra fournir des indications intéressantes. Il en est de même pour l'étude des fluides et des phénomènes de combustion. En 2001, un laboratoire doté de caméras, lasers, brûleurs et autres fours sera à la disposition des astronautes sur la station. *« Un outil merveilleux »* qui permettra aux chercheurs de mettre en évidence les forces très faibles – ordinairement masquées par la gravité – qui entrent en jeu dans les flammes et dans le comportement des fluides, explique Gerard Faeth, président du sous-comité de la NASA pour les sciences de la vie et la microgravité.

Même la physique fondamentale pourra bénéficier de ces conditions exceptionnelles. En 2002, des horloges atomiques utilisant un nouveau système de « fontaines » d'atomes de césium refroidis par laser devraient être accrochées à l'extérieur de la station. L'absence de gravité augmentera leur précision *« d'un facteur dix »*, explique Christophe Salomon (Ecole normale supérieure), l'un des responsables de l'expérience.

La loi de la pesanteur concerne aussi, bien entendu, les êtres vivants, qui la subissent de la naissance à la mort. Sa suppression provoque sur eux des effets dont l'observation peut être riche d'enseignements. Des plantes, animaux et microbes divers seront évidemment étudiés sur la station. Mais les cobayes principaux y seront les astronautes eux-mêmes. Grâce aux précédentes missions spatiales, on connaît déjà les conséquences de la microgravité sur l'homme : perte de masse musculaire et osseuse, perturbation des systèmes cardiovasculaire et immunitaire, etc. La lutte contre ces symptômes fera progresser la médecine. Plus prosaïquement, permettra de *« préparer les conditions pour une présence permanente de l'homme dans l'espace »*, selon les souhaits de Daniel Goldin, le patron de la NASA.

Sara Abdulla

Un projet pharaonique au calendrier et aux coûts incertains

*« **SI NOUS ABANDONNONS** la station spatiale, nous abandonnerons les vols spatiaux habités. Si nous abandonnons ce programme, nous deviendrons une puissance de second ordre et cela aura des répercussions internationales. »* Quand il s'agit de défendre le dernier grand projet de la NASA, son administrateur, Daniel Goldin, ne s'embarrasse pas de mots. Il brandit le spectre de la débâcle et promet des lendemains difficiles.

Comment convaincre le Congrès du bien-fondé du programme de station spatiale internationale (ISS) ? Ses membres ne se contentent plus des images exceptionnelles d'un télescope spatial (Hubble) qui a coûté une fortune ou du vol médiatisé d'un vieillard de 77 ans pour voter les crédits. Car la NASA n'a pas su, malgré des ambitions revues plusieurs fois à la baisse, contrôler la dérive des prix et les retards de calendrier de l'ISS.

Quand, en janvier 1984, le président Ronald Reagan décide de lancer la construction, pour 8 milliards de dollars, d'une station spatiale habitée en permanence, *« il refait*, commente un observateur, *le coup de Kennedy avec la conquête de la Lune »*. Le but est simple : donner du travail à l'industrie, un idéal à l'Amérique et la possibilité à la NASA de mener des vols de longue durée, que la navette spatiale ne permet pas, pour concurrencer les Russes dans un domaine où ils sont rois.

Mais, en 1987, lors du passage des premiers contrats avec l'industrie, il faut se rendre à l'évidence. Le projet de station Freedom a pris deux ans de retard et son coût est passé à 14,5 milliards de dollars. Les milieux scientifiques se mobilisent contre ce projet *« pharaonique »* qui va stériliser la recherche. Pour calmer le public et le Congrès, l'administration américaine propose, en 1988, l'internationalisation du programme pour en réduire substantiellement le prix. L'Europe, le Japon et le Canada s'investissent alors dans Freedom, devenue entre-temps la station Alpha. Las ! les 14,4 milliards de dollars sont devenus 25 milliards de dollars que les plus pessimistes estiment plutôt proches de 30 à 40 milliards de dollars.

Trop cher ! Devant l'ampleur des critiques d'une NASA incapable, affirment ses détracteurs, de contrôler les devis de fournisseurs trop gourmands, l'agence revoie sa copie. Peu indulgent, un expert lâche : *« La NASA fait ses estimations au poids. »* Conscient de cette dérive, le président Clinton ordonne, en janvier 1993, une nouvelle révision du projet. Le programme doit tenir dans une enveloppe de 17,4 milliards de dollars pour la période 1994-2002 et donner lieu au lancement du premier élément d'Alpha en 1996.

PARI NON TENU

« Trompe-l'œil », protestent les plus récalcitrants des membres du Congrès. *« Le chiffre avancé est un bluff »*, renchérit un assistant du Sénat tandis que le General Accounting Office, équivalent américain de notre Cour des comptes, multiplie les avertissements. Le pari n'est pas tenable. Il ne sera pas tenu. Et cela malgré l'arrivée, en 1993, des Russes, maîtres ès stations spatiales, mais en panne criante de trésorerie. Imperturbable, la NASA affirme que le projet ainsi bouclé permet 2 milliards de dollars d'économies et que la station peut être achevée avec quinze mois d'avance.

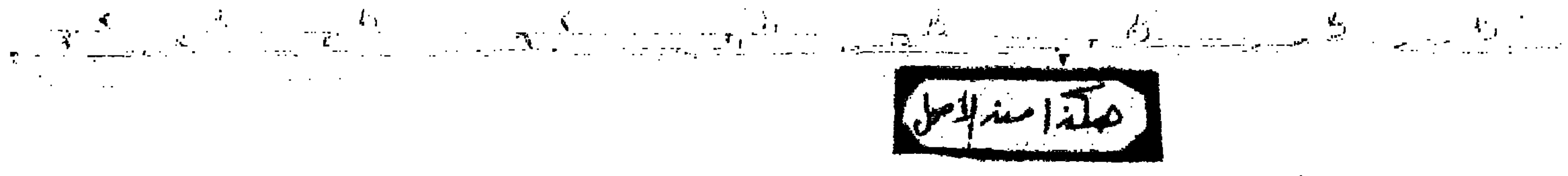
Difficile d'y croire quand, dans le même temps, de nouvelles dérives se font jour. La date du lancement du premier élément glisse encore et passe à 1997. Le maître d'œuvre Boeing, incapable de tenir ses coûts, se voit infliger une pénalité de 40 millions de dollars. Au mois d'octobre 1997, la station Alpha, devenue entre-temps International Space Station (ISS), accuse un nouveau surcoût de 600 millions de dollars et un retard probable à achèvement de dix-huit mois : décembre 2003 au lieu de juin 2002. Pourtant, le premier morceau de l'ISS, le Functionnal Cargo Block (FGB), un module d'origine russe baptisé Zarya, est en cours de livraison. Mais son lancement, fixé au 30 juin 1998, glisse au 20 novembre. Premier accroc. Car, pour achever la construction du troisième élément de la station, le module de service, grâce auquel l'ensemble doit demeurer en orbite, les Russes se font tirer l'oreille et crient misère. Inquiète, la NASA envisage d'investir 170 millions de dollars dans le développement d'un Interim Control Module dérivé d'un missile des années 80 pour pallier cette situation. Du fait de ces difficultés, le module des Japonais prend un an de retard et celui des Européens aussi.

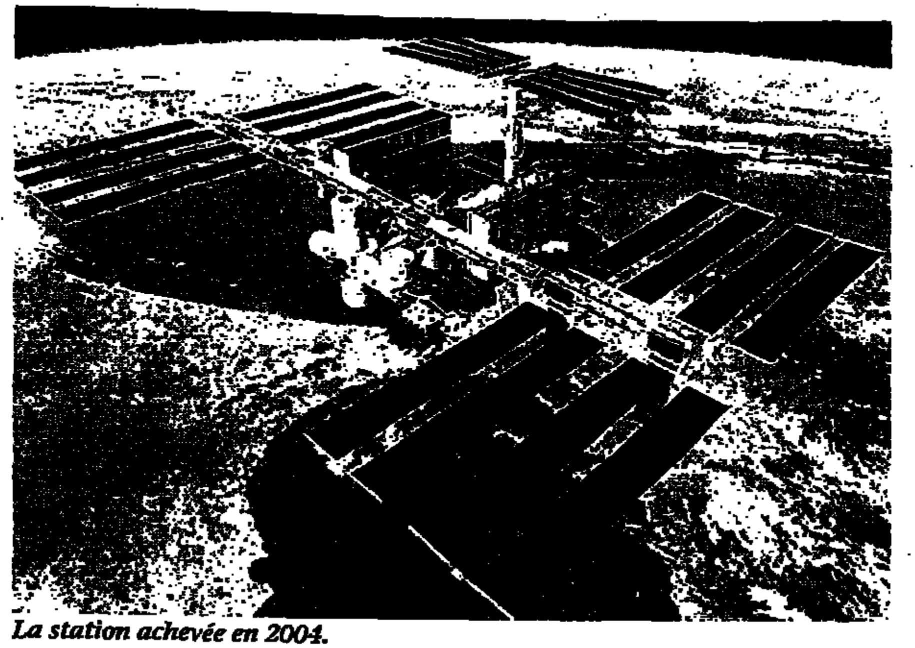
Le 24 mars 1998, nouveau coup de tonnerre. Le *Wall Street Journal*, sur la foi d'indiscrétions, fait état des conclusions pessimistes du rapport Jay Chabrow, rédigé par des experts indépendants. L'ISS aurait trois ans de retard et son coût, à achèvement, serait passé de 17,4 milliards de dollars (prix 1993) à 24 milliards de dollars.

Mis en cause, Daniel Goldin se défend et affirme que le projet ne dépassera pas les 20,6 milliards de dollars. Un mois plus tard, sous la pression des politiques, le rapport Chabrow est rendu public. Edifiant. Le budget alloué à la station est, dit-il, insuffisant. Une rallonge budgétaire de 130 à 250 millions de dollars sur le budget 1999 est nécessaire. La date de décembre 2003 ne sera pas tenue et un retard de un à trois ans supplémentaire n'est pas à écarter. Quant au coût de l'ISS, le rapport Chabrow l'estime à 24,7 milliards de dollars. Le *Wall Street* s'était trompé. De peu : il était en dessous de la vérité. Désabusé, le sénateur John McCain laisse tomber : *« Cette chose continue à spiraler hors de tout contrôle. »*

Jean-François Augereau

★ Pages réalisées par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais*, et de la revue scientifique internationale *Nature*.




La station achevée en 2004.


415 tonnes de « dentelle » métallique.

Cent milliards de dollars et seize nations

• **ÉTATS-UNIS** : *ils fournissent la moitié du volume* habitable de l'ISS, trois nœuds de connexion, dont Unity (3 déc. 1998), la majorité des panneaux solaires et la poutre immense qui les porte (à partir d'oct. 1999), *un laboratoire (fév. 2000), un sas de sortie* extravéhiculaire (2000), une coupole d'observation (2002), un véhicule de transport des astronautes (CRV) et une centrifugeuse (courant 2003), et pour finir un module d'habitation, probablement en 2004. Le module Zarya (1,1 milliard de francs), construit par les Russes, est financé par les Américains. La facture s'élève à 24,7 milliards de dollars (près de 140 milliards de francs), *vols de navette non compris...*

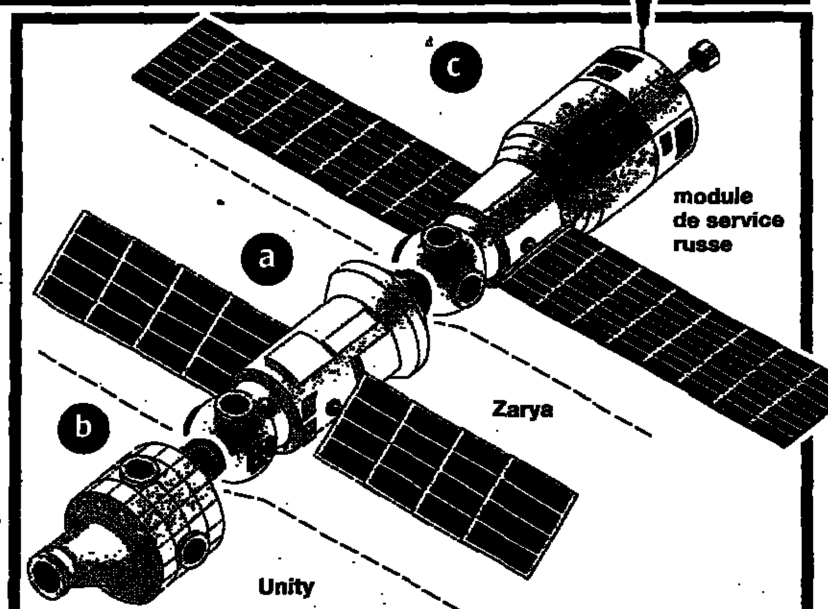
• **RUSSIE** : outre Zarya, elle doit fournir le module de service (juillet 1999), trois compartiments d'arrimage (2000, 2001, 2002), une plate-forme d'expérimentation scientifique dotée de larges panneaux solaires (début 2001), deux modules de recherche (courant 2002), deux vaisseaux Soyouz, soit environ un tiers de la masse de l'ISS assemblée et la moitié du volume pressurisé. Les capacités de la Russie à financer ce programme de 23 à 34 milliards de francs sont la grande inconnue du projet.

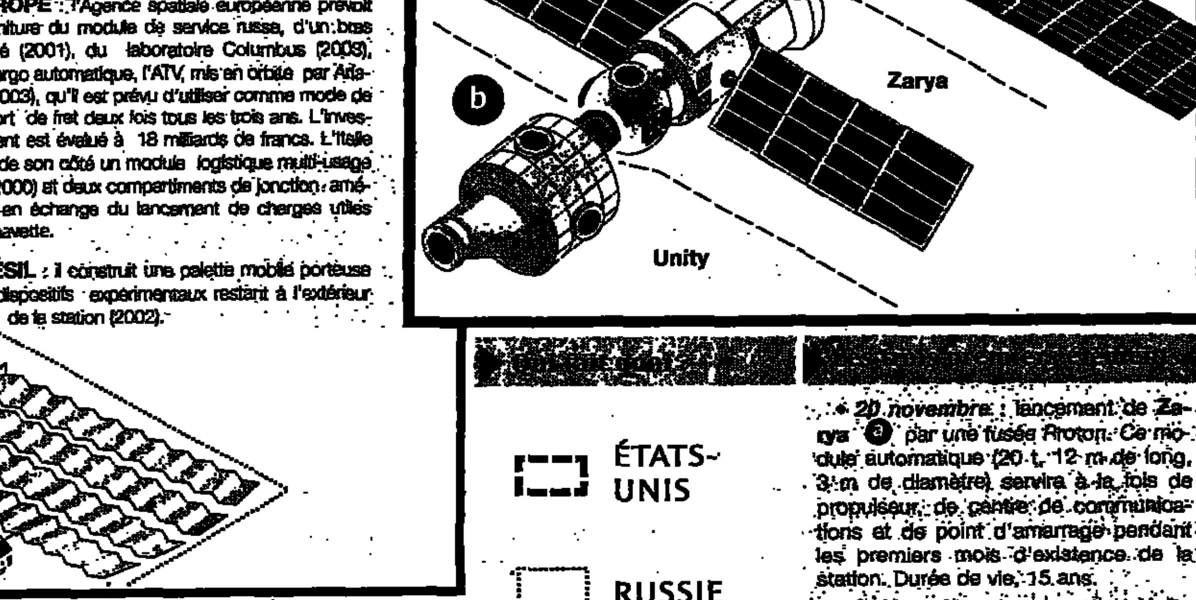
• **CANADA** : il est chargé de la mise au point d'un bras articulé télémanipulateur (avril 2000), et d'une main plus dextre (2002) pour un coût estimé à environ 6 milliards de francs. Le Canada fournit aussi une *plate-forme mobile de maintenance (2000) qui permettra* au bras d'atteindre des points éloignés de la station.

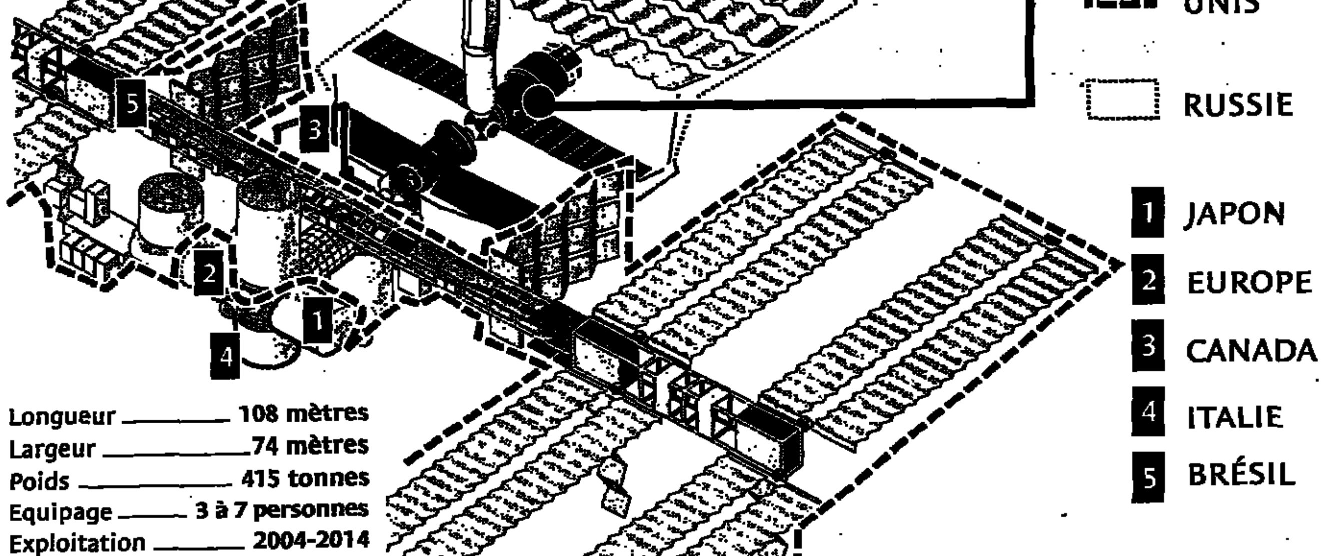
• **JAPON** : il fournit un laboratoire de recherche, le JEM (17 milliards de francs) et un bras articulé (2002), ainsi qu'un module expérimental, et un dispositif d'étude d'échantillons exposés au vide sidéral (2002).

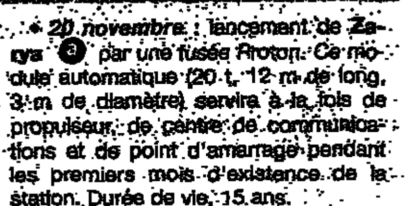
• **EUROPE** : l'Agence spatiale européenne prévoit la fourniture du module de service russe, d'un bras robotisé (2001), du laboratoire Columbus (2003), d'un cargo automatique, l'ATV, mis en orbite par Ariane-5 (2003), qu'il est prévu d'utiliser comme mode de transport de fret deux fois tous les trois ans. L'investissement est évalué à 18 milliards de francs. L'Italie fournit de son côté un module logistique multi-usage (mars 2000) et deux compartiments de jonction américains en échange du lancement de charges utiles par la navette.

• **BRÉSIL** : il construit une palette mobile porteuse de dispositifs expérimentaux restant à l'extérieur de la station (2002).









ÉTATS-UNIS
RUSSIE
1 JAPON
2 EUROPE
3 CANADA
4 ITALIE
5 BRÉSIL

Longueur	108 mètres
Largeur	74 mètres
Poids	415 tonnes
Equipage	3 à 7 personnes
Exploitation	2004-2014
Orbite	400 km; 51,6°

• *20 novembre* : lancement de Zarya (a) par une fusée *Proton. Ce module automatique (20 t, 12 m de long,* 3 m de diamètre) servira à la fois de propulseur, de centre de communications et de point d'amarrage pendant les premiers mois d'existence de la station. Durée de vie, 15 ans.

• *3 décembre* : lancement de Unity (b) par la navette Endeavour. Ce module de connexion américain comporte six points d'ancrage. S'y fixeront une *coupole d'observation, le laboratoire* américain, un sas de sortie extravéhiculaire, la longue poutre supportant les panneaux solaires géants et un autre nœud de connexion.

• *Mai 1999* : ravitaillement de cet embryon de station par la navette Discovery.

• *Juillet 1999* : lancement par un Proton du **module de service russe** (c). Il se connecte automatiquement à l'ensemble *Zarya-Unity* pour assurer propulsion, navigation, communications, et servir de base de vie.



Amarrage de « Unity » et « Zarya ».





Les trois premiers éléments alignés.

PHOTOS NASA

De la roue géante de 1928 à Mir et ses bidons-Meccano

L'IDÉE d'établir de façon permanente une colonie humaine dans l'espace n'est pas neuve. En 1869, l'écrivain américain Edward Everett Hale a mis en scène un satellite habité d'aide à la navigation maritime dans une nouvelle intitulée *The Brick Moon*, publiée par *Atlantic Monthly*. Mais c'est en 1923 qu'Hermann Oberth décrit une station spatiale qui servirait de plate-forme de départ à des missions habitées vers la Lune et Mars. Hermann Noordung poursuit dans cette voie et publie en 1928 une étude relative à une station en forme de roue, l'Habitat Wheel.

Avec l'Allemand Wernher von Braun, le père des fusées Saturne du programme lunaire américain, le concept prend forme. Pour le magazine *Collier* et les studios Disney, il décrit une station en forme de double roue, dont le principe a été repris par l'auteur de science-fiction Arthur C. Clarke et mis en scène par Stanley Kubrick dans le film *2001, Odyssée de l'espace*.

Mais c'est en 1975 qu'une équipe du Ames Research Center de la NASA décrit comment une colonie humaine peut vivre de façon permanente et quasi autonome dans l'espace. Le projet est séduisant, mais irréaliste eu égard aux capacités techniques du moment.

L'expérience des Deux Grands dans ce domaine se limite alors à quelques vols de capsule, à une poignée de main diplomatique entre astronautes américains et cosmonautes russes (programme Apollo-Soyouz) et au lancement par les Russes du premier laboratoire orbital habité, Salyut-1, et de son pendant militaire Almaz.

Cette première génération de stations russes connaît des malheurs. *Lancée le 19* avril *1971, Salyut-1* ne peut accueillir à son bord l'équipage de Soyouz-10 en raison d'un problème d'amarrage. L'équipage de Soyouz-11 prend plus tard possession du complexe spatial pendant trois semaines, mais meurt durant son retour sur Terre. Les trois stations suivantes sont des échecs : en 1972 avec une station civile dont le nom ne fut pas dévoilé ; en 1973 avec Salyut-2, la première des Almaz ; en 1973 encore avec un engin civil, Cosmos-557.

Les trois Salyut suivants – deux *militaires, Salyut-3 (1974-1975) et* Salyut-5 (1976-1977), et un civil, Salyut-4 (1974-1977) – seront des succès. Cinq équipages travaillent à bord pour de courtes périodes. Mais c'est avec la deuxième génération de stations – civiles – que les Russes accumulent des données sur les vols spatiaux de longue durée.

Dans le même temps, les Américains accommodent les restes du programme lunaire Apollo. Ils conçoivent un laboratoire spatial de grande taille, le Skylab. Trois équipages de trois astronautes s'y succèdent entre mai 1973 et février 1974 pour des missions de 28 jours, 59 jours et 84 jours. Trop peu pour intimider les Soviétiques.

Avec Salyut-6, seize équipages monteront à bord de 1987 à 1992. Les Russes portent le record de durée d'une mission dans l'espace à 185 jours et banalisent le ravitaillement en orbite avec les vaisseaux cargo Progress. Ils poursuivent leur effort avec Salyut-7 (1982-1991) et effectuent un vol de 237 jours.

Il faut attendre Mir, station spatiale de troisième génération lancée en 1986 et toujours en service, pour passer d'une occupation partielle à une occupation quasi permanente. On raille les pannes de cet engin de 100 tonnes sur lequel se sont greffés au fil des années six modules supplémentaires. Force est de constater que la station Mir a multiplié les *missions et permis* aux Américains de se familiariser avec les opérations de rendez-vous et de « docking » en orbite.

J.-F. A.

Vague francophile sur la Volga

Fête à Saratov pour célébrer Jean-Baptiste Savin, le dernier vétéran de la Grande Armée mort à 126 ans, il y a un siècle, en Russie du Sud

SARATOV
de notre envoyé spécial

Fondée il y a quatre siècles dans une région aux terres grasses reprise aux Tartares, et que mettraient en valeur les colons allemands de la Volga ; sous le tsarisme, l'un des florissants comptoirs du fleuve le plus long d'Europe ; sous le communisme, combinat stratégique interdit aux étrangers, Saratov, avec son million d'âmes, à 850 kilomètres au sud-est de Moscou, est de nos jours l'une des moins connues des mille villes de l'ex-empire soviétique.

Le dépaysement s'accroît encore si l'on y va par le rail : quinze heures dans un douillet wagon-lit style Staline, avec samovar permanent et rideaux à fleurettes, à voir défiler les troncs blancs de bouleaux et des gares vides où nul ne descend ni ne monte.

Occupant d'onduleux coteaux sur la Volga, large à cet endroit de plus de 3 kilomètres, au pied du mont Jaune qui lui a donné son nom turquisant, Saratov, malgré le stakhanovisme industriel d'hier, a conservé tout un quartier sorti directement de l'époque des trois derniers tsars : *isbas pistache ou* moutarde, palais néo-grecs lie-de-vin et vanille. Le buste de l'immortel auteur du *Voyage de Pétersbourg à Moscou*, Alexandre Raditchev (1749-1802), tourne le dos à l'indéboulonnable statue géante de Lénine.

En cette fin d'octobre ensoleillée, l'étendard blanc-bleu-rouge de la Russie et le drapeau aux trois esturgeons de Saratov se sont retrouvés flottant sur le palais du gouverneur en compagnie des couleurs françaises. Au coin de l'ex-rue des Petits-Sous, qui porte encore le nom du premier patron de la police politique communiste, Dzerjinski, la foule, entre deux *Marseillaise* de l'orphéon municipal et une parade pétersbourgeoise en uniformes napoléoniens, a écouté religieusement un aboyeur russe en frac annoncer les personnalités présentes : l'ambassadeur de France à Moscou, les excellences du gouvernement régional de Saratov, le gouverneur accompagné du maire adjoint de Tours, ou tel ou tel historien russe. Les applaudissements redoublèrent au nom de Jean-Louis Gouraud.

BONAPARTISTE ET CATHOLIQUE

C'est en traversant la Russie à cheval que ce Français contemporain voyageant à l'ancienne (*Le Monde* du 4 juin) redécouvrit l'existence de Jean-Baptiste Savin, né sujet du roi Louis XV en 1768, mort à Saratov en 1894 sous le dernier Romanov. *Il avait donc cent vingt-six ans !* Le doyen de la Grande Armée, qui fut une sorte de colonel Chabert jamais rentré au bercail ou une Jeanne Calment militaire, a donc été retrouvé...

Nombre de papiers du vétéran, dont son inédite *Histoire de Saratov*, dorment toujours dans les cartons des services secrets russes, mais M. Gouraud, aidé par des chercheurs russes comme MM. Semionov, Sokolov et Totfalouschine et par le ministre saratovien des relations internationales, Boris Chinchouk, a déniché suffisamment d'éléments sur le « *double citoyen européen* » que fut Savin pour reconstituer son itinéraire et son impact sur la vie saratovienne.



Fils d'un colonel de la garde royale, le jeune Français, éduqué par les jésuites de Tours, fréquenta ensuite à Paris l'atelier de David où, dit-on, la vue de toiles martiales le poussa à s'engager dans les hussards. De l'Egypte à la Russie *via* l'Ibérie, il suivit Napoléon. Capturé par des Cosaques sur la Bérézina alors qu'il convoyait le trésor de son état-major, l'officier fut conduit, avec des centaines de collègues, dans un chef-lieu reculé de la Volga : Saratov. Ainsi que le rapporte un compagnon de captivité de Savin, le médecin militaire Roy, dans *Les Français en Russie. Souvenirs de la campagne de 1812* (Mame, Tours, 1867), la cité ne renfermait alors que 7 000 habitants mais commandait déjà un gouvernorat riche et immense. Un gouverneur éclairé, Pantchoulidzeff, sut valoriser les talents des vaincus, à telle enseigne que Savin, qui s'était plu aussi sur les bords du « *fleuve-mère* » pour des raisons galantes, refusa d'être rapatrié en 1814.

Son œuvre à Saratov fut universelle : il y forma les premiers peintres tels Gadine et Frolov ; mua la datcha gubernatoriale en petit Versailles ; enseigna à trois générations le français, les beaux-arts, la littérature, l'histoire-géo, l'escrime, les bonnes manières. A cent six ans, en 1874, il se retira dans sa maison de briques de la rue des Petits-Sous, continuant jusqu'à la veille de sa mort, vingt ans plus tard, à recevoir, en lissant sa barbe blanche de prophète, *l'intelligentsia volgaïque.* Jusqu'au bout, il resta bonapartiste et catholique, mais n'en fut pas moins porté en terre par des officiers russes et orthodoxes. Sa paroisse, dans la rue des Allemands, à présent Champs-Elysées piétons de Saratov, fut détruite par les bolcheviques, ainsi que le monument Savin, élevé *post mortem* par souscription.

Une plaque en altuglass, posée au cours de la fête franco-russe qui vient d'agiter Saratov, rappelle désormais cette existence peu commune, tandis qu'un nouveau sanctuaire catholique, inspiré par la cathédrale francilienne d'Evry, est en train de s'élever sur une éminence dominant la Volga. Concomitamment, *Les Nouvelles françaises*, éditées par le collège francophone de Moscou, ont publié un entretien où Jean Tulard explique pourquoi « *les Russes ne détestent pas Napoléon* ». A Saratov, on le sait depuis Savin : « *Parce que nos deux nations ont été adversaires, jamais ennemies !* »

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Sites :** à Saratov, le Musée Raditchev pour les peintres russes du XIXe siècle ; le marché central pour les produits de la Volga sud ; la cité jumelle d'Engels pour ses isbas ouvrières.

● **Mouvements :** Association historique militaire de Russie, BP 57, 190 000 Saint-Pétersbourg, fax : (7-812) 312-89-96 ; Association russe des amis de la France, Maison Fedine, 154 Tchernichevskaïa, 410 002 Saratov.

● **Voyagiste :** Austro-Pauli propose des circuits organisés ou à la carte, tél. : 01-49-77-28-00.

● **Lectures :** *En Russie*, d'Alexandre Dumas ; *L'Armée de Napoléon*, d'Oleg Sokolov, sera publié en français chez SPM. A paraître également, un guide Petit Futé sur Saratov. *Les Nouvelles françaises* (de Moscou), 13, rue des Minimes, 75003 Paris.

Guides, crus d'automne

Sur fond blanc pur, le nouveau routard crève la couverture, marchant d'un pas vif, si vif qu'il tire une salve de nouveaux titres ayant pour cible la capitale. Ainsi, *Le Marché du routard à Paris*, comprenez les meilleures boutiques d'alimentation. Ne l'attendez pas au tournant : la sélection est pertinente. A mettre dans toutes les mains (mini-format, 168 p., 45 F) et à compléter par *Paris exotique*, bien amené, fouillé et, là encore, sélectif (mais pourquoi avoir snobé les librairies de voyage, sauf une ?), qu'il s'agisse des lieux où chaque continent, voire chaque pays, mange, danse, achète ses cigares ou ses livres (292 p., 45 F). De même que *Banlieues de Paris*, belle initiative et monument (592 p., 79 F) auquel il convient de rendre hommage. Car, sans ignorer les problèmes qu'elles posent, ce Routard-là voit d'un autre œil ces zones où tout fout le camp, quand elles ne sont pas pavillonnaires ou élitistes. Après une introduction qui passe en revue l'histoire et la sociologie, les auteurs (Pierre Josse, rédacteur en chef, et son équipe) considèrent l'apport spécifique de la banlieue, prompte à saisir et populariser les modes venues d'ailleurs : la culture hip-hop, notamment, qui s'exprime à travers le rap, la break-dance et les graffiti, mais aussi le langage et les codes vestimentaires.

Après quoi, d'Aubervilliers, Saint-Denis ou Sarcelles à Saint-Germain-en-Laye, Marly-le-Roi ou Versailles, la banlieue, ses lieux de mémoire, ses restaurants, lieux alternatifs, musées et festivals, défile. Cela assorti d'un mode d'emploi (quand et comment y aller). De quoi réveiller les mornes week-ends d'hiver. Enfin, pour les parents, pour qu'ils aident leur progéniture à découvrir Paris et ses environs, *Le Guide du routard junior* (336 p., 79 F). Avec les rééditions du Routard *Paris* et du guide *Internet* (comment s'adonner aux joies du voyage virtuel), un ensemble millésimé 1999-2000.

Faisant l'économie du travail de réflexion et de mise en forme de son prédécesseur, Le Petit Futé a investi ce créneau, notamment avec un *Paris US* ou *L'Amérique à Paris* (204 p., 59 F), livré sans véritable préambule. Il se veut exhaustif, incluant dans ses adresses la mode, les hobbies, le sport et divers encadrés (la recette des pancakes, comment importer une voiture américaine, le club des fans de Harley Davidson, etc.). Beaucoup d'informations, mais gare au style. Dans ce même secteur géographique, mentionnons les guides (de 144 à 264 p., 49 F) consacrés à la banlieue, *30 Promenades à vélo en Ile-de-France* (une bonne idée, cartes à rendre plus lisibles) ainsi qu'un *Guide du dimanche à Paris et en Ile-de-France*, sur les sujets les plus variés ; mais on se demande, s'agissant des hôtels parisiens notamment, quels critères ont présidé à leur sélection.

L'hiver favorisant le repli sur la maison, c'est l'heure de préparer ses futurs voyages. Dans la nouvelle collection aventure, sur papier bible très blanc, d'Olizane, la quatrième édition du guide *Rajasthan* (480 p., 175 F). Signé Annie Sorrel, il fait autorité. C'est aussi le moment d'expérimenter « Le Goût de l'Asie », titre d'une collection savoureuse de Picquier. Cet éditeur entièrement dédié à l'Orient, qu'il s'agisse de reportages (dernier en date, le documenté *Birmanie, la dictature du pavot*, de Francis Christophe), de romans ou de livres d'art, a publié au fil de l'année de savoureux livres aux titres éloquents : *Les Délices du potager*, *La Cuisine aphrodisiaque*, *Les Saveurs du thé*, *Le Jardin des épices* et *Le Livre du riz*, avant *Le Livre des nouilles*, prévu pour février 1999. Tous de la plume de Maït Foulkes, journaliste passionnée par ces régions. Sous une photo de couverture, souvent due à Roland et Sabrina Michaud, on découvre l'origine de la chose, ses différentes variétés et utilisations, des recettes et citations littéraires en résonance avec des dessins évoquant l'estampe ou la calligraphie. Au format poche (de 188 à 254 pages et de 59 à 69 F), une approche discrète et subtile de l'Asie.

Danielle Tramard

DESSIN NICOLAS VIAL

PARTIR

■ **CROISIÈRE AUSTRALE.** Très haut de gamme, cette croisière dans l'Antarctique. Elle commence à Ushuaia, à la pointe de la pointe de l'hémisphère Sud, contourne le cap Horn et franchit le détroit de Drake avant de se consacrer à la péninsule qui apparaît à l'horizon. Le bateau navigue au milieu des icebergs géants tandis que les Zodiac permettent d'aborder au rivage d'îles dont les noms reflètent les sentiments de ceux qui les ont vues pour la première fois – Paradise Bay, Deception, Shetlands. Mettre le pied sur la péninsule et visiter une station de recherches dépendra du temps. *Retour par les Falkland. L'Explorer* (5 ponts, 54 cabines) a lancé cette expédition à laquelle participent botanistes et géologues. Du 8 au 23 décembre, 49 500 F, tout compris, vols Paris-Miami-Santiago-Ushuaia/Stanley.

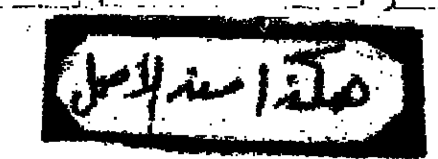
★ **Equinoxiales, 25, avenue Bosquet, 75007 Paris, tél. : 01-47-53-71-89.**

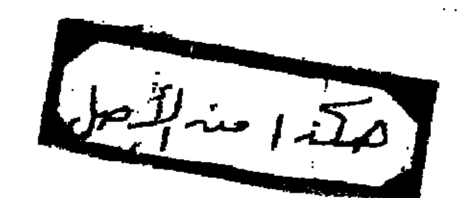
■ **CUBA VU DU PONT.** Bon marché, cette croisière aux Caraïbes sur le *Triton*, un bateau de 340 cabines affrété par Nouvelles Frontières. Chaque semaine, du 4 décembre au 9 avril 1999, un vol Corsair part de Paris le vendredi, permettant aux passagers européens d'embarquer le soir même. Une journée et demie à La Havane. Puis viendra la navigation, entrecoupée d'escales à Grand Caïman, la Jamaïque, l'île de la Jeunesse avant le Mexique et la découverte du site maya de Tulum. Neuf jours au départ de Paris, de 7 850 à 12 050 F selon la cabine et la saison. Une réduction de 20 % est accordée au deuxième passager les 4 et 11 décembre.

★ **Nouvelles Frontières, tél. : 0-803-33-33-33, Minitel 3615 NF.**

■ **L'AVENTURE DU BOUT DU MONDE.** C'est le nom d'une association de globe-trotters qui se retrouvent pour échanger des conseils et, chaque année depuis dix ans, organisent le Festival des globe-trotters – 8 000 visiteurs l'an dernier. Le festival aura lieu les 27, 28 et 29 novembre au Palais des arts et congrès d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie d'Issy). Au programme de ce rassemblement de voyageurs individuels – les professionnels n'ont pas de stands –, des échanges entre aventuriers, photographes et écrivains sur le thème de l'aventure humaine qu'est le voyage, des films, concerts, conférences et des expositions. Pour marquer ce 10e anniversaire, ils ont publié un album-témoignage, *Aventuriers du bout du monde*, récit émouvant et passionnant de trente voyages exceptionnels, illustré de photos belles et fortes (Asa éditions, 128 p., 185 F).

★ **Aventure du bout du monde, *7, rue Gassendi, 75014 Paris, tél.* : 01-43-35-08-95. Programme des manifestations sur Internet.**





Voile : Laurent Bourgnon garde la tête de la Route du rhum

LAURENT BOURGNON, qui contrôle les avant-postes depuis le départ de la Route du rhum, attaquait, mercredi 18 novembre, la dernière ligne droite. A environ 900 milles de l'arrivée, il distancait toujours son premier poursuivant, Alain Gautier, d'une trentaine de milles. Il se réjouissait du spectacle offert par la pluie d'étoiles filantes mais s'inquiétait *« qu'une météorite gloutonne ne coule un de nos satellites, vu qu'on ne doit pas être nombreux sur les bateaux du Rhum à se souvenir du maniement du sextant »*. Quant aux monocoques, désormais emmenés par Jean-Luc Van den Heede, ils peinent à traverser une dépression située au large de Terre-Neuve qui envoie un front froid jusque dans la zone tropicale.

Classement mercredi matin : 1. Laurent Bourgnon *(Primagaz)* ; 2. Alain Gautier *(Brocéliande)* ; 3. Marc Guillemot *(Biscuits-La Trinitaine)* ; 4. Franck Cammas *(Groupama)* ; 5. Paul Vatine *(Chauss'Europ)* ; 6. Loïck Peyron *(Fujicolor-II)* ; 7. Francis Joyon *(Banque-Populaire)* ; 8. F.-R. Carluer *(Laiterie-Saint-Malo-Défi-Malouin)* ; 9. Jean-Luc Van den Heede *(Algimouss)*, 1er monocoque ; 10. Thomas Coville *(Aquitaine-Innovations)*, 2e monocoque ; 11. Catherine Chabaud *(Whirlpool-Europe 2)*, 3e monocoque.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Troyes s'est imposé à domicile** face à Wasquehal par trois buts à zéro, mardi 17 novembre, en match avancé de la 18e journée du championnat de France de deuxième division. Dans l'autre rencontre du jour, Le Mans et Niort ont fait match nul 0-0.

■ **Initialement prévue du 8 au 20 janvier 1999, la Coupe des confédérations** a été reportée au milieu de l'été 1999. Elle aura lieu au Mexique du 28 juillet au 8 août. La France, qui avait déclaré forfait pour le mois de janvier, aurait confirmé sa participation, selon la Fédération internationale de football (FIFA). Cette reprogrammation ne satisfait pas, toutefois, le président de la Ligne nationale de football (LNF), Noël Le Graët, qui craint que le championnat de France 1999-2000 ne débute sans ses internationaux.

■ **DOPAGE : le gardien de but de Bochum (D1 allemande),** Thomas Ernst, a été disculpé, mardi 17 novembre, par la Fédération allemande de football (DFB) des soupçons de dopage qui pesaient sur lui. A la suite d'un choc survenu le 26 septembre lors d'un match de championnat contre Kaiserslauten, le médecin du club lui avait administré un médicament qui pourrait avoir contenu des substances dopantes. Le tribunal sportif de la DFB a estimé impossible d'établir la responsabilité du joueur.

La prise de conscience sur le dopage a renforcé la détermination du gouvernement à légiférer

Les députés examinent le projet de loi présenté par Marie-George Buffet

L'Assemblée nationale devait adopter, mercredi **18 novembre, le projet de loi sur la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage.** *Le texte présenté par la ministre de la jeunesse* **et des sports et déjà voté par le Sénat insiste notamment sur la répression des pourvoyeurs et** *propose* **la création d'une autorité indépendante majoritairement composée de juges et de médecins pour sanctionner les contrevenants.**

ELLE AURAIT PU s'appeler loi Drut. Elle restera comme la loi Buffet. La dissolution décidée par Jacques Chirac aura modifié le nom de la nouvelle arme contre le dopage. Pour le reste, la philosophie est restée la même, malgré le changement de titulaire au ministère de la jeunesse et des sports. La création d'une autorité souhaitée indépendante et forte, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), et le développement de la prévention ne sont contestés ni à gauche ni à droite. Le projet de loi qui devait être soumis, mercredi 18 novembre, à l'Assemblée nationale ne devrait guère susciter de mouvements d'humeur. Après avoir inscrit pendant la Coupe du monde un *« Allez la France »* fédérateur au fronton du Palais Bourbon, les députés refont l'union sacrée sur un sujet sportif.

L'idée indiscutable a pourtant été longuement discutée. Elle était déjà détaillée dans le rapport que le professeur Claude-Louis Gallien avait remis à Guy Drut, en novembre 1996, visant à réformer la loi Bambuck de 1989. Il aura donc fallu plus de deux ans pour qu'elle se concrétise. Deux années où le sujet est passé, en France, de l'anecdote au débat de société.

Début 1996, la lutte contre le dopage relève encore du tragi-comique. Avec la suspension de Fabien Barthez, l'usage de cannabis est au cœur de la polémique. L'implication d'un grand nom du sport et d'un produit dépassant le cadre sportif doivent réveiller les consciences. *« Ce n'était pas le bon cheval de bataille »*, constate aujourd'hui le professeur Jean-Paul Escande. L'homme préside alors la commission de lutte contre le dopage (CLCD), une structure lourde et sans véritable pouvoir : il en claquera la porte en juin de la même année, non sans tirer la sonnette d'alarme. Un peu plus tard, les principaux dirigeants du cyclisme français adressent à leur tour au ministère une lettre ouverte, véritable SOS.

Le professeur Gallien arrive donc à la tête d'une CLCD moribonde. Les premiers travaux vers une nouvelle législation débutent pourtant à l'intérieur de cette structure, en septembre 1996. Finalisée à la fin de l'année, la réforme doit être intégrée à un projet de loi sur le sport plus global. La dissolution ne permettra pas d'aller au bout du chantier.

En 1997, la révélation d'affaires liées à l'usage de nandrolone intrigue pourtant l'opinion. Motivée par le dossier, Marie-George Buffet décide d'accélérer la procédure. Elle dissocie le volet dopage, qu'elle approuve globalement, du reste du projet de loi sur le sport, qu'elle conteste. Seront musclés simplement les articles sur la prévention, le suivi médical et la répression des pourvoyeurs.

L'ACCÉLÉRATEUR TOUR DE FRANCE

Le ministère a cependant quelques soucis pour inscrire son projet de loi dans l'agenda surchargé de Matignon et du Parlement. Le dopage n'est pas encore jugé suffisamment préoccupant pour être traité sans délai. Les affaires de nandrolone s'enlisent dans le juridisme, les avocats du champion olympique Djamel Bouras et de sportifs contrôlés positifs ayant beau jeu de pointer les lacunes médicales de l'accusation. En mai, le projet de loi *« relatif à la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage »* est cependant voté à l'unanimité par le Sénat, dans une relative indifférence.

Mais, durant l'été, les événements du Tour vont passionner la France, démontrer l'ampleur du problème et laisser planer le risque d'une hécatombe. Au-delà des effets chocs, une réflexion sincère s'engage. Signe de l'intérêt du pays et de ses élus, l'actuelle discussion sur le dopage n'aura pas souffert de l'allègement récent du programme de l'Assemblée.

« Il y a eu un changement d'attitude des acteurs », constate M. Gallien. Les fédérations, auparavant jalouses de leurs prérogatives de sanction, sont désormais prêtes à se débarrasser de ce dossier, d'autant plus facilement qu'elles se sentiront désormais épiées. *« Il n'est pas question de les déresponsabiliser totalement*, estime pourtant M. Gallien. *Elles doivent rester concernées et vigilantes. »*

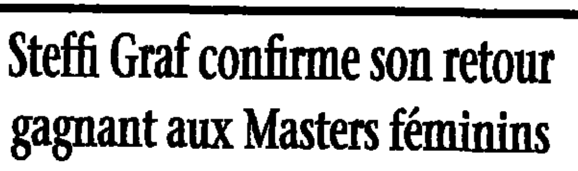
Avec ses manières un peu brusques, la justice a depuis montré son incomparable efficacité pour faire jaillir la vérité. Initialement, les neuf membres de la future haute autorité devaient être recrutés dans le monde sportif. Le CPLD sera finalement formé majoritairement de juges et de médecins, preuve supplémentaire de la suspicion qui règne aujourd'hui sur la capacité du milieu sportif à se réformer seul.

En deux ans, des mésaventures de Fabien Barthez à celles de Richard Virenque, la France aura donc beaucoup appris. Elle sera passée du débat sur le « joint » à celui sur les hormones de croissance, de l'éventualité d'une certaine licence à la nécessité de protéger les athlètes de mortelles tentations. *« Il y a, à la base, une énorme envie de savoir »*, se réjouit M. Gallien. Le biologiste a d'ailleurs rédigé un opuscule gratuit de 84 pages, *Le Dopage en questions*, où il tente de répondre aux interrogations élémentaires sur le thème. Tiré à 20 000 exemplaires, il sera distribué dans le milieu sportif, avec un matériel ludique destiné aux plus jeunes.

Benoît Hopquin

Mises en examen dans l'affaire du « pot belge »

Quatre personnes ont été **mises en examen dans l'affaire de dopage dite du « pot belge », du nom d'un cocktail très violent contenant notamment des amphétamines, de la cocaïne et de l'héroïne ayant circulé dans le milieu cycliste amateur. Dans son édition du mercredi 18 novembre,** ***La Nouvelle République du Centre-Ouest*** **assure qu'un ancien dirigeant du VC Vendôme, Claude Descamps, et un participant à des courses de vétérans, Jacques Guillandou, ont été placés sous mandat de dépôt à Saintes et à Poitiers. Plus de mille flacons de « pot belge », en provenance de Pologne, ont été découverts chez le premier et deux cents chez le second. Un coureur du club de l'US Orléans, Patrick Ossowski, classé en série nationale, a été mis en examen pour transport de stupéfiants, ainsi que son père, chez qui ont été trouvés des produits pharmaceutiques susceptibles d'être utilisés comme substances dopantes.**



Steffi Graf confirme son retour gagnant aux Masters féminins

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Elle glisse un mot d'excuse à Jana Novotna qui vient en clopinant lui serrer la main, puis elle sautille et éclate de rire. Instant émouvant : Steffi Graf sourit et partage à nouveau ses victoires. Son rayonnement efface une fin de match ternie par une crampe au mollet de son adversaire et tenante du titre. Alors que Steffi venait d'égaliser à un set partout, Jana a gagné un point sur son service, s'est jetée sur sa chaise et a appelé le soigneur. Elle n'a plus pu courir et presque plus servi mais elle a continué notamment *« par respect envers ce match »* (6-7, 6-4, 6-1).

TENNIS

Jusqu'à ce que le mollet de Jana flanche, le match tenait toutes ses promesses. Steffi Graf, vingt-neuf ans, est bien de retour : coups droits claqués comme jadis, revers plus confiants et donc plus variés, élégance têtue à effacer les balles de break d'un service gagnant. Ce soir, elle est même venue attraper des points à la volée : *« C'est juste parce que la surface ni trop rapide ni trop lente me le permettait. Je ne vais pas en faire mon quotidien. »*

Dans la première manche, les points gagnants pleuvent. Balles effleurées en passing-shots croisés ou cognées le long de la ligne, Steffi empêche Jana de monter à la volée. Quand son service déraille, elle réplique par une formidable résistance au fond du court.

Le deuxième set est encore plus beau, riche de ce qui fait la beauté du tennis : coups gagnants pour la plupart, âpres comme ce point où la balle a visité tous les angles du court, passant une vingtaine de fois au-dessus du filet – point pour Graf – ou académiques comme ce service-volée en trois temps – point pour Jana.

Steffi Graf vit une saison exceptionnelle. Blessée depuis un an et demi, elle vient de gagner les tournois de Leipzig et de Philadelphie. Sur ses quatre derniers matches, elle a battu les trois meilleures joueuses mondiales. *« Je prends tout ce qui vient comme un plaisir »*, avoue-t-elle. Elle va passer ses vacances à s'entraîner avant de s'envoler vers l'Australie pour disputer les Internationaux : *« Je n'ai pas encore tout donné de ma vie au tennis. »*

Par ailleurs, au cours de ce premier tour des Masters, la Suissesse Martina Hingis a battu sa compatriote Patty Schnyder (4-6, 6-0, 6-3). Nathalie Tauziat, demi-finaliste 1997, s'est qualifiée pour les quarts de finale en disposant de la Biélorusse Natasha Zvereva (6-3, 6-1).

Bénédicte Mathieu

Soleil froid

JEUDI, des conditions anticycloniques de l'Espagne au Danemark maintiennent un temps froid et généralement ensoleillé sur la France. Attention aux brouillards givrants le matin dans le sud-ouest et le nord.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie.– Au petit matin, il gèlera dans les terres. Brouillards localement givrants, parfois persistants, surtout en Normandie. Le ciel se voile par l'ouest dans la journée, et des petites pluies touchent la pointe finistère en soirée. L'après-midi, il fera de 5 à 10.

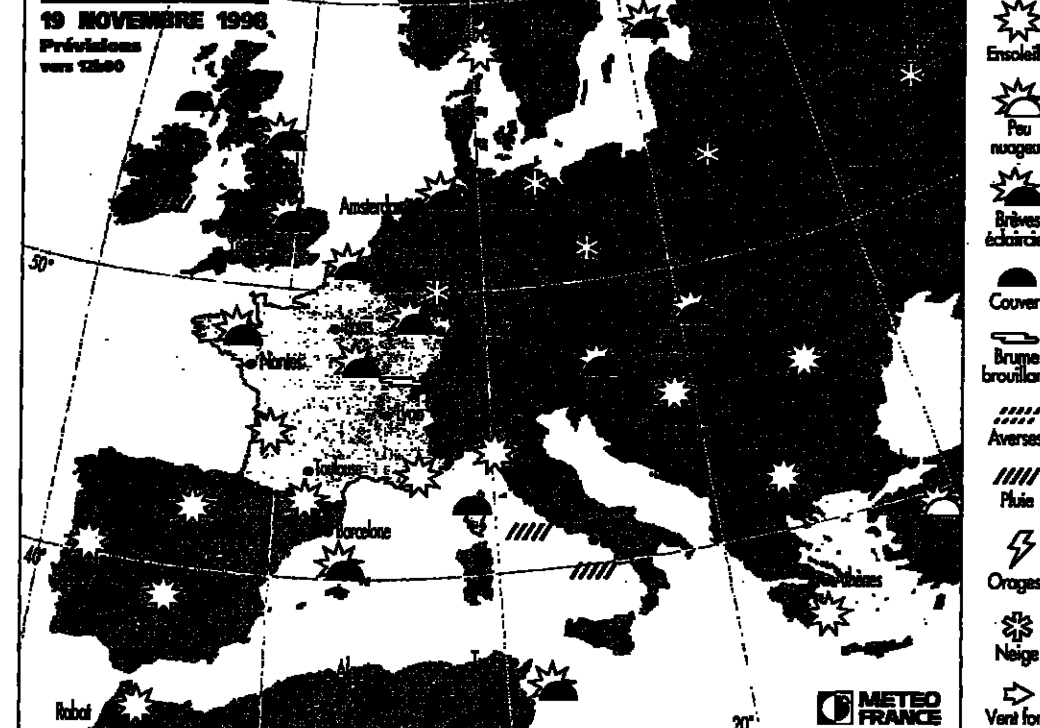
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Brouillards givrants le matin surtout au sud de la Seine. Plus au nord, le ciel matinal sera gris, avec parfois quelques flocons. Puis la grisaille laissera la place à un beau soleil. Après les gelées matinales, on ne dépassera pas 3 à 6 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Matinée souvent grise, avec localement des brouillards givrants en Bourgogne, et quelques flocons près des frontières. Il gèlera partout. Puis le soleil percera. On ne dépassera pas 0 à 4.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera belle et très fraîche. Brouillards locaux qui rendront parfois la route glissante. Il fera -1 à-3 au petit matin, et l'après-midi, pas plus de 5 à 8 dans les terres et 10 près des côtes.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Journée ensoleillée mais d'une fraîcheur hivernale. Les températures matinales seront voisines de -2 à-5, voire-6 à-8 par endroits. L'après-midi, elles ne dépasseront pas 0 à 5, et pourront rester négatives localement.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Autour de la Méditerranée, le soleil brille mais il fait frais. Le matin, il gèle dans les terres. L'après-midi, on ne dépasse pas 11 à 14 près de la mer, et 10 ailleurs. En Corse, il pleut, et la neige tombe au-dessus de 1000 m.



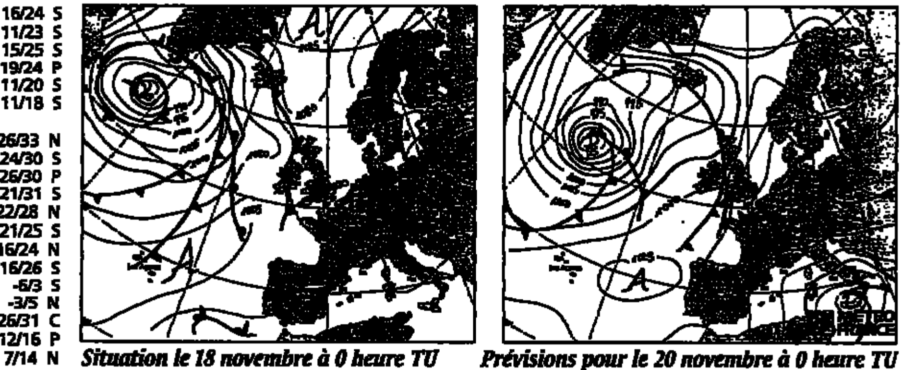
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Sur ses vols intérieurs allemands ainsi qu'à Paris, Bruxelles et Milan, les passagers de la Lufthansa voyageant sans billet et n'ayant que des bagages à main peuvent procéder eux-mêmes à leur enregistrement avec leur carte de crédit ou leur carte Lufthansa, sur des terminaux automatiques d'enregistrement. La machine imprime la carte d'embarquement en mentionnant l'heure d'embarquement, le numéro de la porte ainsi que le numéro du siège.

■ **FRANCE.** A Angers, le Quality Hotel de France, un 3 étoiles membre de la chaîne Choice Hotels, propose, jusqu'au 31 décembre 1999, un week-end de découverte des grands crus d'Anjou (du vendredi soir au dimanche) à 580 F par personne en chambre double prestige et en demi-pension. Réservations au numéro vert 0800-12-12-12.

PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/30 N	KIEV	-8/-6 C	VENISE	0/6 N	LE CAIRE	16/24 S
				POINTE-A-PIT.	23/30 P	LISBONNE	11/18 S	VIENNE	-2/4 S	MARRAKECH	11/23 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/27 C	LIVERPOOL	4/6 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 S
				EUROPE		LONDRES	2/7 N	BRASILIA	19/26 P	PRETORIA	19/24 P
				AMSTERDAM	-2/3 S	LUXEMBOURG	-4/1 N	BUENOS AIR.	13/25 S	RABAT	11/20 S
FRANCE métropole		NANCY	-2/3 N	ATHENES	7/13 S	MADRID	-5/10 S	CARACAS	23/28 N	TUNIS	11/18 S
AJACCIO	4/12 P	NANTES	-2/6 N	BARCELONE	5/12 N	MILAN	-2/8 S	CHICAGO	3/11 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	1/9 S	NICE	5/13 S	BELFAST	6/10 C	MOSCOU	-15/-9	LIMA	17/20 C	BANGKOK	26/33 N
BORDEAUX	-3/6 S	PARIS	-2/4 N	BELGRADE	-3/3 S	MUNICH	-5/1	LOS ANGELES	12/18 S	BOMBAY	24/30 S
BOURGES	-3/4 S	PAU	-2/7 N	BERLIN	-4/0 N	NAPLES	8/11 P	MEXICO	12/21 S	DJAKARTA	26/30 P
BREST	1/8 N	PERPIGNAN	4/11 S	BERNE	-4/1 C	OSLO	-10/-7 S	MONTREAL	-3/6 P	DUBAI	21/31 S
CAEN	-3/4 S	RENNES	-2/6 S	BRUXELLES	-2/3 N	PALMA DE M.	6/13 S	NEW YORK	6/14 C	HANOI	22/28 N
CHERBOURG	-1/6 N	ST-ETIENNE	-6/3 S	BUCAREST	-4/5 S	PRAGUE	-5/1	SAN FRANCIS.	9/14 S	HONGKONG	21/25 S
CLERMONT-F.	-6/4 S	STRASBOURG	-1/3 N	BUDAPEST	-4/3 S	ROME	5/11 C	SANTIAGO/CHI	9/29 S	JERUSALEM	16/24 N
DIJON	-3/3 N	TOULOUSE	-2/7 S	COPENHAGUE	-4/-2 N	SEVILLE	8/18 S	TORONTO	4/11 P	NEW DEHLI	16/26 S
GRENOBLE	-4/6 S	TOURS	-2/4 S	DUBLIN	7/11 P	SOFIA	-4/3 S	WASHINGTON	5/18 N	PEKIN	-6/3 S
LILLE	-2/3 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-3/2	ST-PETERSB.	-13/-10 S	**AFRIQUE**		SEOUL	-3/5 N
LIMOGES	-4/5 S	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	-4/3 C	STOCKHOLM	-8/-3 N	ALGER	10/16 P	SINGAPOUR	26/31 C
LYON	-4/4 S	FORT-DE-FR.	26/31 N	HELSINKI	-10/-9 S	TENERIFE	16/22 S	DAKAR	26/31 C	SYDNEY	12/16 P
MARSEILLE	3/9 S	NOUMEA	22/27 N	ISTANBUL	4/7 N	VARSOVIE	-6/-5	KINSHASA	21/32 N	TOKYO	7/14 N



Situation le 18 novembre à 0 heure TU — *Prévisions pour le 20 novembre à 0 heure TU*

JARDINAGE

Promenade dans un jardin chinois entre bonsaïs et chrysanthèmes

SHANGHAÏ
de notre envoyé spécial

Pour aller visiter les jardins de Suzhu, mieux vaut prendre le train et voyager en compagnie de Chinois. Les wagons sont certes bondés et d'un confort précaire, mais le voyage n'est pas bien long (1 h 20) et l'on n'hésite pas à se tasser à cinq sur une banquette pour trois, comme le font les Chinois eux-mêmes pour pouvoir regarder la campagne.

C'est la saison des moissons et l'on peut voir les gerbes de riz alignées dans les champs, quelques aires de battage disséminées le long des voies, et des parcelles cultivées à la main, et bien entretenues. Le Chinois devient bavard quand on lui sourit, surtout les anciens qui portent encore parfois ce que nous appelons le costume Mao et qu'ils appellent le costume révolutionnaire. La vie ne cesse pas pendant le voyage : on parle, on mange, on joue aux cartes, on fume, on se chamaille beaucoup, on rit, et parfois on pleure : un petit garçon hurle en donnant des coups de pied à son père qui peine à le calmer. *« C'est un petit empereur »*, nous dit-on.

C'est sous la dynastie des Ming, à l'orée du XVIe siècle, que le « jardin du modeste administrateur » a été construit, dans la Venise chinoise qui en compte de nombreux et célèbres dans toute la province de Shanghaï. Suzhu est une cité vieille de quatre mille ans d'histoire, située dans le delta du Yang-tsé, à une centaine de kilomètres de la ville de Shanghaï, encombrée de voitures, de piétons et de vélos, de marchands de soieries et de fruits.

PETITES ORANGES D'OR

On y vend des kumquats ronds comme des billes au lieu d'être ovales. Ici on les appelle petites oranges d'or. Quand on les croque avec leur peau, leur jus sucré et plein d'amertume explose en bouche. Du coup, on a gardé quelques graines – ce que tout jardinier aurait fait. Semées elles donneront des arbustes qui fleuriront dans une petite dizaine d'années.

Il y a à peine moins de monde dans les jardins que dans la rue. On y vient en famille ou en groupe. Les touristes chinois qui suivent leur guide, formant des bandes de joyeux compagnons qui rient fort et se mitraillent avec leurs appareils photo de fabrication japonaise. Des amoureux assis l'un près de l'autre se tiennent les mains, regardent le sol en se murmurant des mots doux comme le font les tout-petits dans les cours des écoles maternelles. Ici, on ne se bécote pas sur les bancs publics.

Autrefois, ces jardins devaient être plus calmes, quand les lettrés y passaient le plus clair de leur temps. Ils n'en ont pas moins gardé leurs mystères. Fermés de hauts murs blancs, percés en certains endroits d'ouvertures cloisonnées par des jalousies qui permettent d'entrevoir la rue, ils obéissent à une logique qui leur est propre. Il ne s'agit pas de réunir dans ces jardins le plus grand nombre possible de plantes de façon à les assembler de façon agréable à l'œil, il ne s'agit pas non plus d'imiter la vaste étendue d'une campagne souriante comme dans les jardins romantiques anglais.

Le jardin chinois rapproche en des perspectives trompeuses lacs, cascades, rivières, montagnes, collines, pavillons, ponts, chemins tortueux qui traversent les murs, qui le divisent en enclos secrets par des ouvertures rondes cerclées d'une pierre grise et mate, dont le grain est si fin que l'on dirait de la fonte. Il arrive que l'on bute parfois contre un obstacle infranchissable. On rebrousse chemin pour s'apercevoir que l'on est à cinquante centimètres de son point de départ, un simple rocher nous en sépare.

On aura été déboussolé par un labyrinthe de rochers aux formes chantournées, percés de mille trous, assemblés les uns aux autres de telle façon que cette montagne que l'on vient de gravir paraît dix fois plus haute qu'elle ne l'est. Il faut de longues heures pour visiter un jardin qui ne fait réellement que 100 mètres par 200 mètres. Et il y en a de nombreux à Suzhu, tous faits essentiellement d'eau, de rochers, de pavés, de galeries couvertes et de pavillons. Les plantes, à vrai dire, n'y sont que peu nombreuses.

Une petite partie de l'univers semble ici réinventer une façon qui imite de très loin la nature, qui la reconstruit avec une sophistication minérale qui n'est qu'aux jardins chinois. Leur fleurissement est temporaire ; sous les arbres, une armée d'azalées attend dans des pots de grès bleu acier pour rejoindre des espaces occupés aujourd'hui par des chrysanthèmes dont les noms sont beaucoup plus poétiques que ceux que les rosiéristes donnent en Occident à leurs créations : *Jolie femme aux cheveux d'or, Pêche dorée, Rouge du mont Fuji*, etc.

Quelques bonsaïs montent la garde près des pavillons. Des pins, des érables, ainsi traités en arbres miniatures, atteignent 3 mètres de hauteur et sont taillés avec une telle minutie que le souffle en est coupé. Quelques arbres remarquables poussent en haut des collines : un gingko vieux de quatre siècles ; un laurier rose au tronc unique ; un magnolia aux épaisses feuilles vernissées, une mini-forêt de cyprès fuselés et serrés les uns contre les autres.

Quelques branches surplombent la queue d'un dragon de tuiles grises qui coiffe le mur d'enceinte. Sa gueule menaçante se fond dans la verdure. Des oiseaux chantent dans les arbres. Dans le lac, une improbable jonque de grès, une passerelle pour rejoindre ce vaisseau immobile. Plus loin, un pavillon aux boiseries ouvragées recouvertes d'un glacis rouge-brun transparent sur lequel joue la lumière. Des carpes *koï* viennent manger les miettes qu'on leur jette.

Alain Lompech

Un étrange labyrinthe

Succession de courelles pavées ou dallées, de coins et de recoins, de murs maçonnés ou végétaux, le jardin chinois est un labyrinthe qui décuple les perspectives. Les jardins anglais du début du siècle se sont un peu inspirés de ce modèle en l'adaptant au goût des Britanniques pour le jardinage et à l'esprit de collection qui les caractérise si bien. Si la ligne droite prédomine chez eux, ils ont su retrouver l'intimité du jardin chinois en brisant les perspectives de façon à donner l'illusion qu'un petit jardin était un grand domaine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98276

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III						■					
IV							■				
V				■					■		
VI				■							
VII					■				■		
VIII			■				■				
IX										■	
X			■					■			
XI		■									

HORIZONTALEMENT

I. Tiennent de haut le bas. – II. Rassembler les chiens. Fondée en 1964, elle essaie de gagner du terrain. – III. Attaque les bordures. Le cardinal de Retz est le plus connu de cette famille. – IV. Font de l'usage. Prince chez Borodine. – V. Poussait au rouge. Petits ensembles. En ribambelle. – VI. Sans rien d'autre. Frappât fort. – VII. Tris à trier. Suit le précédent. Article. – VIII. Fait la liaison. Le cœur des choses. De tous les côtés. – IX. Qui aura des difficultés à communiquer. – X. D'un auxiliaire. Percée en forêt. La première sur les grandes ondes. – XI. Prêt à foncer.

VERTICALEMENT

1. Mettent de la couleur aux fenêtres. – 2. Petits plaisirs qui ne devraient pas durer. – 3. Eternels ou non, ils ne durent pas. – 4. D'un ancien alphabet. Porte les grains. – 5. Mets à plat. Ouverture sur l'extérieur. – 6. Personnel. On y travaille la terre. – 7. Mesure le travail. Pour fêter l'événement. Se boit à la tasse. – 8. Inutile et vaine. – 9. Important dans son développement. Fondateur de l'Oratoire. – 10. Entre Amazone et Orénoque, mais impossible à trouver. En tenue. – 11. Plutôt fine.

Philippe Dupuis

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

SOLUTION DU N° 98275

HORIZONTALEMENT

I. Estampiller. – II. XI. Guitoune. – III. Hasarde. Not. – IV. Omar. Peur. – V. Robinier. Ea. – VI. Ti. Canner. – VII. Aso. Stéra. – VIII. Tergiversai. – IX. Isar. Areu. – X. Gémir. Mil. – XI. Nues. Recèle.

VERTICALEMENT

1. Exhortation. – 2. Siamoises. – 3. Sab (bas). Orage. – 4. Agaric. Grès. – 5. Mur. Nabi. – 6. Pidgin. Vair. – 7. Ite. Enserre. – 8. Lô. Prêtre. – 9. Lune. Résume. – 10. Enoue. Râ. Il. – 11. Retravaillé.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1815

DU GRAND SPECTACLE

Cette donne a été publiée par le fameux expert hongrois Darvas et l'Israélien Paul Lukacs dans l'ancienne revue *The European Bridge Review* il y a de nombreuses années. Cachez au début les mains d'Est et de Sud, et mettez-vous en Ouest.

Nord : ♠ A R 7 ♡ D 4 ◇ R D V 8 6 ♣ 7 5 3
Ouest : ♠ D 10 5 3 ♡ A V 7 6 5 2 ◇ A 3 ♣ 4
Est : ♠ V 8 4 ♡ 10 8 ◇ 10 7 5 2 ♣ D V 10 6
Sud : ♠ 9 6 2 ♡ R 9 3 ◇ 9 4 ♣ A R 9 8 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♡	contre	passe	3 ♣
passe	3 ◇	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 6 de Cœur pour la Dame, le 10 et le 3, et Sud a ensuite joué le 3 de Trèfle du mort. Est a fourni la... Dame (pour montrer une tête de séquence dans cette situation particulière). Sud a pris avec le Roi et a joué le 9 de Carreau pour le 3, le Valet et le 5 d'Est. Le déclarant a rejoué le 5 de Trèfle pour le 10 et l'As. *Que doit défausser Ouest* pour essayer de faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

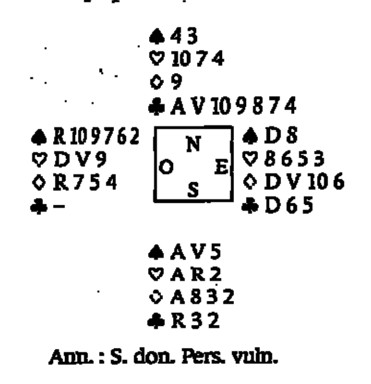
Réponse

Tout d'abord, essayons de voir comment Sud peut gagner son contrat. Après l'As de Trèfle, Sud va certainement continuer l'exploitation des Carreaux en rejouant Carreau de sa main. Ouest fera l'As, mais il ne pourra empêcher le déclarant de réaliser deux Piques, un Cœur, *quatre* Carreaux et deux Trèfles, c'est-à-dire neuf levées. Certes, il y a l'espoir que Sud n'ait plus que le Roi de Cœur sec et que Ouest puisse faire tous les Cœurs restants en tirant l'As de Cœur après l'As de Carreau, mais c'est exclu car Est a indiqué *un doubleton à Cœur*.

Alors la situation est-elle désespérée ? Non, si Est a le 10 de Carreau quatrième, qui arrêtera la couleur si Ouest *jette l'As de Carreau sur l'As de Trèfle* ! Ainsi, si le déclarant peut quand même affranchir les Carreaux, Est prendra la main avec le 10 qui deviendra alors une reprise pour rejouer le 8 de Cœur et capturer le Roi de Cœur... Cette jolie défense est appelée le coup de l'empereur.

LE GRAND ART

Le grand art est d'arriver à bien raisonner (en cachant les mains d'Est-Ouest) pour gagner un contrat difficile même à quatre jeux. Cette donne a été choisie parmi les douze du championnat en donnes préparées des Olympiades de Genève.



Nord : ♠ 4 3 ♡ 10 7 4 ◇ 9 ♣ A V 10 9 8 7 4
Ouest : ♠ R 10 9 7 6 2 ♡ D V 9 ◇ R 7 5 4 ♣ –
Est : ♠ D 8 ♡ 8 6 5 3 ◇ D V 10 6 ♣ D 6 5
Sud : ♠ A V 5 ♡ A R 2 ◇ A 8 3 2 ♣ R 3 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	2 ♠	5 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur pour le 5 d'Est, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères
L'enchère de « 2 Piques » en Ouest montre un barrage faible.

Philippe Brugnon

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

Jacques Médecin

Un élu rattrapé par les affaires

L'ANCIEN MAIRE de Nice Jacques Médecin est mort, mardi 17 novembre à Maldonado, près de Punta del Este, en Uruguay, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait été victime d'un infarctus et de plusieurs arrêts cardiaques dimanche, à son domicile de Punta del Este, puis à l'hôpital où il avait été transporté (*Le Monde* du 18 novembre).

Jacques Médecin est né le 5 mai 1928 à Nice, l'année où son père, Jean, est élu pour la première fois à la tête de la municipalité. En juin 1961, le « *roi Jean* » laisse sa place de conseiller général des Alpes-Maritimes à son fils Jacques, devenu journaliste après des études de droit et un court passage dans des cabinets ministériels. La politique devient rapidement sa passion. Après un échec – le seul – aux élections législatives de 1962, Jacques Médecin accède à la mairie de Nice comme conseiller municipal. A trente-huit ans, en février 1966, il est élu maire de la capitale de la Côte d'Azur, puis, en 1967, député de la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes.

Député pendant vingt ans, il se fait élire successivement sous l'étiquette réformateur, Républicain indépendant, Parti républicain, RPR, avant d'opter finalement pour le CNI... Tantôt anti-gaulliste virulent, tantôt giscardien, il devient secrétaire d'Etat au tourisme de 1976 à 1977, dans le gouvernement de Jacques Chirac, puis secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement de 1977 à 1978, dans celui de Raymond Barre. Il se définit comme « *un homme de droite et qui ose le dire* ».

Maire pendant vingt-quatre ans, président du conseil général à partir du mois d'octobre 1973, Jacques Médecin regroupe entre ses mains tous les pouvoirs locaux. Il gagne la réputation d'un grand bâtisseur : il fait construire des équipements sportifs, routiers, autoroutiers, culturels, touristiques... au prix d'un lourd endettement communal. Il tisse son réseau « médeciniste » autour d'associations, de clubs, de comités de quartier ; il lance, fin 1981, la puissante association des Amis du maire pour servir de relais d'opinion, collecter des fonds, etc. Il met sur pied un formidable appareil électoral comprenant, en permanence, trois cents agents. En dehors de sa ville, ses écarts de langage lui causent du tort. En 1974, il compare le programme commun de la gauche à *Mein Kampf*... Il rêve de transformer Nice en « *Las Vegas européen* » avec son ami Jean-Dominique Fratoni, un empereur des casinos.

Les premières accusations concernant ses affaires aux Etats-Unis commencent en 1985, de même que ses premiers ennuis avec le fisc. Jacques Médecin est inculpé de délit d'ingérence en novembre 1989. En septembre 1990, il démissionne de son mandat de maire et fuit la ville de Nice pour « *ne pas laisser à ses ennemis socialistes la satisfaction de le couler* ». Mais, en novembre 1994, sous le coup de trois mandats d'arrêt internationaux pour recel d'abus de biens sociaux et corruption passive, abus de confiance et délit d'ingérence dans des affaires paramunicipales, il est extradé d'Uruguay, où il s'était exilé pour comparaître devant la justice française. En 1995, le tribunal correctionnel de Grenoble le condamne à des peines confondues de deux ans de prison. Jacques Médecin effectue vingt et un mois d'incarcération en Uruguay et en France, avant de rejoindre à nouveau l'Amérique latine, début 1996, et de se marier une troisième fois.

Avant de quitter le sol français, pour éviter d'être rattrapé par d'autres affaires, l'ancien maire n'a pu s'empêcher de crier victoire : « *Dès le départ, il y a eu trucage complet de mon dossier* (...). *J'ai été le rideau de fumée que l'on sortait périodiquement pour masquer les turpitudes qui ont été la marque des quatorze années du régime mitterrandiste* » (*Le Monde* daté 14-15 janvier 1996). Le 31 mars 1998, Jacques Médecin a été condamné par défaut à deux ans de prison assortis d'un mandat d'arrêt par le tribunal correctionnel de Grenoble pour fraude fiscale.

Clarisse Fabre

Lire aussi page 9

Benoît Cornette

Un précurseur de l'architecture du XXIe siècle

L'ARCHITECTE Benoît Cornette a été tué dans un accident de la circulation dimanche 15 novembre entre Rennes et Saint-Malo. Il était âgé de quarante-cinq ans. Odile Decq, sa compagne et associée, a été blessée dans l'accident. Ensemble, en 1996, ils avaient obtenu un Lion d'or de la Biennale d'architecture de Venise. C'est ensemble aussi qu'ils avaient réalisé la Banque populaire de l'Ouest et d'Armorique (BPOA), dans la banlieue de Rennes, en collaboration avec l'ingénieur britannique Peter Rice, et c'est encore ensemble qu'ils avaient dessiné le Centre d'exploitation de l'autoroute A 14 à Nanterre, en cours de construction.

Né en 1953 à La Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), Benoît Cornette avait commencé par devenir médecin avant d'entreprendre des études d'architecture à Paris (Unité pédagogique n° 6), là-même où Odile Decq passait son diplôme.

Le couple allait alors devenir l'une des coqueluches de l'avant-garde architecturale parisienne. Ils s'y seront distingués par une forme d'extravagance sympathique, colorée, contrastée, par une lecture assidue des philosophes et linguistes de ce siècle, par leur passion des images nées de l'informatique, et par un manifeste attachement pour l'architecture britannique, dans toute sa diversité, du high-tech au déconstructivisme.

Dans le travail quotidien, Benoît Cornette était l'analyste, le scientifique, Odile Decq représentant la passion, la « *fonçeuse* », d'après ses propres termes. Selon leurs interlocuteurs, le couple Decq et Cornette pouvait fasciner ou agacer.

Les uns appréciaient leur inventivité, que les autres taxaient d'immaturité formelle. Les uns voyaient en eux les forces d'une nouvelle architecture précurseur du XXIe siècle. Les autres espéraient tant que leurs projets restent inconstructibles que les deux architectes auront eu, de fait, assez peu d'occasions de réaliser leurs idées. Les premiers comprennent le drame brutal que représente la disparition de Benoît Cornette pour Odile Decq d'abord, pour l'architecture française ensuite. Ils attendent que cette aventure se poursuive.

Frédéric Edelmann

Georges Ungerman

Un légionnaire compagnon de la Libération

GEORGES UNGERMAN, compagnon de la Libération, est mort vendredi 13 novembre à Aubagne (Bouches-du-Rhône) dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Né le 16 mars 1915 à Varsovie (Pologne), Georges Ungerman s'engage en 1935 dans la Légion étrangère après avoir étudié aux Beaux-Arts en Tchécoslovaquie puis en France. Avec son unité, où il est sergent, il participe aux combats de Narvik (Norvège), en avril 1940, puis rejoint Liverpool fin juin pour s'engager dans les Forces françaises libres (FFL). Avec la France libre, aidée par une escadre anglaise, il participera aux combats de Dakar où les unités du général de Gaulle échouent face aux troupes restées fidèles à Vichy.

A la fin de 1940, promu sergent-chef, Georges Ungerman sert au Cameroun, au sein de la 13e demi-brigade de Légion étrangère (DBLE). Il sera, dès lors, de toutes les opérations qui mèneront cette célèbre formation en Erythrée, en Palestine, en Syrie (où il est promu adjudant), puis en Egypte. Toujours avec la 13e DBLE, il est dirigé sur la Libye, où il participe, en 1942, aux durs combats de Bir Hakeim et d'El Alamein. Il se bat en Tunisie et, avec le grade d'adjudant-chef, débarque à Naples, en avril 1944, pour entamer la longue remontée de l'Italie, par la 13e DBLE, émaillée par les terribles combats du Garigliano et la prise de Rome.

En août 1944, Georges Ungerman est de ceux qui débarquent en Provence, sur la plage de Cavalaire (Var), avec la 13e DBLE qui va contribuer, à marche forcée, aux opérations de la vallée du Rhône, jusqu'à Dijon, avant d'entreprendre la campagne des Vosges, puis celle d'Alsace et la réduction de la « poche » de Colmar. Sous-lieutenant en octobre 1944, puis lieutenant tandis qu'il sert à l'école de combat à Beyrouth (Liban) en mars 1945, il est fait compagnon de la Libération le 18 janvier 1946.

Après la fin de la seconde guerre mondiale, Georges Ungerman sert en Tunisie, en Indochine, avant d'être affecté, comme capitaine, à partir de 1952, au Maroc, en Tunisie, puis en Algérie. Promu chef de bataillon en 1961, il commandera en second, entre 1962 et 1964, le 3e régiment étranger d'infanterie basé à Madagascar, et il sert, en 1966, au 1er régiment étranger, qui est la « maison mère » de la Légion, en garnison à Aubagne. Il quittera l'uniforme avec le grade de lieutenant-colonel.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix des TOE (théâtres d'opérations extérieurs) et de plusieurs décorations étrangères, Georges Ungerman était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Ordre national du mérite

Une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite est parue au *Journal officiel* du dimanche 15 novembre.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :
Marc Blancpain, président honoraire de l'Alliance française ; Vincent Planque, inspecteur général honoraire du tourisme.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
Jean-Pierre Babelon, membre de l'Institut, conservateur général du patrimoine ; Gilbert Carrère, préfet de région honoraire ; Marcel Legrain, professeur de médecine ; Jacques Lions, président de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France.

Parmi les promotions au grade de *commandeur*, on relève les noms de : Maurice Jarre, compositeur ; Raymond Jean, écrivain ; Michel Plasson, chef d'orchestre ; Odette Ventura, présidente d'une association en faveur d'enfants handicapés, veuve de l'acteur Lino Ventura ; Louis Favoreu, professeur de droit constitutionnel ; Tomasi Kulimoetoke, roi de Wallis ; Henri-Louis de la Grange, critique musical ; René Teulade, ancien ministre.

Sont promus au grade d'*officier* notamment : Paul Bouchet, président d'ATD-Quart Monde ; Martial Solal, pianiste de jazz ; Pierre Richard, acteur ; René Guedj, grand rabbin ; Gérard Poulet, violoniste ; Gilbert Bonnemaison, ancien député ; Jean-Louis Bruguière et Guy Canivet, magistrats ; Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France ; François Janneau, saxophoniste et chef d'orchestre ; Jean Rochefort, acteur.

Didier Levallet, directeur musical de l'Orchestre national de jazz ; Laure Adler et Michel-Antoine Burnier, écrivains et journalistes ; Philippe Découflé, chorégraphe ; Nicolas Frize, compositeur ; Brigitte Jaques, directrice d'une compagnie théâtrale ; Claude de Vulpian, ancienne danseuse étoile, figurent parmi les nommés au grade de *chevalier*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Pierre MAYEUR
et Mme, née Céline FINON,
Félix MUNDLER,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Henri,

Paris, le 5 novembre 1998.

– Pour le bonheur de ses parents
Philippe et Nathalie TERRIÈRE
et de ses grands-parents

Sarah TERRIÈRE

est née, le 3 novembre 1998, à Marseille.

Geneviève Terrière,
29350 Möelan-sur-Mer.

Anniversaires de naissance

– 19 novembre 1998.

Heureux anniversaire,

Jean Yves.

Cinquante ans... nous t'aimons.

Gisèle, Gilles, Christèle, Guillaume et Goya.

Magalie,
dix-huit ans.

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. Mais peu d'entre elles s'en souviennent. »

– Vendôme, ce 19 novembre 1998.

Où serions-nous si tu n'étais né le 19 novembre 1951 à Hennebont ?
Que serais-tu si tu n'avais pas ta lecture quotidienne et incontournable du journal *Le Monde* amorcée à Orléans, le 19 novembre 1968 ?

Joyeux anniversaire,

Papa !

Aymeric, Jean-Baptiste, Thibault, Paul-Marie.

Joyeux anniversaire,

Philippe !

Christine.

Décès

– Martine Peigne,
sa fille,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Colette CASEVITZ,
née ESCHWÈGE,

survenu le 10 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

– Odile Decq,
Leurs amis et le personnel de l'Agence Odile Decq et Benoît Cornette,
font part du décès de

Benoît CORNETTE,
architecte DPLG,
Lion d'or de la Biennale d'architecture de Venise en 1996,

survenu accidentellement, le 15 novembre 1998.

Une cérémonie qui sera indiquée par voie de presse aura lieu à Paris ultérieurement.

(Lire ci-dessus.)

– Mireille et Roger-Maurice,
ses enfants,
Martine,
sa belle-fille,
Francis,
Et ses petits-enfants,
Patrick, Catherine, Delphine,
Benjamin, Emilie, Ariane,
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mireille BRUN BONNET,
dite Marie MATH,
professeur agrégé de mathématiques,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu subitement le 14 novembre 1998, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie aura lieu le 24 novembre, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie Elisabeth FREMOLLE,

survenu le 12 novembre 1998, à Paris.

L'incinération aura lieu le 23 novembre, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Marie-Claude Maurel, directrice du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS,
Le président et les membres de la section 39 du Comité national de la recherche scientifique,
Le laboratoire Ladyss, son directeur Yves Luginbühl,
Et tous ses personnels,
Les laboratoires de géographie physique de Meudon et Prodig, leurs directeurs, Tatiana Muxart, Marie-Françoise Courel et tous leurs personnels,
L'Association Nature, sciences, sociétés, dialogues,
L'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, UFR de géographie, qui ont bénéficié depuis plusieurs années de sa compétence et de son implantation dans leurs travaux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Claude GUERRINI,
chercheur au CNRS,
leur collègue et amie,

survenu le 12 novembre 1998, et partagent la douleur de sa famille.

Une messe sera célébrée le vendredi 20 novembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e.

Ni fleurs ni couronnes.
Les dons seront versés à la Ligue contre le cancer et à « Les Mains de l'Espoir ».

– Mme Alain Guy, née Rascol,
son épouse,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Alain GUY,
professeur émérite
à l'université de Toulouse-Le Mirail,
fondateur et directeur
du Centre de philosophie ibérique
et ibéro-américaine,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre d'Isabelle la Catholique,
docteur honoris causa
de l'université de Salamanque,
Magistrum Maioricensis
Scholae Lullisticae,
président
de la Société toulousaine de philosophie,
membre de l'académie des sciences,
inscriptions et belles-lettres de Toulouse,
membre de l'académie
de La Rochelle,
membre du comité directeur
de l'Associacion Hispanismo Filosofico
de Madrid,

survenu le 7 novembre 1998.

Une messe de neuvaine sera célébrée le 25 novembre, à 17 heures, en la basilique Saint-Sernin de Toulouse.

1, impasse des Nautiles,
11100 Narbonne-Plage.

– Mme Ruth Maria,
son épouse,
Gérard, Alain, Isabelle, Frank, Alice,
ses enfants,
Ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert Joseph MARIA,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique
promotion 1926 : génie maritime,

survenu le 14 novembre 1998, à son domicile.

Les obsèques auront lieu à La Motte, Var, dans l'intimité le 20 novembre.

45, allée Beauséjour,
83700 Saint-Raphaël (Var).

– FCPE 91,
FCPE Athis-Mons
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Roger ORLUC,
leur ami,
membre actif
et président de leur association
pendant de nombreuses années.

FCPE,
14, rue des Gravilliers,
91200 Athis-Mons.

– Quote.

Leila et Mohammed,
ses parents,
Assia,
sa sœur,
ont la douleur de faire part de la disparition soudaine, le 14 novembre 1998, de

Moulay-Ahmed MAZOUZ,
vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Bruxelles, le 17 novembre 1998.

74, boulevard Saint-Michel,
1040 Bruxelles.
Tél. : 32-2-736-64-33.

Unquote.

– Christian Deverre,
son compagnon,
Ricardo Vazquez,
son fils,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Danièle PONCHELET,

le 13 novembre 1998, des suites d'un cancer.

Sa crémation a eu lieu dans l'intimité.

Ses amis se réuniront pour parler d'elle le samedi 21 novembre, à partir de 15 heures, à Saint-Rémy-de-Provence, salle Henri-Rolland (à côté de la poste).

– Mme Maurice Tabary,
son épouse,
Bernard et Michèle Tabary,
Martine Tabary,
Patrick et Marie-Pierre Flodrops,
ses enfants,
Jean-Charles et Florence Lacroix,
Hélène et Sophie Flodrops,
ses petits-enfants,
Maxime,
son arrière-petit-fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Maurice TABARY,

survenu à Saint-Quentin (Aisne), le dimanche 25 octobre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 28 octobre, en l'église de Liessies.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 19 novembre 1997,

Pierre WYSOCKI

nous quittait.

Tu nous manques.

Avis de messe

– Le 27 novembre 1998, à 18 h 30, une messe sera dite en la vieille église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris-16e, pour le

docteur André LIEVEAUX,

mort le 5 août 1997.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous propose, dans le cadre de son cycle de conférences sur la pensée juive, la deuxième intervention de

Gérard HADDAD,
psychiatre et écrivain, sur le thème :
« Maïmonide - Sa vie - Son œuvre. La grande controverse »

Jeudi 19 novembre 1998, à 20 h 15
MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet,
Paris-15e. Buffet dînatoire
pour poursuivre le débat,
après la conférence.

Participation aux frais : 120 F.
Renseignements et réservation au siège du MJLF. Tél. : 01-44-37-48-48

Inscriptions

ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE
Organisation internationale
intergouvernementale
fondée en 1926.
INSCRIPTIONS AUX CYCLES D'ETUDES
Session 1998-1999 :

– **Hautes études de politique internationale,**
– **Perfectionnement au protocole.**

Renseignements : 4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris.
Tél. : 01-42-27-66-18.
Fax : 01-46-22-09-18.
E-mail : adipint@club-internet.fr

CINÉMA *Les Fleurs de Shanghaï*, treizième film du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, est tiré d'un roman publié de 1892 à 1894 en Chine et qui décrit, dans le Shanghaï des concessions internationales, la vie des « maisons des fleurs ». La mise en scène élague le roman en enfermant cinq personnages dans le monde clos du bordel, réussissant une idéale harmonie du style et du propos. ● OLIVIER ASSAYAS *a rencontré à Taïpeh*, en 1984, Hou Hsiao-hsien, qui n'avait alors réalisé qu'un seul film. Il dit comment s'est imposé le cinéma de Hou, de ses premiers chefs-d'œuvre autobiographiques jusqu'à *La Cité des douleurs*, Lion d'or à Venise en 1989. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Hou Hsiao-hsien explique comment il a travaillé avec des comédiens d'origines différentes (Hongkong, Taïwan, Chine populaire, et même une Japonaise), et pour la première fois avec des acteurs vedettes.

Huis clos à Shanghaï

Les Fleurs de Shanghaï. Le treizième film de Hou Hsiao-hsien, fresque hallucinée sur l'état de l'amour et du monde, confirme le réalisateur taïwanais comme un des plus grands inventeurs de formes du cinéma contemporain

Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien. Avec Tony Leung, Michiko Hada, Michèle Reis, Carina Lau Ka Ling, Jack Kao, *Hsiao-Hui Wei*, Rebecca Pan Wan Shing, Fang Hsuan (2 h 10).

L'action, si tant est que l'expérience psycho-sensorielle constituée par le film permette l'usage de ce terme, se déroule au cours des années 80 du siècle dernier, claquemurée dans les bordels de Shanghaï. Trente ans auparavant, *Les Fleurs du mal*, de Charles Baudelaire, avaient paru en France, sur le terreau desquelles ces *Fleurs de Shanghaï* semblent éclore.

Sous quels autres auspices dignes de la splendeur de ce film ranger Hou Hsiao-hsien, si ce n'est celles du plus classique, du plus religieux et du plus sensuel des poètes modernes ? Comme Baudelaire, Hou *« aime à la fureur les choses où le son se mêle à la lumière »*. Mais il pousse ici la fureur à un tel degré de radicalité qu'il faudrait pouvoir raconter ce film comme on parvient à l'extase. Avec une pleine conscience des limites de l'exercice, on peut tenter de séparer les différentes strates de ce processus.

La première d'entre elles est celle de l'adaptation. *Les Fleurs de Shanghaï* est tiré du roman éponyme de Han Ziyun, publié de 1892 à 1894 dans une revue littéraire chinoise (une version condensée est publiée en français chez Denoël). Celui-ci décrit, dans le Shanghaï des concessions internationales, la vie des « maisons des fleurs », bordels de luxe où une riche clientèle masculine fréquente des courtisanes de haut vol.

Le roman fourmille de personnages, et l'arrière-plan historique et social (le crépuscule d'un empire décadent) est explicite. Hou retient un nombre restreint de personnages, supprime les scènes d'extérieur, réduit le contexte historico-social à néant. Limitant la circulation des personnages et le champ de la caméra, il enferme l'action dans un monde irrémédiablement clos.

Une seule scène dans le film, en un hors-champ délibérément minoré, évoque une descente de police dans la rue, soustraite au regard du spectateur et commentée par les personnages qui l'observent de la fenêtre.

MAJESTUEUSES APPARITIONS

La strate suivante est constituée par le lien qui se tisse entre ces personnages pour donner l'argument du film. Quatre courtisanes et leur client attitré y sont l'objet d'un récit alterné. Dans l'ordre de leur majestueuse et singulière apparition, voici Rubis, la plus mystérieuse, qui reproche à Monsieur Wang de la délaisser pour Jasmin. Voici Perle, la fille de la mère maquerelle, qui commente et surveille en compagnie de son vieux barbon les démêlés des pensionnaires. Voici la tendre Jasmin, qui tente de détourner à son profit l'amour que Wang porte à Rubis. Voici enfin la fière Emeraude, qui finira par obtenir de son amant l'argent de son émancipation.


D.R.
Michiko Hada joue Rubis, Tony Leung est Wang.

De prime abord, il s'agit d'une œuvre engagée qui dénonce un ordre social où l'homme ne tient son pouvoir que de la subordination de la femme. Sous les atours de la plus exquise politesse des mœurs, l'hypocrisie et la violence d'un monde qui réduit l'être humain au statut de marchandise se révèle pour ce qu'elles sont : de la merde dans un bas de soie. Sans doute. Mais le film ne serait pas ce qu'il est s'il se limitait à cela. Car il faut bien évoquer la mise en scène, cette strate profonde du film qui en constitue le premier et le dernier mot.

Deux grandes figures la caractérisent : la fragmentation et la répétition, déclinées dans une idéale harmonie du style et du propos. Ressemblance des lieux, répétition des scènes, des postures et des actions. Répartition des courtisanes dans des « enclaves » autonomes, l'emploi systématique de fondus au noir qui transforment en autant de stases les longs plans-séquences du film.

FIGURES DU DÉSIR

Ces deux figures sont celles du désir. Elles contribuent à l'érotisation d'un univers où les soieries dissimulent la chair, et le commerce de la parole recouvre celui du sexe. Car si ce film a un sujet, c'est bien celui du désir, et son génie est d'en avoir pris la forme. Corseté par les codes de conduite, il éclate à l'occasion violemment, mais couve le plus souvent tel un feu sous la cendre. Tout semble bon à Hou pour le suggérer : les va-et-vient infiniment lents de la caméra, les jeux d'ombre et de lumière transformant les personnages en papillons de nuit, la lancinante partition musicale, jusqu'à cette tige au bout de braise servant à allumer la pipe à opium, qu'un souffle éteint ou rallume à plaisir.

Tel une longue goulée d'opium, ces *Fleurs de Shanghaï* ne sont finalement rien d'autre qu'une traversée de ce désir, désigné comme l'« enclave » humaine par excellence. Ainsi, entre épuisement et renaissance, contrainte et liberté, ce voyage sans issue suscite une extraordinaire fascination.

Jacques Mandelbaum

Hou Hsiao-hsien, réalisateur

« Je suis un homme d'aujourd'hui et non d'il y a cent ans »

« D'où vient le projet des *Fleurs de Shanghaï* ?

– Comme souvent, du hasard. La rencontre avec le roman de Han Ziyun que je lisais en vue d'un autre projet, où le héros fréquentait les bordels. J'ai adoré ce texte qui, plutôt qu'un récit linéaire, met en valeur des instants de la vie, et j'ai voulu l'adapter en conservant les dialogues et le rôle singulier attribué à la langue.

– Quel est le rôle de la langue ?

– Le livre a été écrit en 1893 par un lettré qui avait échoué aux examens, et qui a consacré une dizaine d'années à sa rédaction. C'était le premier roman chinois écrit en dialecte – celui de Suzhou, la langue parlée à Shanghaï – ; la version en mandarin d'Eileen Chang, romancière contemporaine, m'a permis d'y avoir accès. Dans le film, j'ai fait appel à des comédiens d'origines différentes (Hongkong, Taïwan, Chine populaire, et même une Japonaise) qui parlent tous en dialecte de Suzhou alors que ce n'est la langue d'aucun d'entre eux.

– C'est la première fois que vous tournez avec des acteurs vedettes comme Tony Leung ou Carina Lau. Cela a-t-il influé sur votre travail ?

– Sans ces stars de Hongkong, je n'aurais pas trouvé le financement du film. Ce sont de très bons acteurs, mais il fallait casser leurs habitudes de jeu stéréotypées. En modifiant sans cesse les conditions de tournage, j'ai cherché à les faire sortir de leurs rails. Un peu comme le faisait Robert Bresson, qui passait énormément de temps en répétitions pour fatiguer les acteurs, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus envie de jouer : c'est à ce moment qu'ils sortent des choses intéressantes.

– De nombreux films asiatiques flattent le goût occidental en montrant des concubines de jadis en robe de soie. *Les Fleurs de Shanghaï* semble d'abord devoir relever de cette catégorie, et la contredit entièrement par sa mise en scène.

– J'en suis conscient et je considère cela comme un défi puisqu'il ne s'agissait évidemment pas d'un sujet ancien et décoratif, mais d'un thème contemporain concernant la vie quotidienne, les relations entre les sexes, le rapport à l'argent. Je suis un hommme d'aujourd'hui et non d'il y a cent ans, comment parler d'autre chose ?

– Le style contraste avec *Goodbye South, Goodbye*, votre précédente réalisation. Avez-vous cherché un effet de rupture ?

– Non, pour tourner cette histoire et la rendre vivante, j'ai décidé d'adopter la position d'un témoin invisible et immatériel, qui se promène autour de ces personnages pour les observer. Le plan séquence, qui résulte de ce parti pris, permet d'inclure beaucoup plus d'informations.

– Comment a été conçue la musique, qui participe à la réussite exceptionnelle de la bande son ?

– Le film a été financé aux deux tiers par la Major japonaise Shochiku. Une de leurs rares exigences a été que la musique soit confiée à un compositeur japonais, ce qui au fond m'arrangeait : une musique chinoise traditionnelle aurait été une redondance, alors que les créations de Yoshiro Hanno à partir des éléments que je lui ai fournis représentent un apport supplémentaire. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Rencontre avec un révolutionnaire du regard

CRITIQUE aux Cahiers du cinéma *avant de devenir cinéaste, Olivier Assayas avait, le premier, découvert Hou Hsiao-hsien et la nouvelle vague taïwanaise lors d'un reportage pour la revue. Le portrait filmé qu'il a consacré à cette figure exceptionnelle du cinéma, intitulé* HHH, *a été diffusé par Arte le 4 novembre. Voici son témoignage.*

J'ai souvent raconté ma première rencontre avec Hou Hsiao-hsien à Taïpeh en 1984, il y a donc quatorze ans de cela, chiffre que je reste un instant à fixer, incrédule. Edward Yang était là, ainsi que son opérateur, Christopher Doyle, qui allait devenir quelques années plus tard le collaborateur privilégié de Wong Kar-wai et l'un des inventeurs de formes essentielles du cinéma asiatique moderne. Avais-je senti qu'à eux trois ils allaient transformer radicalement l'idée qu'on avait alors du cinéma chinois ? Franchement, je n'en sais rien : ce dont je me souviens, c'est de l'évidence des affinités. Issus de cultures différentes, nous parlions le même langage, nous partagions les mêmes valeurs.

J'étais en Asie comme journaliste pour écrire sur le cinéma de Hongkong, mais mon souvenir le plus fort de ce voyage est celui de cette rencontre, non pas en tant que journaliste, mais en tant que cinéaste à venir. Ce dont j'ai eu la certitude tout de suite, c'était que Hou Hsiao-hsien était à part : il ne s'agissait pas de bande, ni de dialogue, ni de rien de cet ordre, il y avait l'évidence d'un film (*Les Garçons de Fengkuei*, 1983) qui émergeait, et qui s'imposait.

Le style à la fois intuitif, puissant et contemplatif de Hou, dégagé de toute recherche de séduction pour aller de la façon la plus brute vers l'essentiel, n'était pas seulement une très bonne nouvelle pour le cinéma chinois. Reprenant tout à zéro, il venait de lui faire accomplir une véritable révolution dans sa façon d'appréhender le monde, de le regarder et, dépassant les impasses classicistes ou celles d'un modernisme d'importation, il définissait la possibilité d'un point de vue neuf et singulier sur le contemporain.

Il n'existait rien, alors, dans le cinéma chinois qui approche cette vérité rugueuse, ce réalisme autobiographique des débuts de Hou, qui, s'il faut trouver une référence, évoquait Maurice Pialat. Hou avait d'emblée trouvé un style d'aujourd'hui pour exprimer une sensibilité d'aujourd'hui. Il prouvait au passage que le cinéma chinois pouvait être synchrone du cinéma moderne et trouver ses propres réponses aux questions qu'il pose à chacun.

LE SÉRIEUX DE L'AUTODIDACTE

C'est un privilège d'avoir la chance d'observer le développement du talent d'un très grand artiste. L'évidence du cinéma de Hou était flagrante dès ses premiers chefs-d'œuvre autobiographiques, *Un été chez grand-père* (1984), *Le Temps de vivre, le temps de mourir* (1985), *Poussières dans le vent* (1986). Et même si son œuvre – outil d'une révélation individuelle – a brièvement semblé faillible l'espace d'une année et d'un film, *La Fille du Nil* (1987) (qu'on réévaluera sans doute un jour), ce n'était sans doute que pour trouver l'élan de se transcender en s'ouvrant à l'histoire collective dans son film le plus ambitieux et sans doute aussi le plus marquant, *La Cité des douleurs* (1989), qui lui valut un Lion d'or à Venise.

Hou n'a cessé de grandir en tant que cinéaste, et je l'ai vu aussi se transformer en tant qu'individu. Avec le temps, Hou s'est densifié. Ce qu'il peut y avoir chez lui de juvénile, de ludique, cette manière de glisser d'un raisonnement adulte à un rire enfantin, est intact, comme sa manière de se mouvoir entre intellectuels et petits mafiosi dans une incertitude étudiée, embrumée d'herbe, d'alcool ou de bin-lan (sorte de speed à base végétale). Mais, là où l'instinct seul comptait, la théorie, la philosophie ont pris une place croissante : et il ne s'agit pas juste d'une pensée de la perception – en général seule utile aux cinéastes – mais aussi de la tradition classique chinoise, avec le sérieux et l'intensité propre aux autodidactes. Ainsi que, sans doute, une conscience de plus en plus aiguë du poids historique de son œuvre, de l'importance de sa responsabilité vis-à-vis d'elle et à l'égard du devenir du cinéma taïwanais.

Plusieurs moments-clés jalonnent son travail, en particulier sa trilogie sur la mémoire collective, entamée avec *La Cité des douleurs*, continuée avec *Le Maître de marionnettes* (1993) et conclue – ou plutôt remise en cause – avec *Good Men, Good Women* (1995), tout entier construit autour du conflit entre la mémoire individuelle et la mémoire collective. Entre la mémoire qui constitue l'être dans sa chair et celle de la nation, qui ne peut être l'objet que d'une démarche intellectuelle, volontariste, soumise sans cesse à l'approximation et au doute. C'est une façon de résumer l'évolution du cinéma de Hou Hsiao-hsien. Qui en est aujourd'hui à un moment crucial puisque, après le temps de l'autobiographie et le temps de la mémoire, il en est arrivé depuis *Goodbye South, Goodbye* au présent de la création.

Plus de comptes à régler avec son passé, ni avec le passé de Taïwan, si longtemps occulté et qui a été, à cause de cela même, la principale source d'inspiration du nouveau cinéma taïwanais. De ce point de vue, il est maintenant en face de lui-même comme il l'était au début.

Olivier Assayas

La nouvelle vague taïwanaise

Trois figures majeures du cinéma taïwanais, un des plus féconds du monde, sont présentées en marge de la sortie des *Fleurs de Shanghaï*. Hou Hsiao-hsien, sa figure de proue, bénéficie d'une mini-rétrospective avec *Les Garçons de Fengkuei* (le long-métrage, inédit en France, qui révéla ce réalisateur), *Poussières dans le vent*, *Le Temps de vivre et le temps de mourir*, *Le Maître de marionettes* et *Goodbye South, Goodbye*. Un passionnant voyage à travers la mémoire, auquel répond l'œuvre d'Edward Yang, l'autre grande figure de la nouvelle vague taïwanaise, dont on pourra découvrir *That Day on the Beach*, *Histoire de Taipeh* (dont l'acteur principal n'est autre que Hou Hsiao-hsien) et *Le Terroriste*. et revoir le splendide *A Brighter Summer Day*. Trois films du benjamin Tsaï Ming-liang, *Les Rebelles du dieu néon*, *Vive l'amour* et *The Hole* et un assortiment de curiosités contemporaines complètent ce programme.

★ A partir du 18 novembre à la Ferme du Buisson, 77437 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-15. A partir du 25 novembre au Studio des Ursulines. Tél. : 01-43-54-38-06.

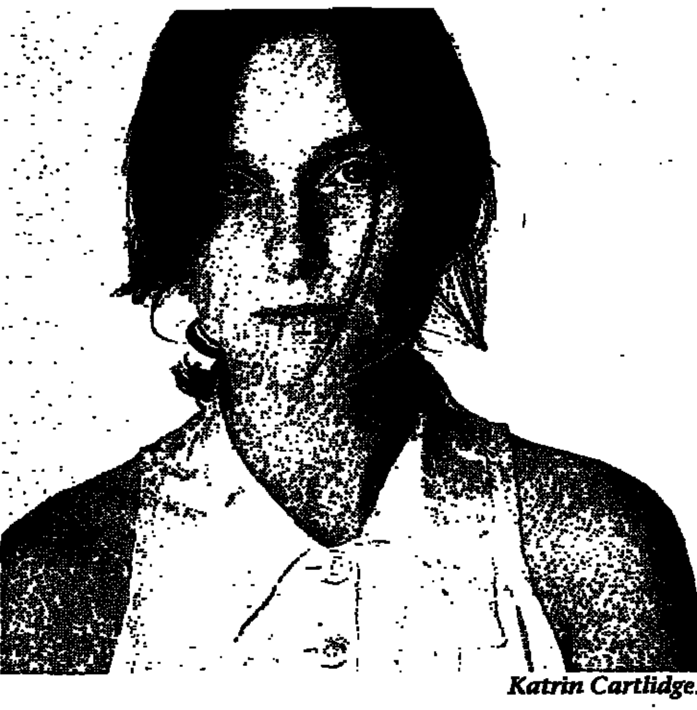
L'infirmerie du monde

Claire Dolan. Lodge Kerrigan filme magnifiquement Katrin Cartlidge en prostituée, dans un univers clinique et aseptisé

Film américain de Lodge Kerrigan. Avec Katrin Cartlidge, Vincent d'Onofrio, Colm Meaney. (1 h 35.)

Au début de *Claire Dolan* défile une série de plans fixes d'immeubles new-yorkais. Certains sont vieillots, d'autres plus modernes, mais la plupart sont d'une architecture high-tech aux formes géométriques, avec des vitres teintées. A l'intérieur d'un de ces immeubles à la tenue impeccable incarnant tout le confort moderne, passe Claire Dolan. Elle ne fait qu'y passer, puisque son métier de call-girl la condamne au nomadisme, à la merci du moindre coup de téléphone. Mais ce n'est pas elle qui importe pour l'instant, pas encore. La personne qui compte maintenant, c'est nous.

Un fil invisible semble relier tous ces immeubles entre eux. Et pas seulement parce que ceux-ci sont disposés les uns à côté des autres comme les cubes d'un parc d'enfant. Par la grâce d'une fenêtre ouverte et d'une vitre qui, elle, ne serait pas teintée, une histoire se fait jour. N'importe qui peut surprendre Claire Dolan à l'œuvre. Le monde moderne est une tentation offerte en permanence à notre regard. Lodge Kerrigan ne prétend d'ailleurs pas être l'auteur d'une telle découverte. Hitchcock l'avait effectuée avant lui, encore que James Stewart, dans *Fenêtre sur cour*, avait besoin d'une paire de jumelles pour mieux observer le spectacle. Chez Kerrigan les yeux suffisent, mais ses cadrages, sa manière toute spécifique de filmer en plan fixe le visage ou une partie du corps de cette magnifique actrice austère et digne qu'est Katrin Cartlidge, véritable machine à réprimer sa sensualité, annonce déjà une partie du mystère. De Claire Dolan nous voyons si peu, seulement une partie du corps, comme dans les blasons de la Renaissance, car tout dépend de l'angle où est situé notre regard. Comme Claire, femme libre qui apprend que cette liberté a son prix, au sens propre du terme, et que son champ d'action est limité, nous apprenons que notre regard, que l'on croit omniscient, est contraint.


ROBIN HOLLAND / OUTLINE

Katrin Cartlidge.

OBSESSION POUR LES OBSESSIONS

Le monde de Claire est un univers *où l'on regarde, sans rien y* comprendre. C'est le drame du voyeur : ses images restent toujours muettes. *Claire Dolan* ne bute jamais sur l'écueil du psychologisme ou du regard social. On y apprendra peu de choses sur les réseaux de prostitution, guère plus sur les manières des prostituées, et rien sur les méthodes de leur proxénète. Les motivations de Claire Dolan demeurent tristement énigmatiques ; tristement, car le sexe y est perçu comme une nécessité dont les raisons échappent à Claire comme à ses clients. « *Je veux juste te rendre heureux* », leur susurre-t-elle au creux de l'oreille. Mais cette rhétorique ordinaire de la prostituée anticipant le désir de son client n'a plus cours. Car ce client n'exprime même plus de désir. Même l'intérieur, presque vide, de l'appartement de Claire Dolan, ses vêtements, qui pourraient très *bien être ceux d'une infirmière*, échappent à l'imaginaire de la prostitution pour être replacés dans un univers clinique et aseptisé.

Lodge Kerrigan a une obsession pour les obsessions. Certains voient le monde comme une prison, lui le perçoit davantage comme une infirmerie où les malades, trop rares, constitueraient les cas les plus passionnants. Déjà, dans *Clean Shaven*, son remarquable premier film, le réalisateur américain décrivait le comportement d'un paranoïaque persuadé de porter un transistor dans son crâne et, surtout, mû par le désir de revoir son fils. C'est bien sûr ce désir d'assumer sa paternité qui importait. Et celui-ci n'avait pas d'origine. Kerrigan l'entérinait comme une simple donnée autour de laquelle il structurait son histoire.

Le désir de Claire Dolan de faire un enfant est tout aussi irrationnel. On pourrait chercher des débuts d'explication dans la mort de la mère de Claire au début du film, sa rencontre avec Elton, un chauffeur de taxi, ses démêlés avec son proxénète. Mais cette succession de péripéties n'occupe qu'un rôle périphérique chez cette femme que Lodge Kerrigan a renoncé à comprendre. C'est sans doute le seul acte dément dans ce film où chaque geste et chaque sentiment sont policés. C'est aussi ce qui le rend à ce point bouleversant, car il est déconnecté de toute forme de raison.

Samuel Blumenfeld

Impressions croisées de l'auteur et de l'actrice sur la prostitution

LODGE KERRIGAN a eu l'idée de *Claire Dolan* au moment du montage de *Clean Shaven* (1994), son premier film. Son bureau était situé à Times Square, à New York, au moment où Disney était en train d'annexer le quartier, en y ouvrant un nouveau réseau de boutiques et des restaurants à thèmes, pour en faire la capitale de son empire. Mais entre Mickey, Aladin et le Roi lion subsistaient encore quelques prostituées que la présence de Disney ne dérangeait guère.

« *J'y ai aperçu beaucoup de prostituées enceintes*, se souvient Lodge Kerrigan. *C'était la première fois que je voyais une chose pareille, et cela m'a beaucoup marqué. Lorsque j'ai une telle réaction, j'essaye de comprendre pourquoi. Il y a quelque chose de choquant pour notre société occidentale de voir une prostituée enceinte. On ne peut pas mêler dans une même image la madonne et la pute, c'est très inquiétant. Ce n'est pourtant pas le seul aspect sexuel qui m'a attiré. Lorsque Claire fait une passe, ses clients ne couchent pas avec elle, mais avec une image. Ils n'ont aucune attirance pour l'individu. Cette tendance ne se limite pas simplement au simple commerce du sexe, elle régule la plupart de nos rapports dans notre société. L'image est devenue essentielle. Plus notre technologie progresse, plus notre besoin d'images est pressant. Et l'image a remplacé l'individu. Tout est une question de représentation. Et ce phénomène touche autant les hommes que les femmes. Or que se passe-t-il si vous ne correspondez pas aux canons de beauté en vigueur ?*

LE SEXE, MARGINALEMENT

» Claire Dolan *ne parle que marginalement de sexe, c'est tout simplement l'histoire d'une femme qui décide de changer sa vie et le fait selon ses propres termes, en se moquant bien de ce que l'on en pense, et surtout sans chercher à se reposer sur un homme. Je me suis aperçu en discutant avec des prostituées qu'elles ne prenaient jamais de plaisir en faisant l'amour. Ce n'est guère surprenant, mais il y a quelque chose d'assez fou dans cette situation où vous avez plusieurs centaines de partenaires différents par an, et où vous réprimez toute forme de plaisir.* »

Le plus difficile a été de trouver une actrice capable d'interpréter Claire Dolan : « *Il me fallait une comédienne qui échappe aux canons classiques des prostituées pulpeuses que l'on voit au cinéma. J'avais besoin d'une comédienne beaucoup plus introvertie. J'ai rencontré Katrin par des amis communs. Par chance un cinéma à New York passait* Clean Shaven *et le film lui a beaucoup plu. Je tenais absolument à ce que ce soit elle qui interprète le rôle.* »

Katrin Cartlidge a d'abord envisagé son travail sous son angle le plus paradoxal : « *D'habitude je lis un scénario de manière très fracturée. Je lis dix pages un soir, dix autres pages le lendemain, et il me faut un temps fou pour arriver au bout, mais là, pour la première fois, j'ai réussi à rester concentrée et à le lire d'une seule traite. Il possédait une clarté et un dépouillement que je n'avais jamais trouvés auparavant. Il y a un aspect très troublant dans le personnage de Claire tel que Lodge l'a conçu. A certains moments, on la sent complètement impliquée dans son travail. Elle effectue ses passes avec une concentration irréprochable, puis, à d'autres moments, on la sent plus absente, absorbée par autre chose qui serait de l'ordre de l'intime.*

» *Je me suis souvent sentie sur un plateau dans la même position. Il y a des moments où je suis parfaitement concentrée, et d'autres où je me laisse complètement noyer par des problèmes personnels. Il y a une interférence entre ce que je suis et le rôle que j'interprète. Ce niveau de réflexion est absent de la plupart des films sur la prostitution. Personne ne s'était interrogé à ce point sur la difficulté d'assumer ainsi deux rôles à la fois. Il était bien entendu que ni moi ni Lodge n'allions faire un film pornographique. Une bonne partie de l'histoire se situerait donc dans le non-dit. L'un des aspects les plus troublants dans cette profession est que vous rencontrez un nombre considérable d'hommes, de manière intime, mais vous ne les connaîtrez jamais.* »

S. Bd.

Capitale de la colère

Les Bruits de la ville. L'enregistrement, déroutant et stimulant, des traces lumineuses et sonores d'un corps lancé à travers Paris

Film français de Sophie Comtet. Avec Pierrick Sorin, Malika Khatir. (1 h 35.)

Un type, drôle de type, sort de taule, vire celles qui sont venues le chercher. Marche dans Paris. D'une certaine manière, c'est tout. Le film de Sophie Comtet a la radicalité du cinéma expérimental, qui se jette à l'écran avec le minimum d'appareillage narratif, dans un « pour voir » dont l'audace peut aussi rapidement tourner à la vaine témérité – de la part du cinéaste – et à l'ennui face à l'inutile – pour le spectateur. Mais là, non. A cause, d'abord, de Pierrick Sorin. Le vidéaste vedette qui, au service de sa propre œuvre, fit si *souvent de lui-même le matériau* de roboratives expériences tragicomiques se laisse embarquer par la réalisatrice dans une impressionnante expérience de chimie cinématographique.

LE COQ ET L'ÂNE

Soit un corps plongé dans la ville, dans la mémoire, dans la relation aux autres, dans l'amour, etc. Qu'arrive-t-il ? C'est la succession de problèmes posés, et, fort heureusement, non résolus, par Sophie Comtet. Plutôt que des solutions (le terme dit bien qu'il faudrait alors dissoudre), elle enregistre ce qui résiste, ce qui grince, ce qui se heurte, et les *Bruits* du titre sont loin d'être seulement sonores : ce sont les traces enregistrables de cette présence physique furibarde et ironique au milieu du monde, ce sont, dans les incessants coq-à-l'âne de son itinéraire, le chant du coq et le cri de l'âne : une jolie fille teigneuse, provocante et triste, un chauffeur de taxi jovial, un concierge d'hôtel accueillant, un cirque tsigane, une scène de ménage sans issue...

Sophie Comtet, qui doute d'être cinéaste (tant d'autres sont persuadés de l'être...) mais est certainement une artiste visuelle, compte sur le mouvement pour rendre perceptibles les sentiments. Ça court, ça se démène, ça émet de l'énergie qui vient de la *danse* et des arts martiaux, ça enjambe à saute-mouton les plus élémentaires règles du scénario, ça utilise les paroles comme des actions, le discours comme un exploit. C'est déroutant et touchant, très loin de ce qui prolifère ordinairement sur les écrans. Sans paraître jamais chercher l'originalité, plutôt dans un état de nature (évidemment très concerté) où il serait naturel, étant au monde, de n'en être nullement satisfait. Ça se discute. *Les Bruits de la ville* sont la rumeur, ludique et âpre, de cette discussion.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

BLADE

■ Bardé d'armes automatiques chargées avec des balles en argent, muni d'instruments coupants et tranchants, expert en arts martiaux, Blade est un chasseur de vampire contemporain. Possédé à la fois par un désir de vengeance et un pur masochisme (sa propre mère a été mordue par un des monstres alors qu'elle était enceinte), il parcourt les rues à la tombée de la nuit, résolu à débarrasser le monde de monstres réunis en société secrète ou adeptes d'orgies sanglantes sur fond de rythmes techno. Adapté d'une bande dessinée dont il a voulu transposer *le graphisme stylisé, les clichés et* l'univers bidimensionnel et simpliste, le film de Stephen Norrington se regarde comme un rejeton tardif mais actualisé des productions de série B du samedi soir. Mêlant frissons mélodramatiques, horreur gore et chorégraphie musclée, *Blade* tient un difficile équilibre entre l'ironie et la naïveté, entre la bêtise et la sincérité fruste de scénaristes qui ne reculent devant aucune surenchère. ***Jean-François Rauger***

Film américain de Stephen Norrington. Avec Wesley Snipes, Stephen Dorff, Kris Kristofferson. (1 h 55.)

L'IMPITOYABLE LUNE DE MIEL !

■ Le film d'animation pour adultes était un domaine relativement déserté depuis la retraite momentanée de Ralph Bakshi. Assez connu aux Etats-Unis, où ses films ont un statut culte, le travail de Bill Plympton a mis du temps pour atterrir sur nos écrans. Son graphisme agressif, les obsessions sexuelles de ses personnages, ses préoccupations politiques forment un univers cohérent où l'on perçoit l'influence de David Cronenberg. Le point de départ de *L'Impitoyable Lune de miel !* aurait pu être celui d'un film du réalisateur canadien : un couple d'oiseaux fornicateurs s'écrase sur une antenne parabolique. Cet incident a d'étranges conséquences *sur Grant, le propriétaire des lieux*, qui regardait la télévision au même moment et dont la partie inférieure du cerveau est atteinte. *Le* goût de Bill Plympton pour des corps déformés, malléables à merci, l'alliance volontaire entre la chair et la technologie offrent un spectacle riche visuellement. Son film souffre malheureusement d'un principe de répétition et d'une monomanie ennuyeuse à la longue qui n'en fait qu'une simple curiosité. ***S. Bd***

Film d'animation américain de Bill Plympton. (1 h 13.)

LA MOMIE À MI-MOTS

■ Laury Granier, l'auteur de ce film qu'on peut qualifier d'expérimental, a un parcours peu conventionnel. Docteur en art, peintre, réalisateur de courts métrages, voilà qu'il affronte avec un certain panache l'épreuve commerciale du cinéma, sans autre viatique que l'aide de quelques organismes culturels et sa propre opiniâtreté. Totalement dépourvu de dialogues, construit à la façon d'une partition visuelle dont le contrepoint serait à la fois la musique et la peinture, *La Momie à mi-mots* se veut un essai poétique dont l'ambition consisterait à renouer avec l'expressivité d'un langage perdu, celui du cinéma muet. Tourné à Paris avec des moyens de fortune, le film accumule les figures de style (caméra portée, accéléré, ellipses, montage rapide, faux raccords) au service d'un récit aléatoire et métaphorique où quelques célébrités (Carolyn Carlson, Jean Rouch) semblent surtout livrer leur caution artistique au projet. *Aussi sympathique celui-ci soit-il*, prônant notamment la tolérance et l'abolition des frontières, il n'est pas certain que le cinéma, peu ou prou réduit à un exercice de mime en plein air, y trouve vraiment son compte. ***J. M.***

Film français de Laury Granier. Avec Carolyn Carlson, Jean Rouch, Philippe Léotard. (0 h 45.)

MEMORY AND DESIRE

■ *Memory and Desire* débute par la rencontre entre un cadre et une jeune femme ayant, selon le sens commun, très *légèrement dépassé* l'âge de se marier au Japon, patrie des deux protagonistes. C'est au cours de leur voyage de noces que l'on découvre l'impuissance sexuelle de l'homme et la souffrance qu'elle engendre. Porté par l'interprétation émouvante de l'actrice Yuri Kinugawa, épouse transie et un peu boulotte, le début de *Memory and Desire* retient l'attention, sans doute parce qu'il confronte ses personnages à une réalité rarement filmée et que la passion qui unit les deux époux transcende les conventions. Lorsque l'homme se suicide et que la jeune femme sombre dans la folie, *Memory and Desire* s'avère moins convaincant. L'explication psychologique des défaillances du mari manque de finesse (tout ça est la faute d'une mère trop possessive), et le parti pris qui consiste à faire jouer en anglais des Japonais devient un défaut trop voyant. L'épaisseur réaliste de certains moments se dissout alors dans une forme involontaire et glacée de stylisation. ***J.-F. R.***

Film néo-zélandais de Niki Caro. Avec Yuri Kinuawa, Eugene Nomura, Grant Rosoman. (1 h 29.)

OUVRE LES YEUX

■ Cesar, jeune homme défiguré portant un curieux masque sur le visage, évoque avec l'aide d'un psychiatre les événements tragiques qui ont déterminé son incarcération. Si la trame du film est essentiellement constituée par ces souvenirs, ce jeune réalisateur espagnol, auteur de *Tesis*, en complexifie la narration, superposant à plaisir, et sans transition visible, scènes rêvées et scènes vécues, au point de brouiller délibérément les repères du spectateur. On peut se laisser prendre par cet exercice de déstabilisation. On peut aussi s'interroger sur sa nécessité dramatique ainsi que sur le point de vue qu'il est censé servir. Et il faut bien avouer, une fois cet écran de fumée dissipé, qu'un immense vide s'étend à l'horizon. ***J. M.***

Film espagnol d'Alejandro Amenabar. Avec Eduardo Noriega, Penelope Cruz, Fele Martinez. (1 h 57.)

■ **LES FLEURS DE SHANGHAÏ**
(Lire page 29)
■ **CLAIRE DOLAN**
(Lire ci-contre)
■ **L'ECOLE DE LA CHAIR**
(Lire page 31)
■ **HASARDS OU COÏNCIDENCES**
(Lire page 31)
■ **LES BRUITS DE LA VILLE**
(Lire ci-contre)
■ **PAS VU PAS PRIS**
■ **TANGO**
Critiques dans une prochaine édition.

FILMS DE LA SOIRÉE

GUIDE TÉLÉVISION

FILMS DU JOUR

GUIDE TÉLÉVISION

Isabelle Huppert, seule

L'Ecole de la chair. Cette adaptation du roman de Mishima se construit entièrement autour de l'artiste

Film français de Benoît Jacquot. Avec Isabelle Huppert, Vincent Martinez, Vincent Lindon, Marthe Keller. (1 h 45.)

Ce que l'on connaît de l'écrivain et du cinéaste plaçait la rencontre Yukio Mishima-Benoît Jacquot sous d'heureux et forts présages. Le titre même du film, hautement suggestif et tiré du roman éponyme, profilait à l'horizon quelques délectables abysses. La présence d'Isabelle Huppert enfin, au souvenir des deux fascinantes évocations féminines de *La Fille seule* (Virginie Ledoyen) et du *Septième Ciel* (Sandrine Kiberlain), était plus que prometteuse.

Ces noms, ces titres, ces signes, cet imperceptible travail et ces affinités électives qui encouragent le spectateur lors de la sortie d'un film, tout cela ne tient pas toujours ses promesses. *L'Ecole de la chair* déçoit. Tant pis, tant mieux, puisque la beauté du cinéma tient, aussi, à ce risque.

Le onzième long métrage de Benoît Jacquot développe un thème similaire à celui de *Parfait Amour* de Catherine Breillat : l'histoire d'une bourgeoise d'âge mûr qui s'éprend d'un beau jeune homme issu d'un milieu moins favorisé que le sien. Lui, c'est Quentin (Vincent Martinez), la vingtaine en galère, une gueule d'ange dans un corps en rapport, et ce qu'il faut de sombre pour laisser supposer qu'il arrachera sur sa route tout ce que ses origines ne lui ont pas donné. Elle, c'est Dominique (Isabelle Huppert), la quarantaine radieuse comme un soleil d'automne, une situation confortable, la tête sur les épaules mais pas au point de ne pas risquer de se la remettre à l'envers. Deux regards qui se croisent dans un bar suffiront. La machine est lancée, aussi improbable que la mise en ménage de ces deux corps, que François Berléand en ex-amant de Quentin, ou que Vincent Lindon en travesti flamboyant.

Benoît Jacquot eût-il tout misé sur cette improbabilité (ou, comme ce fut le choix de Catherine Breillat, sur la violente consomption charnelle des amants), il aurait peut-être gagné son pari. Son film semble sacrifier au contraire à des partis pris trop incertains et contradictoires pour emporter la décision.

DIALOGUES À LA PAPA

Faire d'Isabelle Huppert la pierre de touche du film – depuis l'enchaînement narratif et dramatique de l'action (peu de scènes où elle est absente) jusqu'à la saturation de l'écran par les gros plans de son visage (paysage où l'on voudrait se fondre) – relève ainsi d'une audace certaine. Mais pourquoi la tempérer en multipliant les indicateurs psycho-sociologiques, et surtout en mutilant les scènes qui s'y rapportent (Quentin à la boxe, Dominique dans son salon de couture) ? Pourquoi, de même, l'étouffer sous les flots ininterrompus d'un dialogue à la papa, souvent illustratif et redondant ?

Au regard de Virginie Ledoyen dont le mystère était creusé en même temps que révélé par le rituel minutieux du travail ; au regard de Sandrine Kiberlain cherchant la jouissance dans la pratique de l'hypnose, Isabelle Huppert paraît ici bien démunie. Rien dans le dispositif du film, ni dans le personnage pour le moins stéréotypé de son partenaire, ne lui permet de s'incarner. *L'Ecole de la chair* est donc toujours l'histoire d'une fille seule : elle est très belle, elle est actrice, elle s'appelle Isabelle Huppert. Même si la chair est triste, et si l'école est finie, il arrive qu'on aille voir des films pour moins que ça.

Jacques Mandelbaum

Le Champo donne carte blanche à Benoît Jacquot

UNE HEUREUSE INITIATIVE accompagne la sortie de *L'Ecole de la chair* : la « carte blanche » proposée à Benoît Jacquot par le cinéma Le Champo, à Paris, permet de dessiner selon deux perspectives complémentaires le portrait du cinéaste, à partir de sa propre œuvre et de ses goûts cinématographiques. Il s'agit en effet d'une mini-rétrospective de l'auteur, permettant de revoir les trois titres précédents du réalisateur, *La Désenchantée* (1990), *La Fille seule* (1995) et *Le Septième Ciel (1997)* – trois très beaux films, chacun centré autour d'un personnage de jeune femme, chaque fois magnifiquement servi par une jeune comédienne : Judith Godrèche, Virginie Ledoyen, Sandrine Kiberlain. Cet ensemble est complété par *La Vie de Marianne* (1994), adaptation du roman de Marivaux, également remarquablement porté par Virginie Ledoyen, et incompréhensiblement resté inédit (en revanche, n'y figure pas le très réussi *Par cœur*, d'après le spectacle de Fabrice Luchini, qui de son côté se trouve toujours à l'affiche).

UN EXPERT EN CURIOSITÉS

Cinéaste, Benoît Jacquot avait connu dans les années 70 une première carrière, que la critique d'alors avait placée sous le patronage de Robert Bresson, avec *L'Assassin musicien* (1975), *Les Enfants du placard* (1977) et *Les Ailes de la colombe* (1981, déjà avec Isabelle Huppert). Il était déjà, il est toujours aujourd'hui un cinéphile passionné, aux goûts aussi affirmés que singuliers.

Ce dont témoigne l'autre partie de la « carte blanche » du Champo, composée de films choisis par ses soins : *Le Prédicateur*, de et avec Robert Duvall, qui ne reçut pas en 1997 l'accueil qu'il méritait ; *Les Yeux sans visage*, de Georges Franju (1959) ; *Les Amoureux*, beau film d'une cinéaste discrète comme Catherine Corsini (1993) ; et le *Portrait de femme* (1996) dont Jacquot, qui précéda Jane Campion dans l'adaptation de Henry James avec ses *Ailes de la colombe*, plaide le procès en appel. Ce guide expert en curiosités de qualité invite également à découvrir le très remarquable mais peu remarqué *Typhoon Club*, de Shinji Somaï (1985), ou le fort oublié *Une incroyable histoire*, suspense inspiré de William Irish et réalisé par Ted Tetzlaff en 1949, ou le mélodrame de Richard Quine, *Liaisons secrètes* (1959), étrange épanchement sentimental, artistique et adultérin entre Kirk Douglas et Kim Novak.

J.-M. F.

★ Au cinéma Le Champo, 75005 Paris, à partir du 18 novembre. Tél. : 01-43-29-79-04.

La danseuse à la caméra

Hasards ou coïncidences. Lelouch revisite avec une virtuosité joueuse ses thèmes de prédilection

Film français de Claude Lelouch. Avec Alessandra Martines, Pierre Arditi, Marc Hollogne, Laurent Hilaire, Véronique Moreau, Geoffrey Holder, Patrick Labbé. (2 h.)

Les films de Claude Lelouch constituent un genre en tant que tel. Il y a des leloucheries comme il y a des polars, des westerns et des comédies, et c'est à l'aune de son domaine qu'il convient de juger chaque nouvel opus. Moyennant quoi, *Hasards et coïncidences* est un bon Lelouch : le réalisateur y brode de nouvelles variations sur les thèmes qu'il ne cesse d'explorer depuis *Un homme et une femme* (trente-deux ans, déjà !), remet sur le métier tourbillons et coq-à-l'âne, rimes visuelles et grands sentiments, voyages dans le temps, l'espace et la culture, hymne naïf-mais-sincère au cinéma. Il aurait été une fois une belle danseuse (Alessandra Martines) exécutant d'improbables entrechats à Venise, où tout naturellement Pierre Arditi jouait les peintres du *domenico*. Ils se seraient aimés éperdument sur une plage de Normandie, en haut d'un phare – pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? –, puis un drame terrible, mort d'homme, mort d'enfant, aurait jeté la femme à travers le monde, armée d'une caméra. Pourquoi ? Pourquoi pas !

On aurait croisé des danseurs-étoiles et des derviches tourneurs, des champions de hockey, des voleurs et des consules, Soutine et Dieu, qui est noir, tandis que des ours blancs dévastaient (séquence formidable !) d'innocentes demeures du Grand Nord canadien – si, si, ça a à voir. Mais il faut entrer dans la baraque foraine du magicien Lelouch pour savoir comment. Et voir – encore ? oui, encore – l'amour triompher de la mort, les images enregistrées devenir ruban de vie, d'une patinoire de Montréal au rocher d'Acapulco, du théâtre-à-film de Marc Hollogne au marbre de Carrare.

Lelouch pratique un cinéma de fête foraine, de train-fantôme (où la vraie tragédie parfois rôde sous les masques de carnaval), un cinéma trivial festonné de répliques à l'emporte-pièce sur le sens de la vie, les hommes et les femmes, la vérité et le mensonge, la nature qui est bien belle sous le soleil d'automne. Tout est affaire de tempo et de tonalité. Celui et celle de *Hasards ou coïncidences* sont justes, éperdus d'orgueil (et de jubilation manifestement partagée par les interprètes) comme toujours, mais sans prétention, tout le monde est prévenu : si vous n'aimez pas ça, n'en dégoûtez pas les autres.

J.-M. F.

REPRISE

■ **HUSBANDS**
La redécouverte et le succès de John Cassavetes en France, depuis sa mort en 1989, auront permis à ses films d'être régulièrement programmés. *Husbands* (1970) est le cinquième long métrage et l'élément central de la mythologie du plus grand indépendant du cinéma moderne américain, et le plus européen d'entre eux. Le film évoque l'embardée alcoolisée de trois copains, Gus, Harry et Archie, hommes mûrs et mariés qui, après l'enterrement d'un ami, décident impromptu de consumer à Londres leurs dernières réserves de vie et de liberté. Construit sur la durée du plan-séquence et l'effet de corde raide naissant du passage incessant entre l'exposition de l'acteur et l'existence de son personnage, c'est un film profondément de son époque (comment ne pas penser à Jean Eustache ?), qui, haussant l'avilissement dans la catégorie du sublime, rend définitivement au pathétique ses lettres de noblesse. *J. M*
Film américain de John Cassavetes. Avec Ben Gazzara, Peter Falk, John Cassavetes. (2 h 10.)

Le prix Interallié à Gilles Martin-Chauffier

LE 64e PRIX INTERALLIÉ, qui récompense chaque année un journaliste et dont le jury est présidé par Jean Ferniot, a été décerné, mardi 17 novembre au restaurant Lasserre à Paris, à Gilles Martin-Chauffier pour son roman *Les Corrompus* (Grasset, « Le Monde des livres » du 28 août). Il l'a emporté, au 12e tour de scrutin, par 6 voix contre 2 à Laurence Cossé pour *La Femme du premier ministre* (Gallimard, « Le Monde des livres » du 28 août) et 2 à François Sureau pour *Lambert Pacha* (Grasset, « Le Monde des livres » du 2 octobre).

Né en 1954, rédacteur en chef de *Paris-Match*, Gilles Martin-Chauffier est déjà lauréat du prix Jean-Freustié pour *Une affaire embarrassante* (Grasset, 1995). *Les Corrompus* met en scène un journaliste, *« paresseux snob »* bien introduit dans les cercles du pouvoir, acceptant de faire le « nègre » au profit d'un secrétaire d'Etat désireux de signer une biographie de Barbey d'Aurevilly. Ce canevas sert de prétexte à l'auteur pour dresser, avec un cynisme certain, un portrait-charge du microcosme culturel et politique parisien, où personnages de fiction et personnalités réelles se côtoient.

SORTIR

PARIS

Yvonne, princesse de Bourgogne
« Cette fille (...) a l'humour aussi raffiné que l'oreille d'un hérisson », écrit le metteur en scène Yves Beaunesne à propos du personnage-clé de la pièce de Witold Gombrowicz. Lorsque le prince Philippe prend Yvonne pour fiancée, la cour n'est pas longue à se transformer en une couveuse de monstres, la présence d'Yvonne révélant à chacun ses propres vices... Ce spectacle a été créé au Quartz de Brest le 4 novembre.
Avec Aline Le Berre, Marc Citti, Bulle Ogier, Bernard Ballet...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le mardi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 20 décembre.

Rencontres cinématographique de la Seine-Saint-Denis
L'Algérie, l'Afrique, l'Iran et Israël sont au cœur de cette 9e édition baptisée « Résistances ». Parallèlement, hommages (Lakhdar Hmina, Makhmalbaf...), intégrales (Eyal Sivan), cartes blanches (Straub/Huillet, Vautier...) ou spectacles multiplieront les occasions d'accueillir acteurs et cinéastes. Des rencontres sont organisées (Catherine Breillat au Georges-Méliès à Montreuil, Lakhdar-Hamina au Magic Cinéma de Bobigny...) et des rendez-vous avec, notamment, Pierre Carles et Jean-Paul Andrieu *(Pas vu, pas pris)*, Arnaud des Pallières *(Drancy Avenir)*, Ali Akika *(L'Algérie dévoilée)*, Jacques Kébadian *(D'une brousse à l'autre)*, Cheikh Oumar Sissoko *(Guimba)*.
Cinémas 93, 31, boulevard Gambetta, 93130 Noisy-le-Sec. Du 18 novembre au 1er décembre. Tél. : 01-48-02-49-56. Un deuxième ticket offert à toute personne accompagnée.

Philip Catherine Trio
Mélodiste accompli, Philippe Catherine allie sa science du découpage rythmique à un lyrisme expressif. La sortie de son nouvel enregistrement, *Guitar Groove* (Dreyfus Jazz/Sony Music), coïncide avec sa présence en club, en trio, avec le batteur Hans van Oosterhout et le contrebassiste Hein van de Geyn.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Du 18 au 21 novembre, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F et 100 F.

« Carte blanche » à Jean-Marc Montera
Le guitariste marseillais Jean-Marc Montera, né en 1955, appartient à un courant d'improvisateurs-compositeurs qui compte des figures comme Derek Bailey, Hans Reichel ou Fred Frith. Pour sa (rare) visite parisienne, Montera jouera avec Jean-François Pauvros, Dominique Regef, Frick M et Michel Doneda.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mo Robespierre. Les 18, 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 50 F à 80 F.

GUIDE

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Kayassine
Compagnie Les Arts Sauts (11 trapézistes, cinq musiciens).
Espace chapiteau du Parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 115 F et 140 F.

Aimer sa mère
de Nicolas Bréhal, Olivier Charneux et Jorge Goldenberg, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilu Marini.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Narcisse
de Jean-Jacques Rousseau, mise en scène de Didier Bezace.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Mo Aubervilliers-Pantin-Quatre-Chemins. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

L'Opérette imaginaire
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 18, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

Point à la ligne
de Véronique Olmi, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-44-39-87-00. De 85 F à 160 F.

Prométhée enchaîné
d'Eschyle, mise en scène de Philippe Asselin.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. De 70 F à 120 F.

Le Voyageur et son ombre, Nietzsche
de Friedrich Nietzsche, mise en scène de Michel Véricel.
Théâtre l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Bagnolet. Mo Gallieni. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-43-62-71-20. 35 F et 55 F.

Ensemble InterContemporain
Jarrell : *Music for a While*. Berg : *Concerto de chambre*. Jeanne-Marie Conquer (violon), Florent Boffard (piano), David Robertson (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 18, à 19 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Orchestre philharmonique de Vienne
Weber : *Obéron*, ouverture. Strauss : *Ainsi parlait Zarathoustra*. Dvorak : *Symphonie no 8*. Mariss Jansons (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Richard Galliano, Daniel Humair
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

William Schotte
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 50 F.

Toufic Farroukh
Cabaret sauvage, Parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 70 F.

RÉSERVATIONS

Max Black
de Heiner Goebbels, mise en scène de l'auteur.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 3 au 15 décembre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

Life on a String
opéra chinois, d'après le roman de Shi Tieseng et la pièce de Guan Hanqing. Ingrid von Wantoch Rekowski (mise en scène), Qu Xiasong (musique), Tang Muhai (direction).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Les 3 et 4 décembre. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F et 130 F.

DERNIERS JOURS

21 novembre :
La Nuit des rois
de William Shakespeare, mise en scène d'Hélène Vincent.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

22 novembre :
Pierre Alechinsky
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. 38 F.

Tartuffe ou l'Imposteur
de Molière, mise en scène de Jean-Pierre Vincent.

Eloge de l'ombre
de Junichiro Tanizaki, mise en scène de Jacques Rebotier.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

EN VUE

■ En mai 68, **Alain Duverne** dessinait des affiches aux Beaux-Arts : il vient de sculpter *« avec plaisir »* la marionnette de **Daniel Cohn-Bendit** pour les Guignols de Canal Plus.

■ **Lars von Trier**, réalisateur de *Breaking the Waves*, produira *Constance*, film pornographique, *« uniquement pour de l'argent »*.

■ Les policiers allemands, suivant à bord de quatre hélicoptères le vol d'un pigeon voyageur jusqu'aux jardins ouvriers de Kronberg im Taunus, ont identifié **Alexandru Nemeth**, maître chanteur qui exigeait une rançon de 25 millions de marks en diamants bruts, livrée par la voie des airs, après avoir empoisonné vingt tubes de mayonnaise et de moutarde, produits d'une filiale de Nestlé.

■ Samedi 7 novembre, à Cologne, le violoniste néerlandais **André Rieu** acquérait pour 2 millions de marks (6,7 millions de francs) un stradivarius au *« son phénoménal »*. Le lendemain, à Rome, le musicien italien **Luigi Alberto Bianchi** se faisait dérober le sien, d'une valeur de 5 milliards de lires (16,5 millions de francs), appelé *Colossus*.

■ Selon les maîtres luthiers de Crémone, les orchestres, qui se *livrent actuellement à « une course échevelée vers l'aigu »*, font éclater les fragiles stradivarius conçus pour un diapason plus bas.

■ Les familles crient aux oreilles des nouveau-nés en tambourinant sur des mortiers de cuivre, font hurler des haut-parleurs dans les rues pour honorer leurs défunts : les habitants du Caire, troisième ville la *plus sonore du monde*, sont agressés par le bruit, du berceau au linceul.

■ Deux maris outrés ont porté plainte récemment contre leur femme, une Egyptienne d'Héliopolis, en la découvrant polyandre au cours d'une émission télévisée où elle se faisait passer pour la fiancée d'un joueur de football.

■ Selon **Mohammad-Reza Pahlévan**, responsable de l'éducation physique du ministère iranien de l'éducation, 90 % des écolières et des lycéennes iraniennes, manquant d'activités sportives, souffrent de *« léthargie physique »*.

■ Selon un sondage publié lundi 16 novembre par l'hebdomadaire *New York Magazine*, 91 % des personnes interrogées ne veulent plus entendre parler de l'affaire **Monica Lewinsky**.

■ Le personnel de l'ONU redoute l'instant où **Kofi Annan**, secrétaire général, dévoilera, jeudi 19 novembre, dans l'enceinte de l'organisation internationale à New York, la statue en bronze d'un éléphant doté d'un sexe énorme, don des gouvernements du Kenya, de Namibie et du Népal.

Christian Colombani

La presse croate en liberté très surveillée

Depuis l'adoption d'une législation restrictive, en 1996, journalistes et éditeurs s'exposent à des poursuites judiciaires. Cinq cents actions sont à ce jour engagées, alors que le parti du président Tudjman a le monopole sur la télévision publique

JUTARNJILIST (« Le Journal du matin ») vient de réussir un joli coup : une employée de banque a révélé à ce quotidien la somme des dépôts de l'épouse de Franjo Tudjman, le président croate. Comme cette somme est largement supérieure aux montants déclarés par son mari – une *loi oblige, en* Croatie, le chef de l'Etat à déclarer ses biens –, l'affaire fait beaucoup de bruit. L'employée de banque a été licenciée et le rédacteur en chef de *Jutarnjilist* convoqué au poste de police. Il pourrait être poursuivi en justice. A ce jour, plus de cinq cents actions en justice sont engagées contre des journalistes ou des éditeurs croates. Le gouvernement a adopté, en avril 1996, une loi pénale qui rétablit le délit de presse. Elle prévoit jusqu'à trois années de prison pour injures ou diffamation envers le pouvoir.

Feral Tribune, le plus virulent des médias indépendants croates, ne cesse de condamner la *« politique de criminalisation de la liberté d'expression »*. Selon cet hebdomadaire, les *« poursuites en justice démontrent que la liberté d'expression et celle de publication ont leur place en Croatie, mais seulement sur le banc des accusés »*. *« Les intimidations peuvent prendre d'autres*



formes, précise Davor Butkovic, un des rédacteurs en chef de *Jutarnjilist*. *La semaine dernière, notre journaliste a dû quitter une conférence de presse du HDZ* [le parti au pouvoir] *après avoir été insulté par le porte-parole.* » En Croatie, tout peut être écrit, avec les risques que cela comporte. Mais les affaires qui sortent n'ébranlent pas trop le pouvoir, la diffusion des publications indépendantes restant limitée. Le premier réseau de distribution, Tisak, est entre les mains du richissime Miroslav Kutle, qui a sa carte au HDZ. Dans ces conditions, l'accès au présentoir des kiosques est frappé d'interdiction, ou accepté en y mettant le prix. *« Au bout du compte, la presse dite indépendante n'est pas aussi libre que l'on croit. Dans le cas de* Jutarnjilist, *la ligne éditoriale est celle-ci : un jour, on donne la parole à un modéré du HDZ, le lendemain à un dur. C'est sans doute la fonction d'un journal, mais la déontologie poussée à ce point et le respect scrupuleux de l'équilibre sont à la fin quelque peu troublants »*, explique un journaliste. Dans le même ordre d'idées, *Jutarnjilist* a peu couvert le scandale de la Dubrovacka Banka (faillite après une gestion frauduleuse), dans laquelle Miroslav Kutle est impliqué.

Jutarnjilist, lancé en avril, tire à 90 000 exemplaires (deuxième vente en Croatie). C'est une des publications du groupe Globus, dont le propriétaire est le capitaliste Nino Pavic, qui a tenté sans succès de créer une télévision régionale avec... Miroslav Kutle.

Pour le Forum 21, une association qui réunit une vingtaine de journalistes indépendants, *« l'enjeu crucial est de mettre un terme au monopole du parti au pouvoir sur la HTR* [télévision publique croate] ». La HTR est considérée comme la principale source d'information par 75 % de la population.

Les publications indépendantes comme *Feral Tribune* ont beau s'en prendre à la *« mafia politique croate »*, le tir est aussitôt rectifié au journal télévisé du soir. Plus grave, certains programmes diffusés par la HRT entretiennent chez les téléspectateurs un sentiment de haine à l'encontre des anciens ennemis serbes. Chaque date du calendrier est célébrée en image par le rappel des événements qui, ce jour-là, se sont déroulés en Croatie de 1991 à 1995. Pour ne pas oublier que le pays fut longtemps en guerre.

Christian Lecomte

DANS LA PRESSE

RFI
Dominique Burg

■ Il y a longtemps qu'une majorité, plurielle ou pas, ne nous avait pas offert scènes de ménage aussi décoiffantes. Dand l'épisode *« je tire sur la corde, mais sans la casser »*, Robert Hue a encore à apprendre du duo Dominique Voynet-Lionel Jospin. *La ministre de* l'environnement, le sourire éclatant, en a appelé dimanche soir, à propos des sans-papiers, au *« bon sens du gouvernement »* – auquel, tout de même, elle appartient. Et elle a ajouté : *« Lionel Jospin a ses convictions, j'ai les miennes. »* Le tout publiquement, à la télévision. Et c'est publiquement, à l'Assemblée nationale et *en l'occurrence en même temps à* la télévision que le premier ministre lui a rétorqué qu'elle n'était rien de moins que *« totalement irresponsable »*. La question de l'immigration touche à l'autorité de l'Etat, ce n'est pas secondaire, il ne s'agit pas seulement d'une question de conscience individuelle. Mais Dominique Voynet, malgré ses désaccords, ne songe pas à quitter *l'embarcation gouvernementale*. Et Lionel Jospin, malgré l'offense, ne fait aucun geste pour la jeter par-dessus bord. Pas plus que que l'opposition de Robert Hue au traité d'Amsterdam ne fera broncher les ministres communistes. La fameuse phrase de Jean-Pierre Chevènement, un ministre ça ferme sa gueule ou ça démissionne, a pris un sérieux *coup de vieux*.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Le Pen survit. A deux ans d'inéligibilité, il devait choisir entre les européennes et la présidentielle, laissant une dangereuse marge de manœuvre à son rival Bruno Mégret. A un an, il peut encore, dans un gymkhana juridique, représenter son parti aux deux échéances. La justice, qu'il affecte de vilipender, *lui offre un sursis politique*.

THE WALL STREET JOURNAL

■ Il est difficile de savoir que penser de l'événement créé par les propos politiques du vice-président Al Gore lors d'un dîner du forum de coopération Asie-Pacifique à Kuala Lumpur. M. Gore était certainement conscient du fait qu'en faisant l'éloge des vertus de la *démocratie* il offensait ses hôtes malaisiens. Il savait aussi que les dirigeants des démocraties asiatiques qui ont délivré le même message n'étaient pas mécontents de ce que le président philippin Joseph Estrada a appelé *« un beau discours »*. Ce qu'avait en tête M. Gore lorsqu'il a publiquement approuvé les manifestants malaisiens et leur cri de ralliement *« reformasi ! »* est moins clair. Quelle *que soit l'effervescence provoquée par cette offense au protocole*, la plus grave insulte à la Malaisie est peut-être le fait que cette administration américaine ne s'en prend qu'à des cibles qu'elle juge faciles. La Chine ne subira jamais ce type de traitement. Ce qui nous préoccupe le plus, en tout cas, c'est le sort des réformateurs qui, eux, resteront sur place après le *départ de M. Gore*.

www.altern.org/durang/

Un gendarme à la retraite raconte ses vingt-cinq années de service

« LES CHRONIQUES ordinaires d'un gendarme ordinaire » : le lecteur est prévenu, il ne trouvera dans ce site ni *« enquêtes à la Maigret ou à la Broussard »*, ni faits-divers sensationnels, et encore moins de plaquettes publicitaires à la gloire de la gendarmerie nationale. Le gendarme « Durang », qui dans sa vie n'avait écrit que des rapports *« clairs, nets et précis »*, a profité d'Internet pour publier le récit de ses vingt-cinq ans de service, de 1969 à 1994. Tout y passe : le concours de recrutement, auquel il s'inscrit presque par hasard, entraîné par un ami ; la première brigade et l'apprentissage du métier sur le terrain : enquêter, verbaliser, effectuer les contrôles de vitesse approximatifs à l'aide d'un chronomètre – c'était avant la généralisation des radars ; les mutations à répétition et les logements de fonction étriqués ; les démêlés avec les notables locaux ; l'obtention du grade de major quelques semaines avant la retraite... Au fil de ces chroniques, complétées de *« notes explicatives pour les civils »*,

NOUS AUSSI, ON AIMERAIT BIEN APPRENDRE À SE PLAINDRE !

PESSIN

« Durang » attire le lecteur dans les coulisses de la vie de gendarme, au-delà de l'image familière du représentant de la loi sanglé dans son uniforme. On découvre un employé qui se bat pour obtenir des fournitures délivrées au compte-gouttes, un militaire qui, il y a encore une dizaine d'années, devait payer lui-même son uniforme et n'avait droit qu'à une soirée libre par semaine, dont les mutations intervenaient en plein milieu de l'année scolaire et dont l'épouse menaçait de divorcer à chaque déménagement : *« Même si le règlement a évolué ces dernières années, j'ai voulu montrer aux civils la gendarmerie vue de l'intérieur, et surtout dire aux autres gendarmes qu'ils n'étaient pas les seuls à rencontrer des tracas dans leur boulot ou avec la hiérarchie. (...) Mais j'ai hésité. Les gendarmes, même retraités, sont tenus à un certain devoir de réserve et j'ai craint des "retombées" de la part des instances supérieures. J'ai donc changé les noms et utilisé un pseudonyme. En fait, la hiérarchie a superbement ignoré mes pages, et seul un officier d'active m'a reproché de démotiver des candidats potentiels. »*

Pourtant, il a reçu plusieurs messages de jeunes hommes attirés par la profession qui le remercient de leur avoir donné une vision moins officielle et lui demandent conseil pour faire carrière dans la gendarmerie. Ils ont bien compris que, même si ses chroniques dévoilent beaucoup de petits secrets, le gendarme bavard reste attaché à la *« famille »*.

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

WEBCAMÉRAS SUR LA ROUTE DU RHUM

■ *Aquitaine Innovations*, le bateau d'Yves Parlier et de Thomas Coville, a été équipé de cinq caméras à l'occasion de la Route du rhum. Les images ainsi prises sont diffusées, agrémentées d'interviews et de photographies, sur le site d'Atlantel Multimédia.
www.aquitaine-innovations.atlantel.fr

BUG DE L'AN 2000

■ Le cabinet du premier ministre publie en ligne la circulaire fixant les priorités des ministères et des préfectures concernant le passage à l'an 2000 des systèmes informatiques.
www.premier-ministre.gouv.fr/SYSTELEC2000/SOMMAIRE.HTM

RFO MULTIMÉDIA

■ Réseau France Outremer (RFO) lance son site pour faire connaître ses programmes en métropole et à l'étranger. Les visiteurs du site pourront dialoguer avec les animateurs et la rédaction, obtenir des informations pratiques concernant les DOM-TOM, etc.
www.rfo.fr

Etre journaliste *par Alain Rollat*

LA LIBERTÉ de la presse est un bien trop universel pour que le moindre droit d'exclusivité soit réservé aux professionnels de la presse. Henri Emmanuelli a un sens critique trop développé pour que les professionnels de la critique ne se réjouissent pas de le voir s'exprimer dans un journal bien qu'il ne soit pas un professionnel du journalisme. Un journal est une chose trop rare pour qu'on ne souhaite pas longue vie à son *Quotidien de la République*. La question de savoir s'il est bon que le journalisme soit devenu une profession ne manque d'ailleurs pas d'actualité. Si les journalistes d'aujourd'hui n'utilisaient pas des plumes standardisées, forgées dans les mêmes moules professionnels, leurs journaux auraient beaucoup plus de lecteurs.

L'archaïsme qu'on prête à Henri Emmanuelli à cause de son penchant pour les débats d'idées trouvera sans doute de quoi se nourrir dans le fait qu'il entre en journalisme comme on y entrait sous la IIIe République, à l'époque où le *Dictionnaire des professions* concevait le journalisme comme un aléa : *« On n'est journaliste que quand on écrit dans un journal ; on le devient et on cesse de l'être du jour au lendemain. Pas d'apprentissage, pas de diplôme, ni de certificat. (...) Etre journaliste, c'est un fait durable ou passager, selon les circonstances ou les goûts. (...) Le journalisme n'est pas une profession au sens habituel du mot. Cela est si vrai qu'il se recrute dans les autres professions, généralement dans celles qui demandent des connaissances générales, celles d'avocat, de professeur, d'homme de lettres ou de sciences. Et très souvent l'avocat reste avocat, le professeur garde sa chaire, l'homme de lettres ou de science poursuit ses travaux tout en faisant du journalisme. »* Mais cette conception du journalisme est-elle vraiment périmée ?

Dans ce vieux *Dictionnaire des professions*, sous-titré *Guide pour le choix d'un état* et paru en 1880 chez Hachette, on trouve, en revanche, un complément de définition auquel le carcan de l'argent sur la liberté de la presse a gardé une absolue modernité : *« Pour les uns, le journalisme est un métier, ils louent leur plume au plus offrant ; pour les autres, c'est une tribune pour exprimer et propager leurs convictions et se rendre utiles au pays. Si malheureusement on compte trop de journalistes qui se recommandent peu par leur moralité, on rencontre aussi dans la presse les hommes les plus sincères, les plus dévoués à leur opinion, les plus honnêtes. »* Quoi qu'en dise son casier judiciaire, Henri Emmanuelli se situe dans la seconde catégorie. Qu'il soit le bienvenu chez les amateurs !

MERCREDI 18 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Un jour à New York ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 95 min). Cinétoile
20.30 La Ville abandonnée ■ ■ William Wellman (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
21.00 Michael Collins ■ ■ Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 125 min). Canal +
21.00 Luna Park ■ ■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 110 min). Cinéstar 2
22.10 Un papillon sur l'épaule ■ ■ Jacques Deray (France, 1978, 100 min). Ciné Cinémas
22.10 Hommage à Edwige Feuillère : La Duchesse de Langeais ■ Film. Jean de Baroncelli (France, 1941, 90 min). Ciné Classics
23.35 Vera Cruz ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, v.o., 95 min). Cinétoile
0.20 Kansas City ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1995, 110 min). Cinéstar 2
1.10 Histoire de détective ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : IAM, Talvin Singh, Boo Radleys, Luc Ferry, Philippe Sollers, Dan Franck. Canal +
20.00 Les Documents de Savoir plus. Docteur, écoute maman. TV 5
20.00 20h Paris Première. Guy Bedos. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Dictature des colonels grecs. Arte
20.55 Combien ça coûte ? Voyance, paranormal : c'est magique ! Invitée : Véronique Genest. TF 1
20.55 La Marche du siècle. Dopage, la mort aux trousses... Invités : Erwan Mentheour, Serge Simon, Prince Alexandre de Mérode, Jean-Marcel Ferret, Jacques Piasenta, Patrick Laure, Gines Gorriz, Frédéric Nordmann, Gilles Smadja, Jean-Marie Leblanc, Bruno de Lignières. France 3
21.00 Strip-tease. Mama Lotti Goes Classic. Paraboles. Faïma la rapeuse. Prenez, ceci est mon corps. TV 5
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. 36, le bel été. Histoire
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Catherine Berto, Pierre-Henri Deleau, Krystof Pomian, Alain Besançon. Histoire
23.15 52 sur la Une. Quand on a que l'amour. TF 1
0.05 ▶ Un siècle d'écrivains. Guillaume Apollinaire. France 3
0.45 Le Cercle. Saint-Germain-des-Prés. Invités : Juliette Gréco, Sonia Rykiel, Régine Deforges, etc. France 2
0.45 Le Canal du savoir. Sur les quais de Paris. Invités : Bertrand Lemoine, Alexandre Chemetoff. Paris Première
0.55 Hors série. Le doute et l'espérance. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Descentes aux enfers. [1/4] Le naufrage du Batavia. Arte
19.50 Les Démons de la mer. Planète
19.55 Le Fleuve Jaune. Le berceau de la civilisation. Odyssée
20.00 Conférences de presse. 14 janvier 1963 [1/3]. Histoire
20.15 La Souricière à treize ans. Arte
20.35 Jérusalem, à la folie. Planète
20.45 Une tribu sous les nuages. Odyssée
20.55 Vivement le mariage. Téva
21.30 Mon ami Fred. Planète
21.55 Musica. Penderecki. Arte
22.00 Des filles comme nous. Planète
22.00 Haïti, le silence des chiens. Histoire
22.55 L'Heure H. En tournée avec Arthur H. Paris Première
23.00 Chine, les enfants de la révolution. Muzzik
23.00 Histoire de guérillas. De Zapata aux zapatistes. Odyssée
23.30 Profil. Alvaro Mutis. Arte
0.30 La Lucarne. Lucebert, temps et adieux. Arte

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 23.30 Tennis. Masters féminin de New York. Eurosport
20.00 Basket-ball. Euroligue. Alba Berlin - Kinder Bologne. AB Sport
20.40 Route du Rhum. France 3

MUSIQUE

18.00 Sonny Rollins. Antibes 1987. Muzzik
19.00 Le Beaux-Arts Trio joue le trio de Ravel. Muzzik
19.25 Le Sacre du printemps, de Stravinsky. Par L'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
22.50 Musica. Anne-Sophie Mutter joue Penderecki. Leipzig 1995. Arte
1.00 Willie Dixon. Denver 1984. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.40 Harcèlement fatal. Michael Switzer. RTL 9
20.40 Mayday. Jean-Louis Daniel. 13ème Rue
20.50 Créature. Stuart Gillard [1 et 2/2]. M 6
20.55 ▶ Tous ensemble. Bertrand Arthuys. France 2
22.15 La Poursuite du vent. Nina Companeez [1/3]. Festival
22.50 Le Goût des fraises. Franck Cassenti. France 2

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Hiérarchie. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Extrême-onction. Série Club
20.55 Emilie, fille de Caleb. [19 et 20/20]. TMC
21.50 Presque parfaite. Panne des sens (v.o.). Canal Jimmy
22.13 New York Undercover. Racaille. Le meilleur ami de l'homme. 13ème Rue
22.15 Two. Le secret de Victoria. Série Club
22.20 Friends. Celui qui avait un singe (v.o.). Celui qui rêve par procuration (v.o.). Canal Jimmy
23.10 The New Statesman. Passeport pour la liberté (v.o.). Canal Jimmy
23.25 Damon. The Role Model (v.o.). Série Club
23.45 New York District. Oh ! Ministres intègres ! 13ème Rue
0.05 Booker. Recherche Lucille désespérément. M 6
0.10 New York Police Blues. Tueur à gages (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Médecins de nuit. Le bizutage. Série Club

NOTRE CHOIX

● 21.00 Canal +
Michael Collins
De 1916 à 1922, l'action de Michael Collins, artisan et héros de la rébellion irlandaise contre l'armée britannique. Réalisée par Neil Jordan, une biographie filmée, reconstitution minutieuse et passionnante de l'histoire du mouvement révolutionnaire irlandais. Admirable interprétation de Liam Neeson. – *J. S.*

● 23.25 France 3
Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
Même tronquée, Zazie trouve toujours le moyen de rassembler les antipodes ; zigzagant ce soir de la palette chromatique vénitienne, à travers le *Dictionnaire amoureux et savant des couleurs de Venise*, d'Alain Buisine (éd. Zulma), aux *Confidences de gargouille*, de Beatrix Beck recueillies par Valérie Marin Le Meslée. En pièce maîtresse, un sujet, tout brûlant encore et loin d'être apuré, sur la lutte armée des années 70, incarnée par l'Italien Cesare Battisti (*Dernières cartouches*, publié chez Joëlle Losfeld) et l'Allemand Hans Joachim Klein (*La Mort mercenaire*, Le Seuil).

● 1.20 Arte
Vampyr, l'étrange aventure de David Gray
Un jeune homme appelé par un mystérieux vieillard vient au château de celui-ci, et se trouve aux prises avec des vampires. Adapté d'une nouvelle fantastique de Sheridan Le Fanu, ce premier film parlant de Carl Dreyer réalisé en 1931 fut tourné en France et synchronisé, ensuite, en trois langues. Sans effets d'épouvante, on sent passer dans les images le monde intermédiaire entre la réalité et le rêve, la hantise de la mort, la lutte du bien et du mal. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.15 52 sur la Une. Quand on a que l'amour.
0.15 Minuit sport.
1.00 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Tribunal. Electrochoc.
1.45 Reportages. Quand je serai grand, je serai flic.

FRANCE 2

19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 ▶ Tous ensemble. Téléfilm. Bertrand Arthuys.
22.40 Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Article 9. Détention arbitraire.
22.50 Le Goût des fraises. Téléfilm. Franck Cassenti.
0.20 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle. Saint-Germain-des-Prés.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Route du Rhum.
20.55 La Marche du siècle. Dopage, la mort aux trousses...
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.05 ▶ Un siècle d'écrivains. Guillaume Apollinaire.
0.55 Hors série. Le doute et l'espérance.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Michael Collins ■ ■ Film. Neil Jordan.
23.05 Un beau jour ■ Film. Michael Hoffman (v.o.).
0.50 South Park.
1.15 Spin City.

ARTE

19.00 Connaissance. Descentes aux enfers. Le naufrage du Batavia.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Souricière à treize ans.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Dictature des colonels grecs.
21.45 Les Cent Photos du siècle.
21.55 Musica. Penderecki. 22.50 Anne-Sophie Mutter joue Penderecki. *Concerto pour violon et orchestre n° 2.*
23.30 Profil. Alvaro Mutis.
0.30 La Lucarne. Lucebert, temps et adieux.
1.20 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray ■ ■ Film. Carl Theodor Dreyer (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Voyages d'Olivia.
20.50 Créature. Téléfilm. Stuart Gillard [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Gérard de Cortanze (*Les Vice-Rois*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Comme ceux qui s'aiment*, de François-Xavier Gauroy.
23.00 Nuits magnétiques. [2/3].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 De vive voix. Par le Chœur de Radio-France, dir. Romano Gandolfi.
22.30 Musique pluriel. Les jeunes compositeurs de l'IRCAM. Œuvres de Boschetto, Malec.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Trio Des quilles K 498.* 20.40 *Rusalka, L'Ondine,* opéra de Dvorák. Dir. Mackerras, Fleming (Rusalka), Heppner (Le Prince).
23.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Suk, Martinu.

JEUDI 19 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

14.35 La Table aux crevés ■ ■ Henri Verneuil (France, 1951, N., 90 min). Cinétoile
15.00 L'homme que j'ai tué ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., 120 min). Histoire
15.40 La Duchesse de Langeais ■ Jean de Baroncelli. Avec E. Feuillère (France, 1941, 90 min). Ciné Classics
15.45 Le Grand Saut ■ ■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1993, 110 min). Cinéstar 2
16.50 Le Porteur de cercueil ■ ■ M. Reeves (EU, 1996, 95 min). Canal +
16.55 Dead Man ■ ■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., 120 min). Ciné Cinémas
17.50 Histoire de détective ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., 100 min). Cinétoile
19.00 La Ville abandonnée ■ ■ William Wellman (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
19.30 C'est pas une vie, Jerry ■ ■ Norman Taurog (Etats-Unis, 1954, 95 min). Cinétoile
20.00 Les Tribulations héroïques de Balthasar Kober ■ ■ Wojciech Has (Pologne, 1988, 115 min). TV 5
20.35 Monty Python : Le Sens de la vie ■ ■ Terry Jones (Grande-Bretagne, 1982, 105 min). Canal Jimmy
20.55 L'Affrontement ■ ■ Paul Newman (Etats-Unis, 1983, 125 min). Téva
21.00 Mort à Venise ■ ■ ■ Luchino Visconti (France - Italie, 1970, v.o., 130 min). Paris Première
22.25 Ecrit sur du vent ■ ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1957, v.o., 100 min). Canal Jimmy
22.30 Panique dans la rue ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 95 min). Arte
22.30 La Double Vie de Véronique ■ ■ ■ Krzysztof Kieslowski (France - Pologne, 1991, 95 min). TV 5
22.45 Sept ans de réflexion ■ ■ ■ B. Wilder (EU, 1955, 105 min). RTL 9
22.50 Le Vent de la plaine ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min). Cinétoile
0.05 Dersou Ouzala ■ ■ ■ Akira Kurosawa (Urss - Japon, 1975, v.o., 140 min). Arte
0.05 Les Sœurs Brontë ■ ■ André Téchiné (France, 1979, 115 min). Ciné Cinémas
***0.15 La Liste* de Schindler ■ ■** Steven Spielberg (Etats-Unis, 1994, N., v.o., 190 min). Cinéstar 2
1.00 Les mains qui tuent ■ ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

10.50 Arrêt sur images. Médias et littérature : le cas Houellebecq. La Cinquième
13.30 Parole d'Expert. Invitée : Candice Patou. France 3
14.00 et 0.00 Envoyé spécial, les années 90. Les sectes. Invité : Jean-Marie Abgrall. Histoire
14.00 20 h Paris Première. Avec Anne Brochet. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Joshua Redman ; Daniel Cohn-Bendit ; Bernard Kouchner. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Catherine Berto ; Pierre-Henri Deleau ; Krystof Pomian : Alain Besançon. Histoire
19.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Christian Poncelet. LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : Cheb Mami. Paris Première
20.05 Temps présent. Têtes de Turcs à Schwytz. Faut-il castrer les violeurs ? Le siècle en images : le Saint suaire. TSR
20.55 ▶ Envoyé spécial. Spécial Droits de l'enfant. Les frontières de l'amour. Grande-Bretagne : l'enfance au travail. *Post-scriptum* : Le travail et l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde. Les enfants et la guerre. France 2
22.30 Faxculture. Mexique, terre des dieux. TSR
22.35 Boléro. Invitée : Michèle Bernier. TMC
23.00 De l'actualité à l'Histoire. La métamorphose de la social-démocratie. Histoire
23.15 Tapage. Mais que fait la morale ? Invités : François Dagognet ; Sabine Prokhoris ; Eric Fassin ; Didier Eribon. France 3
0.35 La Marche du siècle. Dopage, la mort aux trousses... France 3
1.00 La 25e Heure. JFK : La preuve d'une conspiration. 2.45 L'assassinat de John Kennedy, les dossiers de Jim Garrison. France 2

DOCUMENTAIRES

17.55 L'Aventure photographique. Les photo-reporters. La Cinquième
18.00 Conférences de presse. 14 janvier 1963 [1/3]. Histoire
18.00 Israël. Jérusalem et sa déchirure. Odyssée
18.25 Imran Khan. Un play-boy dans l'arène politique. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Raie manta, diable des mers. La Cinquième
18.30 La Cité des dauphins. Odyssée
19.00 Voyages, voyages. Londres. Arte
19.15 Café bouillu. [3/3]. L'odeur de la terre battue. Planète
19.25 Otages du soleil. [1/3]. Fuel Rations. Odyssée
20.15 Reportage. Les Hommes d'acier. Arte
20.20 Histoire de la BD. [7/13]. Odyssée
20.25 Les Grands Interprètes. Hephzibah Menuhin. Muzzik
20.40 ▶ Soirée thématique. Le retour des virus. Arte
20.45 Virtuoses. Luciano Pavarotti : portrait. Mezzo
20.50 Histoire de guérillas. De Zapata aux zapatistes. Odyssée
21.40 Les Démons de la mer. Planète
22.20 Israël. Les derniers juifs de Birobidjan. Odyssée
22.25 Jérusalem, à la folie. Planète
23.10 Le Fleuve Jaune. Le berceau de la civilisation. Odyssée
23.20 Mon ami Fred. Planète
23.50 Des filles comme nous. Planète

SPORTS EN DIRECT

18.00 et 21.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames. Eurosport
20.30 Football. Championnat de D 1 : Lyon - Marseille. Canal +
20.40 Route du Rhum 1998. France 3
23.30 Tennis. Masters féminin de New York : quarts de finale. Eurosport

DANSE

18.30 American Ballet Theatre at the Met. Mezzo

MUSIQUE

17.30 Pierre et le loup. Musique de Prokofiev. Par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado. Avec les marionnettes de Spitting Image. Mezzo
18.00 Herbie Hancock Trio. Enregistré en 1987. Muzzik
19.00 Boccherini Mosaic Quartet. Concert. Muzzik
21.00 Vivaldi. *Les Quatre Saisons.* Par l'Ensemble I Musici. Muzzik
21.40 Pavarotti et Abbado à Ferrare. Concert. Mezzo
22.15 Jazz à Antibes 1986. Concert. Muzzik
23.35 Verdi. *Nabucco.* Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Muzzik
23.45 Frans Brüggen interprète Beethoven. *Symphonie n° 3.* Par l'Orchestre du XVIIIe siècle. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.30 Les Maîtres du pain. Hervé Basle [3/3]. Téva
18.40 La Poursuite du vent. *Nina Companeez [1 et 2/3].* Festival
20.30 La Confusion des sentiments. Etienne Périer. Festival
20.45 Le Comte de Monte-Cristo. Josée Dayan [4/4]. RTBF 1
20.55 Danger d'aimer. Serge Meynard. France 3
21.00 West Beyrouth. Ziad Doueiri. Histoire
22.45 Full Eclipse. Anthony Hickox. M 6
22.50 Sécurité maximum. Strathford Hamilton. TF 1

SÉRIES

19.20 Equalizer. Les loups dans la nuit. 13ème Rue
20.55 Les Cordier, juge et flic. Un garçon mystérieux. TF 1
22.45 La Vie de Berlioz. Mezzo
23.30 3e planète après le Soleil. See Dick Continue to Run (v.o.). Série Club
0.50 Seinfeld. Prix d'ami (v.o.). Canal Jimmy
4.25 New York Police Blues. Tueur à gages (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 1.00 France 2
La 25e Heure

JFK, tentatives d'élucidation

LE 22 NOVEMBRE 1963, John Fitzgerald Kennedy est assassiné à Dallas, laissant les Etats-Unis et le monde en état de choc. Depuis, le gouvernement américain n'a jamais levé le voile sur les circonstances de l'assassinat du 35e président des Etats-Unis. Mais après y avoir souscrit pendant longtemps, plus personne n'accorde désormais de crédit à la thèse officielle de l'acte gratuit commis par un tueur isolé, incarné par Lee Harvey Oswald dans le rôle du coupable idéal. Trop d'éléments – photos, films et témoins –, sont venus infirmer cette version des faits pour laisser apparaître une très vraisemblable conspiration.

Dans *JFK : la preuve d'une conspiration* (1988), le premier des trois documentaires proposés à l'occasion du 35e anniversaire de la mort de Kennedy dans le cadre de la « 25e Heure », Robert J. Groden décortique justement ces images. Considéré depuis plus de trente ans comme le principal expert des photographies et des films sur le drame, il livre ici une démonstration convaincante de l'implication de plusieurs tireurs, donc de la conspiration, mais aussi de l'innocence d'Oswald. Outre le fameux film amateur d'Abraham Zapuder, caché par les autorités, analysé plan par plan, Groden met en évidence la falsification des preuves, et notamment de l'autopsie, par le gouvernement américain.

L'Assassinat de John Kennedy, les dossiers Jim Garrison, de John Barbour (1992), retrace le travail du procureur de la Nouvelle-Orléans qui consacra lui aussi sa vie à cette affaire. Ses découvertes lui vaudront d'être dessaisi du dossier puis poursuivi en justice. En 1967, il était le seul à évoquer la thèse de la conspiration et à mettre en cause la CIA. Il raconte devant la caméra le cheminement de son enquête et dévoile, preuves à l'appui, les noms des exécutants. Ces deux premiers films, qui se complètent admirablement, ont inspiré Oliver Stone pour son *JFK* au cinéma.

Jeudi 26 novembre, « La 25e Heure » diffuse un autre document à ce sujet. L'occasion de découvrir *L'Assassinat de JFK : l'histoire révisée*, de Matthew White, qui s'intéresse aux mobiles de l'élimination du président américain.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.35 Sunset Beach.
17.35 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. *Un garçon mystérieux.*
22.40 TF 1 magazine.
22.50 Made in America. Sécurité maximum. Téléfilm. Strathford Hamilton.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.50 Soko.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Hartley, cœurs à vif.
18.10 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro, Au nom du sport.
19.57 Météo, Journal.
20.40 La Route du rhum, Météo.
20.50 Point route.
20.55 ▶ Envoyé spécial. Spécial Droits de l'enfant.
22.55 Expression directe.
23.00 Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Article 10. Procès équitable.
23.05 Flics de choc ■ Film. Jean-Pierre Desagnat.
0.35 Au nom du sport, Journal, Météo.
1.00 La 25e Heure. JFK : La preuve d'une conspiration. 2.45 L'assassinat de John Kennedy, les dossiers de Jim Garrison.

FRANCE 3

13.23 et 18.53 L'Euro, mode d'emploi.
13.30 Parole d'Expert.
14.30 Les Craquantes.
14.55 Le Procureur et l'Assassin. Téléfilm. Boris Sagal.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Voile. La Route du Rhum.
20.50 Consomag.
20.55 Danger d'aimer. Téléfilm. Serge Meynard.
22.40 Météo, Soir 3.
23.15 Tapage. Mais, que fait la morale ?
0.10 Espace francophone.
0.35 La Marche du siècle. Dopage, la mort aux trousses...

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Héroïnes ■ Film. Gérard Krawczyk.
15.45 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 16.50
16.00 Le Vrai Journal.
16.50 Le Porteur de cercueil ■ Film. Matt Reeves.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Championnat de D 1 : Lyon - Marseille. 20.30 Coup d'envoi.
22.35 La Morte vivante ■ Film. J. Rollin.
0.05 Mange ta soupe ■ Film. Mathieu Amalric.
1.15 Football. Monaco - Bordeaux.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Les Iles Andaman, les dernières tribus.
14.35 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.40 Aller simple pour l'espoir. *15.35 Entretien.*
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Correspondance pour l'Europe.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 L'Aventure photographique. Les photo-reporters.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. Londres.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Hommes d'acier.
20.40 ▶ Soirée thématique. Le retour des virus. 20.45 Le Virus fantôme. 21.35 Chasseurs de virus. 22.30 Panique dans la rue ■ ■ Film. Elia Kazan (v.o.).
0.05 Dersou Ouzala ■ ■ ■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).

M 6

13.35 La Fugue. Téléfilm. Chuck Bowman.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 et 1.20 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Coup de foudre. La liste.
22.45 Full Eclipse. Téléfilm. A. Hickox.
0.25 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Jacques Bonnet à propos de *Son Excellence le Comte d'Abranhos*, d'Eça de Queiroz.
21.00 Lieux de mémoire. Le Métropolitain.
22.10 For intérieur. Michèle Gazier (*Romanciers de XXe siècle*).
23.00 Nuits magnétiques. Les hommes et leur mère [3/3].
0.05 Du jour au lendemain. Pascal Dibie (*La Passion du regard*).

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 L'Art du chef d'orchestre. Par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Œuvres d'Albeniz, Mendelssohn, Bernstein.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Cera, Van der Putte.
23.07 Papillons de nuit. Avec Jacques Remus, Didier Aschour.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Symphonie n° 3 D 200*, de Schubert. 20.40 Marguerite Duras et la musique. Œuvres de Bach, Lully, Haydn, Clementi, Scarlatti.
22.50 Les Soirées... (suite). Danses latino-américaines. Œuvres de Chopin, Brahms, J. Strauss fils, Stravinsky et œuvres de jazz de Duke Ellington, Miles Davis & Art Tatum.

Le Monde

JEUDI 19 NOVEMBRE 1998

Le chiffon vert

par Pierre Georges

ET SOUS l'œil ravi de l'opposition, la majorité plurielle réglait ses comptes à l'Assemblée nationale. Doucement mais sûrement. Doucement parce que Lionel Jospin parlait à la manière docte qui est parfois la sienne pour mieux mettre au piquet la Verte indisciplinée. Sûrement, car si les mots ont un sens, c'est bien une leçon publique de solidarité gouvernementale avec tirage d'oreilles et réprimande non moins publique qu'a reçue, sans être jamais nommée, Dominique Voynet. Au nom des siens.

Et les mots ont un sens en effet. *« Telle ou telle déclaration n'était pas nécessaire. »* Boum. *« Des attitudes irresponsables. »* Boum. *« Il ne faut jamais jouer avec la peau des autres par procuration. »* Boum-Boum. C'était clair. Et cela le fut encore plus pour la droite qui, fort normalement, compta les coups, y applaudit parfois et fit mine de s'inquiéter de la cohérence et la cohésion de la majorité. *« Cacophonie »*, souligna Philippe Seguin. *« Pagaille »*, renchérit Jean-Louis Debré ajoutant, en auguste croupier : *« Dans ce gouvernement, rien ne va plus »*. *« Mme Voynet n'a plus qu'à en tirer les conclusions qui s'imposent »*, conclut Philippe Douste-Blazy après avoir vu, de ses yeux vu, *« M. Jospin tancer Mme Voynet comme rarement un chef de gouvernement a sermonné l'un de ses ministres »*.

Bref, l'opposition buvait du petit lait-menthe. Servi sur un plateau. Car c'est un fait. Contre toute espérance oppositionnelle, sinon contre toute attente socialiste, M. Jospin avait vu vert ! Comme si l'irruption soudaine sur la scène politique ce week-end du trublion Cohn-Bendit, dispensateur de quelques féroces conseils en matière de générosité et de coeur, dans l'affaire des sans-papiers, avait eu ce don suprême d'exaspérer la marche tranquille de la loi et de l'ordre jospiniens vers un avenir radieux.

D'ordinaire, les conflits de famille se règlent en famille. On pouvait supposer que ce serait le cas. Que le premier ministre convoquerait : *« Passerez à mon bureau, Voynet ! »*. Et qu'il laisserait à quelques-uns, ou quelque autre, Georges Sarre par exemple, le soin de rappeler, par procuration, – et dans une forme atténuée, car ce n'est pas ainsi qu'on parle aux dames –, l'antique principe chevénementiste. A savoir qu'un *« ministre cela ferme sa gueule ou cela démissionne »*.

Là rien de tel. En place publique, l'affaire ! Et rien de plus public que l'Assemblée nationale. En place publique, le châtiment, et tant pis pour l'aubaine offerte à l'adversité ! C'est probablement que le dossier des sans-papiers ne saurait effectivement se résumer à un débat de la raison contre le coeur. Et qu'avant de se livrer à toute surenchère dans ce domaine, il faut y réfléchir à deux fois.

Mais c'est surtout, que, partie comme elle est, et sauf à être aveugle, la majorité plurielle est promise à devenir un combat. Le week-end politique fut vert, d'un beau vert médiatique aussi. Et l'irruption du couple fatal, Voynet/Cohn-Bendit, déployant des trésors de séduction pour plumer à son profit la plurielle volaille, ne pouvait aller sans réplique. La majorité est un combat. En veut-on une preuve ? Robert Hue, mi Hue mi dia, l'a fournie. Un petit coup pour inviter les uns à ne pas faire de *« surenchère »*. Et un petit coup pour inciter les autres à ne pas faire preuve *« d'entêtement »*. Admirable coup double.

Gouvernement : Mme Péry reçoit la charge du droit des femmes

LIONEL JOSPIN modifie légèrement son dispositif gouvernemental. Un décret présidentiel, publié au *Journal officiel* du 18 novembre, élargit les champs de compétence de Bernard Kouchner et de Nicole Péry, tous deux secrétaires d'Etat rattachés au ministère de l'emploi et de la solidarité de Martine Aubry.

Chargé de la santé, Bernard Kouchner se trouve désormais également responsable de l'action sociale. Il s'agit pour lui, selon les termes d'un communiqué de l'Hôtel Matignon, de *« définir et de mettre en œuvre les politiques en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et de l'enfance »*. Ce renfort est apprécié au ministère du travail, où l'on énumère la liste des chantiers auxquels Martine Aubry entend se consacrer : Sécurité sociale, 35 heures, emploi-jeunes, précarité, etc.

Mme Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, prend, en outre, la responsabilité du droit des femmes. Jusqu'ici, ce secteur relevait d'une délégation interministérielle, animée par Geneviève Fraisse. Depuis plusieurs mois, les associations féministes se plaignaient de cette situation, réclamant un véritable interlocuteur politique pour traiter leur dossier. La nomination de Mme Péry est également liée au fait que l'Assemblée nationale débattra, les 8 et 9 décembre, du projet de loi constitutionnelle relatif à la parité entre hommes et femmes. Mme Fraisse se voit confier, par le ministre de l'éducation nationale, *« une mission de proposition et de suivi tendant à une meilleure coordination des établissements d'enseignement public et de recherche en matière d'égalité des sexes »*.

Jean-Michel Aphatie

M. Pasqua combat Amsterdam devant les chevénementistes

MERCREDI 18 NOVEMBRE, devant les députés du Mouvement des citoyens, Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, a été invité à dire tout le mal qu'il pense du traité d'Amsterdam. Le MDC organise, pendant deux jours, une série d'auditions sur l'Europe et le pacte de stabilité budgétaire. *« Dès Amsterdam ratifié, nous aurons créé de toutes pièces un Etat en soi, qui bat monnaie à Francfort, fait la loi à Bruxelles, rend la justice à Luxembourg, laissant aux Etats « subsidiaires » la seule prérogative régalienne de lever l'impôt »*, a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur, après s'être réjoui de cette réunion des *« républicains des deux rives »* (la formule est de M. Chevènement).

DÉPÊCHES

■ **RIMBAUD : la version manuscrite d'*Une saison en enfer*** d'Arthur Rimbaud, adjugée 2,9 millions de francs lors d'une vente aux enchères mardi 17 novembe, a été préemptée par la Bibliothèque nationale. L'édition originale des *Chants de Maldoror*, de Lautréamont, datée de 1868, est montée à 480 000 francs. Au total, la vente de la collection a rapporté 12,08 millions de francs (frais compris).

■ **JUSTICE : le directeur du théâtre municipal de Valenciennes s'est grièvement blessé**, mardi 17 novembre, en sautant par la fenêtre de son bureau lors d'une perquisition des policiers du SRPJ de Lille. Thierry Dupont avait été placé en garde à vue la veille, dans le cours d'une enquête préliminaire sur la gestion du théâtre Le Phénix.

Tirage du *Monde* daté mercredi 18 novembre 1998 : 490 769 exemplaires. - 3

Les socialistes de plus en plus mal à l'aise face à l'attitude de Roland Dumas

Les mitterrandistes restent fidèles à l'homme de confiance de l'ancien président

LE PARTI SOCIALISTE ne veut pas engager de débat interne sur ce qui est devenu l'affaire Dumas et, plus précisément, sur la question de savoir si le président du Conseil constitutionnel doit ou non se démettre de cette fonction en raison des révélations liées à l'affaire Elf. François Hollande a érigé en principe, sur ce sujet, la liberté d'expression au sein du PS, tout en veillant à en contenir les débordements. Le premier secrétaire avait réitéré, le 8 novembre sur TF 1, la position défendue depuis plusieurs mois, à savoir que c'est à M. Dumas, *« en conscience »*, de voir *« si sa présidence peut être menacée par des actes de procédure »*. Il avait franchi un pas supplémentaire en ajoutant : *« Il faut que les membres du Conseil prennent leurs responsabilités. »*

Quelques jours plus tard, dans un « point de vue » publié dans *Le Monde* du 12 novembre, Arnaud Montebourg, député PS de Saône-et-Loire, demandait la démission de M. Dumas. La position de ce jeune élu de 1997 était aussitôt approuvée par une partie de la douzaine de parlementaires socialistes qui, en dehors de tout courant mais dans une commune adhésion à Lionel Jospin, ont pris l'habitude de se réunir chaque semaine pour discuter de l'actualité. Vincent Peillon (Somme), Christian Paul (Nièvre), Christophe Caresche (Paris), Marisol Touraine (Indre-et-Loire), Odette Grzegrzulka (Aisne), Patrick Bloche (Paris) font savoir rapidement qu'ils se retrouvent sur la même ligne. Députée du très fabiusien département des Bouches-du-Rhône, Sylvie Andrieux affirme que M. Dumas doit partir *« et vite »*, rejoignant la position qu'avait exprimée, parmi les premiers, Georges Frêche, député de l'Hérault et maire de Montpellier.

Quelques figures de la « mitterrandie », comme Jack Lang, ont fait connaître leur désapprobation aux intéressés. Un ancien ministre de François Mitterrand, Louis Mexandeau, a fait savoir son mécontentement sans l'exprimer publiquement. La fédération de Saône-et-Loire a exprimé, auprès de la direction nationale, son émotion après la prise de position de M. Montebourg, mais n'y a pas donné suite. Mardi 17 novembre, la rumeur d'une pétition de fidèles mitterrandistes a circulé, avant d'être abandonnée.

DEUX LÉGITIMITÉS

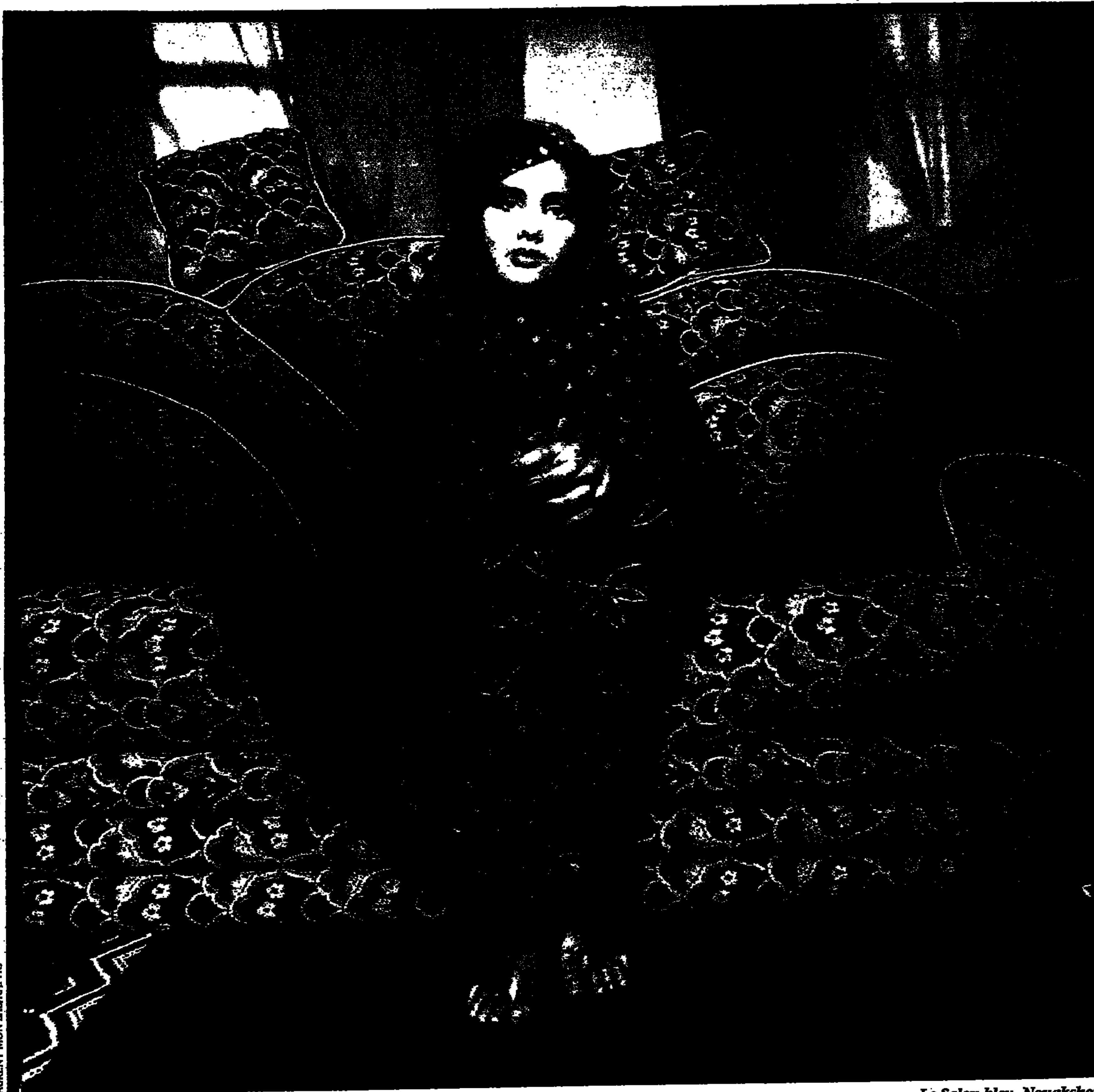
Dans ce qui prend des allures de clivage « générationnel » mais qui recoupe aussi une division entre anciens rocardiens et anciens mitterrandistes, ce sont surtout les députés qui, comme MMmes Touraine et Andrieux et M. Peillon, exercent des fonctions au secrétariat national du PS qui font l'objet de l'ire des fidèles mitterrandistes. Celle-ci, toutefois, reste feutrée. M. Hollande est soucieux de la liberté d'expression personnelle mais recommande aussi à chacun la prudence. Mardi, l'affaire n'a donné lieu à aucun débat, ni lors de la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée, ni au bureau national. Le sujet a été évoqué lors d'une réunion des députés socialistes membres de la commission des lois où Jacques Floch (Loire-Atlantique) s'est exprimé sur la présomption d'innocence. Pour M. Montebourg, certains députés mettent en avant *« la légitimité judiciaire »* et, donc, la présomption d'innocence, défendue fermement par Alain Claeys, chargé de l'organisation au secrétariat national du PS et proche de M. Fabius ; d'autres, *« la légitimité politique »*, qui conduit à la démission.

Le 15 novembre, sur Radio-Shalom, Jean-Christophe Cambadélis, procureur souvent impitoyable du mitterrandisme, a déclaré que, *« même pour Dumas, il doit y avoir un doute, il peut y avoir un doute »*. *« Si dans notre société, il n'y a plus de doute, il n'y a plus de défense, il n'y a que des procureurs »*, a ajouté le député socialiste de Paris. Allant plus loin dans cette voie, Raymond Forni, premier vice-président de l'Assemblée nationale, député du Territoire de Belfort, a déclaré, dans *Libération* du mardi 17 novembre, que M. Dumas, au nom de la présomption d'innocence, ne doit *« absolument pas démissionner »*.

Michel Noblecourt

Le Monde
VOYAGES

Terres d'hiver



LAURENT MONLAÜ/RAPHO

Le Salon bleu, Nouakchott

Baguette magique

Onze voyageurs aux quatre coins du monde. Onze récits, onze regards. Un kaléidoscope chatoyant. D'infinies combinaisons d'images. A donner des fourmis dans les jambes et du soleil en hiver, quitte à se mettre la tête à l'envers. Jeu de miroirs où, comme chez Baudelaire, *« les parfums, les couleurs et les sons se répondent »*. Etranges correspondances où, des villages abandonnés de Syrie au désert mauritanien en passant par une belle Libyenne endormie, le tourisme, trop souvent voué aux gémonies, apparaît comme la baguette magique susceptible de sauver ces lieux du dépérissement ou de l'oubli.

La belle aux sables dormants

Calfeutrée dans un silence compact, une ville fantôme attend du tourisme son réveil



SAM MOHDAD/VU

Des ruelles étroites noyées d'ombre où l'on doit parfois avancer à tâtons

GHADAMÈS
de notre envoyée spéciale

Il était une fois, aux portes du *Sahara, une ville enchantée.* Défendue par des murailles de terre ocre et des tours carrées, par des voûtes épaisses et des meurtrières, par mille petites cornes dressées aux quatre coins de ses terrasses, mais surtout, par un silence compact, serré et enveloppant, un silence qui étouffe les pas et donne le vertige.

Pas un éclat de voix, pas un pleur d'enfant. Personne ou presque dans ses ruelles couvertes, noyées d'ombre où l'on doit parfois avancer à tâtons dans les ténèbres. Un vieil homme sort d'une mosquée, drapé d'une toge blanche, un pan rabattu sur sa tête. Un autre passe, portant dans un couffin de l'herbe fraîchement coupée. Au fond d'un boyau obscur, une porte s'ouvre, découpe une faible lueur, se referme aussitôt. Enormes clés, dignes de Barbe-Bleue, pour des maisons hermétiques et secrètes.

PERFECTION ORGANIQUE

Dans cette ville sans palais et sans monument, le promeneur étranger ressent le même plaisir qu'en découvrant un coquillage rare ou un nid d'oiseau ingénieux. La terre et l'eau, le soleil et l'ombre, le palmier et la palmeraie : voilà les matériaux avec lesquels les hommes ont atteint ici cette perfection organique qui ne se rencontre d'habitude que dans la nature. Mais la coquille est déserte, l'oiseau s'est envolé. On ne peut que rêver devant des formes vides.

La médina de Ghadamès est une ville fantôme depuis bientôt vingt ans. Les quatre mille personnes qui l'habitaient encore ont déménagé à la fin des années 70 pour s'installer dans les immeubles neufs construits par le gouvernement libyen. Il s'agissait de leur offrir les commodités de la vie moderne : salles de bains, cuisines équipées, écoles et antennes de télévision, d'en finir avec les habitudes « féodales ». Sans doute aussi d'imprimer définitivement la marque du pouvoir central sur cette oasis située aux confins de l'Algérie et de la Tunisie et qui était, depuis des siècles, l'une des grandes étapes sur les pistes sahariennes.

Pourtant, les belles mosquées anciennes, pieusement entretenues, attirent, chaque vendredi, leur contingent de fidèles. Les jardins abandonnés fournissent encore le fourrage pour les bêtes. Et aux heures brûlantes de l'été, *quand le soleil fait flamber sans* pitié le béton de la ville neuve, la plupart des Ghadamsi se réfugient dans la fraîcheur de la médina pour de longues siestes pendant lesquelles – comme dans les châteaux endormis des contes de fées – ils deviennent les sentinelles de leur propre mémoire, sommeil réparateur où se renouent des liens rompus.

On a peu de certitudes sur les origines de Ghadamès. Certains récits la rattachent au peuple de Nemrod, *« fils de Kana'an, fils de Sem, lui-même fils de Noé »*. La légende parle surtout d'un groupe de cavaliers traversant le désert. L'un d'eux, venu récupérer le plat qu'il avait oublié la veille, voit sa jument gratter la terre de son sabot et l'eau jaillir en abondance : c'est Aïn el Fars, la Source de la Jument. D'une température constante de 30 degrés, elle irrigue depuis toujours l'oasis, alimente, par des canaux ouverts, les bains de la médina et donne aux briques de terre qui séjournent longuement dans son eau une extraordinaire solidité.

Les Phéniciens commerçaient peut-être déjà avec cette cité par où les caravanes acheminaient les marchandises en provenance du Sahel ou de l'Afrique centrale : poudre d'or, ivoire, bêtes sauvages, esclaves enfin, suivant une *tradition millénaire qui ne pren*dra fin qu'au début de ce siècle. Les Romains connaissaient Ghadamès, qu'ils appelaient Cydamus et où ils installèrent, longtemps après l'expédition du proconsul Cornelius Balbus dans le Fezzan en 19 av. J.-C., une porte fortifiée. La présence de colonnes byzantines, dans les mosquées et dans certains bains publics, témoigne de l'expansion du christianisme jusque dans ce coin reculé du Sahara, à 650 kilomètres au sud-ouest de Tripoli.

La conquête arabo-musulmane, si l'on en croit une chronique locale, ne s'est pas faite sans difficulté, la population berbère – guidée par la prophétesse Dihia – lui ayant opposé une farouche résistance.

Berbères et Arabes se sont mêlés au cours des siècles, intégrant aussi l'apport des populations noires. L'une des originalités de Ghadamès est ce brassage ethnique qui juxtapose toutes les nuances de peau. *« Il n'était pas rare, autrefois, que les commerçants caravaniers aient deux épouses,* explique Mohamed Lessoued, un Ghadamsi qui a connu la colonisation, italienne et française. *L'une était de souche arabe ou berbère, et ne sortait jamais de Ghadamès, l'autre, la* " femme du voyage "*, était souvent africaine. »*

DES CORNES POUR SE PROTÉGER

C'est pourquoi M. Lessoued parle haoussa comme sa grand-mère qui venait de Kano, la grande ville millénaire du Nigeria, dont les maisons, comme celles de Ghadamès, portent des cornes pour se protéger des *djenoun*, les esprits invisibles et malins. C'est pourquoi on trouve ici des boubous magnifiquement brodés, aux couleurs violentes, et cette étonnante « danse de la gazelle » où, au rythme des tambours, un maître de cérémonie masqué et cornu, le corps moulé dans une sorte de maillot, bondit toujours plus haut pour défier ses adversaires.

Le mélange des races n'excluait pas la discrimination. Des hiérarchies très marquées ont longtemps séparé l'aristocratie *harar*, formée d'hommes et de femmes libres, des descendants d'affranchis, les *hamrane*, et les simples artisans des anciens esclaves attaras, voués aux tâches serviles. Mais rien ne distinguait davantage les différentes castes que la circulation des femmes, inversement proportionnelle à leur statut social : les femmes des grandes familles ne descendaient jamais dans les rues, sauf pour se rendre furtivement aux bains à l'heure où les hommes se retiraient pour la prière.

« Elles vivaient sur les terrasses du matin au soir, raconte Brahim, un jeune Ghadamsi qui travaille sur les installations pétrolières du *désert de Syrte* et se souvient de sa petite enfance dans la médina comme d'un paradis perdu. *Elles y cuisinaient, tissaient les tapis, elles se rendaient visite entre parentes et voisines. Elles pouvaient faire le tour de la ville sans poser une seule fois le pied dans la rue. Et elles avaient un code à elles, avec des cris, pour avertir les autres femmes des événements importants : s'il y avait un malade ou un mort, si un enfant était né, si le bébé était garçon ou fille, si un voyageur était de retour... »*

« Les femmes organisaient leur propre marché sur les terrasses, où elles troquaient denrées alimentaires, bijoux, vêtements, amulettes magiques, se rappelle, dans *Antique Ghadamès* (un livre malheureusement épuisé), Marcel Hongrois, qui enseigna ici dans les années 50. *Il y avait aussi un code sonore pour éviter qu'hommes et femmes ne se heurtent dans ces ruelles sombres et étroites : les uns tapaient le sol du pied, les autres toussotaient. »* Et un autre encore, visuel, celui-là, destiné aux visiteurs masculins qui risquaient un œil à travers une fente de la porte du rez-de-chaussée : *« Suivant la façon dont était placée la lampe à huile dans la niche de l'entrée, on savait si le maître de maison était là, s'il était souffrant ou en voyage »*, explique Brahim.

Car la société ghadamsie a mis autant de génie à régler la communication des sexes qu'à agencer des puits de lumière dans les rues couvertes, à fermer aux femmes le grand jardin vert de la palmeraie tout en les encourageant à peindre sur les murs de leur maison, avec des motifs qui rappellent les tatouages berbères, un luxuriant jardin rouge orné de palmiers et de fleurs. *C'est l'envers du décor* : dépouillé à l'extérieur, chargé à l'intérieur, enrichi de tapis, coussins, chromos, tissus brillants, miroirs encastrés, couvercles en vannerie, un bric-à-brac mural où dominent les rangées de vases de cuivre qui servaient de monnaie d'échange et étaient la fierté des familles. La vitalité de Tati et l'austérité de Le Corbusier : telle est la formule de Ghadamès.

RÉGION ENCLAVÉE

La fermeture de la frontière algérienne a porté un rude coup à l'économie de cette région enclavée ainsi qu'aux revenus des dix mille citadins. Sur les pistes du désert, les militaires patrouillent pour empêcher la contrebande de sucre et de thé, vendus à bas prix du côté libyen.

Mais l'ouverture aux touristes étrangers, encore timide, peut réveiller la belle aux sables dormants. Signe encourageant : le ministre du tourisme et son vice-ministre sont tous deux fils de Ghadamès, et un récent rapport de l'Unesco constate le *« haut degré de motivation »* des habitants pour conserver leur ville.

*Malgré la pénurie d'artisans ex*périmentés (âge moyen : quatre-vingts ans), des jeunes font restaurer des bâtiments de la médina pour les aménager en gîtes touristiques. Les belles maisons revivent et s'ouvrent à l'occasion du Festival de Ghadamès, qui a connu, au *mois d'octobre*, sa troisième édition : fête chaleureuse où, trois jours durant, des centaines de visiteurs – libyens plus encore qu'étrangers – ont parcouru la ville, admiré ses places décorées de tentures, gravi les escaliers d'habitations transformées pour la circonstance en minimusées du costume, de la danse, des livres ou *du bijou*.

Un carnaval bon enfant qui mêlait les jeunes aux vieillards, les étrangers aux familles les plus prudes, les descendants de serfs à ceux de l'aristocratie. Où les femmes ghadamsies enfin, la tête dûment couverte d'un voile ou d'un foulard, flânent dans des rues qui leur étaient jadis interdites.

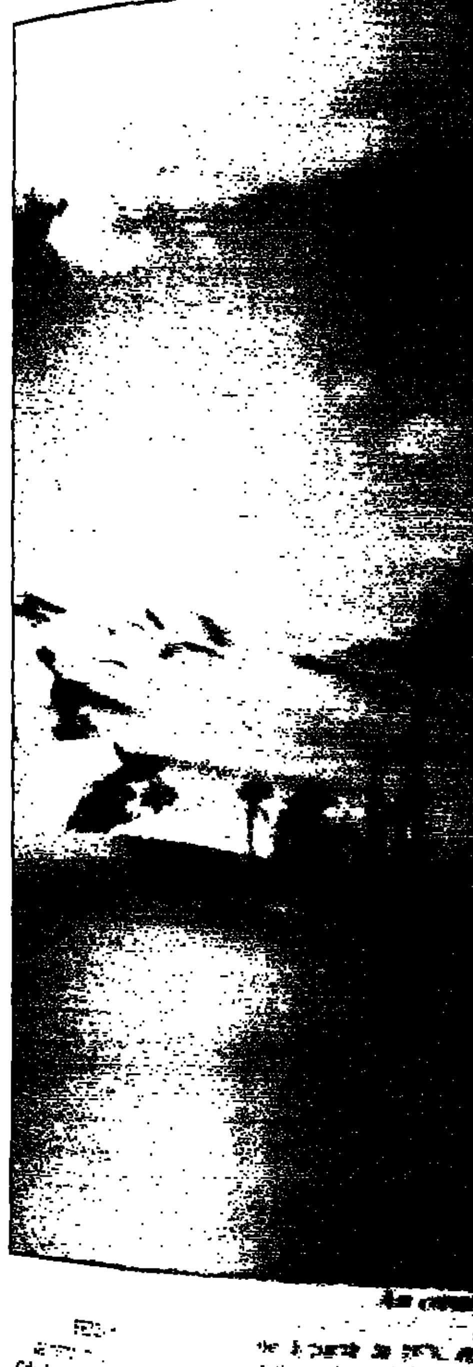
Joëlle Stolz

Libye antique

DIFFICILE D'IMAGINER, sur les plateaux caillouteux d'aujourd'hui, ces savanes herbeuses parcourues par les girafes, éléphants et bovins aux longues cornes dont nous parlent, avec tant d'élégance, les gravures rupestres du Messak et de l'Akakus. Plus facile, en revanche, de ressusciter la splendeur d'une Antiquité dont témoignent tant de sites imposants. Dès la frontière tunisienne franchie, le visiteur a rendez-vous avec Sabratha qui, avec Oea (ancêtre de l'actuelle Tripoli) et Leptis Magna, était l'une des trois cités antiques de la Tripolitaine. L'admirable théâtre romain, les mosaïques byzantines et les statues des dieux dressées sur le site ne doivent pas faire oublier que ces villes furent longtemps carthaginoises par la langue, les cultes et les institutions. Plus grandioses encore sont, à 200 kilomètres à l'est, les ruines de Leptis Magna (jadis le deuxième port *romain d'Afrique) qui se dressent au milieu des* pins et des oliviers. Les thermes d'Hadrien étaient célèbres dans l'Antiquité et la ville a largement bénéficié des embellissements dont l'a gratifiée, au IIIe siècle, un « enfant du pays », l'empereur Septime Sévère. La visite du nouveau musée de Leptis (à noter une maquette bien utile et des explications en anglais) complète celle du beau musée de Tripoli, aménagé en bordure de la médina, dans l'enceinte de Assaï Al Hamra (le « Château rouge »). Décor shakespearien où s'épanouirent jadis la traîtrise et l'assassinat. Cela se passait à l'époque ottomane, une période où l'on jetait, littéralement, ses ennemis aux chiens. *Pour découvrir la Cyrénaïque, l'un des grands* centres de l'hellénisme, il faut franchir l'éprouvante « dépression de la Grande Syrte ». Mais on est largement récompensé par le spectacle du djebel Akhdar, la montagne Verte, et surtout par le site exceptionnel de Cyrène, fleuron de la pentapole grecque avec ses centaines de monuments, ses colonnades et ses sanctuaires (dont celui d'Apollon, situé au pied d'une source) admirés de Pindare, d'Hérodote et de Platon. Treize siècles *d'existence pour* cette cité de cent mille habitants qui parlaient un dialecte libyque et dont les visages, immortalisés dans le marbre, ressemblent beaucoup à ceux des Libyens d'aujourd'hui.

J. S.

CONCEPTION ET COORDINATION :
Patrick Francès,
assisté de Danielle Tramard
RÉALISATION :
Véronique Salles
ICONOGRAPHIE :
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE :
Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ :
Barbara Bleuse
et Angélique Daure-Henrard



Sebha, antichambre des dunes

A quelques heures de la capitale du Fezzan, un somptueux décor façonné par le vent



Au cœur du Fezzan, les dunes du grand erg d'Ubari, immense mer de sable d'où surgissent des bouquets de palmiers

TRISTAN BLAISE/VISA IMAGE

FEZZAN
de notre envoyée spéciale

Cela forme comme un petit salon : encadrant la vitre arrière, des rideaux épais, frangés de pompons rose bonbon. Sur les genoux des passagers, des bouteilles de soda, des paniers, glacières, boîtes de pois chiches, bidons d'huile, gaufrettes à la fraise. Ce qui n'a pu entrer à l'intérieur de la voiture est entassé sur la galerie, entre des matelas rayés, des valises à trois sous et des cartons, mal ficelés.

La file est ininterrompue et lente, presque immobile. Quelques Citroën et de vieilles Peugeot, que leurs occupants poussent à la main, histoire d'économiser l'essence. Une heure... deux heures... Passer le poste-frontière séparant la Tunisie de la Libye exige de la patience. Surtout depuis l'embargo décrété en 1992 par le Conseil de sécurité de l'ONU et qui interdit à tout avion étranger de se poser sur le sol libyen. Seule solution, en attendant la levée de l'embargo : transiter par la Tunisie, Malte ou l'Egypte.

Omniprésent, le portrait de Mouammar Al Kadhafi, premier d'une longue série : Kadhafi coiffé d'un casque d'ingénieur, Kadhafi en vêtement traditionnel de pâtre, Kadhafi le poing brandi, en tenue de colonel, avec l'aigle impériale scintillant sur la casquette... Autre incontournable : le petit Livre vert, publié à partir de 1976, et qui édicte la philosophie du régime. Impossible de l'ignorer. A l'aéroport de Sebha, des inscriptions peintes à gros traits sur les murs en offrent des morceaux choisis.

Sebha : capitale provinciale du Fezzan, quinze mille âmes environ. Une ville parmi d'autres, avec son fort italien, son grand marché de fruits et légumes, et ses rues jalonnées de commerces privés, pleins d'électroménager, de cruches en plastique et de petits moules à gâteaux en aluminium. Le tourisme y est balbutiant. A l'Hôtel El Kalaa – le plus luxueux du lieu – le Fanta – *charia oblige – agrémente les repas.* Quant aux chambres et salles de bains, elles proposent un confort minimaliste. Tout cela, pour être perfectible, n'est évidemment pas très grave. D'autant que Sebha a d'autres cartes dans son jeu.

La plus belle se nomme « désert ». On le gagne en empruntant la route du Sud-Ouest qui va vers Ghat et la frontière algérienne : une route goudronnée, en excellent état. Quelques villages avec des maisons en boue séchée, des épouvantails en turban pour éloigner les oiseaux, des *ethel et des eucalyptus protégeant du* vent les cultures... Parfois, un homme seul surgit au milieu de l'asphalte, attendant un bus improbable, comme dans *La Mort aux trousses*, de Hitchcock. De nouveau des maisons, des oiseaux chapardeurs : *megar* et *gousbi*, qui se moquent bien des épouvantails en turban... Au bout de quelques heures, enfin, le désert.

Celui de Libye, qui s'étend sur 1 683 000 kilomètres carrés – soit les neuf dixièmes du pays –, est, selon les connaisseurs, l'un des plus beaux du monde. Le mieux, évidemment, est de le mériter. *« Il faut s'être déchiré les doigts de pied dans la caillasse, avoir dormi à même le roc »*, connaître *« cette existence de cloporte collé au sol »* pour comprendre quelque chose au désert, rappelle Théodore Monod, qui sait de quoi il parle. A défaut de marcher, on le traverse en 4 × 4, escaladant les dunes de l'*erg* – le désert de sable –, pour *les redescendre à toute allure en* s'ensablant quelquefois pendant plusieurs minutes. Plaisir, aussi, de s'arrêter pour ramasser le *rissoua* – *buisson local – qui servira à allumer* le feu et à faire cuire l'agneau, lorsqu'il aura été égorgé. En attendant son heure, l'agneau est dans la Toyota bleue, qui transporte l'intendance.

Se succèdent Mandara, l'un des onze lacs de la mer de sable d'Ubari, *puis Ghabraoun, oasis jadis habitée* par des Daouada, les « mangeurs de vers ». C'est là que l'on fait halte à midi, avant d'atteindre le lac Oum el Ma, *« la mère de l'eau »*, où, dans un décor somptueux de palmeraie, on dresse le campement. Première et dernière nuit au désert. C'est court, trop court, surtout quand on n'a jamais vécu ça. Alors, forcément, cela s'observe et se goûte au plus près, en secret.

D'abord, scruter la fin du jour et les traces des bêtes : celles, très fines, laissées par d'invisibles carabes et par un valeureux bousier, le seul à rouler carrosse à cette heure. Ensuite, regarder le soleil se *coucher et le ghibli – le vent chaud* du Sud – soulever les grains jaune-orangé, qui sont de la poussière de quartz, et façonner le paysage : *dunes en forme de croissant*, de pyramides ou de « s », comme les sabres d'Arabie, et qu'on appelle *barkhane, ghourd* ou *sif*. Plus tard *encore, « traquer » une gerboise* ou rat des pyramides qui surgit soudain en haut d'une dune, comme un éclaireur, se dresse sur *ses pattes postérieures et disparaît* en sautant, tel un kangourou.

20 heures, un peu plus, un peu moins. Les montres, ici, ne servent guère. L'agneau – Dieu ait son âme ! – a cessé de vivre. Sous la tente, le cuisinier, touareg, coupe les légumes qui accompagneront le méchoui. Un vieil homme prépare silencieusement le thé à la menthe, avec l'eau contenue dans les *zokra*, des outres en peau de chèvre. Thé doré, *comme du miel*, à la fois âcre et sucré, thé que l'on verse, selon un rituel précis, avec un geste ample, en faisant attention que la mousse frôle juste le bord du verre. Thé qui accompagnera demain le *ftat* – la galette de pain –, thé sacré, pour lequel les musulmans rendent grâce chaque fois à Allah.

MYTHIQUES ÉMERAUDES

22 heures. Dans le ciel, on cherche les étoiles et le nord, balisé par l'étoile polaire marquant l'extrémité de la Petite Ourse. Malgré l'inconnu et le silence, impressionnant, on se sent rassuré. Les loups rôdent ailleurs, du côté de Gabraoun, et, dehors, les hommes *« d'équipage » ont installé leurs* nattes près des voitures. Le visage à demi caché par leurs *amama*, le corps drapé dans leurs djellabas, ils *passent la nuit sous les astres.* Jouent-ils silencieusement au *kharba*, ce jeu de dominos qui se joue par terre, dans le sable ? Dorment-ils en rêvant aux mythiques émeraudes des Garamantes, enfouies dans le désert du Sahara ?

3 heures. Le vent fait claquer la toile de la tente. Compter les moutons, ou plutôt les gazelles, pour s'endormir, et feuilleter, encore, pour le plaisir, Théodore Monod : *« On est bien..., entièrement enfermé dans ce temporaire sarcophage de burnous et de couvertures qui met entre votre sensible épiderme et les ténèbres, le vent, le froid, l'efficace bouclier de ses multiples enveloppes. Au chaud. En sécurité... Nuit noire encore, mais le Scorpion à pareille place laisse entendre que l'Est, dans une heure, va blanchir... »*

Thérèse Rocher



Carnet de route

■ **REPÈRES.** La Libye (1 759 540 km²) compte 5,6 millions d'habitants (soit 3 habitants au *kilomètre carré*) regroupés essentiellement sur le littoral. Rebaptisée, en 1977, « Jamahiriya (République) arabe libyenne populaire et *socialiste* », c'est une *république* islamique. Le Sud se visite de préférence d'octobre à avril avec, de décembre à février, de fortes variations entre le jour (20°) et la nuit (2°). A partir de mai souffle un vent chaud, le *ghibli*. Requis, *visa et passeport en cours de validité.*

■ **ACCÈS.** En attendant la levée escomptée de l'embargo aérien international, l'accès se fait par Djerba (Tunisie), à une centaine *de kilomètres de la frontière libyenne, puis* par la route. Comptez six heures pour gagner Tripoli. De Paris, cinq vols hebdomadaires directs de Tunisair (tél. : 01-42-12-31-31), à partir de 1 750 F A/R. A noter que le Quai d'Orsay déconseille le recours aux vols intérieurs. D'où de longs transferts routiers : Ghadamès est à 650 kilomètres de Tripoli et il faut environ deux jours pour atteindre le Sud.

■ **FORFAITS.** Dans le contexte actuel, le recours à un voyagiste est recommandé. Couleurs locales (tél. : 01-46-08-01-23), avec *qui a été réalisé ce reportage, programme* quatre circuits, dont « Si le désert m'était conté » (9 jours, à partir de 8 145 F) avec Ghadamès, les lacs de l'Erg Ubari et les villages troglodytes et berbères. De son côté, Couleurs de Libye (8 jours, à partir de 8 085 F) mêle oasis et sites antiques.
A mentionner également : Africatours *(tél. : 01-41-33-69-00), Allibert (tél. : 01-40-*21-16-21) avec cinq circuits consacrés presque entièrement au désert, dont une étonnante traversée des jardins de pierre du Tassili de Maghidet (à pied ou en méharée), l'association Arts et Vie (tél. : 01-40-43-20-21) avec un excellent rapport qualité-prix, Asika (tél. : 01-42-80-41-11), Assinter (tél. : 01-45-44-45-87) avec un beau circuit de 19 jours au Fezzan via Ghadames, Atalante (tél. : 04-72-53-24-80) avec trois circuits dont un nouveau trek dans l'Akakous, Clio (tél. : 01-53-68-82-82) avec un Sahara libyen et un circuit archéologique, *Club Aventure* (tél. : 01-44-32-09-30) avec trois circuits au cœur du Fezzan, Comptoirs des déserts (tél. : 01-40-26-19-40) avec trois circuits dont une méharée dans l'Akakous, Djos'Air (tél. : 01-41-71-19-19), Explorator (tél. : 01-53-45-85-85) avec quatre circuits dont une exceptionnelle expédition dans le Tibesti libyen, Ikhar (tél. : 01-43-06-73-13), Nomade (tél. : 01-46-33-71-71) avec cinq circuits, Orients (tél. : 01-40-51-10-40) avec une extension de 6 jours dans le désert en complément des sites antiques, Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-77) avec une méharée au Fezzan et une expédition dans le Nord Tibesti, et Voyageurs dans le monde arabe (tél. : 01-42-86-17-90). Sans oublier Sudexpé (tél. : 04-42-55-09-24), spécialiste des circuits « sportifs » en 4 x 4 ou à moto.

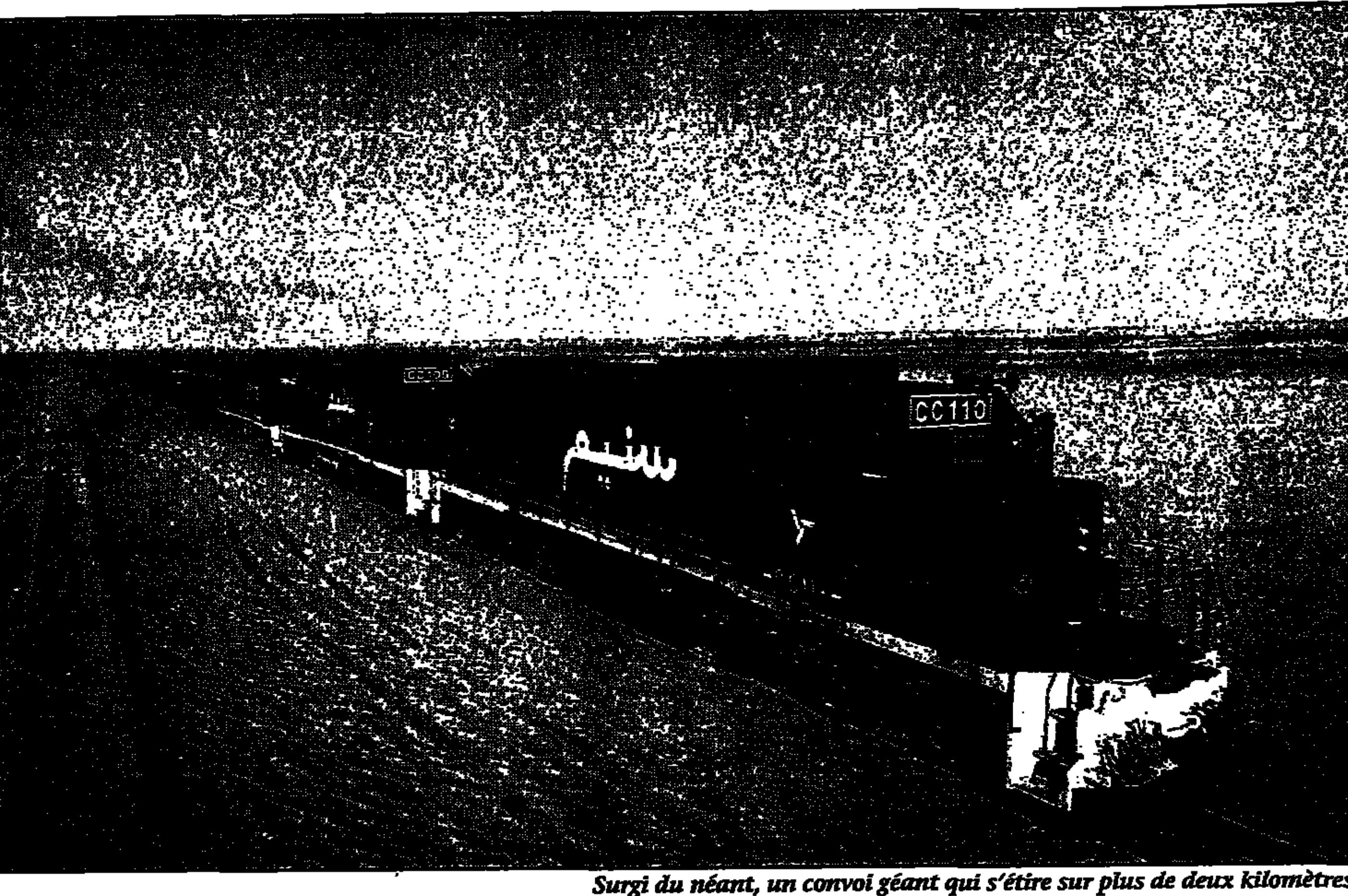
■ **ÉTAPES.** A Ghadamès, le Waha, au sud de la palmeraie. On peut aussi loger chez *l'habitant, dans la vieille ville, particulièrement* animée en octobre, à l'occasion du festival annuel.

■ **LIRE.** Le guide *North Africa* (Lonely Planet, en anglais) et deux ouvrages pratiques avec des itinéraires détaillés : *Libye du Sud-Ouest : le Fezzan* et *Libye du Sud-Est*, de Jacques Gandini (éditions J. Gandini, librairies spécialisées). Chez Mengès, *La Libye antique* et *La Libye à travers les cartes postales, 1900-1940*, du Pr André Laronde (Editions Paris-Méditerranée). Pour une présentation du pays : *La Libye* (« Que sais-je ? » PUF), *Etat et société en Libye* (L'Harmattan) et *Kadhafi, le berger des Syrtes*, de Guy Georgy (Flammarion). Sur le Sahara : *Théodore Monod* (Actes Sud), *Théodore Monod, une vie de saharien* (Editions Vents de sable), un album richement illustré, *Désert libyque* (Arthaud), *Désert*, de Le Clezio (Gallimard, Folio) et l'étonnant *Poussière d'or*, du romancier libyen Ibrahim Al-Koni (Gallimard). Sur place, *Le Livre vert de Mu'ammar Qadhafi.*

■ **S'INFORMER.** Ambassade de Libye, 2, rue Charles-Lamoureux, 75116 Paris, tél. : 01-47-04-71-60.

Un train nommé désert

Un autorail suisse dans les dunes ! Une approche inédite du Sahara



FRANÇOIS PERRI/COSMOS

Surgi du néant, un convoi géant qui s'étire sur plus de deux kilomètres

ATAR
de notre envoyé spécial

« *E pericoloso sporgersi. Nicht hinauslehnen. Il est dangereux de se pencher à l'extérieur* ». Sous la fenêtre à glissière d'un autorail suisse, ces mentions polyglottes n'ont rien pour surprendre. Mais lorsque le paysage qui défile derrière la fenêtre est celui du grand désert mauritanien, elles prennent un tour surréaliste. Serait-il dangereux de s'épancher sur le vide minéral où, à en croire Rimbaud, « *luit la liberté ravie* » ?

Ce train nommé désert, un autorail à deux étages, panoramique, racheté à bon prix (500 000 francs, une aubaine !) au canton du Tessin, expérimente, entre Choum et Zouérate, au nord de la Mauritanie, *le long de la frontière du Sahara* occidental, une forme de déplacement touristique originale – et confortable. En se combinant aux 4 × 4, aux méharées et au trekking, la voie ferrée devrait constituer l'axe structurant de plusieurs bases pour des itinéraires de découverte rayonnant sur toute la région de l'Adrar. Grâce à une coopération entre la Société nationale de l'industrie minière de Mauritanie (SNIM) – un Etat dans l'Etat – et la « coopérative de voyageurs » Point-Afrique *(voir encadré)*, le « train du désert » utilise la seule ligne ferroviaire du pays. Longue de 620 kilomètres, elle est empruntée, trois fois par jour, par les interminables convois qui, chargés de minerai de fer, relient Zouérate au port de Nouadhibou.

Croiser le minéralier est, en soi, une expérience. Cela commence par un formidable grondement, comme si les montagnes environnantes allaient exploser. Puis surgit du néant un attelage de puissantes motrices, bleues et blanches. Lorsqu'il y en a deux, le train compte 110 wagons, avec trois, on monte à 160 et quatre motrices annoncent un convoi de 200 wagons, s'étirant sur plus de deux kilomètres : sans doute le train le plus long du monde... Les nomades lancent leurs moutons et leurs chèvres sur les tas de minerai avant de s'y hisser eux-mêmes, acrobatiquement, pour un voyage de poussière, de soleil et de vent. Les touristes ou les salariés de la SNIM sont, quant à eux, invités à prendre place dans les wagons de queue équipés de sleepings rustiques et de bancs de bois. Le train passe, les caravanes trépassent.

Cette nouveauté ferroviaire se conjugue avec l'ouverture de liaisons aériennes directes entre la France et Atar, loin de Nouakchott, la capitale, en attendant que la piste d'atterrissage de Zouérate soit, bientôt, goudronnée. C'est dire que, d'un coup d'aile, on peut changer de planète et débarquer dans le monde de la « désertude » qui polit, lave, rince, décape, les pierres et les âmes. D'où ce mythe éternel de dureté et de pureté mêlées... qui relève autant de l'irrationnel que du très concret. Le fameux appel du désert. Mais de quoi s'agit-il ?

Redécouvrir le sens du toucher, en prenant dans sa main des cailloux prodigieux ou en laissant glisser entre ses doigts la poussière blonde ou rousse, comme une poignée d'eau. S'asseoir en tailleur sur une ligne de crête et, simplement, regarder courir les nuages, les merveilleux nuages... Dévaler le long de la pente dans un tourbillon de farine ocre, escalader de nouveaux monticules mouvants, marcher droit devant soi, vers ce qui pourrait ressembler à une ville biblique émergeant du fond des âges. Croiser des enfants shootant dans une boîte en fer et dont les cris, à peine émis, s'enlisent dans la brume siliceuse. Voir le soleil décliner derrière les palmes et traverser la courte oasis à l'heure bleue puis mauve où le crépuscule happe la nappe verte.

Lorsque le ciel immense bascule dans la noirceur, le temps s'abolit tout à fait et la rumeur du monde n'est plus que ce bourdonnement têtu des mouches au vol fou. A travers les ruelles du village, les lampes à pétrole jouent les lucioles au fond des maisons de torchis. Dans l'angle d'une placette, un groupe d'hommes en djellabas blanches, accroupis, écoutent (religieusement ?) un noble vieillard dont la fine barbe grise balance sagement au rythme de la palabre vespérale. Ailleurs, à des années-lumière, c'est l'heure des derniers spots publicitaires, juste avant le *prime-time*.

La scène pourrait se passer à Chinguetti, la légendaire septième ville sainte de l'Islam, jadis centre spirituel et culturel qui ne compte plus que trois mille âmes et risque de devenir un village fantôme. Déjà, l'océan de sable du grand Erg occidental vient lécher et ronger sa périphérie. Dans la pénombre de quelques bâtisses, huit familles y conservent, avec des moyens de fortune, des milliers de manuscrits – commentaires de versets du Coran, traités de théologie, d'astronomie, de médecine traditionnelle, de poésie – dont les plus anciens remontent au XII[e] siècle. D'autant plus inestimables qu'ils n'ont jamais été copiés *(Le Monde* du 11 février 1989). Les reliures disloquées des incunables partent souvent en poussière mais leurs arabesques et leurs enluminures sont préservées grâce au soin jaloux des gardiens, choisis parmi les plus sages, dépositaires de ces précieux lambeaux de mémoire.

On repart pour rouler, des heures durant, dans les cahots enivrants de la piste – pour mieux sentir le souffle brûlant et embrasser l'horizon à 360 degrés, on s'accrochera au bastingage du plateau arrière – et l'on finit toujours par rencontrer âme qui vive. Au cœur des plus vastes étendues de pierres, les *regs*, on croise, tôt ou tard, la *khaïma* (tente bédouine, prononcer *raïma*) d'une famille de nomades qui, loin de fuir leur prochain, l'espèrent. Ces incroyables gens-de-si-peu n'ont rien et ce rien, ils l'offrent à celui qui passe les voir : un bol de lait de chamelle, quelques dattes à tremper dans du beurre de chèvre. Si la halte se prolonge, on vous servira les trois thés verts, quasi rituels ; le premier, amer comme la vie, le deuxième, doux comme l'amour et le troisième, suave comme la mort...

En franchissant la somptueuse passe d'Amogjar, un petit crochet s'impose jusqu'à Fort Saganne, un fortin de cinéma mais de vraies pierres édifié pour le film d'Alain Corneau dans un site de canyon à couper le souffle. Se dépêcher : il tombe en ruine et sera bientôt rendu au néant.

La nuit venue, rompu, mort et tanné, c'est au creux d'une dune que l'on bivouaque avec, pour ciel de lit, un fouillis d'étoiles et la lune dont le croissant horizontal (l'hémisphère Sud n'est pas loin) scintille comme un diamant...

En 1995-1996, les touristes recensés en Mauritanie étaient... 122 ; en 1996-1997, ils étaient 260. Grâce à trois vols directs affrétés par Point-Afrique, la saison dernière, on en compta environ 1 500. La progression a beau être nette, elle est à peine perceptible dans l'immensité du pays, deux fois grand comme la France et qui compte parmi les plus pauvres. Les redoutables vagues de sécheresse qui ont déferlé sur la région depuis vingt ans ont provoqué un exode massif des nomades, fils des nuages *(Awlad el Mezna)*, vers les centres urbains de Nouadhibou et de Nouakchott, où les bidonvilles suburbains prolifèrent. Au milieu des années 60, les nomades représentaient les trois quarts de la population mauritanienne ; aujourd'hui, au contraire, 80 % des deux millions d'habitants se sont sédentarisés, dont 50 % dans les agglomérations, au prix d'une terrible paupérisation. Les tribus qui s'accrochent à un mode de vie ancestral et peuplent notamment l'Adrar subsistent très difficilement. C'est à elles que songent les promoteurs d'un tourisme non agressif.

« *Aujourd'hui les anciens nomades vivent parfois plus mal que certains anciens esclaves*, affirme Saleck Ould Heyine, directeur général de la SNIM – il sait de quoi il parle, sa mère était une esclave –, qui évoque « *un phénomène égalitariste qui tire vers le bas et non vers le haut* ». Selon lui, le développement du tourisme peut constituer sinon une alternative économique, du moins un complément de ressources. « *A condition que les populations locales en profitent ; sinon*, affirme-t-il, *ce sera le rejet total.* »

Robert Belleret

Le retour de Maurice l'Africain

APRÈS AVOIR FAIT SON DEUIL du Point-Mulhouse, l'organisme dont il était l'animateur charismatique et qui, voilà dix ans, fut foudroyé au sommet de son développement, Maurice Freund a remis le cap sur l'Afrique. Avec l'idée, généreuse, de contribuer au développement de régions aussi enclavées que défavorisées tout en respectant leur population.

Une étude réalisée pour Air-Afrique avait convaincu l'opérateur-militant que l'avenir d'une forme de voyage éloignée du tourisme de masse passait par la diversification des destinations et une réduction spectaculaire des tarifs aériens. « *Il n'est pas acceptable que les vols vers les pays les plus pauvres soient toujours proposés aux prix les plus élevés* », martèle encore aujourd'hui Maurice Freund. Un constat qui avait abouti à la création du Point-Afrique, sous la forme d'une « coopérative de voyageurs ». En 1996, l'ouverture de vols directs sur Gao (Mali) permettait ainsi de proposer des randonnées vers le pays Dogon, Tombouctou ou l'Adrar des Ifoghas. Mais la guerre des Touaregs et l'insécurité qui en résulta devaient mettre (provisoirement ?) fin à l'aventure malienne. Maurice Freund se tournait alors vers la Mauritanie, une destination quasiment absente des brochures des voyagistes alors que le Sud algérien était, lui, devenu inaccessible. Il prit le risque d'affréter trois vols vers Atar et réussit à les remplir.

Pour sa deuxième saison mauritanienne, le Point-Afrique, grâce à sa collaboration avec la SNIM, deuxième employeur du pays, a mis sur rails le « train du désert ». En utilisant les petites structures d'accueil existantes et en favorisant leur amélioration, les deux partenaires espèrent pouvoir lutter, modestement, contre l'exode des nomades.

Une approche, directe mais douce, et une démarche, audacieusement discrète, qui débouchent sur une forme de tourisme « pur et dur » sinon austère. « *Il ne faut pas se tromper de voyage* », insiste le « patron » de Point-Afrique, soucieux, lui aussi, de ne pas se tromper de touristes. Amateurs de farniente et de confort climatisé s'abstenir. En 4 x 4, à pied ou à dos de chameau, la découverte d'un territoire quasi vierge se mérite, et le caractère spartiate de l'hôtellerie locale – lorsqu'elle existe – est largement compensé par la qualité des rencontres et la richesse de l'expérience ainsi vécue.

R. B.

Carnet de dunes

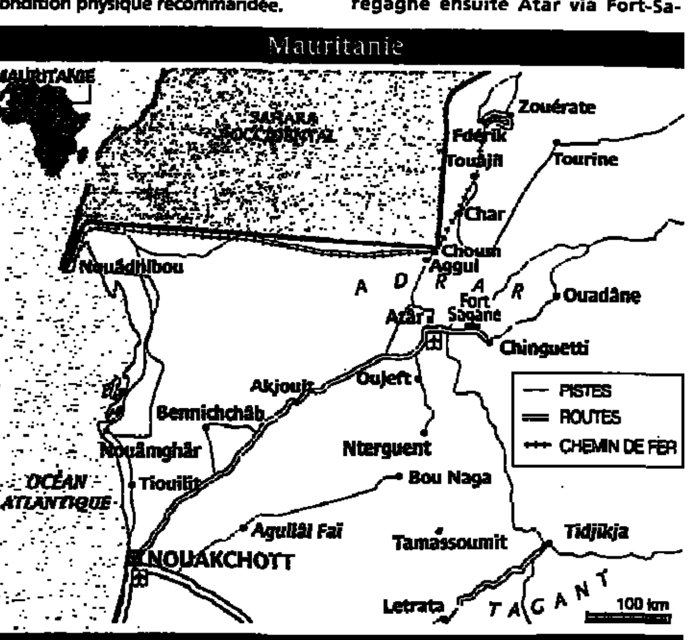
■ **REPÈRES.** La Mauritanie : deux fois la France et seulement 2 millions d'habitants (près de la moitié à Nouakchott, la capitale), avec une désertification accélérée dans le massif de l'Adrar et le nord du pays, qui, en moins de vingt-cinq ans, ont perdu les deux tiers de leur population. Meilleure période : de novembre à février, avec des journées chaudes (21 °C à 25 °C) et des nuits fraîches (10 °C). Vent de sable toujours possible. Passeport valide, sans visa israélien. Les Français sont dispensés de visa, mais mieux vaut se renseigner auprès du consulat (tél. : 01-45-48-23-88). Vaccin contre la fièvre jaune obligatoire et traitement antipaludéen conseillé (tél. : 01-40-61-38-00). Bonne condition physique recommandée.

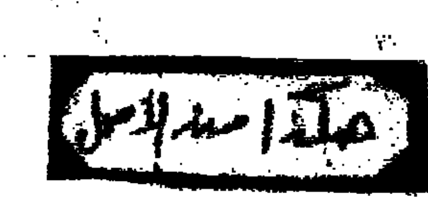
■ **ACCÈS.** Nouakchott mais aussi Atar, capitale de l'Adrar, avec, d'octobre à mars, les vols spéciaux affrétés par le Point-Afrique (tél. : 01-47-73-62-64). De Paris, comptez, selon les dates, de 1 180 F à 1 590 F l'aller (idem pour le retour). De Marseille, de 980 F à 1 440 F.

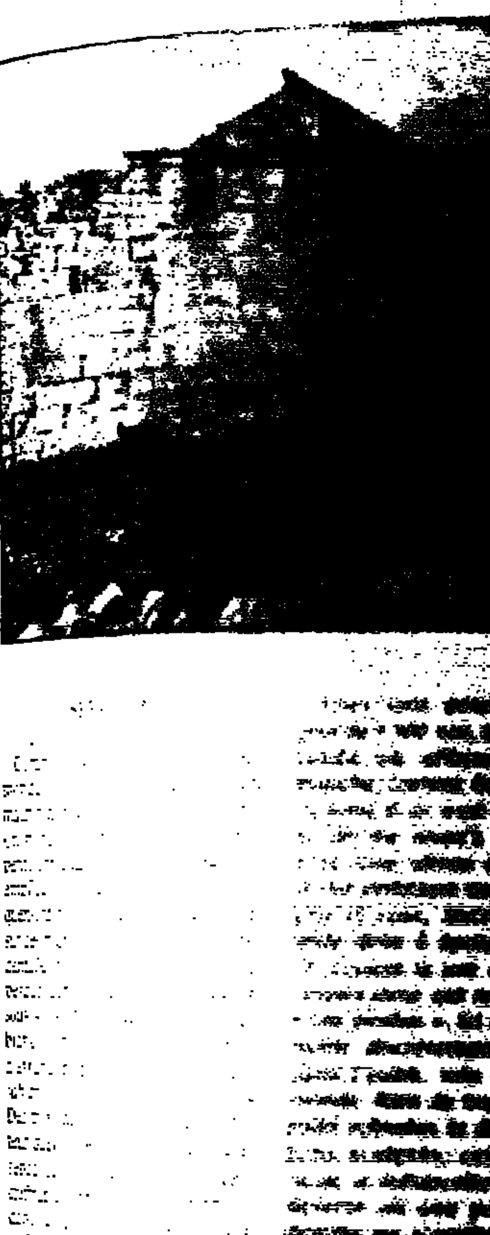
■ **VOYAGISTES.** De concert avec la compagnie minière locale, le Point-Afrique propose, en exclusivité, le « train du désert », un autorail destiné à ceux qui craignent une overdose de 4 × 4 ou de marche à pied : en trois jours, on traverse ainsi confortablement le Sahara mauritanien, de Nouadhibou, sur l'Atlantique, à l'oasis de Char, d'où on rallie en 4 × 4 Chinguetti, ville sainte de l'Islam, aujourd'hui menaçée par les sables et inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. On regagne ensuite Atar via Fort-Saganne. Huit jours : 3 860 F par personne en pension complète et à partir de 5 820 F avec les vols sur Atar. On loge en hôtel et sous les tentes maures traditionnelles. Egalement proposés, des séjours « à la carte », des méharées, des trekkings et des raids en 4 × 4.

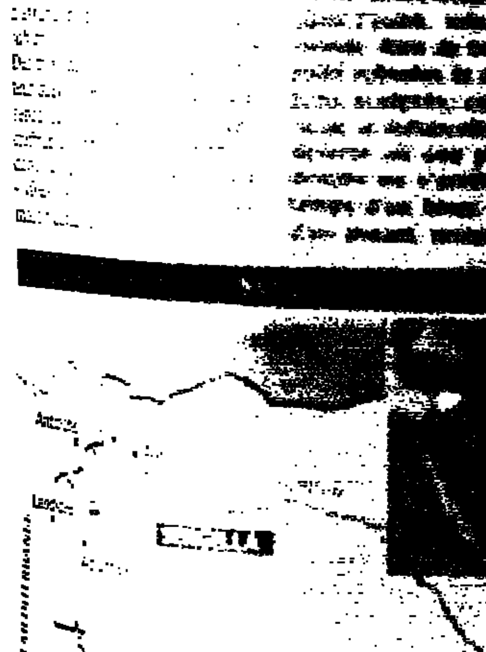
■ **CIRCUITS.** Parmi les voyagistes qui programment aussi la Mauritanie, citons Terres d'Aventure (tél. : 01-53-73-77-49), avec cinq randonnées dont une de huit jours, « Chinguetti et les dunes de l'erg Ouarane » et une randonnée de quinze jours, « Ouadane-Chinguetti-Atar » ; Explorator (tél. : 01-53-45-85-85) avec une expédition en 4 × 4 et une randonnée pédestre dans l'Adrar ; Comptoir des déserts (tél. : 01-40-26-19-40) avec deux randonnées et deux méharées ainsi que le réveillon de l'an 2000 (deux jours, 10 000 F) ; Hommes et montagnes (tél. : 04-76-66-14-43), spécialiste du Sahara mauritanien, où il programme plusieurs randonnées chamelières ; Allibert (tél. : 01-40-21-16-21) avec cinq trekkings ; Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) avec des circuits à pied, en 4 × 4 et en dromadaire ; Atalante (tél. : 01-55-42-81-00), avec notamment une grande traversée du Tagant à l'Adrar, et Nomade (tél. : 01-46-33-71-71), qui a inscrit cette destination parmi ses nouveautés et programme notamment un voyage de quinze jours en compagnie de Théodore Monod.

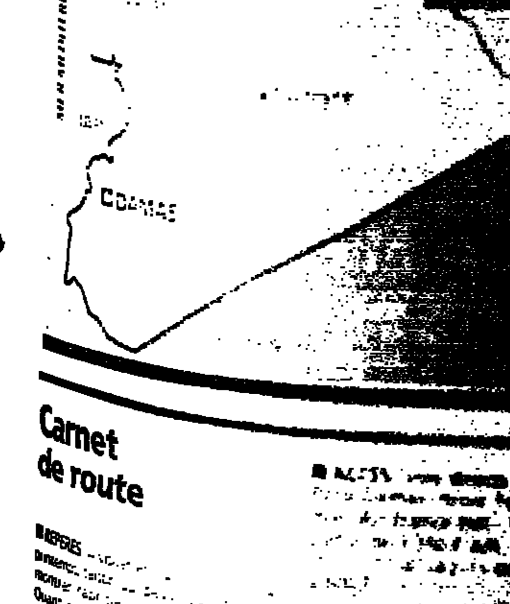
■ **LIRE.** Côté guides, *Le Sahara* (Bleu/Hachette) et le guide Marcus. Chez Karthala, *La Mauritanie*, de Catherine Belvaude, et *Les Populations du Sahara occidental*, d'Attilio Gaudio. Les ouvrages de Théodore Monod. Aux éditions de La Martinière, *Les Nomades* (photos de Franco Zecchin), consacré à diverses populations dont les Baïdans, de Mauritanie. Et aux éditions Marval, *Maures* (photos de Laurent Monlaü), d'où est extraite la photo de couverture de ce supplément.

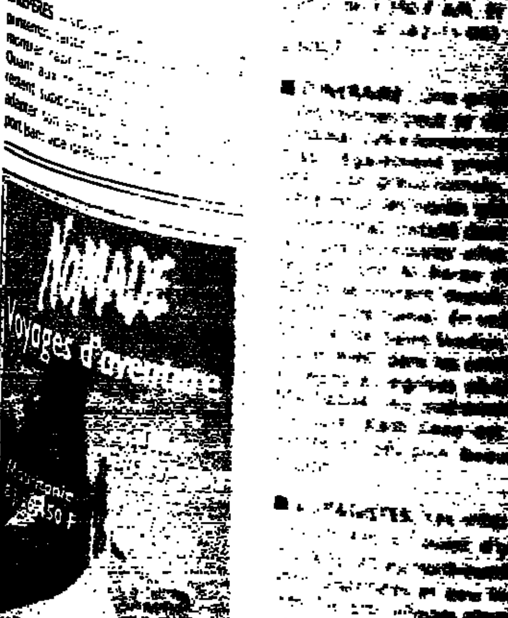












Le secret des « villes mortes »

Au sud-ouest d'Alep, quelque sept cents villages mystérieusement abandonnés. De quoi fasciner chercheurs et touristes


HUGUES FONTAINE
Un village gris et rose, ancré sur la lande aride dont il épouse la pierraille

SERGILLA
de notre envoyée spéciale

Comme tous les moutons du monde, ils semblent prendre un malin plaisir à obstruer le passage. Un mince ruban d'asphalte serpente entre deux murets de pierres empilées soigneusement, artistiquement presque. Le regard glisse sur ces murets ajourés comme une dentelle. Assis sur son âne, le jeune berger déploie un large sourire sous son keffieh à damier rouge et blanc. Il ne voit pas beaucoup d'étrangers par-ici. « *Ahlan wa sahlan !* », « *Soyez les bienvenus !* » Des mots qui réconfortent un visiteur quelque peu dérouté par l'absence de toute signalisation déchiffrable confirmant la présence, dans les parages, des fameuses « villes mortes » perdues dans ce massif calcaire du nord du pays.

Elles sont pourtant là depuis plus de 1 500 ans, accrochées à une lande où affleure une pierre blanche comme de la craie. Tapie au fond d'un *wadi* (oued), Sergilla se dérobe jusqu'à la dernière minute. Une ultime côte franchie et la vue embrasse soudain un village gris et rose, ancré sur la lande aride dont il épouse la pierraille. On ressent la joie et l'émotion de l'explorateur qui retrouve enfin la « cité perdue ». Ici repose Sergilla, morte discrètement puis tombée dans l'oubli, loin des fracas du monde. Rien de tragique dans ces murs robustes et droits, ces frontons sculptés, ces colonnades. Seule la mélancolie habite ce lieu déserté où une poignée de bédouins ne s'arrête plus que le temps d'un hiver. Ainsi, l'espace d'un instant, ressuscite Sergilla. Il suffit de si peu pour redonner vie aux « villes mortes ».

Le premier prince charmant se nommait Henri Seyrig. Père de l'actrice Delphine Seyrig, ce brillant archéologue s'intéressa à la basilique byzantine de Saint-Siméon (située au nord d'Alep) alors qu'il dirigeait le service des antiquités en Syrie et au Liban. En 1935, il confia l'étude d'un programme de restauration du site à l'un de ses jeunes confrères, Georges Tchalenko, qui constata bien vite que Saint-Siméon ne représentait qu'une infime partie des implantations byzantines de la région et entreprit d'étudier minutieusement plusieurs autres sites. *Ainsi naquit la fascination exercée* par les « villes mortes ».

Avant que les premiers touristes ne viennent interroger ces coupoles silencieuses, ces maisons envahies d'épineux, ces monastères et ces églises décapités, ces pressoirs, ces bains abandonnés et ces tombes anonymes, des chercheurs se sont penchés sur l'histoire de ces villages disséminées dans l'âpre décor du massif calcaire qui occupe le nord de la Syrie. Qui étaient ces hommes et ces femmes ? De quoi vivaient-t-ils ? Pourquoi ont-ils abandonné leurs maisons et leurs églises ? Autant de questions auxquelles les travaux de l'archéologue français Georges Tate ont permi d'apporter des éléments de réponse.

Singulier défi au demeurant. Les pièces de ce puzzle sont en effet disséminées de plateau en vallon, de promontoire en oued : pas moins de sept cents « villes mortes » (« villages abandonnés » *serait un terme plus approprié*) implantées au nord et au sud-ouest d'Alep, et circonscrites dans les limites géographiques d'un massif calcaire à la terre rare et ingrate.

Syrie
Saint-Siméon
Alep
Qalb Lozeh
Al Bara
Laodicée
SERGILLA
Euphrate
Apamée
Palmyre
MER MÉDITERRANÉE
DAMAS

Autant de témoignages uniques sur la vie quotidienne à l'époque romaine et byzantine. Entre le milieu du IIe siècle de notre ère et le début du VIIIe siècle, des familles chrétiennes ont vécu ici dans la paix et la prospérité, cultivant simplement la vigne et l'olivier tout en rendant grâce à Dieu.

L'idée même de prospérité semble pourtant incongrue dans ce pays au sol craquelé par des étés torrides et des hivers glacés. Le secret de cette richesse ? La proximité de villes antiques comme Antioche, Apamée, Laodicée, Alep, qui constituaient autant de débouchés pour l'huile et le vin produits en abondance sur une terre infiniment plus fertile à l'époque qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cas unique dans l'antiquité que cette paysannerie motivée par le profit et qui sut organiser une économie régionale ouverte sur des marchés extérieurs.

Sergilla, pas plus que Al Bara, Qalb Lozeh où Ruwaiba, ne semble l'œuvre de froids bâtisseurs. Loin de la rigidité romaine, une agréable fantaisie préside au contraire à l'organisation urbaine. Des préoccupations esthétiques, un désir d'harmonie transparaissent dans les linteaux sculptés, les niches et fenêtres ouvragées, une certaine idée de luxe, finalement. Malgré le côté égalitaire de la société, la dimension des maisons varie de une à treize pièces (souvent sur deux niveaux). Ainsi qu'en témoigne l'absence de fortifications et de toutes constructions défensives, la paix régnait dans ces villages. Et on y prenait autant soin de son corps, ainsi que l'atteste la présence de bains publics, que de son âme, à en juger par le nombre des églises et des monastères. Quant aux affaires publiques, elles se discutaient dans *l'andron*, un bâtiment communautaire, ancêtre du café, où l'on causait de tout et de rien.

Aujourd'hui encore le visiteur de passage serait tout à fait disposé à s'attarder dans celui de Sergilla, orné, sur deux niveaux, de trois colonnes altières. Avec l'espoir de voir arriver sur un plateau le célèbre *tchaï* (thé sucré), symbole de l'hospitalité syrienne et providence du voyageur. Las, il lui faudra se contenter de l'ombre fraîche du lieu tout en feuilletant le beau livre de Marie Seurat, *Un si proche Orient*. Histoire de se replonger dans une époque où l'on s'extasiait sur des « villes mortes » qui, affirmait-on, n'avaient rien à envier à Pompéi. « *Nos villes*, écrit Marie Seurat, *étaient plongées dans un silence merveilleux de treize siècles. Elles étaient blessées, couchées sur le côté comme le cœur d'une amande, mais pleines encore d'une vie rebelle et têtue. Leur mort n'était qu'un enchantement de plus. J'entendais leur voix souterraine. Un jour, je les ferais sortir de leur torpeur* ».

Bien des théories ont été échafaudées pour expliquer l'abandon mystérieux des villages du massif calcaire : famines ? épidémies ? catastrophes naturelles ? L'absence de traces de conflit déroutait d'autant plus qu'il aurait été bien commode d'attribuer à la conquête arabe la fuite des villageois.

En fait, l'explication est beaucoup plus simple : ces paysans ont été contraints à l'exode parce qu'ils n'avaient plus de clients ! Plus personne pour acheter leur vin, leur huile, leurs moutons ! Le déclin progressif d'Antioche au profit d'Alep et surtout de Damas fut à l'origine de la mort lente et douce de ces villages qui, contrairement à Palmyre, n'ont pas eu de reine Zenobie pour servir leur gloire posthume. Pompée, Antoine et Cléopâtre, Septime Sévère, Caracalla ont laissé leurs traces sur les dalles d'Apamée. Mais les « villes mortes », elles, ne sont habitées que de fantômes anonymes, gardiens muets d'un mystère qui s'est perpétué au fil des siècles.

Christine Routier le Diraison

Un acrobate de l'ascèse

A CHAQUE ÉPOQUE ses intégristes. L'Orient byzantin a lui aussi produit ses « fous de Dieu », ermites et moines recherchant des voies novatrices, parfois périlleuses, pour se rapprocher de Dieu. Qui inventa le stylisme ? Les sources historiques ont révélé que cette pratique était très répandue dans l'Antiquité, au nord de la Syrie, à Constantinople, au Liban, en Mésopotamie, en Palestine. Curieuse idée que de s'installer en haut d'une colonne (d'où le nom de stylite issu du terme grec désignant une colonne) pour se livrer à la méditation. Le plus célèbre de ces acrobates de l'ascèse fut saint Siméon (390-459), qui vécut trente-sept ans à 36 coudées au-dessus du sol. La performance laisse perplexe, dans une région aux étés torrides, aux hivers rigoureux et aux nuits parfois glaciales. Siméon était, à l'évidence, une forte nature, capable de se prosterner jusqu'à douze cent quarante-quatre fois dans la journée (selon un témoin qui s'appliqua à compter), haranguant matin et soir les nombreux pèlerins venus de tout l'Orient, se nourrissant parcimonieusement quatre fois par semaine et envoyant régulièrement ses salutations à notre compatriote sainte Geneviève par l'intermédiaire de marchands dévots... Après sa mort, on construisit une splendide basilique autour de sa colonne, à une quarantaine de kilomètres au nord d'Alep. La pratique du stylisme n'empêchait pas de vivre centenaire, comme le prouva saint Alypius d'Adrianople, qui battit le record de Siméon en passant soixante-huit ans sur sa colonne ! La tradition des stylites se poursuivit jusqu'au XIXe et le dernier d'entre eux fut signalé en Géorgie.

C. R. L. D.

Carnet de route

■ **REPÈRES.** A visiter en automne ou au printemps, saison qui peut toutefois se montrer capricieuse jusqu'en avril. Quant aux chaleurs estivales, elles restent supportables à condition d'y adapter son emploi du temps. Passeport (sans visa israélien) + visa.

■ **ACCÈS.** Vols directs (5 heures de vol) Paris-Damas (trois fois par semaine) avec Air France (tél. : 0802-802-802) : à partir de 3 350 F A/R. Et avec Syrianair (tél. : 01-47-42-11-06) : à partir de 2 600 F.

■ **ITINÉRAIRE.** Une première série de villes mortes peut se visiter au départ d'Hama (226 kilomètres au nord de Damas), également proche d'Apamée, beau site gréco-romain. A Hama, célèbre pour ses norias géantes, visiter le musée local, installé dans un ancien palais. Les principales villes mortes de la région sont Al Baraa et Sergilla. Les autres se visitent depuis Alep (124 km au nord de Hama). En vedette, le superbe site de Saint-Siméon. Un lieu magique avec, dans les environs, plusieurs villages et églises abandonnés, tel Mushabak. Au sud-ouest, près de la Turquie, Kalb Loze est un des plus vastes et des plus beaux sites de la région.

■ **VOYAGISTES.** Les villes mortes sont concentrées à l'ouest d'une ligne Hama-Alep, et au nord-ouest d'Alep. Elles sont dispersées et peu (ou pas) signalées. De gros villages alternent avec des vestiges plus modestes, parfois une simple église. Si on ne parle pas l'arabe, il est difficile de dénicher les sites. On a donc intérêt à louer une voiture avec chauffeur-guide (environ 100 dollars – 600 francs – par jour). Plusieurs voyagistes programment la Syrie, mais rares sont les circuits organisés permettant d'explorer réellement les villes mortes. Mieux vaut opter pour un voyage à la carte avec un spécialiste comme Djos'Air Voyages (agences et au 01-41-71-19-19), qui propose aussi un circuit incluant les villes-mortes. Consulter également les brochures d'Africatours (tél. : 01-41-33-69-00), Asika (tél. : 01-42-80-41-11), Assinter (tél. : 01-45-44-45-87), l'association Arts & Vie (tél. : 01-40-43-20-21), dont le « Syrie-Liban » consacre une journée aux villes mortes, Atalante (tél. : 01-55-42-81-00), Clio (tél. : 01-53-68-82-82), qui y programme deux circuits incluant les villes mortes, Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30), Ikhar (tél. : 01-43-06-73-13), Jet Tours et Kuoni (agences), La Procure (tél. : 01-44-39-03-03), Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), Oriensce (tél. : 01-43-36-10-11), Orients (tél. : 01-40-51-10-40), Rev'Vacances (agences), Sip Voyages (tél. : 01-53-63-31-00) et Voyageurs dans le monde arabe (tél. : 01-42-86-17-90).

■ **ÉTAPES.** Alep est la base idéale pour explorer les villes mortes. Au Baron, prisé de Lawrence d'Arabie mais aujourd'hui décati et cher, préférer un hôtel de charme, dans une vieille maison du quartier arménien, comme Beit Wakil (tél. : 021-217-169) ou Dar Zamaria (tél. : 021-636-100). Pour découvrir les finesses de la cuisine alépine, choisir Sissi (dans le même quartier) et son décor de rêve. Difficile d'échapper à la fascination des souks d'Alep (fermés le vendredi). Visiter aussi la citadelle, fermée le mardi, comme tous les musées en Syrie.

■ **LIRE.** Côté guides, le *Visa* (Hachette), le Jaguar/Aujourd'hui, le Karthala/Méridiens, le Petit Futé et le guide Peuples du Monde ainsi que les guides Lonely Planet, Arthaud, Marcus, Michelin/Néos et Routard (Hachette), qui associent Jordanie et Syrie. Plus pointus, *La Syrie : art, histoire et architecture*, de Gérard Degeorges (Herman), *Syrie, un patrimoine inédit* (Institut du monde arabe), *Cités disparues* (Autrement) et, surtout, *Monuments en Syrie*, par Ross Burns (éditions Dummar, librairie Avicenne à Damas), la bible du tourisme archéologique.

■ **S'INFORMER.** Auprès de l'ambassade, au 20, rue Vaneau, 75007 Paris (tél. : 01-40-62-61-00), et du Centre culturel syrien, 12, avenue Tourville, 75007 Paris (tél. : 01-47-05-30-11).

Mémoires d'outre-tombe

A quelques encablures de Madagascar, des îles où l'on cultive le souvenir des pirates et celui des ancêtres disparus

SAINTE-MARIE
de notre envoyée spéciale

A Madagascar, la nature a du talent et de l'imagination. Du talent ainsi qu'en témoignent, par exemple, les formes fantasmagoriques des *tsingy*, ces étranges rochers qui, au nord-ouest de l'île, dans le massif de l'Akarana, cisèlent une jungle impénétrable de pics acérés sculptés par la pluie. Et une imagination qui fait de l'île rouge un sanctuaire exceptionnel tant sur le plan de la flore – on trouve ici plus de variétés d'orchidées que sur le continent africain tout entier – que de la faune, au point que la Grande île ressemble à une arche de Noé élitiste : 90 pour cent environ des espèces y sont endémiques. Résultat : un paradis pour l'« écotourisme », dont les enfants, postés au bord des routes, tentent de séduire les adeptes en brandissant d'admirables spécimens de caméléons qui changent de couleurs au gré des circonstances.

A l'instar de Saturne et de ses anneaux, Madagascar s'offre également une parure d'îles annexes dont, sur la côte est, l'île Sainte-Marie, quintessence de ces paradis terrestres qui semblent vivre hors du temps. Longues plages de sable coralien, cocotiers et piste de latérite. Sur le bord de la route, de petites cases aux murs et au toit de palmes de ravenala (emblème de l'île, l'arbre du voyageur offre ses réserves d'eau au bourlingueur assoiffé), des adolescentes en robes de dentelle et des femmes drapées dans des *lamba* aux motifs éclatants. Ici, tout n'est que sourire et paix, langueur étrange et calme pénétrant.

Rien à voir avec l'agitation d'il y a trois siècles, quand le gratin des pirates – l'Américain Thomas Tew, l'Anglais Thomas White ou l'Ecossais William Kid, pour s'en tenir aux plus connus – avait, dès 1680, fait de l'endroit son quartier général. Comment résister en effet à la tentation de contrôler ce lieu stratégique situé sur la route des Indes et à portée de voile des navires gorgés de richesses qui ralliaient l'Europe à l'Extrême-Orient via le cap de Bonne-Espérance. Facilement accessible du « continent », Sainte-Marie en était aussi suffisamment éloignée pour assurer à ces écumeurs des mers une relative indépendance par rapport aux rois malgaches.

Et c'est ainsi que la côte est abritera un chapelet de petits royaumes, fiefs de filbustiers de diverses nationalités. Celui du pirate Anglais John Avery, qui, vers 1695, se proclama gouverneur d'Atongila, localité proche de l'actuel Maroantsetra. Dans le même secteur, Maurice-Auguste de Benyowski, un excentrique comte hongrois enrichi par la traite des esclaves, devait créer, en 1773, la communauté de Louisville, un empire qui s'effondra une douzaine d'années plus tard. A l'époque, le nombre de pirates établis à Madagascar s'élevait à un bon millier, et on leur doit une génération de métis, baptisés les Zana-Malata. En fait, la deuxième ethnie de Madagascar, les Betsimisaraka, est largement le fruit des relations étroites qu'entretinrent à l'époque les tribus de la côte est et les pirates qui s'y étaient établis. En 1750, juste avant sa mort, le roi Ratsimilaho, fils de Thomas White et d'une princesse malgache, offrit Sainte-Marie à sa fille Betia. A la suite de quoi, la France envoya un agent de la Compagnie française des Indes orientales traiter avec la princesse. Le 30 juillet 1750, elle cédait son cadeau au roi de France... Trois ans plus tard, les Français y érigèrent un fort ainsi que le siège administratif de la Compagnie des Indes, sur l'îlot Madame, à l'entrée de la baie des Forbans.

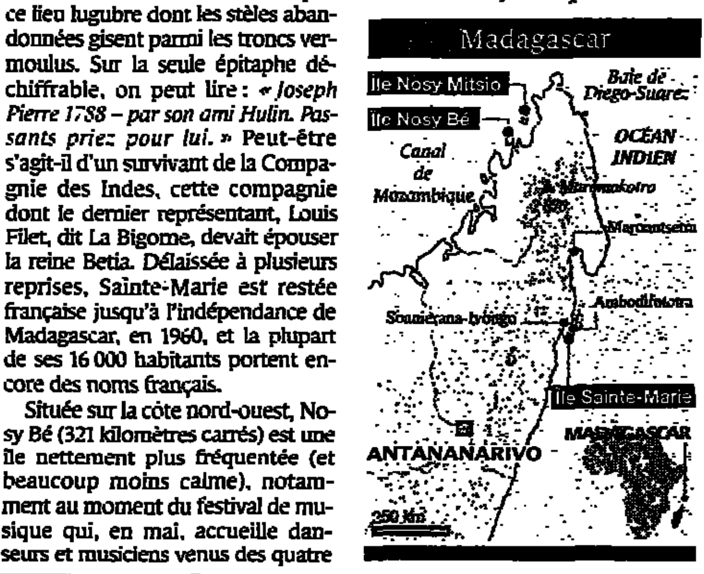

FABIEN VERNOIS
L'île Sainte-Marie

Aujourd'hui, l'île est reliée à la terre ferme par une digue étroite. L'emprunter un jour de tempête, lorsque les vagues et la pluie se déchaînent, relève de l'inconscience. A son extrémité se dresse la première curiosité de l'île : le cimetière des Pirates, inaccessible à marée haute. De crique en crique, les enfants du coin escortent les visiteurs jusqu'à ce lieu lugubre dont les stèles abandonnées gisent parmi les troncs vermoulus. Sur la seule épitaphe déchiffrable, on peut lire : *« Joseph Pierre 1788 – par son ami Hulin. Passants priez pour lui. »* Peut-être s'agit-il d'un survivant de la Compagnie des Indes, cette compagnie dont le dernier représentant, Louis Filet, dit La Bigorne, devait épouser la reine Betia. Délaissée à plusieurs reprises, Sainte-Marie est restée française jusqu'à l'indépendance de Madagascar, en 1960, et la plupart de ses 16 000 habitants portent encore des noms français.

Située sur la côte nord-ouest, Nosy Bé (321 kilomètres carrés) est une île nettement plus fréquentée (et beaucoup moins calme), notamment au moment du festival de musique qui, en mai, accueille danseurs et musiciens venus des quatre coins de l'océan Indien. De l'occupation française, au siècle dernier, les lieux ont conservé une atmosphère coloniale surannée. Une île également baignée par l'odeur entêtante des plantations d'ylang-ylang. Serge, le chauffeur de taxi, peste contre les policiers qui, pour la énième fois, viennent de l'arrêter pour vérifier ses papiers. Bakchich oblige... Une fois franchi ce « péage », la route file à travers les champs de canne à sucre. Jusqu'au prochain arrêt. Cette fois, c'est une foule joyeuse et colorée qui a envahi la chaussée. Elle vient du village voisin et se dirige vers le cimetière. Une fillette en robe blanche porte un crucifix fleuri. Derrière elle, un homme transporte un petit cercueil en fer blanc.

Parents, amis et villageois chantent a cappella. Chœur de voix douces. Visages souriants. Fête tranquille. Fermant le cortège, un 4×4 rutilant dans lequel ont pris place des religieuses à cornette. A Madagascar, on peut être catholique et célébrer le culte des ancêtres, celui qui fait que les morts ne meurent pas vraiment. Et qui explique ces fêtes, ces fastes et ces hommes qui travailleront toute leur vie pour payer leurs funérailles ou celles d'un membre de leur famille. Pour le défunt, il s'agit de régaler les vivants, de leur offrir une fête inoubliable afin de rester présent dans leur mémoire et, ainsi, ne jamais mourir.

Françoise Spiekermeier



Carnet de route

■ **REPÈRES.** Une grande île (587 000 kilomètres carrés). A visiter pendant l'été austral ou saison des pluies (décembre à mars) si on veut voir l'île fleurie. L'hiver ou saison sèche va d'avril à novembre. Sur la côte est, risque de cyclone en janvier-février. A Nosy Bé, il fait beau toute l'année. A Sainte-Marie, la meilleure saison va de septembre à décembre. Passeport + visa (170 F) délivré par l'ambassade (tél. : 01-45-04-62-11) ou à l'arrivée. Décalage horaire : + 2 h en hiver. Etre à jour dans ses vaccins et prévoir un traitement antipaludéen.

■ **ACCÈS.** Air Madagascar (tél. : 01-53-27-31-10) relie Paris à Antananarivo quatre fois par semaine, dont deux vols directs de 11 heures : à partir de 5 247 F A/R, tarif jeunes (moins de vingt-huit ans) à 4 847 F. Avec Air France (0-802-802-802), trois départs hebdomadaires, à partir de 5 247 F, tarif jeunes (moins de vingt-cinq ans) à 4 750 F. Avec Corsair (tél. : 0-803-33-33-33), un vol hebdo, à partir de 3 997 F.

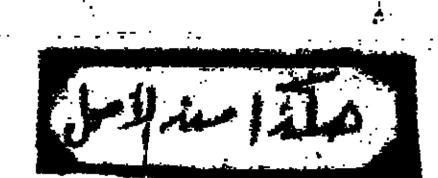
■ **FORFAITS.** Ylang Tours (tél. : 01-40-61-03-03), avec qui ce reportage a été réalisé, propose des circuits originaux, dont un « Grand Sud » qui permet d'apprécier la diversité des paysages de cette île-continent : 9 jours, à partir de 12 700 F. A compléter par de mini-circuits vers l'est et le sud-ouest, mais aussi par des extensions balnéaires à Sainte-Marie et Nosy Bé. D'autres voyagistes programment Madagascar. Citons Asika (tél. : 01-42-80-41-11), Assinter (tél. : 01-45-44-45-87), Austral (tél. : 01-45-61-75-37), Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30), Comptoir d'Afrique (tél. : 01-42-21-46-89), Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33), Terres malgache et mascarines (tél. : 01-44-32-12-80) et Voyageurs en Afrique (tél. : 01-42-96-16-60). Ainsi que Voile Voyage (tél. : 01-45-61-03-09) et Croisières australes (tél. : 02-99-23-67-41).

■ **ILES.** Pour Sainte-Marie, liaison quotidienne de Tana avec Air Madagascar (450 F environ A/R). De juin à octobre, observation des baleines à bosse. S'adresser à Sainte-Marie Loisirs (tél. : 261-2-312-98) et aux hôtels. Hébergement en bungalows, dans la cocoteraie, à l'Antsara (20 F à 70 F par jour) ou, mieux, au Soanambo (tél. : 261-20-22-293-32) avec bungalows climatisés, piscine et tennis : 300 F environ la chambre double.
Première destination touristique de Madagascar, Nosy Bé est reliée à Tana en avion (Air Madagascar, 825 F environ A/R) ou en bateau. Sur place, on peut louer des taxis à la journée : 250 F environ. Côté hébergement, l'Ylang Ylang, un petit hôtel (10 chambres) pied dans l'eau et qui offre la meilleure cuisine de l'île. Exclusivité d'Ylang Tours, l'île-hôtel privée (7 hectares) de Nosy Tsarabanjina (à 2 heures en vedette rapide), dans l'archipel de Nosy Mitsio : 18 bungalows pour les adeptes de la plage et de la plongée.

■ **ETAPES.** Le plus bel hôtel du pays est le Relais de la Reine (tél. : 262-351-65), au sud de Madagascar, à l'entrée du Parc de l'Isalo : des bungalows en pierre dans un canyon au bord d'une rivière. Petite piscine, restaurant, accueil chaleureux et irréprochable.

■ **LIRE.** Côté guides, celui d'Annick Desmont (Olizane), le Lonely Planet, le Visa (Hachette), le Petit Futé, le Jaguar et un guide Arthaud tout chaud. Côté album, *Architectures de Madagascar*, de Jean-Louis Acquier (Arthaud), excellent.

■ **S'INFORMER.** Maison de Madagascar, tél. : 01-42-93-39-19.



L'île indolente

C'est Bombay, Istanbul et Shanghaï réunies. C'est unique. C'est Zanzibar.



KARIM BEN KHELIFA/FAMILLE NOMBREUSE REPORTAGE

Quand résonne l'appel du muezzin

STONE TOWN
de notre envoyée spéciale

Quartier de Malindi, 13 heures. Sur une place déserte, une fillette, cheveux crépus et robe blanche, joue à la poupée. Derrière elle, un mur lézardé, rongé par le salpêtre, une façade éventrée où pousse un manguier. Au-dessus, le ciel strié de fils électriques et téléphoniques, pareil à une toile d'araignée. On dirait une ville fantôme, abandonnée, sans géographie ni nécessité. Fouillis de ruelles, maisons blanches, auvents rouillés, portes en bois sculpté hérissées d'énormes clous en bronze...

Soudain, dans le silence, une sonnette aigrelette. C'est le laitier, avec son énorme récipient métallique, rempli à ras bord. Il conduit une vieille Raleigh, une de ces bicyclettes anglaises de l'époque coloniale. *« Ça au moins, c'est du solide, alors que les Phoenix chinoises fabriquées aujourd'hui... »*, confie-t-il en distribuant une mesure à une cliente. Puis il disparaît dans une venelle, sans se presser. Ici, l'essentiel, c'est d'aller *pole pole*, lentement-lentement.

20 heures. La sonnette des bicyclettes résonne partout. La ville, *sortie de sa léthargie*, s'est transformée en une fourmilière. Au Bar du Pêcheur, les prostituées venues de Dar es-Salaam, sur le continent, ont déjà pris leurs quartiers. Elles arborent des minijupes rouges et des bustiers décolletés. Mais pour l'instant les clients sont rares, tout le monde ou presque prenant le frais dans les jardins de Forodhani qui bordent l'océan. Comme chaque soir, les vendeurs ont allumé les lampes à pétrole et dressé leurs étals. Il y a des poulpes grillés, des légumes épicés, des pains de maïs et de blé, du jus de canne à sucre et du café au gingembre. Il y a aussi des *ubuyu* – des bonbons de baobab –, roses. Rires, confidences de femmes drapées dans des *bui bui* noirs ou des *kanga* imprimés. C'est Bombay, Istanbul et Shanghaï réunies, c'est tout cela et c'est unique. C'est Zanzibar, un coin d'Afrique, magique, à 6 degrés au sud de l'Equateur.

LE RÊVE DE RIMBAUD

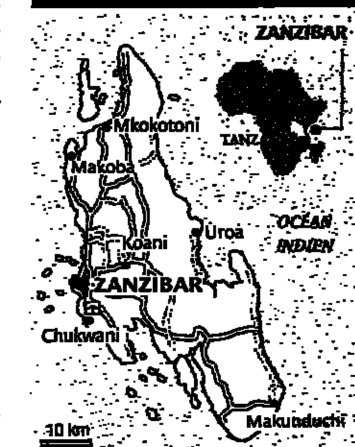
Zanzibar, tout le monde connaît le nom, mais personne n'y est allé. Sauf une poignée de privilégiés. Ça fait envie, quand on dit qu'on part à Zanzibar. Ca fait envie, ce nom, swinguant comme du jazz, pas sérieux pour deux sous, bourdonnant de « z », comme un essaim de guêpes. Zanzibar, qu'on imagine jaune et noire, noire comme le zan de notre enfance. Zanzibar-zizanie, Zanzibar-bazar, bar à zizique pour zazous. Zanzibar-carambar. Zanzibar, claquant comme un orchestre de cymbales, trois syllabes et trois voyelles, qui font déjà chalouper... Zanzibar, où Rimbaud rêvait d'aller. 12 février 1882 : *« Si je pars... ce sera pour retourner au Harar, ou descendre à Zanzibar. »* 23 août 1887 : *« Peut-être irai-je à Zanzibar, d'où on peut faire de longs voyages en Afrique... »*

Dans les rêves, l'endroit est immense. En réalité, il est très petit. L'archipel compte en tout et pour tout 720 000 âmes, dont 220 000 environ dans la seule capitale de l'île principale. Une poignée demeure à Stone Town, le cœur historique de la ville, entièrement bâti en pierres de corail. Au nord, près du port, le quartier de Malindi, avec son cinéma Afrique, qui programme inlassablement les mêmes films indiens, violents et sucrés. A l'est, Creek Road, l'artère la plus grouillante, où se concentre l'essentiel du bazar. A l'ouest, Shangani, le quartier « chic », où trône toujours la maison du fameux marchand d'esclaves Tippu Tip.

« Tenez, vous la reconnaissez, avec son escalier de marbre et ses vantaux sculptés ? » interroge Rohit, en sortant d'une boîte des clichés en noir et blanc. *« Ici, cet autre bâtiment, c'est le dispensaire indien, construit, comme la plupart des édifices, au siècle dernier. Là, c'est le Vieux Fort, et là, Beit el-Ajaïb, la "Maison aux merveilles", la toute première à avoir reçu l'électricité. Ici, c'est le port des boutres, avec les bateaux qui reviennent de la pêche au thon. Sur cette photo, ce sont des hommes originaires d'Oman, on les reconnaît à leur turban et leur cimeterre, ces femmes entièrement voilées de* purdahs *sont également omanaises. Il y avait beaucoup de traditions arabes, sur l'île, car le premier sultan de Zanzibar, Sayyid Saïd, était originaire de Mascate. Aujourd'hui encore, pendant la fête de l'Aïd, les gens mangent de la viande sucrée... »*

D'origine indienne, Rohit tient le Capital Art Studio, le plus ancien atelier photographique de l'île, ouvert par son père, en 1930. *« A l'époque Zanzibar était très différent, les rues étaient propres, les maisons en bon état... l'île était plus riche, même si l'esclavage avait été aboli... »* Puis arriva, rappelle Rohit, la révolution de 1964. Les Arabes et les Indiens, qui détenaient le pouvoir, furent massacrés ou réduits à l'exil : leurs boutiques furent fermées et leurs maisons louées, pour un prix symbolique, à la population swahilie, une population essentiellement paysanne et analphabète, qui n'avait pas les moyens d'entretenir ces demeures.

Aujourd'hui qu'a pris fin l'aventure socialiste, l'ancienne pyramide sociale, curieusement, semble s'être recomposée : les nantis restent les Indiens et les Arabes, que le gouvernement tente à présent de rappeler de Dubaï et d'Oman. Ce sont eux qui achètent les voitures Hyundai, qu'on débarque, le matin, sur le port. Eux qui détiennent la plupart des commerces, rouverts depuis 1984. Mais, malgré les jalousies et les rancœurs, tenaces, tout ce monde coexiste désormais à peu près en paix. Lié par les souvenirs communs et l'insularité. L'« ennemi » désigné, c'est davantage Dar es-Salaam et, plus généralement, le continent. Une inimitié pour le moins partagée... A Dar, on dit que Zanzibar en est restée au Moyen Age, qu'on y fait encore de la magie noire et que bien des gens, là-bas, croient dur comme fer aux *subiani*, les esprits malins, qui prennent forme de singes. A Dar, on dit aussi que le choléra qui a sévi il y a quelques mois dans le pays a pris sa source dans l'île. Face à cette attaque, les Zanzibaris se contentent de hausser les épaules. Les morts ? On ignore leur nombre. Deux cents ? Trois cents peut-être ? Tout ce qu'on sait, c'est que « la maladie » est revenue il y a dix ans, qu'elle a tué uniquement les gens d'ici – *« aucun touriste »*, insiste-t-on – et que l'on a pleuré à l'intérieur des maisons pendant un jour et demi. Ainsi le veut la tradition, et puis, de toute façon, *« après un jour et demi, vous comprenez, on se fatigue. Vous arrivez, vous, à pleurer, plusieurs jours de suite ? »*, interroge, candide, Mohammed.



CHIQUER, PRISER, FUMER...

Mohammed a vingt et un ans. Musulman, comme la plupart des habitants de l'île, il assiste au *khutba*, le sermon du vendredi, et tente de faire ses cinq prières quotidiennes. Lorsqu'il manque à son devoir, alors que résonne l'appel du *muezzin*, il se sent, dit-il, très fautif. Au chômage depuis toujours, il redoute l'ennui et les tentations : *« Ici, il y a beaucoup d'homosexuels, regardez celui-là, sur sa Vespa, avec des lunettes de soleil, pendant un temps, il m'a fait les yeux doux... Et puis, le soir, dans les ruelles, il y a les drogués »*. Héroïne, cocaïne... les stupéfiants ont fait leur apparition il y a cinq à huit ans. Les musulmans fondamentalistes disent que c'est la faute aux touristes, apparus, il est vrai, à la même époque. Mais beaucoup battent leur coulpe, invoquant la situation économique, le manque d'autorité des parents, et le goût de la navigation des Zanzibaris, qui iraient s'approvisionner eux-mêmes en Inde, au Pakistan ou en Turquie. Et puis, reconnaissent certains, il y a le ferment de la tradition. Ici, depuis longtemps, on prise et l'on chique. Du *mirungi*, une plante originaire de Somalie et du Kenya, ou des feuilles de *tambuu*, qu'on mâchonne avec du chewing-gum rouge. Ou alors on fume des MS mentholées, des Sportive ou des Aspern anglaises, tranquillement assis sur un *baraza* : un « banc à palabres », en pierre.

Ah ! le charme de ces *barazas*, surtout pendant les grosses chaleurs ! Difficile d'y résister... Pourquoi résister, d'ailleurs, lorsque tout l'art du dépaysement, ici, est de se laisser aller au farniente, à ce charme un peu délétère qui enveloppe la ville, et d'accepter l'endroit tel qu'il est, avec ses atours défaits et reprisés ? Pour les habitants, les jeunes en tout cas, c'est exactement le contraire. Il faut résister à tout, à la moiteur, à la tentation de la sieste, à ce climat de mousson qui anéantit la volonté, aux perspectives étroites qu'offre l'île. On peut se perdre tout entier dans l'Afrique, c'est connu. Ici, sans doute mieux qu'ailleurs. A force d'aller *pole pole*, on ne va nulle part. Mais, parfois, il arrive aux Zanzibaris de secouer l'inertie. Comme les bicyclettes, le soir, dans les venelles étroites, on se surprend à aller *mbio-mbio !* : vite, vite.

Les jeunes hommes de là-bas ont les mêmes rêves que chez nous : gagner de l'argent, s'offrir un téléphone portable et un ordinateur. Mohammed, par exemple, voudrait bien travailler dans le tourisme. Car le tourisme est devenu, depuis quelques années, la grande affaire de Zanzibar. Le terrain y vaut trois fois rien, les salaires sont de misère. Alors, les étrangers investissent. Les Italiens, principalement, et l'Agha Khan, qui soutient la petite communauté ismaélienne de l'île. C'est lui, notamment, qui a transformé l'ancien dispensaire chinois et le bâtiment Extelcoms en hôtel : l'Hôtel Serena. L'établissement le plus luxueux, dit-on, de l'Afrique orientale.

Comment s'y faire engager ?, s'interroge Mohammed. Prendre des cours d'informatique ? Améliorer son français : *« Qu'en pensez-vous, madame ? »* En attendant ce jour béni, il s'attarde dans le petit square juste en face, il regarde sous le porche d'entrée les grooms impeccables, en turban et vêtements brodés, les filles aux lèvres peintes et au visage de madone, les bois ajourés, les sofas et la fontaine de céramique. Entrer au Serena, c'est, il est vrai, passer du noir et blanc à la couleur, des lézardes à l'image lisse, sans défaut. Volupté de l'instant... De la fenêtre du restaurant, parvient la brise de l'océan Indien, rafraîchissante après les longues pluies du printemps. Sans un bruit, des pêcheurs s'éloignent dans leur *ngalawa* pour pêcher le *kole kole*. Soudain, on entend un énorme plouf ! : ce sont des hommes-grenouilles, en combinaisons, masques et tubas, qui plongent dans la piscine de l'hôtel. Pour faire quoi ?, s'interroge-t-on, surpris. Vision incongrue et improbable... aussi improbable que Zanzibar. Zanzibar-bazar, Zanzibar-carambar, bar à zizique pour zazous... trois syllabes et trois voyelles qui font déjà chalouper...

Thérèse Rocher

Carnet de route

■ REPÈRES. Située au large de Dar es-Salaam, Zanzibar fait partie de la République unie de Tanzanie. A découvrir, de préférence, en janvier-février (la petite saison sèche) et de juillet à septembre (la grande saison sèche). Eviter la grande saison des pluies, de mars à mai. Requis, passeport valide et visa. Obligatoire, le vaccin contre la fièvre jaune. Recommandé, un antipaludéen.

■ ACCÈS. KLM (tél. : 01-44-57-18-18) relie, en 14 h 10, Paris à Dar es-Salaam *via* Amsterdam, trois fois par semaine. A partir de 4 664 F A/R jusqu'au 30 novembre (4 904 F jusqu'au 10 décembre). British Airways (tél. : 0802-802-902) assure le même nombre de dessertes depuis Paris mais *via* Londres : à partir de 7 055 F environ jusqu'au 9 décembre (8 125 F après). De la capitale tanzanienne, on peut rejoindre Zanzibar en avion (30 minutes), en catamaran, en ferry ou en hydroglisseur (plusieurs liaisons quotidiennes).

■ FORFAITS. Donatello (tél. : 01-44-58-30-81), avec qui ce reportage a été organisé, propose une découverte rapide de Zanzibar dans le cadre d'un combiné « Tanzanie Zanzibar » (à partir de 13 130 F) ou, plus longuement, dans le cadre d'un séjour à la carte avec possibilité de demeurer à Stone Town (3 hôtels au choix), sur la côte sud-est de l'île. Parmi les voyagistes programmant cette destination, citons Africatours (agences), Comptoir d'Afrique (tél. : 01-42-21-46-89), Etapes Nouvelles (tél. : 01-42-80-55-56), Grandeur Nature (tél. : 01-45-51-48-80), Havas Voyages (tél. : 01-41-06-41-23), Kuoni (tél. : 01-40-26-43-11), Nomades (tél. : 01-46-33-71-71), Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), Passion Voyages (Tél. : 01-44-30-27-20), Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-77) et Voyageurs en Afrique (tél. : 01-42-96-16-60).

■ SE DÉPLACER. Pour l'exotisme, le *dalala*, taxi collectif local. Pour le confort et la sécurité routière, les taxis individuels, nombreux à Zanzibar Town. Quant à l'hydroglisseur, il dessert l'île voisine de Pemba.

■ SE LOGER. Pour retrouver l'atmosphère très « Mille et une Nuits » du vieux Zanzibar, deux adresses : le Tembo et le Serena. Toutes les chambres de ce dernier (tél. : 0800-90-75-16) ont une terrasse sur l'océan. Cuisine raffinée, service impeccable et mobilier typique. Chambre double et petit déjeuner à partir de 900 F environ.

■ VISITER. Le quartier historique de Stone Town : des centaines de maisons aux portes sculptées, 48 mosquées (accès réservé aux musulmans), la Place aux esclaves et une cathédrale anglicane. A la périphérie, quelques palais en ruines, à visiter lors du « Tour aux épices » qui permet de se familiariser avec le cannelier, l'ylang-ylang, le poivrier, le muscadier, l'anis, le gingembre, le vanillier et le giroflier. Les côtes occidentale et orientale valent essentiellement pour leurs plages.

■ LIRE. Les guides *Tanzanie-Tanganyika-Zanzibar* (L'Harmattan), *Afrique noire* (Routard/Hachette) et *West Africa* (Lonely Planet), en anglais. Egalement *Zanzibar, îles magiques*, de Jean-Denis Joubert (éditions Tawisa, librairie Itinéraires, à Paris) et *Zanzibar aujourd'hui*, ouvrage collectif rédigé par des chercheurs (éditions Karthala-IFRA) qui en dressent un portrait fouillé et sans fausse complaisance. Sur place : *Portraits de Zanzibar*, photos de Javed Jafferti, texte de Bethan Rees Jones (HSP Publications) ; *Zanzibar, chroniques du passé, l'époque chevaleresque* (HSP Publications) et *Memoirs of an Arabian Princess from Zanzibar* (Markus Wiener Publishers).

■ S'INFORMER. Ambassade de Tanzanie, 13, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, tél. : 01-53-70-63-66.

La montagne inspirée

Chaque année, des milliers de pèlerins prennent d'assaut le pic d'Adam, au centre du Sri Lanka

DALHOUSIE
de notre envoyée spéciale

Sur une étroite route de montagne, un vieil autobus à la peinture écaillée cahote à travers les plantations de thé. Il ne s'agit pas d'un bus ordinaire. Accrochées au pare-chocs avant, les fleurs d'aréquier (un palmier dont le fruit entre dans la composition de la chique de bétel) indiquent qu'il transporte des pèlerins. Durant la saison sèche, de décembre à avril, des milliers de bus sillonnent ainsi les routes sinueuses du centre du Sri Lanka (ex-Ceylan) pour transporter quelque 500 000 hommes, femmes et enfants au pied des 2 243 mètres de la montagne sainte de Sri Pada (ce qui signifie « empreinte sacrée »), également nommée pic d'Adam.

Ce pèlerinage, qui concerne les adeptes des quatre religions de l'île, a lieu chaque année depuis plus de mille ans. Une fois au moins dans sa vie, il importe de venir se recueillir devant l'empreinte de pied sculptée dans la roche, au sommet du pic. Découverte par le roi Valagam Bahu au premier siècle avant Jésus-Christ, cette empreinte est, pour les bouddhistes, celle de Bouddha ; pour les hindous, celle de Shiva ; pour les musulmans, celle d'Adam lorsqu'il descendit du paradis ; enfin, pour les chrétiens, celle de saint Thomas. Dans ce pays en proie, depuis les années 80, à un conflit opposant, dans le nord du pays, la minorité tamoule, hindoue (ils réclament un Etat indépendant), aux Cinghalais, bouddhistes, ce pèlerinage sonne comme un appel à la paix. Une paix qui règne d'ailleurs dans le reste d'une île qui demeure le paradis souvent décrit par les voyageurs.

Peu de pays offrent, en effet, dans un espace aussi restreint, une telle variété de paysages : rizières, plantations de thé, montagnes, jungle et plages de sable fin bordées de cocotiers. Et ses côtes, qui s'étirent sur plus de 1 600 kilomètres, comptent, à juste titre, parmi les plus belles au monde.

« Cette montagne fait des miracles », relève le propriétaire, catholique, de la Green House, une petite pension de famille située au pied du mont sacré. *« Je l'ai gravie plus de cent fois pour demander la bénédiction de Dieu. »* D'autres se rendent au sommet par obligation. Ainsi le facteur qui délivre chaque matin le courrier aux moines qui, sept mois de l'année, veillent sur le sanctuaire. Ou les porteurs qui, trois fois par jour, font le trajet aller et retour pour approvisionner en fruits, pain et lait frais les *ambalama* (aires de repos-dortoirs destinées aux pèlerins) et les *tea shops* installées tout le long du chemin. *« Une fois au sommet*, précise Leela, trente-six ans, employée de maison à Koweït-City, *il faut faire un vœu. » « Il se réalisera »*, affirme-t-elle, avant d'ajouter : *« La montagne est très généreuse pour les femmes stériles. »* Leela croit dur comme fer au pouvoir du Sri Pada. *« Je ne peux pas avoir d'enfant, alors, tous les deux ans, je rentre spécialement du Koweït, où je travaille avec mon mari, pour accomplir ce pèlerinage. »*

ACCIDENTS FRÉQUENTS

La saison commence en décembre et s'achève en avril. Le reste de l'année, la pluie et le vent empêchent les pèlerins de gravir la montagne, qui est alors noyée dans la brume. Effectuer le pèlerinage les jours de *poya* (pleine lune) – sacrés pour les bouddhistes, ils sont fériés au Sri Lanka – est extrêmement bénéfique et, ces jours-là, plus de 25 000 personnes se bousculent sur les flancs du Sri Pada. Un véritable exploit en raison des embouteillages de plusieurs kilomètres, qui rendent l'accès à Dalhousie problématique. Au cœur de la foule, l'atmosphère est très tendue, et les accidents sont fréquents. A l'époque où le chemin n'était pas protégé par des rambardes métalliques, il arrivait même que des pèlerins soient précipités dans le vide, du haut du pic sacré.

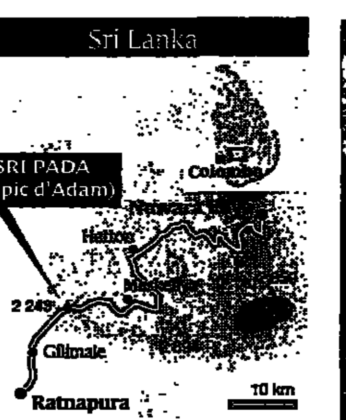
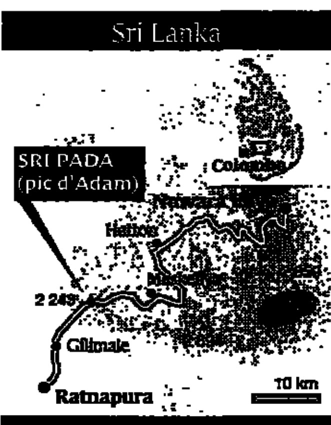
C'est à pied et à pied seulement que l'on accède au sommet. Deux itinéraires sont possibles, dont le plus long, le chemin « classique » (en l'occurrence le plus difficile), via Ratnapura et Gilimale, impose une éprouvante montée de 14 kilomètres nécessitant une très bonne condition physique. Ceux qui l'empruntent n'en tirent que plus de mérite. Le second chemin, qui commence à une altitude supérieure, part du village de Dalhousie, niché au pied du pic, à 9 kilomètres du sommet.

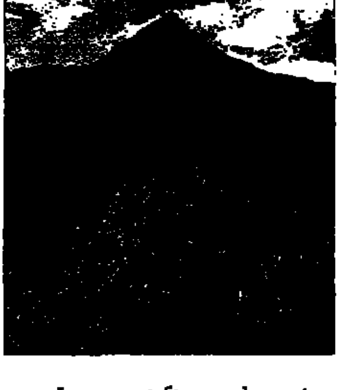
Avant de gagner Dalhousie, le voyageur peut séjourner à Nuwara Eliya (prononcez « Nourélya »), une villégiature très fréquentée, située à 1 890 mètres d'altitude, au cœur des plantations de thé. De l'époque coloniale, elle a conservé ses maisons, ses jardins et son golf – célèbre dans toute l'Asie –, dessiné en 1889 par les Anglais. La visite d'une des *tea factories* disséminées dans les environs s'impose. Environ 70 kilomètres séparent Nuwara Eliya de Dalhousie, en passant par Hatton et Maskeliya. La route, qui serpente entre les plantations de thé, est jalonnée de lieux de culte : mosquées érigées par les négociants arabes qui, jadis, s'adonnaient au commerce des épices ; églises laissées en héritage par les colons portugais, hollandais et anglais ; temples hindous et bouddhistes. Les ultimes collines de thé annoncent la fin de la route et le village de Dalhousie.



PHOTOS MANUEL BAUER/LOOKAT

Le pic d'Adam



C'est le soir que la petite bourgade s'éveille. La plupart des pèlerins marchent la nuit afin d'éviter les grosses chaleurs de la journée. Les échoppes, éclairées au néon, étalent bijoux de pacotille, vêtements chauds et objets religieux, où les statuettes de Bouddha côtoient celles de la Vierge Marie, de Shiva ou de Ganesha. Installées de part et d'autre de la rue principale du village, les boutiques laissent la place aux *tea shops* qui s'échelonnent tout le long du chemin, jusqu'au sommet du pic sacré. Sur les étagères, biscuits, sucreries, fruits et boissons.

Venus pour la « saison » des quatre coins de l'île, les commerçants recueillent parfois les pèlerins épuisés. *« Les gens*, constate Amal, *sont inconscients : ils effectuent l'ascension avec des bébés dans les bras, pieds nus, à peine couverts, ignorants que, là-haut, il fait très froid. Souvent, j'ai vu des vieillards, mais aussi des jeunes, s'évanouir de fatigue. »* Reste que pour Jansy, une femme de quatre-vingts ans, bouddhiste, qui effectue le pèlerinage chaque année, *« fouler pieds nus la montagne sacrée est un témoignage de respect envers Bouddha »*.

La montée se fait par étapes. Au départ, on chemine à travers les plantations de thé où, durant la journée, les femmes tamoules cueillent méticuleusement les petites feuilles qu'elles jettent dans le panier d'osier attaché sur leur dos. Le sentier, pavé de larges pierres, est éclairé, la nuit, par de puissants néons blancs. En février, des nuées de papillons accompagnent les pèlerins. Selon la légende, ils viennent chaque année, attirés par une force magique, mourir par milliers au pied du Sri Pada. A droite du chemin, au fond d'une vallée encaissée envahie par la végétation, coule un torrent. Les pèlerins qui montent pour la première fois portent de grands turbans blancs sur la tête ou, à défaut, des serviettes en éponge.

Après environ un kilomètre, le chemin descend vers le torrent puis remonte en direction d'une imposante porte de pierre édifiée en 1948 par un ministre des transports qui, après un pèlerinage, avait vu son vœu exaucé. Sur la droite, d'abrupts rochers, recouverts de forêt, et où seuls le vent et la pluie s'aventurent. L'ascension est loin d'être silencieuse. Des haut-parleurs diffusent en continu musique religieuse, histoire de la montagne sainte racontée par un moine, conseils aux pèlerins et... publicité. Des rires résonnent dans la nuit. Le pèlerinage, c'est aussi l'occasion de retrouver des oncles, des tantes et des cousins éloignés. Bardées de victuailles et de Thermos remplies de thé, les familles montent lentement tout en discutant d'une naissance ou d'un mariage prochains.

A l'instar de nombreux lieux de pèlerinage, commerce et spiritualité font ici bon ménage. Plus on s'élève, plus le prix des boissons monte, y compris le thé au lait sucré qui, lui aussi, atteint des niveaux record. Certains commerçants attirent les pèlerins en leur proposant, gratuitement, des tisanes censées leur donner l'énergie nécessaire pour atteindre le sommet. Objectif : en vendre un sachet au retour. D'autres, sous une tente ornée d'une croix rouge et d'un panneau « Dispensary », proposent, gracieusement, un massage aux pèlerins courbatus. Libre à eux, ensuite, d'acheter une fiole de ce baume miracle. Jansy, elle, a tout apporté de chez elle. *« Le pèlerinage*, relève-t-elle, *nous a déjà coûté plusieurs milliers de roupies, et mes fils ont économisé toute l'année pour pouvoir me l'offrir. »*

Malgré l'ambiance bon enfant, clivages ethniques et religieux ne disparaissent pas pour autant à l'approche de la montagne sacrée. Au sein de la *sangha* (la communauté bouddhiste), certains expriment leurs pensées sans ménagement. *« Les Tamouls*, s'insurge Sobhana, jeune bonze du monastère de Kandy, *se sont toujours sentis inférieurs à nous, Cinghalais ; alors ils cherchent à nous dominer en s'appropriant des lieux saints bouddhiques tels que Sri Pada, dont ils ont fait un lieu saint hindou. Bientôt*, ironise-t-il, *ils revendiqueront peut-être la dent sacrée du Bouddha, à Kandy ! »*

C'est à l'étape de la rivière, là où les pèlerins se baignent et se changent (*Kandy sari* pour les femmes, vêtements occidentaux pour les hommes, avec, cette année, un franc succès pour les tee-shirts à l'effigie de Lady Di...), que les vraies difficultés commencent. Le chemin, plus escarpé et plus étroit, grimpe à travers les lauriers, les ébéniers et les rhododendrons. Exténués, certains sont pris de malaise. La dernière centaine de marches – un escalier bétonné, encadré de rambardes métalliques, a été construit il y a quelques années – est la plus raide à monter. Une ascension rendue encore plus pénible par la fatigue et le froid. *« Cette fois*, relève Jansy, le souffle court, *mes fils m'accompagnent, et cette aide est la bienvenue, d'autant que c'est très bon pour leur karma d'agir de la sorte. Quand je serai trop vieille, ils me porteront jusqu'au sommet. »*

Il y a un siècle, l'épreuve était encore plus dure, à en juger par cette description, extraite d'un guide de voyage de cette époque : *« Certains montent à grand-peine, sans aide, jusqu'à l'évanouissement* (...). *D'autres n'arrivent jamais au sommet mais périssent de froid et de fatigue ; et plus d'un pèlerin a perdu la vie en tombant dans un précipice. »* Si, aujourd'hui, les plus sportifs gravissent le mont en deux heures et demie, Jansy, elle, mettra neuf heures pour arriver au sommet. Là, elle découvrira le petit temple blanchi à la chaux, entouré d'un promenoir. A l'intérieur, l'empreinte sacrée, imposante, mesure 1,60 m sur 77 centimètres. A en croire la tradition, la trace originelle, de taille plus modeste, avait été gravée sur un énorme saphir que l'on avait ensuite caché, sur l'ordre d'un souverain cinghalais. Ainsi la pierre creusée ne serait que la représentation agrandie de cette empreinte.

Au sommet, l'espace est des plus réduits. Chaque jour, des milliers de pèlerins gravissent la montagne, mais seulement quatre ou cinq cents d'entre eux peuvent se serrer sur le promenoir suspendu au-dessus du vide. D'un côté, on aperçoit l'escalier venant de Dalhousie, de l'autre celui de Ratnapura. Caressant doucement les visages recueillis, des drapeaux de prière flottent dans le vent. Au son des tambours et des trompettes, Jansy récite des mantras et se prosterne plusieurs fois devant l'empreinte. Comme chacun, elle attend le phénomène mystérieux qui, chaque jour, se produit au lever du soleil, quand l'ombre triangulaire et allongée du Sri Pada se profile, tel un mirage, sur les brumes dorées qui recouvrent la plaine.

Christine Delsol

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Le mont Sri Pada, également nommé *Samanala Kanda* (« la montagne aux papillons ») ou pic d'Adam (2 243 mètres) est situé à environ 150 km de Colombo, 140 km de Kandy et 70 km de Nuwara Eliya. A gravir de décembre à avril. De préférence, entamer son ascension la nuit, à l'instar de la majorité des pèlerins, pour voir le lever du soleil du sommet (prévoir un lainage). En début d'année, les températures, moins élevées, permettent de monter dans la journée et de profiter ainsi du paysage. Dalhousie est accessible en bus ou en taxi de Colombo, Kandy ou Nuwara Eliya d'où on peut aussi se rendre en train jusqu'à Hatton puis en taxi ou en bus à Dalhousie.

■ **ACCÈS.** Air Lanka (tél. : 01-44-77-82-23) relie directement Paris à Colombo (9 h 30 de vol) trois fois par semaine : à partir de 4 597 F A/R. Même fréquence avec Emirates (tél. : 01-53-05-35-35) mais via Dubaï : à partir de 4 717 F A/R. Quant à AOM (tél. : 01-49-79-10-32), il programme deux vols directs, à partir de 5 047 F.

■ **ITINÉRAIRES.** Les dimensions de l'île (435 km sur 235) permettent d'en faire un tour complet en voiture avec chauffeur (on peut aussi prendre le train) et de visiter Colombo, les cités anciennes du Nord, le centre montagneux et ses plantations de thé (avec le pèlerinage à Sri Pada) et les belles plages des côtes sud et ouest. A Colombo, s'offrir au moins une nuit au Galle Face Hotel (tél. : 94-1-54-10-10), véritable monument historique fondé en 1856 par les Britanniques (à partir de 450 F la nuit en chambre double et petit déjeuner). A noter le circuit de 13 jours (ascension du pic incluse), proposé par la Route des Indes (tél. : 01-42-60-60-90), en voiture avec chauffeur : 8 840 F par personne en chambre double.

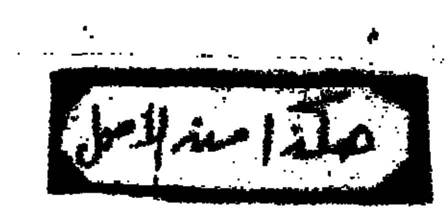
■ **THÉ.** La fabrique la plus connue est celle de Labookellie mais celle d'Hakgalla, à une vingtaine de kilomètres de Nuwara Eliya, est moins « touristique ». Le planteur qui la dirige assure lui-même la visite, fait déguster différentes variétés de thé et offre une boîte de sa production.

■ **ÉTAPES.** Dormir dans une des *guest houses* (pensions de famille) de Dalhousie permet de profiter de l'animation, d'entreprendre l'ascension de nuit et pouvoir s'y reposer au retour. Les plus accueillantes sont la Green House (jardin fleuri et petit pavillon pour se restaurer face à la montagne) et la Yellow House, toutes deux au départ du sentier sacré. Chambres propres, repas et thé délicieux, prix très modestes : 70 F environ la chambre double en pension complète à la Green House et 30 F environ à la Yellow House. Autre option : passer la nuit à Dikoya, au pied du mont Pidurutalagala (2 524 m et point culminant de l'île), à une vingtaine de kilomètres de Dalhousie. Au milieu des plantations, le Upper Glencain Bungalow (tél. : 94-512-23-48), une villa coloniale du début du siècle dans un environnement exceptionnel. Réservation recommandée : il n'y a que 5 chambres (à partir de 80 F). A Nuwara Eliya, signalons le Grand Hotel (tél. : 52-28-81) dont la salle de billard, les vastes salons et la pelouse rappellent l'époque coloniale : comptez environ 350 F la chambre double avec petit déjeuner.

■ **FORFAITS.** Parmi les nombreux voyagistes programmant la destination, citons Kuoni, la Française des circuits, Jet Tours et Fram (agences de voyages), l'association Arts et Vie (tél. : 01-40-43-20-21) ainsi qu'Asia (tél. : 01-44-41-50-10), Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30), Club Med Découverte (tél. : 0801-802-803), Nouvelles Frontières (tél. : 0803.33.33.33), la Route des Indes, les Orientalistes (tél. : 01-40-51-94-24) et Ylang Tours (tél. : 01-40-61-03-03).

■ **LIRE.** Les guides Olizane, Lonely Planet (en français), Gallimard et Visa (Hachette), le Que sais-je ? (PUF), d'Eric Meyer, *Mes jardins de thé, Voyages dans les plantations de thé de Ceylan et Darjeeling*, de Michel Finkoff (Albin Michel) et *Le Aye-aye et moi*, de Gerald Durrell (Hoëbeke). Récents, *Les Saveurs du thé*, de Maït Foulkes (Picquier Poche), *Les Plaisirs de thé*, de Christine Fleurent et Michèle Carles (Le Chêne) et *Le Livre du thé*, de Jean Montseren (éd. du Rocher).

■ **S'INFORMER.** Office national du tourisme du Sri Lanka, 19, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris, tél. : 01-42-60-49-99.





L'archipel aux trésors

Au-delà de leurs séductions marines, les Seychelles invitent à musarder à travers mangroves, palmeraies et jardins parfumés



Habitation à Mahé vers 1830



Île de la Digue

MUSÉE DE LA MARINE (à gauche) et VINCENT LELOUP

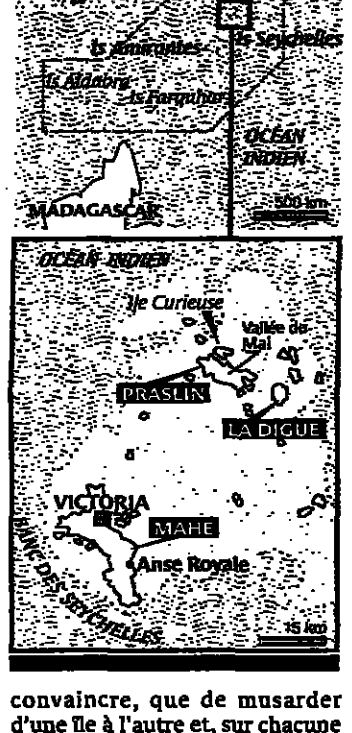
VICTORIA
de notre envoyée spéciale

Il faut le savoir, aux Seychelles, il pleut pratiquement tous les jours que Dieu fait ! Forte mousson du nord-ouest, de novembre à avril, suivie d'une petite mousson du sud-est, de mai à octobre. Ce qui se traduit, quotidiennement, par une pluie d'orage brusque et violente, souvent en soirée, qui frappe les feuilles d'un martèlement sourd avant de rebondir dans un scintillement de perles et de flèches semblables à du verre filé, tandis que des nuages noirs et gris roulent et s'enroulent au-dessus des toits. Une pluie qui s'en va grossir de nombreux ruisseaux, lesquels se déversent dans les profonds fossés creusés, à cet effet, de chaque côté des routes (s'en méfier comme la peste lorsqu'on circule la nuit). Des ruisseaux qui, les mauvais jours, se métamorphosent en torrents de boue. Puis, aussi soudainement qu'elle est arrivée, la pluie disparaît, et de légers flocons de coton blanc filent sur l'horizon en dégageant un ciel d'un bleu intense sur lequel se détachent, vertes, épaisses et luisantes, les feuilles de palme et les branches de takamakas. Ainsi redevenu tel qu'en lui-même les dépliants touristiques le vendent et le vantent, le paysage resplendit de tous les bleus, de tous les verts et de tous les turquoises inventés par les peintres depuis la création du monde. Chatoiement de couleurs qui fait ressortir l'éclat laiteux du nénuphar au creux du lagon, le sable blanc des plages et l'ocre rosé des rochers aux formes arrondies. Un décor somptueux à faire pâlir d'envie la plus léchée des cartes postales. De quoi justifier, assurément, l'un des slogans préférés du tourisme local : *« Seychelles, le luxe à l'état brut »*.

VÉGÉTATION LUXURIANTE

Un luxe mais aussi un calme et une volupté qui se déclinent de multiples façons mais, généralement, sur le mode de la discrétion. Construits, pour la plupart, en front de mer, les nombreux hôtels s'apparentent souvent à des bungalows de style colonial, dispersés dans un parc où fleurissent à profusion l'orchidée sauvage, le frangipanier, la bougainvillée et l'hibiscus. Une loi interdit désormais aux architectes de bâtir des constructions dépassant la cime des cocotiers. Ainsi, lorsqu'on arrive dans les îles par bateau, on ne devine des édifices, à travers la végétation exubérante, que la couleur vive des toits. Peu importe le nom des hôtels qui, excepté quelques horreurs de béton datant des années 70, se ressemblent tous plus ou moins. En fait, seuls permettent de les distinguer la forme des piscines et le nombre d'étoiles affichées.

Contrairement aux idées reçues, l'archipel recèle bien d'autres séductions que celles offertes par l'univers marin qui le baigne. Il n'est, pour s'en convaincre, que de musarder d'une île à l'autre et, sur chacune d'elles, d'en parcourir, à sa guise et sans crainte (aucun animal malfaisant hormis le moustique), les sentiers de randonnée, à la découverte émerveillée de jardins d'épices, mangroves, palmeraies ou forêts d'aube du monde. A tout seigneur, tout honneur, Mahé, siège de la capitale Victoria, demeure cette *« grosse île montagneuse recouverte d'une végétation tropicale exubérante avec de nombreux cours d'eau »* décrite, au XVIII[e] siècle, par les premiers explorateurs français.



CATHÉDRALE BOTANIQUE

C'est au pied du mont Gratte-Fesse, du côté d'Anse royale, au sud-est de l'île, que le Jardin du roi déploie ses odorantes épices. Créé en 1771, il appartient, depuis des générations, à la famille de Micheline George qui, tout en faisant admirer et humer les trésors de son royaume (poivre, muscade, cannelle, vanille, patchouli, manioc et bananes), se proclame, fièrement, *« descendante de Louis XVII »*. *« En mai 1805,* raconte-t-elle, *un jeune homme débarqua aux Seychelles, s'y installa sous le nom de Pierre-Louis Poiret, s'y maria et eut de nombreux enfants dont mon arrière-grand-mère. Il possédait bijoux et argenterie frappés de la fleur de lys ainsi que des papiers prouvant qu'il était le fils de Louis Capet, mort sur l'échafaud. »* Et, si vous demeurez sceptique, elle vous invitera à entrer dans le salon de la vaste maison coloniale pour vous y montrer les fameux documents. Par un chemin sinueux et boisé, on rejoindra ensuite Anse royale où, le soir venu, on s'assiéra sur la plage pour assister à une *moutia*, une célébration nocturne héritée des esclaves africains qui, jadis, se rassemblaient autour d'un feu pour danser et chanter au son sourd de la ravane, un tambour en peau de cabri.

Deuxième plus grande île des Seychelles, Praslin doit son nom au ministre de la marine de Louis XV. Située à deux heures trente (en bateau) ou à quinze minutes (en avion) de la capitale Victoria, c'est un passage obligé pour les amoureux de la nature en quête de paradis tropicaux. Inscrite, depuis 1983, sur la liste des sites figurant au Patrimoine mondial de l'Unesco, la vallée de Mai abrite une étrange forêt, sombre et odorante, où le soleil ne pénètre jamais et où le palmier règne en maître. On n'en trouve pas moins de huit espèces différentes, dont le fameux coco de mer ou cocofesse, noix bilobée d'un réalisme saisissant et, de ce fait, très prisée des touristes. Dans cette cathédrale botanique tapissée de feuilles mortes s'entremêlent palmiers endémiques, lianes envahissantes et énormes racines. Au fil des cinq circuits fléchés et balisés, le silence surprend. Aucun bruit, hormis le ruissellement d'un cours d'eau et le cri d'un perroquet noir, un des rares habitants de cet univers originel.

CRABES MENAÇANTS

A une encablure de Praslin, l'île Curieuse, autre patrie du cocofesse, est ceinte de beaux rivages qu'ombragent d'immenses takamakas. La végétation est très dense et un seul sentier parcourt l'île. Mais quel sentier ! Spectaculaire à souhait avec ses planchettes de bois maintenues par des cordes. En chemin, on croise, près d'une ancienne léproserie, des tortues géantes évoluant en liberté. Puis on traverse des marécages où règne la mangrove. A chaque pas, sous les branches de palétuvier, on débusque, à moitié enfoncés dans la vase, d'énormes crabes aux pinces menaçantes.

Difficile de quitter les Seychelles sans aller faire un tour à l'île de la Digue, pays de la douceur de vivre. De superbes paysages et des plages étonnantes, comme celle de l'anse Source d'argent, une des plus belles au monde. Une île charmante, épargnée par l'automobile et que l'on peut parcourir à pied ou, mieux encore, en vélo, au hasard d'un de ces nombreux petits chemins qui la sillonnent et fleurent bon la cannelle.

Armelle Cressard

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Situées dans l'océan Indien, les Seychelles (444 kilomètres carrés, 86 îles, 74 000 habitants) ont un climat équatorial marqué par la mousson, notamment de décembre à mars. Eté de novembre à avril : 30°, humidité élevée, pluies fréquentes. Hiver de mai à octobre : 25°, averses plus espacées. Décalage horaire : + 3 heures en hiver. Ni visa ni vaccin. Monnaie : la roupie seychelloise (1 roupie = 1,10 F environ). Langues officielles : le français, l'anglais, le créole. A partir du 1[er] novembre 1999, une taxe de séjour de 100 dollards (600 F environ) sera demandée à tout visiteur arrivant pour la première fois dans l'archipel. Elle se substituera à la taxe d'aéroport et aux droits d'entrée dans les parcs naturels ou marins et devrait être affectée à la protection de l'environnement.

■ **ACCÈS.** De Paris, quatre vols hebdomadaires (9 h 35), à partir de 4 847 F A/R, avec Air Seychelles (tél. : 01-42-89-86-83) de concert avec Air France (tél. : 0802-802-802). Sur place, l'avion, le bateau, ou, beaucoup plus cher, l'hélicoptère (4 400 F/heure). On peut aussi louer voiture et vélo. Attention, conduite à gauche !

■ **SÉJOUR.** Les Seychelles préférant avoir peu de touristes (100 000 visiteurs par an au maximum) mais avec de hauts revenus, les hôtels sont parmi les plus chers au monde. Compter, pour la nuit et le petit déjeuner, entre 450 et 1 650 F. Dans le très haut de gamme, citons le Méridien Fisherman's Cove. Pour le charme, le Château de Feuilles, à Praslin, ou le Northolme, à Mahé, deux lieux prisés des happy few en quête de solitude. Sans oublier les villas destinées aux milliardaires ou aux chefs d'Etat et qui, tels le Chauve-Souris Island Lodge, en face de Praslin, ou l'unique résidence d'Arros Island, dans les Amirantes, trônent, sans rivales, sur de minuscules îlots peuplés de serviteurs discrets. Les petits hôtels pas chers sont rares. On peut louer des bungalows, mais il n'y a pas de chambres chez l'habitant.

■ **FORFAITS.** Havas-Voyage propose une fourchette de 7 010 F pour un séjour de 2 nuits et petits-déjeuners, vols de Paris inclus, à 13 240 F pour un combiné d'îles de 11 jours/8 nuits, en pension complète, vols internationaux et intérieurs inclus. Sept jours sur un voilier avec skipper, à partir de 11 732 F. Citons aussi Austral (tél. : 01-45-61-47-25), Iles du monde (tél. : 01-43-26-68-68), Passion Voyages (tél. : 01-44-30-27-20) et Ylang Tour (tél. : 01-40-61-03-03) pour les voyages à la carte. Parmi les généralistes, Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), Jet Tours, Kuoni, Rev'Ocean Indien et Sun Vacances (agences de voyages).
A signaler, à Paris, une centrale de réservations d'hôtels (de la petite hôtellerie familiale aux établissements de luxe) alimentée par les hôteliers locaux, Seychelles European Reservations (tél. : 01-56-69-25-25).

■ **LIRE.** Le tout récent guide *Seychelles*, de Sarah Carpin (Olizane), Le Petit Futé et *La Réunion, Maurice, Seychelles* (Néos/Michelin). Parmi les albums : *Les Seychelles* (photos et renseignements pratiques), aux éditions Atlas, et *Splendeur des îles de l'océan Indien*, de Claude Pavard (Editions Hoa Qui), ouvrage qui couvre aussi les Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, la Réunion, Rodrigues et Zanzibar.

■ **S'INFORMER.** Office du tourisme des Seychelles, 32, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 01-42-89-97-77.

Le royaume de Neptune

DERNIER VESTIGE D'UN CONTINENT aujourd'hui disparu (il se nommait Gondwana et réunissait l'Inde, l'Afrique et Madagascar), l'archipel des Seychelles est situé au sud de l'équateur et au cœur de l'océan Indien, à 1 000 kilomètres de Madagascar et à 2 000 kilomètres de l'Inde. Constitué de quelque cent quinze îles et îlots officiellement recensés, il se partage en deux groupes : les îles granitiques (Mahé, Praslin, la Digue), habitées depuis le XVIII[e] siècle, cernées de lagons, couvertes d'une végétation luxuriante et abondamment arrosées, et les îles coraliennes, couvertes de palmiers et inhabitées, sauf par des travailleurs saisonniers (Aldabra).

Si sa superficie est exiguë (453 kilomètres carrés au total dont 244 pour les îles granitiques où se concentre la majorité des 67 000 habitants), l'archipel est très étendu (près de 1 000 kilomètres séparent Mahé et la capitale, Victoria, de l'île la plus éloignée), et sa zone économique exclusive représente plus d'un million de kilomètres carrés (dixième rang au monde).

Bien que connu depuis l'Antiquité sous le nom poétique de « Royaume de Neptune », l'archipel ne figure sur les cartes maritimes qu'à partir de 1505, après que le navigateur Vasco de Gama y eut jeté l'ancre. Simple escale sur la route de la soie et retraite prisée des pirates et autres flibustiers, il suscite, en 1742, l'intérêt du vicomte Mahé de la Bourdonnais, gouverneur de l'île de France (île Maurice), qui y organise une expédition, annexe l'île principale (qui lui doit son nom) et les îles environnantes, baptisant le tout, en bon courtisan, du nom du ministre des finances de Louis XV, Moreau des Séchelles. Dès 1770, colons français venus avec leurs esclaves de l'île Maurice et militaires s'installent à Mahé. Au cœur des rivalités anglo-françaises dans l'océan Indien, les Seychelles seront cédées à la Grande-Bretagne en 1814 (traité de Paris) et deviendront colonie britannique en 1903. En 1976, l'archipel accédera à l'indépendance. Membre du Commonwealth, la République des Seychelles sera gouvernée par le président James Mancham jusqu'au 5 juin 1977, qui verra son premier ministre, France-Albert René, s'emparer du pouvoir et instituer un régime socialiste à parti unique. En mars 1998, le président René a obtenu un quatrième mandat, pour une durée de cinq ans.

A. C.

Balade chez les Kiwis

Volcans et geysers, fjords et plages de sable noir, sommets enneigés et grottes phosphorescentes : un patchwork nommé Nouvelle-Zélande

AUCKLAND
de notre envoyé spécial

Une, deux, trois ! Ces masses dormantes à l'horizon étaient des cachalots. Un panache de vapeur d'eau les trahissait. Le capitaine maori m'envoya un sourire ébréché et immobilisa l'embarcation : *« Il y a des jours avec et des jours sans... C'est un jour avec. »* Sous le vent, le bateau dériva vers les baleines. *« Mieux vaut les aborder par ce côté-là, car – faut le savoir – les baleines ont mauvaise haleine. »* Volontiers laconique, son discours fut bientôt relayé par les haut-parleurs du bord : *« Ce sont des* Sperm Whales. *Notre zone d'observation en abrite une soixantaine. Les marins les avaient appelées ainsi parce que leur tête contient un liquide, le* spermaceti *ou le " blanc de baleine ", qu'ils confondaient avec une réserve de semences. Ces* Sperm Whales *mesurent entre 12 et 20 mètres. Elles peuvent peser jusqu'à 50 tonnes. Leur espérance de vie est de cinquante à soixante-dix ans. »*

Kaïkoura, qui signifie « festin de langouste » en maori, est l'une des baies les plus spectaculaires de la Nouvelle-Zélande du Sud. De fait, la convergence des eaux froides de l'Antarctique et des eaux chaudes du Pacifique, la présence, très proche des côtes, d'un réseau de canyons sous-marins, en font un garde-manger providentiel pour les baleines, les dauphins et les phoques à fourrure. Malgré leur abondance, le capitaine maori connaît chaque baleine par son petit nom. Il peut dire si elle est extravertie ou timide et, en un clin d'œil, évalue son humeur du moment. Les baleines sont pour lui des partenaires familières. Il leur sait gré d'assurer le spectacle et d'éveiller chez les touristes le sentiment écologique. Les dauphins, peut-être jaloux du succès des cachalots, font un concours de sauts et de cascades. *« Ils ont de l'imagination et de l'humour »*, assure le capitaine maori.

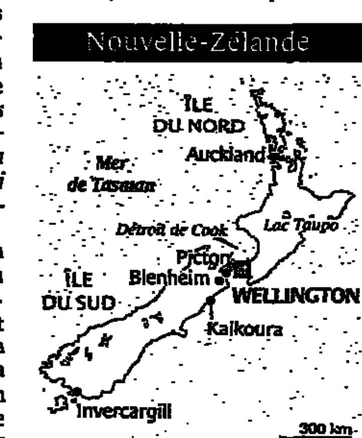
Après les baleines, en remontant vers le Nord, j'arrive à Blenheim. Cette petite ville est au cœur d'une région viticole. Elle est proprette, coquette, fonctionnelle. Les Le Brun gèrent l'un des trente-cinq domaines qui occupent la plaine de Malborough. Daniel, qui vient de la région d'Epernay, a introduit la méthode champenoise dans la région. *« Pas facile d'obtenir l'autorisation de creuser une vraie cave. L'administration pensait que nous construisions un abri antiatomique ou que nous avions l'intention d'exploiter une mine. »*

Les chardonnay et les sauvignon blancs sont loin d'être mauvais. En une vingtaine d'années, les nouveaux viticulteurs néo-zélandais ont su donner à leurs produits la complexité qui leur manquait. Cela a provoqué une petite révolution culturelle. L'influence californienne tend à effacer les poncifs ringards (style NZ = Angleterre des mers du Sud) et, peu à peu, des bistrots s'ouvrant ici ou là, la culture de la bière recule. Grâce aux jets, aux satellites et à l'informatique, le sentiment d'habiter à la périphérie du monde s'estompe, et les Kiwis, surnom totémique des Néo-Zélandais, s'émancipent.

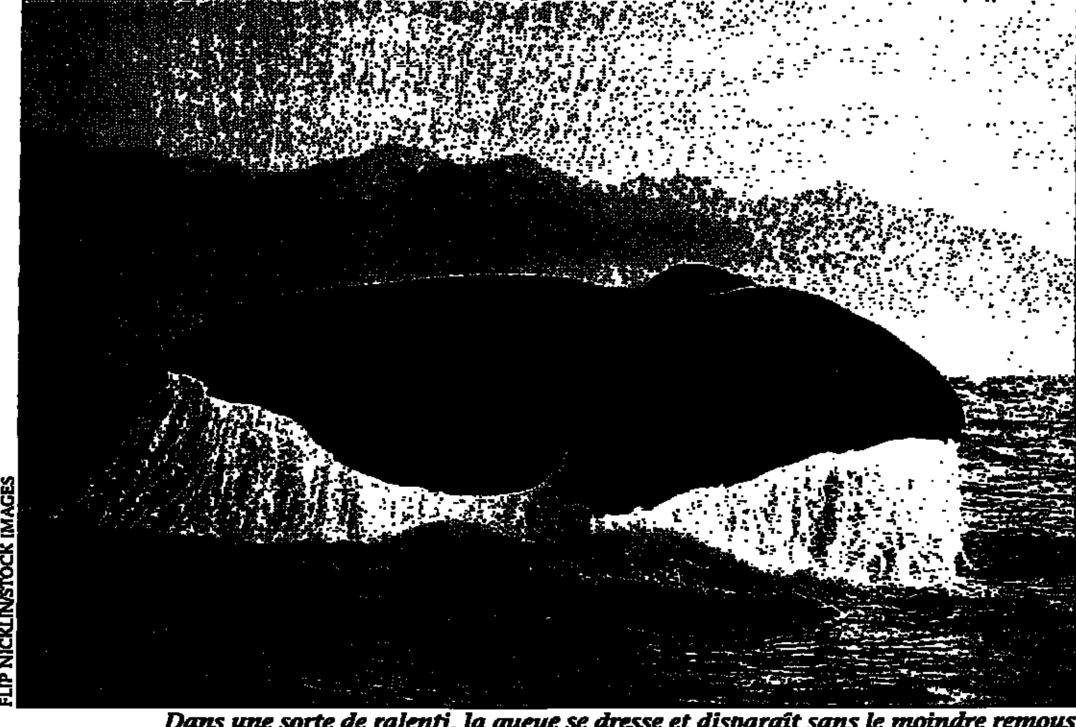
Picton a tout du port baleinier reconverti dans le tourisme. C'est une bonne base de départ pour aller explorer les *sounds*, ces labyrinthes de bras de mer, de détroits, d'îles, de presqu'îles et de canaux. Le capitaine Cook y a fait cinq escales, et la moindre crique ou la moindre baie semble chargée de sa présence. Les dauphins sont encore au rendez-vous, et les phoques (qui vivent en pillant un élevage de saumons) sont si obèses qu'ils n'arrivent pas à ouvrir les yeux.

Détroit de Cook. Le passage de la Nouvelle-Zélande du Sud à celle du Nord ne prend que trois heures vingt. L'arrivée sur Wellington provoque le même frisson que l'entrée dans la baie de San Francisco. La capitale cosmopolite, bâtie sous les « 40[es] rugissants », offre beaucoup à voir, les architectes ayant joué d'un site tout en courbes et en changements de niveau. Au Musée Te Papa, ouvert en février, on découvre l'obsession des Kiwis : renouer le dialogue entre les Pakehas (les Polynésiens blancs) et les Maoris (qui sont seulement 9 % de la population mais ont été les premiers occupants). Le rêve d'un pays polyphonique court entre les lignes futuristes de ce Moma des antipodes. Une grande liberté anime les promoteurs. Jusqu'au couac, parfois : une statue de la Vierge, emballée dans un préservatif *(Virgin in A Condom)*, présentée au printemps dans le cadre de l'exposition Pictura Britannica, a bien failli allumer une guerre de religion.

Je fais l'impasse sur la maison natale de Katherine Mansfield. L'envie d'aller fumer une pipe dans les collines à moutons l'emporte, d'autant que les hôtels, les bed and breakfeast, les voitures de location et tous les lieux publics vous l'interdisent. Au reste, les voitures font peur : elles parlent. L'autre jour, alors que je roulais un peu vite, elle a dit *« too fast »*. Si j'allume ma pipe, sûr que je vais déclencher les *airbags* et les feux de détresse...



Les sautes d'humeur du vent, les arcs-en-ciel, la transparence de l'air et les effets de réverbération rappellent au voyageur qu'il est dans une île, même si, dans la région du mont Cook, il aurait pu se croire dans les Alpes ou, à deux pas d'Auckland, sur quelque plage de Floride. La Nouvelle-Zélande est une marqueterie de climats et de paysages. Elle échappe aux catégories. Les géographes et les botanistes la donnent comme, tout à la fois, tropicale, subtropicale et tempérée. Rétrospectivement, les baleines, les volcans, les geysers, les grottes lumineuses, les forêts brumeuses, les fjords, les vertes vallées, les plages de sable noir, les montagnes coiffées de neige et les îles idylliques ont du mal à former un tout. Il faut pourtant s'y faire et, en repoussant l'idée d'un pays hybride et composite, reconnaître – en décolonisant son regard – que la Nouvelle-Zélande est unique et originale.


FLIP NICKLIN/STOCK IMAGES

Dans une sorte de ralenti, la queue se dresse et disparaît sans le moindre remous

LE GOÛT DES ANNÉES 30

Chaque jour, un coup de cœur. The Grand Chateau, hôtel pharaonique isolé au milieu de la lande et au pied des volcans, perdu dans les brouillards, a gardé un goût des années 30 qui l'ont vu naître. La proximité de trois volcans en activité – le Tongariro, le Ngairuhoe et le Ruapehu – en fait un centre d'excursion et, en hiver, une station de haut luxe. Le soir, un peu vanné par la randonnée qui vous a fait découvrir des rivières sauvages et des lacs d'altitude, vous avez le sentiment de souper aux chandelles sur un paquebot en regardant passer sous vos yeux les langoustes, les moules vertes, les morues bleues et les perches orange.

Taupo et son lac. Sans doute le centre touristique le plus important du pays. Walter de Bont, vieux routier de l'écologie, se promène au bord des cratères bouillonnants avec une sorte de fierté paternelle : *« Celui-là, je l'ai vu naître ! »*. Les plantes qui résistent à des sols au-dessus de 80 ° l'emplissent d'admiration. Les pourtours de l'endroit sont plantés de *Tea tree* dont l'homme fait de l'huile et l'abeille du très bon miel. Les sources chaudes de la région font recette. Les rivières à truites aussi.

Les grottes de Waïtomo se trouvent à deux heures au sud d'Auckland. Elles ont été découvertes en 1887 par un chef maori, Tane Tinorau, accompagné par un Anglais, Fred Mace. Elles reçoivent aujourd'hui deux cent mille visiteurs par an. Il faut dire que ces grottes sont exceptionnelles. Ce sont des grottes phosphorescentes ! Des grottes lumineuses ! Vous glissez dans la nuit et, tout à coup, comme dans un rêve éveillé, le plafond se constelle d'étoiles. Vous vous retrouvez au cœur d'une galaxie souterraine. Ni spéléologue ni cosmonaute, par la grâce d'une myriade de vers luisants, vous êtes devenu spéléonaute...

Après le monde souterrain et ses prodiges, la fourmilière urbaine. Avec son million de citadins (pour un pays de 3,5 millions d'habitants), Auckland s'impose comme la métropole suractive. Ses voies rapides et ses échangeurs affolent l'étranger. Sa topographie surprend et quelquefois déroute. Le centre-ville, tourné vers la mer, ne manque pas de charme ni d'animation. Le jour de mon passage, un destroyer chinois et son escorteur y faisaient escale et ce sont ainsi plus de cinq cents hommes qui se sont répandus dans la cité. Un petit groupe de bouddhistes en ont profité pour réclamer la libération du Tibet. Auckland, désormais, vit à l'heure de la planète. *« Bords de mer, bateaux, barbecues »*, la trilogie revient dans la bouche de ceux qui n'aiment pas la ville et veulent s'en moquer. Reste que les bords de mer sont grandioses, les bateaux de belle prestance et les barbecues succulents.

A une heure de là, sur la côte ouest, parmi les kauris (conifères géants), les fougères arborescentes et les palmistes, vit la bohème huppée du pays. Groupes de rock (comme *Crowded House*), peintres, sculpteurs, cinéastes. Sur la plage de Karekare, Jane Campion a tourné les plus belles scènes de *La Leçon de piano*, Palme d'or à Cannes en 1993. Dean Buchanan, peintre expressionniste, vit ici à demeure et essaie de faire passer l'énergie du paysage dans ses toiles. Il a voyagé en France, aux Etats-Unis, au Japon, et, lorsque je lui demande ce qui manque le plus à un Néo-Zélandais loin de chez lui, il me répond, sourire en coin : *« Les opossums... »*

Jacques Meunier

Carnet de route

■ **REPÈRES.** La Nouvelle-Zélande (268 000 kilomètres carrés) se compose de deux îles principales (1 600 km d'une extrémité à l'autre), l'île du Nord regroupant 75 % des 3,6 millions d'habitants qui, avec 60 millions de moutons, peuplent l'archipel. Saisons inversées avec un été de décembre à février. Climat tempéré, océanique et lunatique. Décalage horaire : + 10.

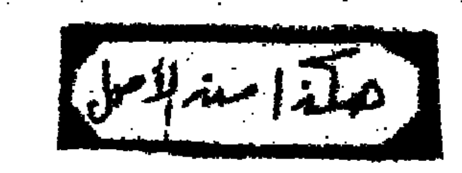
■ **ACCÈS.** Vols quotidiens Paris-Auckland (25 heures) sur Air New Zealand (tél. : 01-43-80-30-10) *via* Londres ou Francfort puis Los Angeles : 7 390 F A/R jusqu'au 4 décembre et du 14 janvier au 31 mars (dans l'intervalle, 9 590 F). Comptez un supplément de 750 F pour un retour de Christchurch. Des prix proposés par Asia (tél. : 01-44-41-50-10 et dans les agences) avec qui ce reportage a été organisé et qui programme un circuit individuel de 16 jours (à partir de 7 050 F par personne en chambre double avec une voiture en kilométrage illimité) et un circuit de 10 jours en français et en car : 9 280 F par personne en chambre double. Des prix auxquels il faut ajouter l'avion.

■ **VOYAGISTES.** Outre Asia, quelques voyagistes programment cette lointaine destination. Citons Nouvelle-Zélande Voyages (tél. : 01-40-46-99-15), Voyageurs en Australie (tél. : 01-42-86-16-99), Australie à la carte (tél. : 0800-04-06-63), Australie Tours (tél. : 01-45-53-58-39), Bambou Australie (tél. : 01-42-60-46-00), Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), Nouveau Monde (tél. : 01-53-73-78-80) et Ultramarina (tél. : 02-40-89-34-44 et, dans la région parisienne, au 0800-04-06-63).

■ **BONNES ADRESSES.** A Kaïkoura, The Old Convent est un B & B isolé et rustique. Côté table, le Hislops Café (33, Beach Rd). Pour l'observation des baleines, The Whale Watch Kaïkoura (tél. : 00-64- 0-800-655-121) : réservation recommandée. A Blenheim, l'Hotel d'Urville (52, Queen Str, tél. : 03-577-99-45). Aux pieds des volcans, The Grand Chateau (Whakapapa Village, Mt Ruapehu, tél. : 07-892-38-09) : tout Néo-Zélandais rêve d'y passer une nuit. Avec le mont Cook, Rotura est le site touristique le plus fréquenté du pays. Parmi les nombreux hôtels, citons le Princess Gate Hotel (1, Arawa Str). A Auckland, privilégier les B & B pour leur ambiance familiale et de belles maisons ouvertes aux étrangers comme The Langtons (29, Haydn Ave, Royal Oak, tél. : 09-625-7520). Sur la côte Ouest, les amateurs de nature choisiront l'Arataki Centre, à Titirangi, une maison de bois perchée dans la canopée. Enfin, sur Great Barrier Island, l'Oasis Lodge, à Tryphena.

■ **LIRE.** Outre les guides Olizane, Gallimard (« Bibliothèque du voyageur ») et Lonely Planet (en français), acheter sur place le très complet *New Zealand* (The Rough Guides, Penguin).

■ **S'INFORMER.** Auprès de l'ambassade, 7 *ter*, rue Léonard de Vinci, 75116 Paris, tél. : 01-45-00-24-11, poste 250 (de 14 heures à 17 heures).



Cocktail austral

Au sud du sud, une Australie peu fréquentée par les étrangers. Raison de plus pour aller voir de quoi il retourne

ADÉLAÏDE
de notre envoyé spécial

Dans notre imaginaire d'Européens (ceux qui ont la tête en haut), l'Australie évoque un ailleurs inaccessible, une destination rêvée, un lieu où, sans doute, on n'ira jamais, un endroit que même les oiseaux n'atteignent pas. Une terre au-delà de la Terre et que les Anciens, qui la nommaient *Terra Australis Incognita*, la Terre du Sud inconnue, soupçonnaient être la symétrie logique des terres septentrionales. Au sud du Sud, l'Etat de South Australia : 1 500 kilomètres de long sur 1 200 de large. Environ. Avec pour capitale Adelaïde. Là-bas, le 1er décembre, ce sera l'été. De quoi vous déconcerter. De quoi, aussi, vous donner des envies de voyage. De voyage à l'envers. De saut dans l'inconnu. En guise de balises, quelques scènes tirées d'un voyage de reconnaissance (les pros parlent de *fam tour*, de voyage de familiarisation) aux allures de travelling. Moteur !

La scène se passe dans les Flinders Ranges, une chaîne de montagnes déchiquetées, envahies par le désert rouge. Une des terres les plus anciennes du monde : deux milliards d'années ! Les Aborigènes la vénèrent. « *La Terre,* insistent-ils, *n'appartient pas à l'homme, mais l'homme appartient à la Terre.* » Au centre de ce monde fossilisé, une sorte de relais de poste, un ranch posé au milieu du vide de l'*Outback*. Traduction littérale : l'intérieur, autrement dit, le cœur des terres australes. Pour y parvenir, on aura suivi une route désespérément droite, une route qui, pendant 1 000 kilomètres, ne sera bordée par rien, rien d'humain en tout cas.

LA « PRAIRIE » DU DÉSERT

Soudain, comme dans un roman de science-fiction, se dessine sur le paysage uniformément plat une gigantesque antenne parabolique. La ferme est là, au bord de la route. Son nom est français, La Prairie, mais on prononce « preury ». L'endroit est supposé être un village, nommé Parachilna. « Village » parce qu'on y trouve de la nourriture, de la bière et de l'essence. Ce soir-là, dans le bar du ranch-motel, se trouvait un certain Gary Pest. En fait, sa carte de visite n'était qu'un gag, un jeu de mots. L'homme, en effet, vendait des pesticides dans la région.

« *Pourriez-vous tuer toutes les mouches de l'*Outback *?*

– Oui, si on m'y autorisait. Mais les écologistes me tomberaient dessus ! »

Les mouches sont la vraie plaie du *bush*. Elles ne piquent pas, mais elles collent. On ne sort du Prairie qu'avec un chapeau sur la tête et une gaze pour se protéger le visage. Ou bien on ne sort pas. Et on reste au bar à déguster un vin de la région d'Adélaïde. Par exemple, un Chapel Inn « The Vicar » 1996, de la McLaren Vale. Inscrit sur une ardoise géante accrochée au mur, le menu est exotique à souhait : potage de queue de kangourou, steak d'émeu, brochettes de chameau et de wallabies. De quoi vous ouvrir l'appétit et expliquer que certains fassent quatre heures de route pour venir dîner à La Prairie.

Ici, pas de télévision. Seulement le téléphone, érigé en distraction. « *Le seul jeu, c'est de mettre des pièces dans l'appareil* », lance un jeune au crâne recouvert d'un bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles. Et tout le monde de rire de bon cœur. Jane, la patronne du ranch, exhibe une carte postale en noir et blanc. On y voit, devant l'hôtel, un quatuor de joueurs de pétanque. « *C'est le sport national de Parachilna !* », confirme-t-elle. L'établissement compte douze chambres, dont une, la 11 très exactement, fut un jour occupée par Kate Winslet, l'héroïne de *Titanic*. Les deux enfants de Jane font, chaque jour, 200 kilomètres en voiture pour aller à l'école. Sur leur route, ils croisent des serpents, des lézards dormeurs et des kangourous boxeurs.

NAGER AVEC LES PHOQUES

A une heure et demie d'avion d'Adélaïde puis à quatre heures de route, à la frontière de l'australie-Occidentale, le long de la Grande Baie Australienne : les côtes de Nullarbor. Le motel-station-service du même nom offre des chambres tout droit sorties d'un film noir américain. A la cafétéria, deux filles aux cheveux ébouriffés entament une partie de billard. A la télé, un match de cricket. Le juke-box couvre les commentaires du journaliste. Titre de la chanson : *Walking on the Moon*. Du sur-mesure ! Dehors, une jeune femme regarde un dingo détaler dans le soleil couchant. La nuit, le sommeil n'est troublé que par le tonnerre des monstrueux camions qui, tous feux allumés, filent, telles des sorcières de Halloween, dans la nuit d'encre.

A quelques encablures du motel, les falaises de Nullarbor surplombent de leurs 90 mètres un océan Indien (les Australiens l'appellent « Océan du Sud ») furieux. Non loin du rivage, d'étranges rocs noirs semblent surfer sur les vagues. Ce sont des baleines franches venues des hautes mers australes se reproduire, entre juin et octobre, dans des eaux plus chaudes. Des baleineaux s'ébattent à leurs côtés. A chaque plongeon, leur queue se dresse dans les vagues, pour le plus grand plaisir des spectateurs postés sur des terrasses en bois. Là-haut, dans le ciel, le Cessna a longé les falaises au plus bas afin de mieux observer ces géants – entre 10 et 15 mètres – sans perturber pour autant leurs ébats aquatiques. Sur ce point, les Australiens ne transigent pas. Ils aiment leur nature et la respectent. « *Le plus important, c'est de leur ficher la paix* », grommelle entre ses dents le pilote, tout en amorçant un looping avant de se poser sur une route asphaltée. La vraie route, elle, n'est qu'une piste en terre.



MICHEL FAINSILBER

Le stockman, roi du bush australien

Australie-Méridionale
TERRITOIRE DU NORD
QUEENSLAND
GRAND DÉSERT VICTORIA
Lac Eyre
Andamooka
Parachilna
PLAINE DE NULLARBOR
Lac Gairdner
Mts Gawler
Port Augusta
NOUVELLE-GALLES-DU-SUD
Grande Baie australienne
ADELAÏDE
VICTORIA
OCÉAN INDIEN
I. Kangourou
100 km

> « Le dauphin peut ne pas évaluer sa force et vous blesser en jouant ; pas le phoque, plus mesuré dans ses gestes »

Ce secteur de la Grande Baie australienne est également fréquenté par des colonies de phoques, friands, eux aussi, de mers froides. C'est à Baird Bay que s'est installé Alan. Alan, c'est « l'homme qui nage avec les phoques ». Il a de petits yeux vifs et une nervosité de balle de ping-pong. La mer est son domaine. Revêtu d'une combinaison qui laisse avant-bras et mollets découverts, il plonge dans une eau qui flirte avec les 13 degrés. Sans un frisson. Dès qu'ils l'aperçoivent, les phoques nagent vers lui, moustaches au raz de l'eau, œil malicieux, air goguenard. « *Ils adorent s'amuser avec les humains* », confirme Alan, qui les trouve encore plus amicaux que les dauphins. « *Plus doux, également* », précise-t-il, en expliquant : « *Le dauphin peut ne pas évaluer sa force et vous blesser en jouant ; pas le phoque, beaucoup plus mesuré dans ses gestes.* » Alan plonge et les phoques le suivent, tournoient sur eux-mêmes, se renversent, sautent et regardent leur compagnon de jeu en souriant. Oui, en souriant ! Un ballet auquel se joignent bientôt les lions de mer. Font-ils mine de s'éloigner ? Alan siffle entre ses dents et les voilà qui reviennent à la charge, frôlant l'homme au masque jaune, qui restera plus d'une heure dans l'eau glacée en leur compagnie. Alan vit d'ailleurs près d'eux, au bord de la plage, dans une maison aux larges baies vitrées. « *Mes amis sont à portée de bateau ; s'ils partaient, je me sentirais orphelin.* »

UNE NUIT DANS L'« OUTBACK »

La dernière scène a pour arrière-plan un lac salé, blanc comme la neige et long de 160 kilomètres : le lac Gairdner, au cœur des Gawler Ranges. La nuit a enveloppé cette brousse parsemée d'acacias, d'eucalyptus et de *salt bush*, ces « buissons de sel » qui peuvent croître pendant plusieurs années sans une goutte d'eau. Geoff a dressé le camp autour d'un grand feu de bois, dans une clairière. La quarantaine, cheveux en bataille et sourire de serpent, il connaît le bush comme sa poche. « *Je suis bushman avant d'être fermier !* » Il siffle les émeus, qui accourent en dandinant leurs croupes emplumées, telles des danseuses de music-hall. Il parle aux kangourous, qui, soudain, s'arrêtent de sautiller et l'écoutent, debout, yeux ronds et oreilles dressées. Il sait aussi débusquer les wombats (de petits marsupiaux aux pattes fouisseuses) dans leurs terriers savamment aménagés. Goeff ne craint ni les perenties, gros lézards de 2,50 mètres, ni les serpents. Il dort à même le sol, près du feu.

Ce soir-là, il avait prédit un orage, bien avant que des éclairs n'illuminent l'horizon. Les mouches, il est vrai, étaient nerveuses. Et tout à coup, après le ragoût de lapin aux haricots blancs, la brousse s'éclaira comme sous le feu d'énormes projecteurs donnant au paysage des allures de film d'épouvante. Sur le lac blanc se détachèrent les ombres chinoises des kangourous apeurés fuyant le déluge. Une lumière métallique irradia le bivouac et des gouttes crépitèrent dans le feu. Ce soir-là, on dégusta la tarte chaude sous la tente, avec une bouteille de porto, et le bruit assourdissant de la pluie couvrit les rires des campeurs.

Le lendemain, le décor séchait lentement. Les corbeaux semblaient de très mauvaise humeur. Le café avait du mal à chauffer sur le bois mouillé. C'est alors qu'apparut, au détour de la piste rouge, un homme au volant d'une Land Rover surmontée d'un phare puissant et équipée d'un étrange accoudoir en bois fixé sur la portière du conducteur. C'était un chasseur de kangourous. Un de ceux qui, la nuit, sillonnent le bush en solitaire, armé d'un fusil à lunette calibre 22. Montant de la prime : 25 dollars australiens (un dollar australien = 3,70 francs) par bête abattue, à condition que l'animal soit tué d'une balle dans la tête. Pourquoi ? « *Parce que telle est la loi* », répond John Summerville, qui abat environ 1 200 kangourous chaque année.

A l'entrée d'un hameau, une pancarte. On y lit : « *Welcome to Glendambo. Population : Sheep* [moutons], *22 500 ; Flies* [mouches], *2 000 000 ; Humans, 30.* » Un peu plus loin, la ville d'Andamooka ressemble à un décor de studio hollywoodien. Version conquête de l'Ouest. Des baraquements de tôle ondulée, des caravanes, des voitures rouillées, des silos, des cactus et, tout autour, d'énormes monticules de sable, pareils à des termitières géantes. Les mines d'opale. C'est ici que sont extraites 97 % des opales du monde entier. Cent chercheurs y résident en permanence. Et deux policiers. En été, il fait 45 degrés. Les chercheurs d'opale préfèrent dormir dans les mines, toujours fraîches. Andamooka ressemble alors à une ville fantôme.

Franc Nichele

Carnet de route

■ REPÈRES. Ajuster montre (+ 9 entre Paris et Sydney, - 1 entre Sydney et Adélaïde) et calendrier : le 1er septembre, c'est le printemps ; le 1er décembre, l'été ; le 1er mars, l'automne, et le 1er juin, l'hiver. Les baleines, c'est de juillet à octobre. Les vendanges, en mars-avril. Janvier peut être très chaud. Visa (requis mais gratuit) à l'ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris (tél. : 01-40-59-33-00).

■ ACCÈS. De Paris (Orly-Sud), AOM (tél. : 0803-00-1234 et Minitel 3615 AOM) est la seule compagnie française desservant l'Australie : 22 heures pour Sydney (17 000 kilomètres) *via* Colombo. Deux vols (non-fumeurs) par semaine, le mercredi et le dimanche.
La classe Opale (repas gastronomiques, vidéos individuelles) s'enorgueillit d'une carte des vins exceptionnelle, comptez 7 400 F A/R en classe éco et 26 190 F en classe Opale (23 300 F pour les abonnés). A noter également les vols directs *via* Singapour de la compagnie australienne Qantas (tél. : 0803-846-846).
Sur place, vols Sydney-Adelaïde (1 h 30) avec Ansett Australia qui quadrille le pays. Kendall Airlines propose un *pass* Adélaïde/Ceduna/Kangourou Island/Adélaïde pour 945 F. Réservation auprès d'Air New Zealand, 9, rue Daru, 75008 Paris (tél. : 01-40-53-82-23).

■ CIRCUITS. Parmi les voyagistes programmant l'Australie, Légendes australiennes (tél. : 01-69-83-40-10) est le seul à proposer, à la carte, les safaris de Geoff Scholz (PO Box 11, Wudinna, SA 5652, tél. : 00-61-86-80-2020) : bivouacs dans les Gawler Ranges, Nullarbor (baleines), visite des colonies de phoques, sélection d'hôtels, location de voitures. Egalement des voyages à la carte dans toute l'Australie, notamment dans les Territoires du Sud.
De son côté, Asia (1, rue Dante, 75005 Paris, tél. : 01-44-41-50-10) propose un circuit « Opales et koalas » en roue libre, d'Adélaïde à Alice Springs en 6 jours/5 nuits : 1 190 F par personne en chambre double + un 4 x 4 à partir de 415 F par jour. Nombreux voyages sur mesure en Australie du Sud.
A consulter aussi les brochures de Voyageurs en Australie (tél. : 01-42-86-16-99), d'Australie à la carte (tél. : 0800-04-06-63), de Directours (tél. : 01-45-62-62-62), de Nouvelles Frontières (tel.: 0803-33-33-33) d'Australie Tours (tél. : 01-45-53-58-39) et de Peter Stuyvesant Travel (tél. : 01-40-74-00-00).

■ ÉTAPES. A Sydney, l'Hôtel Medusa (267 Darlinghurst Rd), petit établissement de charme, dans le quartier à la mode : 18 chambres (730 F la double) et un gérant français, Cédric de Beco. A Adélaïde, le Radisson Playford (120 North Terrace), un 4-étoiles situé en plein centre. A Parachilna, The Prairie Hotel : 12 chambres (400 F la double) et une bonne table.

■ SAVEURS. Dans la Mc Laren Vale, une adresse qu'on n'oublie pas : Salopian Inn, au coin de Mc Murtrie et Willunga Roads. Au menu : coq au vin, filet de daim, canard rôti. A Adélaïde, l'embarras du choix sur Rundle Street, une kyrielle de pubs (l'Exeter, l'Austral, le Stag) et, dans Darlinghurst, le meilleur thaï de la ville, Isobar, au 300 Victoria street.

■ SHOPPING. Les plus belles opales se trouvent à Andamooka, au Castle Opal Showroom.

■ LIRE. Le guide australien Lonely Planet sait évidemment de quoi il parle, et son *Australie* (195 F), en français, est de loin le plus complet sur les Territoires du Sud. Egalement les guides Olizane, Jaguar, et *Evasion* (Hachette) ainsi que *Australie noire, les Aborigènes* (Autrement) et *Le Chant des pistes*, de Bruce Chatwin (Livre de poche)...

■ S'INFORMER. Par Minitel, au 3615 AUSTRALIE.

Le dragon vert

La mégapole tire un trait sur son passé. Tout occupée qu'elle est à digérer son présent

KOWLOON
de notre envoyée spéciale

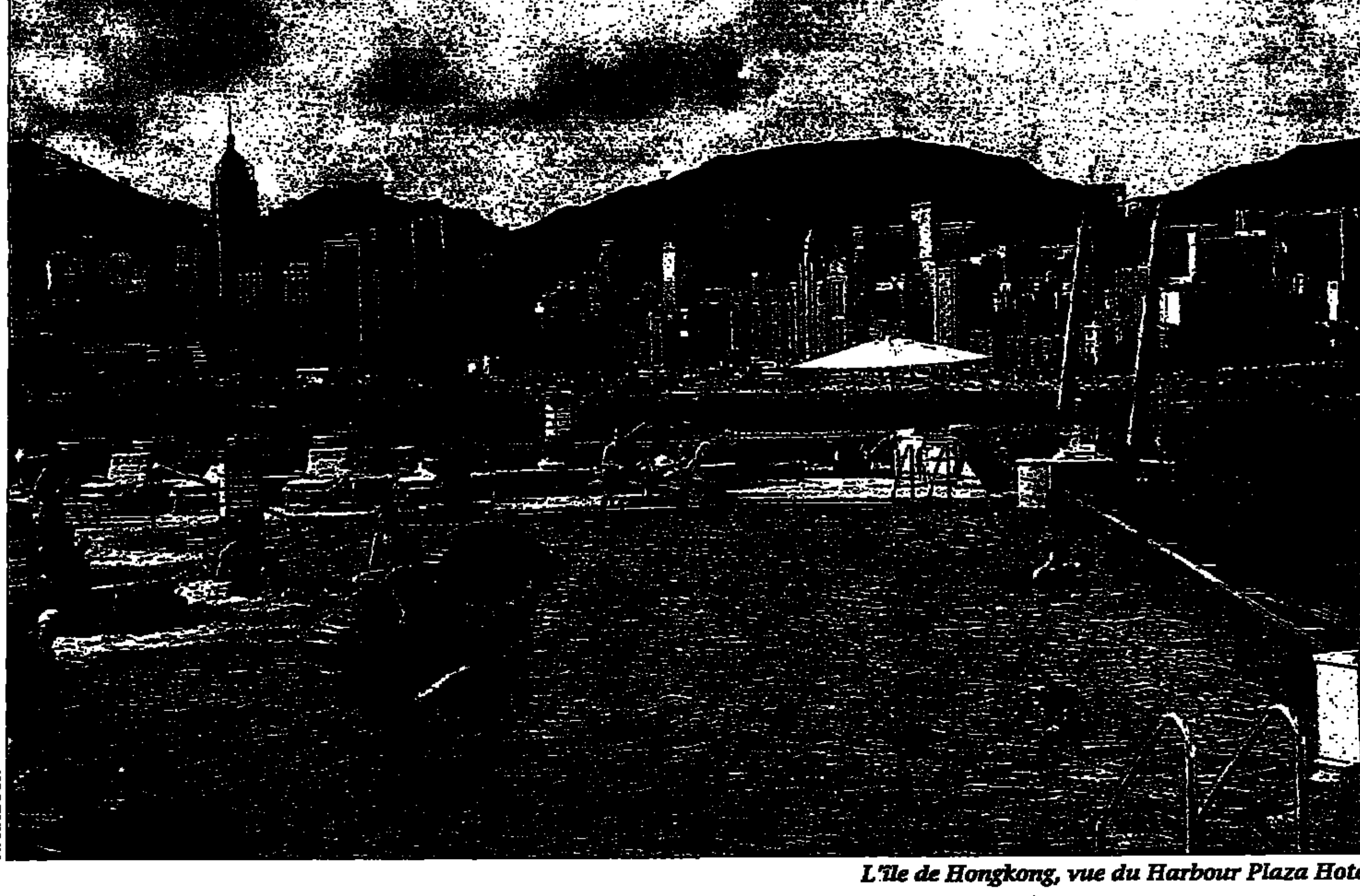
Bruyante, polluée, fascinante. Une New York d'Extrême-Orient, cosmopolite et chinoise. Une Chine qui n'a pas connu la terreur, les tourments, les tabous de la mère patrie communiste.

On connaît l'histoire, la perfidie d'Albion pour arriver à ses fins : obtenir de l'empire du Milieu un mouchoir de poche, quitte à provoquer les « guerres de l'opium ». On sait aussi la suite. En 1842, l'empereur cède l'île de Hongkong ; en 1860, Kowloon ; en 1898 et pour 99 ans, les Nouveaux Territoires et 235 îles. Le mouchoir atteint quelque 1 000 kilomètres carrés. En juillet 1997, il est rendu à la Chine.

Régime spécial ? Assurément. Pas d'espion derrière chaque touriste. *« Pour nous, gens ordinaires, rien n'a changé, à part l'économie »*. La récession, oui. Sinon, le peuple de Hongkong vaque à ses affaires. Le retraité promène son oiseau dans sa cage. Pour les autres, *« business as usual »*.

C'est sa vocation initiale. *« Tout, ici, respire l'argent »*, notait déjà Kipling. Cité marchande où l'on pratique le tourisme d'accumulation assorti, aujourd'hui, du tourisme de dégustation. Ces mangeurs de nouilles y mettent les formes. De l'importance du rituel, de ces mille petits riens qui font une civilisation. Se nourrir est un art – voyez la myriade de petits bols, petits pots, godets et infimes soucoupes épars sur la nappe. Là où l'Occidental épure, le Chinois démultiplie et se délecte de minuscule.

Il ne saurait vivre sans une science métaphysique très ancienne, mâtinée de divination ou intuition extrême. Le *fung shoi* (littéralement *vent-eau*) procure l'harmonie par l'équilibre du yin et du yang. Il est pratiqué par des maîtres qui calculent, sur place, à l'aide d'un compas chinois, ce qu'il convient de faire. Exemple.



M. SETBOUN

L'île de Hongkong, vue du Harbour Plaza Hotel

L'hôtel le Regent devait être construit en bordure de Kowloon (*« neuf dragons »*), sur le chemin emprunté par ces créatures mythiques quand elles descendent de la colline pour leur bain matinal dans le port de Victoria. Après consultation d'un maître de *fung shoi*, on plaça des portes et un mur en verre afin qu'ils les traversent sans difficulté. Complémentaire, la numérologie, si impérieuse que l'on vend aux enchères les plaques minéralogiques portant un chiffre auspicieux. Surréaliste, le *five o'clock tea* du Peninsula où, sous les plafonds à stuc doré, par la vertu de trois musiciens en queue de pie assis dans la galerie, valses de Vienne et arias de Bach tombent des cintres sur un parterre élégant. Occidentaux et Asiatiques grappillent pâtisseries et petits sandwiches disposés sur une coupe à trois étages, dans la plus pure tradition du Brown's ou du Ritz, à Londres.

Il faut bien le dire, cette mégapole, *« cours intensif et avancé d'Asie »* pour Michael Westlake, de la *Far Eastern Economic Review*, tire un trait sur son passé, le plus tranquillement du monde, tout occupée qu'elle est à digérer son présent – les quelque sept mille Chinois qui déboulent chaque jour sur le Territoire. D'ailleurs, ne cherchez pas, ici, de villas particulières. Ils rient, les Chinois, quand vous vous étonnez : *« Mais où sont donc les maisons ? »* Le Chinois est une lignée, une descendance. Transféré dans le logement, cela donne : une fenêtre, une famille. Dans les ILM, évidemment, les grands appartements des sociétés privées étant loués à prix faramineux.

Adossés aux collines, les gratte-ciel, pieds dans l'eau, tête au milieu des monts, regardent la mer. Influence heureuse du *fung shoi* sur le paysage et l'architecture. Sous la pression démographique, la frange d'immeubles remonte la pente. Significative, l'expression récurrente *« reclaimed land »*, terrain gagné sur la mer. Telle l'île artificielle du tout nouvel aéroport de Chek Lap Kok.

Les salons des grands hôtels en bordure de Kowloon, le Shangri-La ou le Regent, bâti sur pilotis, sont des postes avancés d'où contempler la ligne de front des buildings. Vaisseaux surgis de la brume le matin, carrés jaunes sur fond noir, colonnes irradiées de lumière la nuit. Spectacle quotidien que l'on dévore des yeux, de la promenade en front de mer, du Star Ferry centenaire, des bateaux de croisières, film que l'on se repasse mentalement. Rarement ville fit une impression aussi forte. On avait aimé Kuala-Lumpur, avec laquelle elle a beaucoup de points communs, à commencer par la diversité, l'élégance de ses tours de Babel, impérieuses et tranquilles, l'omniprésence de la végétation et des foules asiatiques, plus affairées ici, plus nonchalantes là-bas. La présence de la mer de Chine, son rayonnement conjugué à l'opacité légère de la brume, donnent une troisième dimension, irréelle, poétique, à la grande cité sino-britannique.

L'un des paradoxes du *« Port des parfums »*, c'est ce cadre onirique où vivent des foules affairées, au sens propre, terre à terre – voyez les commerces au coude à coude, les cols blancs qui se hâtent, le soir, vers le Star Ferry. Deux individualités se détachent du parterre de buildings. La Hong-Kong & Shanghai Bank, du Britannique Norman Foster, qui s'est arrangée pour garder la même adresse (12, Queen's Road) et les lions de l'entrée. Puis, réponse du berger chinois à la bergère britannique, sa rivale, la Bank of China, du sino-américain I. M. Pei. Elle évoque, par sa forme, une tige de bambou émergeant de ses feuilles. La seconde, pour sa part, ne voulut pas consulter les maîtres du *fung shoi* et connut des ennuis...

La tradition surgit à l'improviste. Dans les petits temples rouges dédiés à Tin Hau, la très populaire déesse du ciel et des marins, nains coincés entre les géants de béton. Sur la place où une femme brûle bâtons d'encens et billets de banque fictifs devant un autel. Dans le temple taoïste de Wong Tai Sin qui résonne du cliquètement des bâtonnets de bambou censés apporter une réponse aux questions qui taraudent et où s'élèvent les fumées âcres de l'encens. Ilots de sérénité du *Good Wish Garden*, le Jardin des Bons Souhaits, avec ses cascades, ses ponts miniature et ses lacs où nagent des tortues. Et ce respect des anciens, cette politesse qui tend une carte de visite ou un objet des deux mains, ce bras qui se déploie gracieusement vers la marche ou l'obstacle sur le chemin. De petits riens, des différences qui font aimer l'Asie.

On résiste difficilement à l'attrait de la modernité, aux douceurs émollientes du luxe, quand il ne tombe pas dans la décadence. Mais on fait confiance au pragmatisme, à l'esprit d'entreprise de l'empire du Milieu pour tenir le cap et, au terme du « régime spécial », se mettre au diapason de la pointe d'épingle vibrionnante fichée sur son flanc. Il lui reste quarante-huit ans pour cette mise au clair.

Danielle Tramard

Le paradis des randonneurs

correspondance

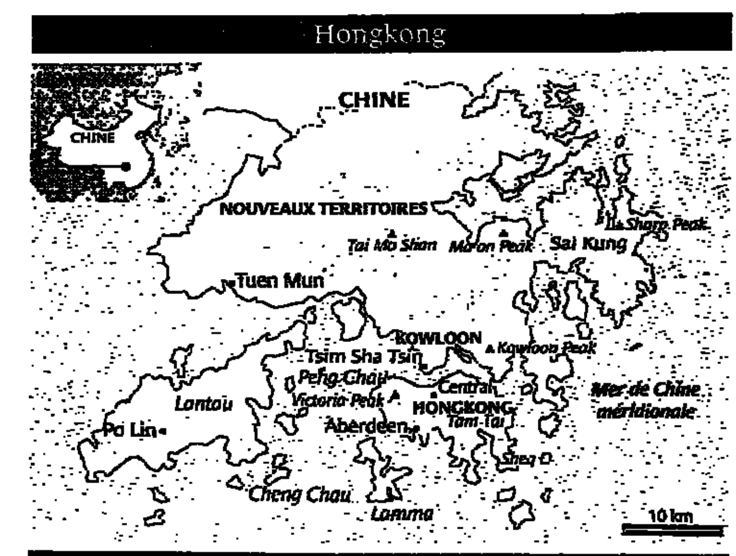
Si Hongkong est connu d'abord pour son enfer urbain, ce sont ses 400 kilomètres carrés de parcs naturels protégés de l'avidité des promoteurs par les Britanniques qui, aujourd'hui, font sa richesse. Une richesse accessible à quelques minutes des rues grouillantes du quartier d'affaires de Central, vers le Peak, ou à une petite heure, dans le parc naturel de Sai Kung, un ensemble de massifs verdoyants situés au nord-est des Nouveaux Territoires et où se trouve le site unique de Tai Long : deux plages de sable immaculé dans un écrin montagneux dominé par le Sharp Peak. Les amoureux d'une nature généreuse et préservée trouveront là des journées de bonheur et ce sans jamais emprunter deux fois le même sentier. Un lieu privilégié de randonnées où, chaque année, se déroule la fameuse marche du Mac Lehose, un sentier d'une centaine de kilomètres qui, de Pak Tam Chung (dans le parc de Sai Kung) à Tuen Mun, à l'ouest des Nouveaux Territoires, court le long des crêtes de sommets imposants tels le Kowloon Peak, le Ma On Shan, le Lion's Rock et le Tai Mo Shan, point culminant du territoire avec ses 957 mètres. Autant de sentiers balisés et souvent cimentés (afin d'en protéger le tracé contre l'invasion de la végétation et les glissements de terrain) qui rendent ainsi la marche aisée.

A Hongkong, on peut ainsi oublier que les villes aient jamais existé tant la civilisation est éloignée de ces massifs montagneux qui plongent tout droit dans la mer, de ces lignes de crêtes du Ping Fung Shan, dans le parc du Pat Sin Leng, à l'extrême est des Nouveaux Territoires, ou du puissant « Dos du Dragon », dans l'île de Hongkong, vers la péninsule de Shek O. Tantôt on accède à des panoramas circulaires où, par temps clair, on peut apercevoir les hautes montagnes du continent et, au-delà des baies rayonnantes, les innombrables îlots de la mer de Chine. Tantôt on s'enfonce dans d'obscures forêts tropicales, à l'ombre de banyans centenaires et de bananiers aux feuilles gigantesques. Ici, on hume les vents marins. Là, on plonge dans la moiteur suffocante d'un univers où résonnent les cris d'oiseaux invisibles.

Et toujours, l'eau qui semble accompagner le randonneur à chaque pas. L'eau des centaines de cascades qui, l'été, traversent les chemins forestiers. L'eau des réservoirs de Tai Tam, d'Aberdeen, de Kowloon ou de High Island, dont le bleu tranche sur le vert sombre des versants escarpés. L'eau qui, de mars à septembre, imprègne l'air saturé d'humidité. L'eau, enfin, de cette mer omniprésente où certains n'hésitent pas à se baigner tandis que d'autres se contentent d'y naviguer à bord de vénérables ferries. Des ferries qui emmènent les randonneurs toujours plus loin. Sur les îles de Ping Chau, Cheng Chau, Lamma ou Lantau où le sentier qui part de Tung Chung, au nord, conduit aux pieds du Boudha géant de Po Lin et des monastères voisins. Ou vers le sentier côtier qui, au sud, depuis le réservoir de Shek Pik, longe le parc naturel de Lantau pour rejoindre le village chinois traditionnel de Tai O. Un de ces villages où les anciens, qui ont fui le bruit et la fureur de la ville, coulent des jours paisibles en s'adonnant au mah-jong. Longtemps, on gardera à l'oreille, leurs rires sonores et le cliquetis des dominos.

Valérie Brunschwig

Hongkong



Carnet de route

■ REPÈRES. 6,6 millions d'habitants sur 250 kilomètres carrés. Le reste, 75 % du territoire, est vert. Peu de Chinois parlent l'anglais. Emporter son portable, pour être dans la note et pouvoir appeler le 2508-1234 (office de tourisme), qui répond à toutes les questions, y compris *« Que faire ? Je suis perdu »*, en français. Pas de visa. Décalage horaire : + 7 heures. Meilleure saison, l'hiver, avec une température moyenne de 20 °C. Trombes d'eau au printemps et en été. Typhons de mai à septembre.

■ ACCÈS. Cathay Pacific (tél. : 01-41-43-75-75) relie chaque jour Paris à Hongkong en 12 heures : à partir de 5 254 F. Ecran personnel en classe éco, confort souverain des classes Affaires (pont supérieur très demandé) et Première. Air France (tél. : 0-802-802-802) : vols quotidiens à partir de 5 236 F.
Sur place, Hongkong étant à la fois concentrée et étendue, on aura recours aux transports en commun : le Star Ferry (1,50 F le trajet), le Mass Transit Railway (MTR), RER chinois, et le Peak Tram.

■ HÔTELS. Un des motifs de fierté de Hongkong. Très chers, avec des promotions qui permettent d'accéder à une chambre avec vue sur le port. Très bon marché (50 F environ la nuit), mais spartiate, l'auberge de jeunesse Ma Wui Hall, au sommet du mont Davis : vue à 360°, 40 minutes de montée dans la verdure (trois navettes pour descendre le matin, trois pour remonter le soir, sinon le taxi). Egalement tourisme chez l'habitant (tél. : 01-34-25-44-44) et Young Men Christian Association (YMCA), à Kowloon, qui héberge aussi les femmes (280 F la chambre double chez Nouvelles Frontières).

■ SAVEURS. Se régaler de cuisine chinoise, simple ou sophistiquée. Très populaires, les *dim sum*, spécialités à la vapeur. Luk Yu Tea House, une gueule d'atmosphère (24-26, Stanley Str., Central). Repas végétarien délicieux au monastère de Po Lin, sur l'île de Lantau.

■ FORFAITS. Six jours/trois nuits, vols Cathay Pacific et taxes d'aéroport inclus, 3 988 F avec la Maison de la Chine (tél. : 01-40-51-95-00), Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33), Orients (tél. : 01-40-51-10-40) et Voyageurs en Chine (tél. : 01-42-86-16-40) ; 4 490 F chez Asia (tél. : 01-44-41-50-10), 4 980 F chez Asika (tél. : 01-42-80-41-11). Un minimum.

■ LOISIRS. La randonnée, sport national avec les bains de mer, la télévision et les courses de chevaux. Brochures spéciales à l'office de tourisme.

■ EXPOSITION. « Sur les pas du Bouddha : voyage iconographique de l'Inde à la Chine », au musée de l'université de Hongkong. Remarquable, de même que le catalogue (275 F environ). Jusqu'au 15 décembre.

■ LIRE. Le récent guide Bleu *Chine, de Pékin à Hong-Kong* (Hachette), *Hong-Kong, Macau & Guangzhou*, en anglais (Lonely Planet). *Hong-Kong, rendez-vous chinois*, de Denis Hiault (Découvertes Gallimard). Un classique, *The World of Suzie Wong*, de Richard Mason. Une librairie : Swindon (13, Lock Road et au terminal du Star Ferry).

■ S'INFORMER. L'office de tourisme à Paris (tél. : 01-42-65-66-64) diffuse un nombre incroyable de brochures, sur tous les sujets, y compris *« Que faire en cas de mauvais temps »* ! Sur place, aux terminus du Star Ferry, à Tsim Sha Tsui et à Central.





